TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 855 DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 23 - LUNDI 24 DÉCEMBRE 1979

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,60 m.; Allemagne, 1,30 DM; Autriche, 13 sch.; Belgique, 13 f.; Canada, $ 0,95; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 95 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 275 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 30 esc.; Sénégal, 180 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les otages de Téhéran

Washington réclame au Conseil de sécurité des sanctions « mesurées mais non symboliques » contre l'Iran

Le président Carter a décidé, vendredi 21 décembre, de demander aux Nations unies de prendre des sanctions économiques, « mesurées mais non symboliques », contre l'Iran pour contraindre Téhéran à libérer les otages américains. Le représentant des Etats-Unis à l'ONU a entamé, dès vendredi soir 21 décembre, ses contacts avec les autres membres du Conseil sur la nature des sanctions qui pourraient être adoptées.

Les Etats-Unis ont d'autre part décidé d'envoyer le porte-avions nucléaire *Nimitz* dans la mer d'Oman, *« pour démontrer leur volonté de maintenir une présence navale importante dans cette région durant la crise iranienne »*. Le porte-avions sera escorté des deux croiseurs à propulsion nucléaire *California* et *Texas*.

● A TEHERAN, l'imam Khomeiny a demandé vendredi au Conseil de la révolution de *« choisir des prêtres responsables »* qui pourront rendre visite aux otages le soir de Noël, *« pour que ces derniers passent les fêtes religieuses comme il convient »*. L'imam a enjoint au Conseil, sans préciser les modalités de ce « choix » au sein du clergé américain, de *« désigner de préférence des prêtres noirs, parce qu'ils sont plus progressistes »*. Selon notre envoyé spécial, le Conseil, réuni jeudi à Qom sous la présidence de l'imam, aurait décidé de ne pas traduire en justice les otages et de se contenter d'un *« tribunal international »* convié à juger *« les crimes du chah et de ses complices américains »*.

(Lire pages 2 et 3.)

L'embarras de Moscou

Veto soviétique ou pas de veto ? Telle est la question que pose la demande américaine de sanctions contre l'Iran au Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a fait l'objet d'un entretien, vendredi 21 décembre, entre l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou et M. Gromyko. Elle avait été évoquée au début de la semaine lorsque le chef de la diplomatie soviétique reçut M. Stirn, secrétaire d'Etat français. M. Gromyko ne s'était pas départi d'une ambiguïté à laquelle se prête la demande américaine : des sanctions, mais lesquelles ? L'éventail offert par la charte des Nations unies s'étend de la rupture diplomatique (article 41) aux opérations militaires les plus musclées (article 42).

Aussi souligne-t-on à Washington les *contradictions* entre le « bon vote » du délégué soviétique, le 9 novembre, pour demander la libération des otages et les commentaires « déplorables » de la presse moscovite. Celle-ci n'a-t-elle pas commencé à multiplier les mises en garde contre l'emploi de la force au moment où M. Carter l'écartait ? Le président américain cherche donc à mettre Moscou au pied du mur, mais il n'est pas sûr que l'U.R.S.S. ne voit pas dans sa demande une occasion de se poser à bon compte en défenseur de la révolution iranienne. Le représentant soviétique à l'ONU, M. Troyanovsky, a déjà fait savoir qu'il n'était pas favorable aux sanctions, mais il a précisé vendredi qu'il attendrait de connaître les propositions américaines pour se prononcer. En attendant, l'U.R.S.S. vient de rouvrir la liaison ferroviaire Moscou-Téhéran, ce qui ne va guère dans le sens des mesures prévues par l'article 41.

Plusieurs sénateurs américains ont fait savoir qu'ils considéreraient un veto soviétique comme un geste « très hostile » et s'en souviendraient en se prononçant sur le traité SALT. Sans doute est-ce l'arme la plus efficace pour faire réfléchir le Kremlin.

Les incertitudes sont encore accrues par la situation sans précédent du Conseil de sécurité. Cent vingt-quatre votes de l'Assemblée des Nations unies n'ayant pas encore départagé Cuba et la Colombie pour le siège latino-américain (auquel échoira de surcroît la prochaine présidence de l'institution), le Conseil risque de se trouver juridiquement, le 1er janvier, dans une situation totalement irrégulière. Il sera tentant pour l'U.R.S.S., afin d'éviter une décision embarrassante, de prolonger l'imbroglio.

Sans doute, l'impuissance de l'ONU pourrait-elle être palliée par une action des alliés des Etats-Unis. Pour 70 à 80 %, le commerce iranien se fait avec les membres de l'O.C.D.E. Mais il faudrait faire violence à plusieurs pays européens, dont la France, qui sont disposés à se conformer à une décision des Nations unies mais répugneraient à lever l'étendard occidental contre l'ayatollah. Les Etats-Unis peuvent enfin donner de leur propre chef un tour de vis à leurs pressions économiques contre l'Iran. Ils viennent d'ailleurs d'annoncer que l'Export-Import Bank — organisme semi-gouvernemental qui distribue les crédits à l'exportation — considérait l'Iran comme « en défaut » de paiement.

Reste à savoir quel effet attendre de sanctions économiques. Le cas de la Rhodésie prouve qu'elles ne sont pas inefficaces... au bout de dix ans. Ce qui prêterait à l'ironie si la liberté et peut-être la vie de cinquante otages n'étaient en jeu.

Le cas du professeur Küng

Le pape peut devenir Jean XXIV ou Pie XIII

nous déclare le théologien suisse

Devant l'ampleur des réactions en faveur du professeur Hans Küng, théologien suisse accusé d'hétérodoxie par la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, l'évêque du diocèse de Rottenburg-Stuttgart, Mgr Georg Moser, s'était dit prêt à rechercher une solution « par tous les moyens possibles » (« le Monde » du 22 décembre).

Fidèle à sa parole, Mgr Moser s'est envolé vendredi 21 décembre pour Rome, afin de s'entretenir avec Jean-Paul II d'une issue possible au conflit qui oppose le professeur de Tübingen aux autorités romaines. Il a emporté avec lui un document rédigé par le professeur Küng à l'adresse du pape, dans lequel le théologien s'élève contre « l'interprétation trop négative et unilatérale » faite par la congrégation romaine de ses écrits théologiques. Hans Küng nous a, de son côté, déclaré : « Le pape peut devenir Jean XXIV ou Pie XIII, mais pas les deux à la fois. »

Selon le professeur Küng, celle-ci s'est montrée injuste à son égard, même dans le cadre juridique qu'elle s'est fixé. Non seulement elle a mal interprété ses idées fondamentales, mais elle se réfère à des livres plus récents qui n'ont jamais été l'objet d'un examen approfondi par l'instance romaine.

L'ancien Saint-Office a choisi comme cheval de bataille pour condamner le professeur Küng ses prises de position sur l'infaillibilité pontificale, notamment dans son livre *Infaillible ? Une interpellation*, écrit en 1971. La congrégation affirme que, malgré son injonction lui interdisant d'en reparler, le théologien a écrit deux textes récents, encore plus critiques pour ce dogme central du catholicisme.

Le théologien répond qu'il n'a jamais promis de ne plus aborder cette question, mais qu'il s'est tenu, dans ses écrits ou son enseignement, au strict énoncé de la question telle qu'il l'a toujours posée. Il appelle de ses vœux une réponse qui pourrait prendre la forme d'une commission œcuménique de théologiens, nommée par le pape, pour en débattre.

Les deux nouveaux écrits dont parle la congrégation sont : une introduction au livre du théologien suisse August Hasler, dans laquelle Hans Küng résume la thèse critique de celui-ci pour exprimer ensuite son *désaccord* (là où A. Hasler émet quelques doutes sur la *« permanence de l'Eglise dans la vérité »*, Hans Küng se charge de les réfuter). Ensuite, il a publié une petite *« méditation théologique »* sur l'infaillibilité, où il souligne les aspects positifs de cette doctrine. Pour le reste, il évite toute polémique ou propagande sur la question, se bornant à répondre lorsqu'on l'interroge et à répéter son souhait que la question soit débattue publiquement au niveau international.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 7.)

L'inflation et le chômage

• Prix : hausse de 0,7 à 0,8 % en novembre
• Emploi : les résultats du troisième pacte restent limités

Les perspectives de l'emploi en Occident ne sont guère encourageantes. Si l'on en croit les experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques, le chômage pourrait frapper plus de vingt millions de salariés dans ces pays en 1980. Malgré les résultats plus satisfaisants de ces deux derniers mois, la France est, elle aussi, menacée d'une détérioration sensible de la situation de l'emploi.

Le ralentissement de la croissance économique et la persistance de l'inflation porteraient la proportion des chômeurs à 6,78 % de la population active (au lieu de 6,1 % actuellement). Le troisième « pacte pour l'emploi des jeunes » continuera à freiner cette évolution, sans parvenir à l'enrayer complètement. Son succès, à mi-parcours, n'est d'ailleurs que relatif, à mi-chemin entre les effets du premier et du deuxième pacte.

La hausse des prix, quant à elle, aura été supérieure à 11 % en 1979, malgré le léger ralentissement que l'on devrait constater pour novembre (0,7 % à 0,8 %) lorsque l'indice officiel sera connu (lire page 16). *En octobre, la hausse avait été de 1,2 %, mais elle n'avait pas dépassé 0,8 % en septembre.*

Entre les deux premiers pactes pour l'emploi, le troisième balance... Le C.N.P.F. parle, aujourd'hui de *« succès incomplet »* (1). En effet : comme le montre notre tableau de la page 13, arrêté à mi-parcours de l'application des lois de juillet 1977, 1978 et 1979 (2), le pacte *ter* est en avance sur le deuxième et (nettement) en retard sur le premier : cinquante mille contrats d'embauche de plus que l'an passé à la même époque, mais cent trente mille de moins qu'au 30 novembre 1977 (3).

Avenue Pierre-Ier-de-Serbie (siège du C.N.P.F.) comme rue de Grenelle (ministère du travail et de la participation), on donne des explications techniques qui ne manquent pas d'intérêt. Il convient de les prendre en considération, même très brièvement, une par une et assorties de remarques :

1) EMBAUCHES AVEC DIMINUTION DES CHARGES SOCIALES. — *Pacte I* (jeunes de moins de vingt-cinq ans) : l'exonération des charges sociales est totale pendant un an. C'est l'engouement. *Pacte II* (étendu aux femmes seules) : cette exonération est réduite de moitié et seules en bénéficient les entreprises de moins de cinq cents salariés faisant moins de 100 millions de francs de chiffre d'affaires. Les employeurs boudent. Chute d'embauches des deux tiers. *Pacte III* (élargi encore à d'autres catégories, comme les cadres « âgés ») : toujours 50 % d'exonération des charges sociales : toutes les entreprises peuvent en bénéficier, comme pour le pacte I, mais à condition qu'il s'agisse d'une embauche *supplémentaire*. *« Les formalités administratives sont trop compliquées »*, dit-on au C.N.P.F. et l'absence d'une « date-butoir » ne permet pas d'encourager à l'embauche par anticipation. Résultat : la stagnation par rapport au pacte II.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 13.)

(1) L'A.F.P., dans une dépêche du 14 décembre, titrait : *« Troisième pacte pour l'emploi : objectifs largement atteints, selon le C.N.P.F. »* *La Lettre de l'Expansion* du 17 décembre assurait : *« Déception au gouvernement et au patronat à propos du troisième pacte pour l'emploi, dont les résultats sont nettement inférieurs à ceux du premier pacte. »* Interrogé par nos soins, jeudi 20 décembre, le C.N.P.F. préférait, réflexion faite, situer la vérité au milieu...

(2) Chiffres officiels au 30 novembre de chaque année. Sources : ministère du travail et de la participation et C.N.P.F.

(3) A l'arrivée, c'est-à-dire à la *fin du printemps, le premier dispositif* avait concerné 378 900 jeunes de moins de vingt-cinq ans, et le deuxième (étendu à d'autres catégories de demandeurs d'emploi) 313 000. Officiellement, de 60 % à 90 % des intéressés — selon les cinq trains de mesures — ont été définitivement embauchés dans les deux cas.

● **LE BILAN DE L'ANNÉE 1979** est le thème de notre supplément « le Monde de l'économie » du lundi 24 décembre (daté 25).

● **« UN SEUL MONDE »** notre supplément trimestriel, paraîtra dans notre numéro daté 27 décembre.

AU JOUR LE JOUR

Échange standard

L'autoritarisme de Mme Thatcher avait déplu à Bruxelles, et la modération de Cheikh Yamani n'a pas plu à Caracas.

Dans ces conditions, peut-être pourrait-on faire entrer l'Angleterre dans l'OPEP, ce qui permettrait à Mme Thatcher, avec sa poigne de fer, de mettre un peu d'ordre dans l'anarchie des prix et, en revanche, faire adhérer l'Arabie Saoudite à l'Europe, ce qui donnerait à la C.E.E. non seulement de l'or vert mais aussi un or noir que Cheikh Yamani ne se refuserait sûrement pas à partager.

Mais pourquoi donc ces solutions, qui semblent pourtant remplies de bon sens, ne sont-elles que des élucubrations ?

MICHEL CASTE.

IL Y A DIX ANS

Les « vedettes de Cherbourg »

par JACQUES BRUNEAU (*)

Le 27 décembre 1969, on apprenait par la presse que cinq vedettes israéliennes, construites à Cherbourg par les chantiers Amiot, avaient quitté clandestinement, et malgré l'embargo mis par la France, le port de commerce de Cherbourg, pendant la nuit de Noël.

On a raconté beaucoup de choses sur la façon dont l'affaire s'était déroulée. J'étais alors préfet de la Manche : voici la vérité sur cette affaire. L'Etat d'Israël avait passé avec la maison Amiot, à Cherbourg, un marché pour la fourniture de douze vedettes, marché supervisé par le ministère français de la défense. Les cinq premières vedettes furent livrées en 1968 et partirent normalement pour Israël. Après l'affaire de l'attaque israélienne contre Beyrouth, en décembre 1968, le gouvernement français mit l'embargo sur les armements destinés à Israël. Les vedettes 6 et 7, stationnées dans l'arsenal militaire, prennent subrepticement la mer dans la nuit du 30 au 31 décembre 1968 et dans celle du 4 au 5 janvier 1969. On ne s'en rend même pas compte, la presse garde « volontairement » le silence, personne n'en parle. Le général de Gaulle et le gouvernement, parfaitement au courant, ne font même pas de protestation officielle contre cette violation flagrante de l'embargo.

La seule conséquence fut l'expulsion de l'arsenal des militaires israéliens et le refus de recevoir dorénavant dans cet arsenal les autres vedettes à sortir des chantiers civils Amiot. Les cinq vedettes, dernières de la série, sont mises à l'eau dans le courant de 1969 et stationnent dans le port civil. La dernière d'entre elles est mise à l'eau le 16 décembre 1969. D'après les rapports du service de police des renseignements généraux de l'époque, il est certain que ces vedettes appareilleront après des essais de quinze jours, vers la fin décembre. Il faut préciser que, pour le lancement de chacune d'entre elles, lors d'une cérémonie officielle, un équipage israélien, en uniforme, prenait possession du bâtiment, le drapeau israélien était hissé et l'hymne national joué, le préfet de la Manche, représentant le gouvernement français, en uniforme, présidait la cérémonie, ayant à ses côtés l'amiral français préfet maritime de la Ire région, et les autorités civiles et militaires françaises et israéliennes saluaient réglementairement, ce qui constituait la prise en charge officielle par Israël du bateau, devenu bâtiment de guerre et, de ce fait, morceau du territoire d'Israël.

Dans le rapport de police du 19 décembre 1969 était donc signalé le prochain départ des cinq vedettes, faisant l'objet d'une vente fictive à un pays nordique, tournant ainsi les règles de l'embargo français. Dès le 20 décembre, ce rapport de police était reçu par le préfet de la Manche, par le ministre de l'intérieur, qui en prévenait Matignon et l'Elysée. Le 25 décembre, un peu avant 17 heures, l'absence des vedettes était constatée, mais la police note dans son rapport qu'elle ne put recueillir de renseignements en ce jour de Noël. Il faut signaler par ailleurs que ces vedettes sortaient fréquemment sans aucun contrôle pour effectuer des essais en mer, et elles allaient même jusqu'à l'île de Wight pour acheter whisky et tabac à bon marché.

(Lire la suite page 3.)

(*) Ancien préfet de la Manche en retraite.



LE FUTUR MUSÉE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

Une vitrine de la France moderne

Le maître d'œuvre du futur Musée national des sciences et de l'industrie sera choisi avant la fin de 1980. Cette décision a été prise lors du conseil restreint réuni jeudi 20 décembre pour étudier le rapport élaboré par un conseil consultatif — que préside le professeur Maurice Lévy — pour définir le programme et les activités de cet établissement qui doit être installé dans le futur parc de La Villette. Le président de la République a fait remarquer à cette occasion : « Il manque à la France le grand musée qu'appelle le haut niveau de sa science et de sa technologie. »

Les superficies disponibles sont considérables : 50 hectares de terrain (plus de trois fois la surface du parc de Montsouris) et plus de 100 000 mètres carrés de bâtiment couvert, répartis en trois niveaux, ainsi que trois étages de sous-sols. Bien que déjà construite, ce qui devait être la « grande salle » des abattoirs de La Villette permet d'innombrables aménagements : les piliers qui constituent la carcasse du bâtiment sont distants, en effet, de 75 mètres dans un sens et de 30 mètres dans l'autre ; le rez-de-chaussée et le premier étage sont hauts, chacun, de 5 mètres. Les 12 mètres sous plafond du deuxième étage autorisent aussi bien la présentation de très grands objets que l'installation d'un demi-étage.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

étranger

ASIE

Le Vietnam semble sur le point de lancer son « offensive finale » au Cambodge

Les Vietnamiens s'apprêtent à lancer leur « offensive finale » contre les Khmers rouges et les nationalistes khmers serei stationnés près de la frontière thaïlandaise, affirmaient, vendredi 21 décembre, les milieux officiels américains. L'ambassadeur de Chine à Washington, M. Chai Zemin, avait été reçu dans la journée par M. Carter et avait rencontré la veille M. Vance. Le quotidien vietnamien « Nhan Dan » a d'autre part accusé, samedi, la Thaïlande de s'être départie de sa neutralité dans le drame cambodgien et de nourrir des « ambitions expansionnistes ».

Le ministre des affaires étrangères de Malaisie, président en exercice de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, se rendra à Hanoï, le 8 janvier, pour rechercher une solution politique au conflit cambodgien. D'autre part, M. Lee Kuan Yew, premier ministre de Singapour, a invité le prince Sihanouk à lui rendre visite.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Les autorités *militaires thaïlandaises et* les responsables des organisations humanitaires s'attendent à une recrudescence de l'offensive militaire vietnamienne et à un afflux massif de fugitifs, le long du secteur frontalier khméro-thaïlandais, où quelque six cent mille civils cambodgiens forment une véritable muraille humaine entre les deux pays et entre les deux armées.

Des rumeurs incontrôlables, qui engendrent une psychose d'agression étrangère dans les milieux dirigeants et dans la presse, laissaient entendre que la relance de l'offensive de Hanoï le long des 50 kilomètres compris entre Ta-Phraya et Aranya-Prathet (à 300 kilomètres à l'est de Bangkok), aurait lieu le 22 décembre, date anniversaire de la création des *forces armées* du Vietnam.

Plusieurs responsables militaires thaïlandais ont fait à ce sujets des déclarations alarmistes au cours des derniers jours. Le général Prem Tinsulanond, ministre de la défense, estimait que quatre divisions vietnamiennes, renforcées par des régiments autonomes, avaient été déployées le long de la frontière en prévision d'une offensive.

Ces unités disposeraient, à l'arrière de ce front, dans les régions de Siem-Réap (siège du Q.G. vietnamien pour l'ouest cambodgien) et de Battambang, d'importantes réserves : infanterie, artillerie, blindés et aviation. Le ministre prévoyait une série d'actions vietnamiennes coordonnées pour sceller et miner la frontière, et possibilité de poursuites à chaud en territoire thaïlandais.

Pour sa part, le général Kriangsak Chamanand, premier ministre, nous a déclaré, mercredi 19 décembre, : « *Nous prévoyons une recrudescence des hostilités* (le long de la frontière) *au cours de la saison sèche, en janvier, février et mars, et un nouvel exode de civils khmers. Dans les deux cas, nous sommes prêts à y faire face : sur le plan de l'accueil, avec l'aide internationale, et sur le plan militaire, avec nos forces armées.* »

Des attaques limitées

Depuis deux semaines, les militaires vietnamiens, qui doivent à tout prix venir à bout des groupes de résistants khmers, et plus particulièrement des Khmers rouges, s'ils veulent éviter un enlisement prolongé dans la guerre, progressent et lancent des attaques limitées contre les « poches » à partir desquelles se battent les maquisards, qui trouvent refuge, en cas de besoin, en Thaïlande. Ces groupes armés, dont certains opèrent au sein des fugitifs civils, bénéficient depuis trois mois des distributions d'aide effectuées le long de la frontière par l'UNICEF et le C.I.C.R., sous contrôle de l'armée de Bangkok. Les Vietna*miens accusent encore les* Thaïlandais et les Chinois de les soutenir matériellement, notamment en armes et munitions, ce que Pékin admet alors que Bangkok dément.

Deux zones semblent être particulièrement visées par les troupes de Hanoï : celle de Phnom-Chat, tenue par quelque trois mille combattants khmers *rouges, entourés de quatre-vingt* mille civils, et celle de Nong-Chan, contrôlée par les Khmers serei. Toutes deux sont devenues de véritables centres de redistribution de l'aide internationale vers l'intérieur du Cambodge. On y vient de fort loin, en convois de charrettes à bœufs ou en longues files de bicyclettes, pour obtenir le riz gratuit qui est ensuite redistribué dans les villages de l'Ouest. Enfin, on apprend de bonne source, que le C.I.C.R. et le H.C.R. ont établi dans les camps et les centre thaïlandais *où ils opèrent, à proximité de* la frontière, des dispositifs d'accueil et de soins d'urgence, — notamment pour les blessures de guerre, — en prévision d'une offensive.

« *Les Chinois tentent d'attirer la Thaïlande dans une alliance militaire. (...) Ils font tout leur possible pour l'engager à s'opposer au Vietnam, au Kampuchéa et au Laos et pour permettre aux forces hostiles au gouvernement du Kampuchéa démocratique, y compris les forces de Pol Pot et celles des Khmers serei, d'utiliser la Thaïlande comme une base.* » Cette déclaration fait suite aux récentes visites en Thaïlande de deux importantes délégations de l'armée et de la sécurité publique de la Chine popjulaire qui ont visité les régions frontalières khméro-thaïlandaises.

Interrogé au sujet des offres de soutien répétées des dirigeants chinois à son gouvernement en cas d'agression étrangère, le premier ministre thaïlandais nous a répondu : « *Nous sommes toujours contents quand un pays tiers nous propose de nous aider en cas de danger, quel que soit ce pays. Cependant, nous comptons d'abord sur nos propres forces et nous ne souhaitons pas de présence militaire étrangère sur notre territoire.* »

R.-P. PARINGAUX.

MALGRÉ L'OPPOSITION D'ORGANISATIONS HUMANITAIRES

Quarante-deux jeunes cambodgiens vont être transférés en France

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

BANGKOK. — La France s'est trouvée ces jours derniers au centre d'une pénible affaire. Certains ont tenté de la faire passer pour une « *voleuse d'enfants* » cambodgiens, ce qui n'est pas le cas.

Le départ prévu en France à la veille de Noël de soixante-deux mineurs cambodgiens non accompagnés, hébergés dans le camp thaïlandais de Sakeo, fait la « une » des journaux de Bangkok. Il a provoqué une levée de boucliers parmi les représentants *d'organisations humanitaires* anglo-saxonnes et du C.I.C.R. travaillant dans ce centre, une mise au point de l'ambassade de France et des déclarations contradictoires des autorités thaïlandaises.

En novembre, le gouvernement français avait informé le Haut Commissariat aux réfugiés qu'il était disposé à recevoir trois cents mineurs indochinois non accompagnés — terme utilisé de préférence à celui d'orphelins, étant donnée la situation familiale souvent incertaine de ces enfants —. Le H.C.R. avait favorablement *accueilli cette* requête.

Deux procédures distinctes avaient été entamées, indique-t-on de source proche de cette organisation. Le H.C.R. a proposé à la France des listes d'enfants isolés se trouvant dans ce centre de réfugiés établies avant le récent afflux massif de Cambodgiens auxquels la Thaïlande n'accorde pas le statut de réfugiés et qui restent considérés comme des personnes déplacées accueillies temporairement et non susceptibles, sauf exception, d'accueil par des pays tiers. Paris a pris sur ces listes soixante-cinq enfants khmers et sino-laotiens. D'autre part, une sélection a été faite par les services de l'ambas*sade sans participation initiale* du H.C.R., dans le camp pour nouveaux arrivés de Sakeo placé sous le contrôle de l'armée thaïlandaise.

Les deux groupes d'enfants — quelque cent trente au total — devaient, à la demande de M. Giscard d'Estaing, débarquer en France à la veille de Noël et être remis à des familles pour parrainage et non pour adoption.

Dernièrement, lorsque les représentants de l'ambassade se sont présentés à Sakeo, cent vingt membres d'organisations humanitaires ont décidé, à l'initiative de World Vision et de la Christian Missionary Alliance, de s'opposer au départ des enfants. Ils ont distribué à la presse une protestation où ils indiquaient notamment : « *Etant donné que ces soixante-deux enfants (âgés de trois mois à douze ans) sont à Sakeo depuis seulement deux mois, nous estimons qu'il est impossible d'établir avec certitude qu'ils n'ont plus de parents encore en vie. A l'appui de cette position, nous avons rassemblé un certain nombre de cas de mineurs isolés placés initialement dans la catégorie des orphelins et qui ont depuis été réunis avec leurs familles.* » Certains signataires affirmaient vouloir s'opposer, fût-ce par la force, au départ des enfants et faisaient valoir en leur faveur une récente décision du H.C.R.

Le haut commissaire avait en effet décidé le 5 décembre, à la suite de l'afflux de Cambodgiens en Thaïlande et des départs contestables d'enfants vers des pays européens, que les mineurs non accompagnés seraient dorénavant pris en charge dans des centres spécialisés établis dans les camps afin de leur permettre de grandir dans leur propre environnement culturle (dans le cas de Sakeo, il s'agit essentiellement d'un environnement khmer rouge). M. Hartling a précisé : « *Etant donnée l'impossibilité dans les circonstances actuelles de déterminer avec. précision la situation des familles de ces enfants, le haut commissaire ne peut pas encourager leur adoption.* »

« *Si, pour des raisons particulières, un enfant cambodgien est pris par un pays tiers, celui-ci doit donner l'assurance préalable que l'enfant sera rendu aux membres de sa famille dans l'éventualité où ceux-ci seraient retrouvés* », ajoutait-il.

Vingt cas litigieux

Vendredi, l'ambassade de France, soucieuse d'éviter toute polémique, publiait une mise au point conforme à la déclaration du haut commissaire. Elle indiquait : « *1) Après un examen soigneux et de multiples entrevues, les listes des enfants acceptés par la France ont été établies par la section réfugiés de l'ambassade. Elles ont été soumises et acceptées par les autorités thaïlandaises et par le H.C.R.; 2) Le gouvernement français a donné toutes les assurances aux autorités concernées pour que les familles soient réunies en France ou là où elles le désireront, au cas où des parents de ces enfants se feraient connaître ultérieurement; 3) L'ambassade souligne que de strictes instructions ont été données en vue de différer le départ des enfants dont la situation familiale ne fait pas l'objet d'une documentation suffisante.* »

Interrogé peu après sur cette affaire, un délégué du H.C.R. a déclaré : « *Nous ne nous opposons pas à ces départs : notre engagement envers la France est antérieur au 5 décembre. Paris a donné toutes les garanties requises par la décision du haut commissaire. Les autorités thaïlandaises ont donné leur accord. Enfin, le H.C.R. a revu chaque cas et conclu que seuls quelques-uns n'étaient pas recevables.* »

De ces explications, il ressort cependant qu'un certain nombre de cas — vingt, nous a-t-on dit par ailleurs, soit près du tiers des enfants — étaient litigieux. Ils n'auraient donc jamais dû, en premier lieu, être retenus, et il eût sans doute mieux valu pour l'image de la France, jusqu'à présent *unanimement louée pour* sa politique d'accueil, laisser au H.C.R. le soin d'opérer la sélection de tous les enfants, et non pas seulement de la moitié.

Le dénouement a eu lieu vendredi après-midi à Sakeo, où, sous la surveillance d'une douzaine de policiers thaïlandais, et au milieu des protestations des représentants d'organisations humanitaires, un délégué de l'ambassade de France a embarqué quarante-deux des soixante-deux mineurs initialement retenus. Ils devraient, avec le premier groupe de soixante-cinq, partir pour Paris dans les prochains jours.

Cette affaire pénible est néanmoins exemplaire. Elle illustre les complexités et les risques de certaines politiques humanitaires, la distorsion entre les réactions de type émotionnel et les aspects légaux du problème. Elle devrait faire réfléchir les partisans inconditionnels et précipités de l'adoption d'enfants victimes de bouleversements survenus dans leur pays d'origine, ainsi que les opposants qui souhaitent, sans plus de nuance, leur maintien dans leur milieu d'origine, fût-ce au prix de séjours prolongés dans les camps. Quel que soit le choix, il conviendrait avant tout d'éviter que les enfants, déjà traumatisés, ne deviennent l'enjeu de surenchères et de déchirements humanitaires. — R.-P. P.

Taiwan

Nouvelles suspensions de revues jugées « malveillantes »

De notre correspondant

Tokyo. — Le gouvernement de Taiwan a annoncé, vendredi 21 décembre, la suspension de deux nouvelles revues. Cette mesure semble confirmer la volonté des autorités d'étouffer toute *opposition* à la *politique* du Kuomintang.

Déjà, la semaine dernière, la revue *Formosa* avait été interdite, et un nombre important d'opposants avaient été arrêtés à la suite de manifestations à Kaoshiung (*le Monde* du 19 décembre). Cette fois, ce sont les revues *Eighties (les Années 80)* et *Chun Feng (le Vent de printemps)* qui ont été frappées. La première est publiée par M. Kang Ning-hsiang, l'une des rares personnalité de l'opposition à avoir une fonction parlementaire. La seconde a pour directeur M. Wang To, écrivain, qui aurait été un « meneur » dans l'affaire de Kaoshiung. Les deux revues sont accusées d'avoir, selon l'expression du ministère de l'information, « *déformé des faits et attaqué le gouvernement de manière malveillante* ».

En revanche, apparemment pour calmer l'opposition, les autorités ont fait entrer, le 17 décembre, au comité central du Kuomintang, l'organe qui, au sein du parti nationaliste, fixe la politique, plusieurs personnalités natives de Taiwan. Douze membres, sur les vingt-sept qui composent le comité central, sont de nouveaux venus, et le nombre des Taiwanais de souche y passe de cinq à neuf. Parmi les huit dirigeants de cet organisme, quatre sont désormais taiwanais.

D'autre part, M. Y. S. Tsiang, qui, auparavant, occupait les fonctions de ministre des affaires étrangères, a été nommé secrétaire général du parti. Les observateurs à Taipeh estiment que le gouvernement entend ainsi non seulement introduire du « *sang nouveau* » au sein du Kuomintang, mais aussi atténuer les pressions du courant de droite.

Depuis l'incident de Kaoshiung, souligne notamment la correspondante à Taipeh du *Asian Wall Street Journal*, la droite a fortement critiqué les autorités pour ce qu'elle estime être de la « *mollesse* » vis-à-vis de l'opposition. Selon les dissidents, une centaine de personnes auraient cependant été arrêtées au cours des derniers dix jours. Depuis 1949, d'autre part, en raison de la « *menace* » de Pékin, Taiwan vit *sous* la loi *martiale*, et aucune élection, autre que régionale ou partielle, n'y a eu lieu.

PHILIPPE PONS.

PROCHE-ORIENT

LA TENSION ENTRE

Le Conseil de la révolution aurait décidé de ne pas traduire en justice les otages tenus pour espions

De notre envoyé spécial

Téhéran. — *A un mois des élec*tions présidentielles, les dirigeants iraniens paraissent rechercher une détente sur le « front extérieur ». Selon une source généralement bien informée, le Conseil de la révolution aurait décidé, jeudi 20 décembre, au cours d'une réunion à Qom, en présence de l'imam Khomeiny, de ne pas traduire en justice les « espions » détenus à l'ambassade américaine. En outre, trois des otages seraient libérés dans les prochains jours, peut-être à l'occasion des fêtes de Noël.

En revanche, un « tribunal international » serait convié à juger « *les crimes du chah et de ses complices américains* »; le procès ne commencerait que dans quelques semaines, quand les dos*siers en préparation* seraient suffisamment pourvus pour établir l'acte d'accusation. Cependant, ces décisions ne seraient annoncées officiellement qu'après l'obtention de l'accord des « étudiants islamiques » qui occupent l'ambassade.

Des consultations sont en cours pour rechercher une formule qui sauverait la face des étudiants, hostiles, comme on le sait, à toute mesure de clémence à l'égard des captifs.

L'imam Khomeiny devait recevoir, ce samedi *22 décembre*, trois parlementaires des Yvelines (département de Neauphle-le-Château, où avait résidé le « guide de la révolution » avant de rentrer en Iran). Mme Brigitte Gros, sénateur (non-inscrit), MM. Nicolas About et Pierre Bourson, députés (U.D.F.), étaient arrivés à Téhéran en début de semaine pour « *ouvrir un dialogue avec les responsables de la révolution iranienne afin de rechercher des solutions pacifiques au conflit en cours* ». Ils ont été chaleureusement accueillis par divers dirigeants, dont MM. Ghotbzadeh et Bani Sadr, respectivement ministre des affaires étrangères et de l'économie. Il est question qu'ils se rendent à l'ambassade afin de rencontrer les « étudiants islamiques ».

L'imam Khomeiny évite généralement de recevoir les personnalités étrangères. En faisant exception à la règle, il a sans *doute* voulu *faire* un *geste non* seulement à l'égard de représentants de la localité qui l'avait hébergé, mais aussi envers le pays qui lui avait accordé l'asile politique. Ira-t-il — comme on le lui a suggéré — jusqu'à confier aux parlementaires français les trois otages destinés à être libérés ?

ERIC ROULEAU.

Une mauvaise réputation

Les Iraniens savent nous étonner. Nous continuons de nous poser la même question que Montesquieu : Comment peut-on être Persan ? *Les lecteurs de cet écrivain se souviendront des propos de Rica, l'un des personnages des* Lettres persanes : « Je ne me croyais pas un homme si curieux et si rare ; et, quoique j'aie très bonne opinion de moi, je ne me serais jamais imaginé que je dusse troubler le repos d'une grande ville où je n'étais point connu. Cela me fit résoudre à quitter l'habit persan et à en endoser un à l'européenne... »

Hélas ! les Iraniens de 1979 n'ont pas mis un vêtement européen pour faire leur révolution. C'est sans doute la raison de leur mauvaise réputation dans tout l'Occident, qui se demande comment on peut être musulman.

FRANÇOIS BOTT.

LA BANQUE D'IRAN TRANSFÈRE DES FONDS DE LONDRES A PARIS ET A TOKYO

La Banque centrale d'Iran a décidé de transférer à Paris et à Tokyo les avoirs qu'elle avait confiés aux sucursales des grandes banques japonaises à Londres, a-t-on appris en fin de semaine dans les milieux bancaires de la capitale nippone.

C'est ainsi que la Banque centrale de Libye à Tokyo va recevoir les avoir iraniens libellés en yens, les avoirs en dollars étant confiés à la Banque centrale d'Algérie à Paris, par les truchements respectifs de la Bank of Tokyo et la Banque *nationale de Paris*. Les Iraniens, *croit-on*, redouteraient un blocage de leurs avoirs en Grande-Bretagne, en raison du *ferme soutien* apporté à la politique des Etats-Unis par Mme Thatcher.

Par ailleurs, l'Exim Bank, organisme gouvernemental américain, a, vendredi, déclaré l'Iran « en défaut » sur des prêts totalisant 250 millions de dollars, et consentis antérieurement pour financer la vente à l'Iran de produits américains. Selon l'Exim Bank, les intérêts dus par l'Iran n'auraient pas été payés depuis le 15 novembre.

● *Le tribunal des référés de Paris* a refusé vendredi 21 décembre d'ordonner à la Citibank-Paris de restituer à la Banque centrale de l'Etat iranien les 50 millions de dollars qu'elle y avait déposés en 1976. Si le tribunal *constate que* la Citibank-Paris se trouve dans l'obligation de restituer cette somme, il estime que c'est au juge du fond de se prononcer sur la possibilité qu'a cet établissement, succursale d'une banque américaine, d'outre-passer l'ordre du président Carter de geler les avoirs iraniens. Le tribunal des référés estime aussi que c'est au juge du fond de déterminer si le refus de restitution peut être assimilé, à la lumière des statuts du Fonds monétaire international, à une restriction illégale des changes.

● *Le Crédit lyonnais* a accepté de débloquer les capitaux iraniens que sa filiale à Nassau (Bahamas) avait gelés. Il s'agit d'une somme de 18 millions de dollars déposée par la banque commerciale iranienne Saderat Iran, et qui avait été gelée à la suite de la décision de l'administration Carter du 14 novembre dernier.

Ce gel des avoirs iraniens concerne en principe les banques américaines à l'étranger, mais aussi les filiales ou banques étrangères implantées aux Etats-Unis, avec une *extension* aux sociétés *installées aux Bahamas*, qui *sont* sous juridiction américaine. La Saderat Iran avait intenté une procédure contre le Crédit lyonnais le 4 décembre dernier.

Arabie Saoudite

MUTATIONS A LA TÊTE DE L'ARMÉE

Ryad (*A.F.P.*). — Le chef d'état-major saoudien, le général Osmane El Hamid, a été démis de ses fonctions, vendredi 21 décembre, par décret royal et nommé *vice-ministre de la* défense et de l'aviation, rapporte à Ryad l'Agence saoudienne de presse.

Un autre décret royal nomme le *cheikh Kamel Sendi, directeur* général de la Compagnie d'aviation saoudienne (SAUDIA), vice-ministre de la défense et de l'aviation pour les affaires de l'aviation civile, ajoute l'Agence.

Enfin, Cheikh Abdallah Omar Mahdi président de l'aviation civile, a été démis de ses fonctions et mis à la retraite. Il est remplacé par Cheikh Nasser El Assaf El Hussein, précise l'Agence.

TÉHÉRAN ET W

AU CONSEIL

Les sanctions dem

doivent porter uniquem

Les « vedettes

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

TÉHÉRAN ET WASHINGTON

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les sanctions demandées par Washington doivent porter uniquement sur les ventes à l'Iran

De notre correspondant

Washington. — Une déclaration spectaculaire pour une action modeste, telle est l'impression qu'a laissé l'annonce faite vendredi 21 décembre par M. Carter d'un nouveau recours au Conseil de sécurité des Nations unies, à propos de la crise avec l'Iran.

Le président, qui avait retardé son départ pour Camp David, est apparu devant la presse en compagnie de M. Vance, secrétaire d'Etat, *mais aussi de M. Harold* Brown, ministre de la défense. Il a eu des mots très durs pour les *« kidnappeurs et terroristes »* de Téhéran, leur *« défi arrogant »* et leur *« tentative irresponsable »* de soumettre les Etats-Unis *« à un chantage auquel ils ne céderont jamais »*. Des *« actions concrètes »* doivent intervenir, a-t-il ajouté, mais celles-ci doivent être décidées par la communauté internationale. Le président a conclu en demandant une réunion d'urgence du Conseil de sécurité afin *« d'imposer à l'Iran des sanctions économiques internationales dans le cadre du chapitre 7 de la charte de l'ONU »*.

On précise aussitôt dans les milieux officiels que les Etats-Unis ne demanderont pas un embargo total sur le commerce avec Téhéran. Les sanctions proposées seront sélectives et porteront seulement sur les fournitures reçues par l'Iran et non sur les ventes de ce pays : autrement dit, il ne sera pas demandé aux alliés de renoncer à leur pétrole. Il n'est pas question non plus, du moins pour le moment, de refuser à l'Iran les produits alimentaires et pharmaceutiques qu'il reçoit pour sa population.

M. Carter a donc décidé de s'en tenir strictement à la légalité et de suivre pas à pas les procédures de l'ONU. Le Conseil de sécurité ayant déjà demandé la libération des otages et cet avis ayant été renforcé par l'arrêt de la Cour de La Haye, il convient maintenant de constater, aux termes de l'article 39 de la charte, qu'il existe toujours une menace à la paix. L'on passe alors à l'article 41, *qui prévoit l'emploi de « mesures n'impliquant pas l'usage de la force armée »* pour éliminer cette menace. Ces mesures sont ainsi énumérées : *« Interruption complète ou partielle des relations économiques, des communications ferroviaires, maritimes, aériennes, postales, télégraphiques, radiophoniques, et autres, ainsi que la rupture des relations diplomatiques. »*

Les responsables se refusent pour le moment à dire quelles sanctions ils comptent choisir sur cette liste. Ce sera, précise-t-on, l'objet des négociations qui vont s'ouvrir entre les quinze membres du Conseil de sécurité et qui devraient déboucher sur une décision dans une semaine environ.

MICHEL TATU.

● *La France a donné une réponse négative à la demande du tribunal Russell* de tenir une réunion à Paris consacrée à la violation des droits de l'homme en Iran sous la dynastie des Pahlavi, ainsi qu'aux conséquences de la politique des grandes puissances et au comportement des sociétés internationales dans ce pays. *(Corresp.)*

Les « vedettes de Cherbourg »

(Suite de la première page.)

L'enquête ou plutôt les enquêtes commencent : il semble que les vedettes ont dû quitter le port de Cherbourg le 25 décembre entre 2 h. 30 et 3 heures du matin ; la vigie de la marine nationale en poste à la passe n'a décelé aucun passage (il convient de signaler que des projecteurs puissants éclairaient la passe la nuit, de telle façon que la vigie était totalement éblouie et ne pouvait rien voir, moins en tout cas que dans le noir intégral). Selon un témoin oculaire, les vedettes seraient parties avec tous leurs feux allumés et à plein régime. On apprend que le service des douanes, par une instruction du 18 décembre 1969, a donné à l'agence Deshayes les autorisations de dédouanement *pour une société* norvégienne (Starboat and Weill Oil and Shipping Service, boîte postale 2 578 à Solli-Oslo, avec point d'attache à Panama). Le service des douanes n'a, à aucun moment, avisé la police des opérations accomplies sur les vedettes. Par ailleurs, jamais le ministère de l'intérieur ni les affaires maritimes n'ont envoyé aucune instruction concernant la surveillance de ces vedettes, qui étaient dans le port de commerce.

Je ne comprends pas pourquoi l'amiral israélien Limon, chef de la mission d'achat en France, a pu procéder à ce simulacre de vente, alors que le statut de bâtiment de guerre, armé par un équipage militaire israélien, d'après les lois internationales, empêchait le gouvernement français d'interdire leur départ officiel des eaux territoriales françaises. Le professeur René Cassin, prix Nobel de la paix, ancien vice-président du Conseil d'Etat, a confirmé ce point de vue, en se référant d'ailleurs à ma thèse de doctorat en droit *(la Ruse dans la guerre sur mer*, thèse dont il fut membre du jury en 1938). La seule possibilité, pour les autorités française, de faire respecter l'embargo aurait été d'empêcher le lancement de ces vedettes aux chantiers Amiot, alors qu'elles n'étaient encore que des coques « civiles ».

Il convient maintenant d'examiner les faits pour savoir si, réellement, le gouvernement français avait pris des mesures efficaces ou non pour faire respecter cet embargo. Lors des deux premiers départs clandestins, le chef de l'Etat, le général de Gaulle, avait fermé les yeux parce que, entre autres, la presse n'en avait pas parlé. Son successeur, Georges Pompidou, ne semblait pas avoir l'intention d'aller beaucoup plus loin que la pétition de principe, bien que, dans sa conférence de presse du 10 juillet 1969, il avait maintenu la décision d'embargo. Comme préfet de la Manche, j'avais écrit le 1er juillet 1969 au ministre des affaires étrangères, M. Maurice Schumann, et au ministre de la défense nationale, M. Michel Debré, pour leur demander de laisser partir les trois vedettes à flot, comme les deux précédentes sans autorisation. M. Maurice Schumann me répondait le 1er août et M. Michel Debré le 27, de façon dilatoire.

En fait, jamais aucune instruction ne fut donnée aux autorités civiles, responsables dans le port commerce, pour que des mesures soient prises. Il y a plus. Lors de la venue à Cherbourg, le 12 décembre 1969, du ministre de la défense, M. Michel Debré, à l'occasion du lancement du deuxième sous-marin nucléaire français, M. Félix Amiot m'avait remis, en tant que préfet de la Manche, une lettre personnelle à transmettre à M. Debré, ce que je fis dans la voiture. Dans cette lettre, M. Amiot demandait l'autorisation de placer les vedettes dans l'arsenal militaire pour les protéger des intempéries qu'elles subissaient dans le port de commerce (où elles tossaient les unes contre les autres dans le bassin de Normandie, ouvert à la houle du large). Il y avait là la possibilité de bloquer dans l'arsenal militaire ces vedettes. M. Michel Debré n'a jamais répondu à la lettre qu'il avait lue devant moi. Je rappelle le rapport de police du 20 décembre, remis cinq jours avant le départ de Cherbourg des vedettes, sous la mention « Confidentiel défense », au ministre de l'intérieur, à celui de la défense et à la présidence de la République, où il était mentionné textuellement : *« Selon des renseignements qui nous sont parvenus, ces vedettes quitteraient prochainement Cherbourg « de façon légale ». Elles feraient l'objet d'une vente fictive à un pays de l'Europe du Nord et gagneraient Israël par la suite. »*

Le rapport des renseignements généraux du 29 décembre, reconstituant l'affaire, aboutit à démontrer le même désintérêt de tous. La sonnette d'alarme avait fonctionné et il ne vint aucune réponse des quatre administrations concernées par le blocus. Alors quoi ?

En résumé : que les vedettes soient parties « civilisées » sous pavillon norvégien ou comme bâtiments de guerre armés par un équipage militaire israélien, *rien n'a* été fait pour les retenir en France, *et cela en toute connaissance de cause.* Si la presse n'en avait pas parlé (comme la fois d'avant), il n'y aurait pas eu d'affaire des vedettes de Cherbourg, et je conteste le titre d'un livre paru sur cette affaire : il n'y a pas eu là une « action des services secrets israéliens ». Je propose plutôt comme titre : « Beaucoup de bruit pour rien. »

JACQUES BRUNEAU.

★ M. Jacques Bruneau fera paraître bientôt un livre de souvenirs intitulé *le Journal d'un gaulliste* (17 juin 1940 - 1960).

AFRIQUE

LA SIGNATURE DE L'ACCORD SUR LA RHODÉSIE

● Lord Soames autorise les activités politiques du Front patriotique
● Le Conseil de sécurité de l'ONU demande la levée des sanctions

La signature solennelle, vendredi, à Londres, de l'accord de paix sur la Rhodésie a mis officiellement fin à un conflit de quatorze ans.

Le même jour, à New-York, le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé, par treize voix et deux abstentions, à tous les Etats membres de l'Organisation de lever les sanctions contre le gouvernement rhodésien. Ces sanctions étaient les seules que l'ONU ait, jusqu'à présent, prises et mises en œuvre.

A Salisbury, lord Soames, gouverneur de la Rhodésie, a, dans un discours à la nation, annoncé, vendredi, deux décisions attendues qui résultent de la signature de l'accord de Londres : la levée de l'interdiction qui frappait les deux branches du Front patriotique et la libération progressive des détenus politiques. La ZANU de Robert Mugabe et la ZAPU de Joshua Nkomo ont ainsi jusqu'au 31 décembre pour se faire enregistrer en vue des élections. Ces deux organisations pourront donc légalement tenir des meetings, pourvu qu'elle préviennent les autorités deux jours à l'avance, conformément à la nouvelle législation. En même temps, le gouverneur a autorisé de nouveau la publication de trois journaux : le « Zimbabwe Times » — proche du Front patriotique, — « Moto » et « Umbowo ».

Lord Soames a proclamé l'amnistie au bénéfice de « ceux qui ont défié la Couronne britannique en 1965 — sous entendu les partisans de M. Smith — et *de ceux qui ont pris les armes* contre le gouvernement installé à cette époque ».

Dans un communiqué précisant les modalités d'application du cessez-le-feu, le gouverneur a annoncé la fin « de tous les mouvements militaires au-delà des frontières de la Rhodésie ». Les hostilités devront cesser le 28 décembre. Avant cette date, la force de surveillance du Commonwealth, placée sous commandement britannique, se déploiera sur l'ensemble du territoire. Le 28 décembre, à minuit, les forces de sécurité et celles du Front patriotique commenceront le processus de « désengagement » et, conformément aux instructions qui leur seront données par leurs propres officiers, les combattants du Front se rassembleront dans les seize « points de rendez-vous » prévus par l'accord signé vendredi.

Ce samedi, trois Africains ont ouvert le feu, à partir d'une voiture en marche, *contre le domicile* de M. Robert Mugabe, l'un des dirigeants du Front patriotique. L'agence américaine Associated Press, qui rapporte cet attentat, précise que deux des neveux de M. Mugabe ont été blessés au cours de cette attaque. Les agresseurs ont utilisé des armes légères et des grenades.

Une gigantesque tâche de reconstruction

De notre envoyé spécial

Salisbury. — La signature de l'accord de Lancaster House a coïncidé, jour pour jour, avec le septième anniversaire du déclenchement de la guerre. Tout a commencé le 21 décembre 1972. Ce jour-là, un petit commando attaque à la roquette la ferme des de Borgrave, une famille européenne vivant à Centenary, petite localité du nord-est de la Rhodésie. Quelques vitres brisées, une fillette légèrement blessée : la communauté blanche ne vit dans cet incident qu'une escarmouche sans lendemain. Premier acte d'un conflit dont le coût humain, sept ans plus tard, devait se révéler fort élevé.

Selon les plus récentes statistiques de l'armée rhodésienne, la guerre avait fait, au 30 novembre, quelque dix-neuf mille cinq cents morts, dont dix mille trois cents guérilleros et sept mille cinq cents civils noirs. Les forces de sécurité affirment avoir perdu quatre cent quatre-vingts combattants — noirs et blancs, — tandis que quatre cent soixante-treize civils blancs ont trouvé la mort. De cette arithmétique macabre, il faut retenir trois faits majeurs.

En premier lieu, l'écrasante majorité des victimes sont noires. Ensuite, plus de 40 % d'entre elles sont des civils. Ceux-ci ont, en réalité, payé un tribut beaucoup plus lourd que ne l'indique la comptabilité guerrière de l'état-major. Ils constituent, en effet, une bonne partie des cinq mille personnes — au bas mot — tuées au cours des différents raids aériens et opérations terrestres menés par l'armée rhodésienne au-delà de ses frontières contre les camps de maquisards au Mozambique et en Zambie. Enfin, près de 70 % des victimes *sont mortes au cours* des deux seules dernières années — cinq mille en 1978 et sept mille trois cents en 1979, — ce qui donne une idée saisissante de l'intensification récente des combats.

La guerre a eu de multiples — et déplorables — effets secondaires. Plusieurs centaines de milliers de personnes ont été « déplacées » d'office par les autorités. Beaucoup se sont entassées dans les *« towships »*, sous le toit d'un ami ou d'un parent, aggravant ainsi l'exode rural. Selon une enquête réalisée en juillet 1978 par le comité international de la Croix-Rouge, dix mille « squatters » avaient, à l'époque, trouvé refuge dans les quartiers africains de la capitale. Depuis, ce chiffre aurait sextuplé. Désireux d'empêcher la contamination par la guérilla des populations rurales habitant les régions frontalières, l'administration de Salisbury a, en outre, parqué jusqu'à sep cent cinquante mille personnes dans deux cent cinquante « village protégés », autrement dit enclos de barbelés et de miradors, où les conditions de vie sont lamentables. En septembre 1978, un tiers de ces « villages » ont été vidés de leurs occupants. Les autres abritent, aujourd'hui encore, un demi-million de personnes.

Afin de briser la guérilla en la privant d'un éventuel soutien populaire, les forces de salisbury ont tenté en vain d'« affamer les terroristes ». Mais le plus souvent, elles n'ont pas pu — ou pas voulu — distinguer entre les maquisards et les simples paysans. Ceux-ci ont vu leurs huttes incendiées, leurs récoltes détruites, leur bétail abattu. Entre janvier 1978 et août 1979, on estime que 30 % des trois millions quatre cent mille têtes de bétail possédées par la population africaine sont mortes soit du fait des exactions de l'armée, soit pa rsuite des maladies dont la renaissance a résulté de la disparition des contrôles vétérinaires.

Pour sa part, la guérilla a contraint les paysans à lui livrer des milliers de bêtes qui ont franchi clandestinement les frontières. Nombre de villageois ont, de ce fait, été privés d'une nourriture essentielle et de leur principal capital. Les deux camps en conflit ont également interdit aux organisations humanitaires — notamment à la Croix-Rouge — de fournir une aide alimentaire aux paysans vivant dans les régions affectées par la guerre ou par la sécheresse. Loin de frapper ceux qu'elle était censée viser, l'« arme de la nourriture » s'est retournée contre la masse des civils. En premier lieu contre ceux qui vivent dans les « tribui trust lands » (réserves africaines) où sont regroupés 62 % de la population noire de Rhodésie.

90 % des enfants noirs mal nourris

L'entrée en vigueur d'un strict couvre-feu obligeant les paysans à *quitter* leurs champs au milieu de l'après-midi, l'extension de la loi martiale à 95 % du territoire national, les restrictions imposées aux déplacements des civils par les armées de guérilla, ont entraîné un net déclin de la production agricole africaine. Les formidables inégalités structurelles introduites à leur profit par les colons blancs, s'agissant en particulier de la répartition des terres cultivables, ont été exacerbées par la guerre, conséquence en forme de paradoxe affligeant : dans un pays à l'agriculture hautement sophistiquée, exportateur de viande et de céréales, la population, déjà harassée par la conjonction des violences et soumise en permanence à l'intimidation pratiquée par les deux camps en présence, a souffert de plus en plus de la malnutrition.

Selon une enquête conduite par des chercheurs de l'université de Salisbury parmi la population africaine vivant sur les fermes européennes, 90 % des enfants sont mal nourris. D'autres études ont montré que la malnutrition était le principal facteur de mortalité infantile, dont le taux atteint, *selon les régions*, entre 120 et 220 pour mille. Un tiers des enfants admis à l'hôpital de Harare, la plus importante « township » de Salisbury, souffrent de malnutrition. Celle-ci rend souvent fatales les maladies les plus fréquentes en milieu africain : pneumonie, rougeole, méningite, tuberculose, trachome, bilharziose. Le département de la santé de Salisbury indiquait il y a quelques jours qu'il s'attendait l'an prochain à une nouvelle épidémie de rougeole. En fait, la situation sanitaire des Africains de Rhodésie est comparable à celle qui prévaut dans tous les pays sous-développés. Cela n'empêchait pas M. Ian Smith d'affirmer tout de go, il n'y a pas si longtemps, que les Noirs de Rhodésie étaient les *« plus heureux d'Afrique »*.

Dans ce domaine aussi la guerre a été un facteur d'aggravation considérable. La majorité des cliniques et hôpitaux existant en milieu rural, étaient gérés par des missions chrétiennes. Plus de la moitié d'entre eux ont été contraints de fermer leurs portes ou de fonctionner au ralenti. Les établissements qui restent en service sont à moitié vides, car les patients préfèrent recourir à la médecine traditionnelle plutôt que d'entreprendre un voyage qu'ils savent plein de risques. En 1975, quarante-quatre médecins dépendaient des missions chrétiennes, soit un pour dix mille habitants des « réserves ». Aujourd'hui, il n'en reste que cinq. Pour recevoir des soins, les malades devraient, dans certaines zones, parcourir jusqu'à 150 kilomètres.

Autre secteur gravement affecté par la guerre : l'éducation. Selon un rapport de la commission catholique Justice et Paix, mille six cents écoles africaines — sur un total de deux mille deux cents — ont dû cesser les cours. Plus de quatre cent mille enfants, soit un écolier noir sur deux, ont interrompu leur scolarité, dans un pays où déjà, en période normale, 25 % des enfants ne fréquentaient pas l'école. La guerre a privé sept mille enseignants de leur emploi.

Tous ces chifres donnent une idée de la gravité de la situation sociale des Noirs en Rhodésie et de l'effort de reconstructin à entreprendre lorsque la paix reviendra. Les sept millions d'Africains sont en droit d'espérer que le gouvernement du futur Zimbabwe indépendant consacrera à cette tâche une grande partie des sommes astronomiques (7 millions de francs par jour actuellement) englouties depuis des années dans une guerre fratricide et vaine.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

AFRIQUE

Quand l'Algérie écrase le Maroc... ... sur le stade

De notre correspondant

Alger. — Le hasard est parfois facétieux. Le tirage au sort organisant les rencontres éliminatoires de football pour les Jeux olympiques de Moscou a donné pour premier adversaire à l'Algérie... le Maroc. En temps ordinaire cela aurait déjà suffi pour échauffer les esprits dans *un Maghreb voué au culte du* ballon rond. Mais depuis quatre ans, la traditionnelle rivalité algéro-marocaine est exacerbée par le conflit du Sahara occidental. Les passions n'allaient-elles pas se déchaîner à l'occa*sion d'un affrontement sportif* dont le caractère politique n'échappait à pesonne ?

Il revenait aux Algériens de tirer les premiers le 9 décembre. Cruelle épreuve que de se retrouver dans le grand stade de *Casablanca sous les yeux de* soixante-dix mille spectateurs chauffés à blanc, face aux joueurs chevronnés marocains qui n'avaient pas fait trop mauvaise figure lors de la Coupe du monde. La rencontre eut lieu *un dimanche, jour ouvrable* à Alger, où le repos hebdomadaire est fixé au vendredi. On ne travaille guère cet après-midi là dans les bureaux et les ateliers : chacun se mettant à l'écoute du transistor. Les plus optimistes pronostiquaient *le* match nul. Divine surprise : le onze chérifien, littéralement laminé, s'in*clinait par 5 buts à 1.*

Unanime, la presse marocaine, gouvernementale ou d'opposition, n'eut pas de termes trop vifs pour dénoncer le lendemain la *« lamentable prestation du onze national »*. Tous demandaient des têtes. *Al Moharrir*, organe de l'Union socialiste des forces populaires, et *Al Bayane,* quotidien du parti communiste, réclamaient la démission de membres du gouvernement.

Les ministres sont restés, ce sont les joueurs qui ont été changés. Pour le match retour, les responsables ont eu recours à des jeunes, appelés pour la première fois à disputer une compétition internationale. Nul ne croyant *plus au miracle, il* leur était seulement demandé de *« limiter les dégâts »*. Ils s'y sont employés de leur mieux vendredi 21 décembre dans l'immense stade du 5-Juillet à Alger. Cette partie figurera certainement *parmi les pires* souvenirs de leur vie. Devant un public réduit en raison *du mauvais temps et plus* goguenard qu'hostile, ils ont dû, sous une pluie battante et sur un terrain transformé en marécage, *aller au bout de leur épreuve* et encaisser trois buts sans pouvoir en rendre un.

Les intempéries ont dissuadé les Algériens de célébrer dignement cette double victoire et seuls quelques braves, mouillés jusqu'aux os, ont parcouru un moment les alentours du stade en brandissant des drapeaux. Les *responsables, quant à eux,* se sont félicités de la sportivité manifestée par les spectateurs tant à Casablanca qu'à Alger.

Pour se qualifier aux Jeux olympiques, l'Algérie *doit* maintenant triompher d'un autre « pays frère », la Libye. Le président Kadhafi ayant décidé récemment la suppression du *« sport d'élite »* afin d'éliminer la distinction entre joueurs et spectateurs, nul ne sait encore dans quelles conditions auront lieu les rencontres prévues, ni même si elles se dérouleront.

DANIEL JUNQUA.

Zaïre

POUR ORGANISER L'« OPPOSITION LÉGALE »

Le fils de l'ancien président Tshombe est rentré à Kinshasa

De notre correspondant

Bruxelles. — Une importante évolution politique semble engagée au Zaïre à l'initiative du président Mobutu, qui cherche à canaliser les oppositions et paraît réussir dans cette voie. Un des principaux opposants, M. Jean Tshombe, fils du président katangais mort en captivité en Algérie en 1969 après le détournement de son avion au-dessus de la Méditerranée en 1967, est rentré au Zaïre *« pour y mener une opposition légale »*. Or, dans le courant de l'été, M. Tshombe s'était encore rendu à Tel-Aviv et y avait, disait-il, obtenu le concours financier du député israélien Flatto-Sharon.

D'autres opposants pourraient rentrer prochainement au Zaïre à la *suite de mesures de libéralisation* décidées par les autorités. Les alliés occidentaux du Zaïre insistaient depuis plusieurs mois pour une *démocratisation* du régime, et le président Mobutu, qui a besoin de leur aide pour rétablir l'équilibre financier de son pays, aurait suivi leurs recommandations. C'est ainsi que l'on a vu, au cours des dernières semaines, des commissaires du peuple (députés) du Kasaï refuser le vote de la loi budgétaire et accuser publiquement de fraude et de corruption quatre ministres du gouvernement et plusieurs dirigeants de sociétés.

D'autres parlementaires exigent *la clarté sur l'affaire dite des « massacres du Kasaï » (le Monde* daté 11-12 novembre). Selon plusieurs opposants, des *« dizaines d'enfants »* — on a même cité le chiffre de 215 — d'une *« colonie de vacances »* auraient été exterminés dans cette région par des soldats de l'armée, en juillet. Les témoignages, cependant, ne semblent pas incontestables, et les autorités zaïroises accusent les opposants d'avoir lancé une fausse nouvelle pour compromettre la réussite de la conférence internationale sur le Zaïre tenue à Bruxelles début décembre. Plusieurs évêques du Kasaï ont, pour leur part, démenti ces rumeurs de massacres.

PIERRE DE VOS.

A travers le monde

Afghanistan

● L'U.R.S.S. CONTINUE DE RENFORCER SES TROUPES DE COMBAT en Afghanistan et sur les frontières avec ce pays, a déclaré, vendredi 21 *décembre*, à *Washington*, le porte-parole du département d'Etat, M. H. Carter. Il a indiqué que les Soviétiques avaient *maintenant envoyé près de* Kaboul un régiment de parachutistes, soit mille cinq cents hommes. — *(A.F.P.)*

Islande

● M. STEINGRIMUR HERMANNSSON, *chef* du parti du progrès (tendance libérale) a renoncé, vendredi 21 décembre, à *former* un gouvernement de coalition de centre-gauche. Les consultations avec les sociaux-démocrates et l'alliance populaire, amorcées après les élections anticipées des 2 et 3 décembre, ont achoppé sur la mésentente entre socialistes et communistes. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● DES PARENTS DE PRISONNIERS POLITIQUES organisent à l'occasion de Noël un *rassemblement devant* Notre-Dame-de-Paris le lundi 24 décembre à 19 heures. Ils invitent la population à participer à *cette manifestation* en signe de solidarité avec les détenus politiques uruguayens.

EUROPE

LE CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE STALINE

M. Hodja : un homme modeste qui n'imposait jamais son opinion

De notre correspondant

Vienne. — *« Brigade de choc stalinienne »*, ainsi que le définit maintenant son secrétaire général, le parti du travail d'Albanie a célébré avec faste le centenaire de la naissance de Staline. Rien ne manquait à la fête, ni la publication d'un épais volume d'Enver Hodja, *Avec Staline*, ni les manifestations populaires enthousiastes organisées depuis plusieurs jours dans tout le pays, ni, enfin, jeudi 20 décembre, le grand meeting à l'Opéra de Tirana sous la présidence du *« leader bien-aimé du parti et du peuple »*. Ces cérémonies auront avant tout permis à la direction albanaise de réaffirmer son splendide isolement et sa volonté de combattre sur tous les fronts à la fois — ceux de l'impérialisme et des révisionnismes soviétique, chinois, yougoslave et eurocommuniste.

« Le mérite historique de Staline, a expliqué dans son discours de jeudi M. Ramiz Alia, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, *est d'avoir montré dans la pratique que sans dictature du prolétariat la résistance des classes exploitantes ne peut être brisée (...). Les révisionnistes khrouchtchéviens ont accusé Staline d'avoir été un tyran (...). Il n'a pas été un tyran ni un meurtrier (...). Il a été un ardent défenseur de la justice révolutionnaire »*. L'attitude vis-à-vis de sa personne et de son œuvre *« constitue une ligne de démarcation entre les marxistes-léninistes et les révisionnistes modernes »*, a-t-il ajouté.

Dans son livre — composé d'un essai et du récit de ses cinq rencontres entre 1947 et 1952 avec Staline — M. Hodja éclaire, lui, d'un jour nouveau, la personnalité du successeur de Lénine. C'était, écrit-il, *« un homme de principe, modeste, très aimable et prévenant* (qui) *ne donnait jamais d'ordre, n'imposait jamais son opinion (...) et dont l'aide fraternelle et internationaliste n'avait pas pour but de soumettre notre pays comme Khrouchtchev et les révisionnistes chinois ont tenté de le faire par la suite »*. Il considérait qu'au bout du compte, le facteur décisif dans la défense du socialisme était le facteur intérieur. *« Les ennemis,* lui avait-il dit, *essaieront de fomenter des troubles à l'intérieur de l'Albanie, mais si elle est forte à l'intérieur, il n'y aura pas de danger externe ».* Le conseil a été suivi par l'Albanie. M. Hodja n'indique pas, en revanche, si Staline avait aussi *une opinion sur* le laps de temps durant lequel un petit pays pouvait vivre presque totalement coupé du monde.

BERNARD GUETTA.

Les premières critiques chinoises de l'ancien dirigeant soviétique visent en fait Mao

De notre correspondant

Pékin. — Peut-on, en Chine, parler de Staline sans penser à Mao ? Apparemment *pas à en juger* par la manière dont le centième anniversaire de l'ancien dirigeant soviétique a été célébré. Certes, les postes chinoises ont émis deux timbres à l'effigie du « petit père des peuples » et une nouvelle édition de ses œuvres choisies *est annoncée*. Mais la place consacrée par la presse à cette commémoration est relativement modeste, à Pékin du moins, ce qui est surprenant dans un pays où le portrait de Staline continue à figurer aux côtés de ceux de Marx, Engels *et* Lénine.

Les quelques articles parus révèlent des nuances sensibles : le plus enthousiaste est un journaliste de la revue *Connaissance du monde,* qui évoque ses souvenirs moscovites des années 30 et 50.

Le récit d'une visite en Géorgie *et à Gori, dans le Quotidien du peuple,* offre l'occasion de réflexions sur un mode également sentimental et de quelques anecdotes édifiantes. Une pensée d'actualité dans la Chine post-maoïste perce lorsque Staline est cité pour avoir jugé *« dangereuse et nuisible »* l'idée selon laquelle *« les héros ont toujours raison »*. Comme le dit une vieille dame de Gori, aux cheveux blancs : *« C'était un homme et non un dieu, comment aurait-il pu ne jamais se tromper ? Mais si on ne doit pas cacher ses défaillances, on ne saurait non plus ignorer ses mérites. »* Le langage est ici exactement parallèle à celui qui est tenu à Pékin, au moins dans les cercles officiels, à propos de Mao Tse-toung.

Le rapprochement est encore plus évident dans *le Quotidien de Pékin,* qui invite ses lecteurs à s'inspirer de l'exemple de Staline : *« Staline n'a jamais voué un culte aveugle à Lénine. (...) Il a montré que le marxisme-léninisme est une science et que si l'on voulait maintenir ce caractère scientifique, il fallait sans cesse le développer, l'enrichir d'expériences nouvelles, le parfaire et le rendre plus exact. »* C'est, mot pour mot, ce que répètent les commentateurs chinois au sujet de la pensée de Mao. Mais *le Quotidien de Pékin* fait un pas de plus en concluant : *« Il est regrettable que, dans la phase finale, Staline ait plus ou moins oublié ces principes qu'il avait lui-même établis, qu'il se soit éloigné des masses, de la pratique et enseveli de plus en plus profondément dans le culte de la personnalité. »*

Aucun dirigeant, aucun commentateur chinois n'a encore osé porter publiquement les mêmes accusations contre Mao, mais c'est très exactement ce qui se dit en privé à Pékin. Est-ce à dire qu'en proposant de commémorer Staline avec *« une attitude analytique et dialectique »*, c'est en fait le jugement de Mao que l'on prépare ? Peut-être pas *encore, car on ne peut qu'être* frappé par la discrétion qu'observent sur le sujet les organes s'exprimant avec l'autorité du comité central. Mais cette discrétion elle-même conduit à penser que le parallèle est trop évident dans les esprits pour que le P.C. chinois puisse se permettre une *« évaluation »* historique nouvelle de Staline *qui contraindrait* à brusquer une réappréciation formelle de Mao lui-même, pour laquelle il n'est pas encore mûr.

ALAIN JACOB.

Italie

Un vaste coup de filet est lancé contre les autonomes suspects de terrorisme

De notre correspondant

Rome. — *Dix-sept* personnes arrêtées, plus d'une centaine de perquisitions, tels sont les résultats du coup de filet lancé dès vendredi 21 décembre à l'aube dans cinq villes de l'Italie du Nord et à Rome par quatre cents hommes des brigades anti-terroristes de la police, sur commission de la magistrature de Milan et de Padou. C'est la plus vaste opération menée contre les têtes et les dirigeants ou supposés tels des autonomes depuis celle du 7 avril 1979.

Samedi matin, les enquêteurs restaient particulièrement réservés mais laissaient entendre comme d'habitude, qu'ils portaient un *coup à la tête du* « parti armé » avec cette opération qui s'est déroulée principalement à Milan (onze arrestations), Gênes, Venise, *Rome* et a permis de saisir des textes, des revues, des documents, mais non des armes. Parmi les personnes mises sous les verrous, trois journalistes, deux professeurs d'université, un *médecin*. Il ne s'agit pas, comme au printemps, de chefs de premier plan de l'ultra-gauche italienne mais de représentants plutôt en vue de l'intelligentsia d'extrême-gauche de l'Italie du Nord.

Parmi elles, M. Alberto Magnaghi, 38 ans, directeur du dépar*tement de planification* territoriale de l'université d'architecture de Milan (un communiqué de solidarité de ses collègues s'est *étonné de cette* arrestation) ; M. Mauro Barromeo, 50 ans, directeur administratif de l'université catholique de la capitale lombarde ; *M. Pierfranco Gavazzeni*, 44 ans, professeur d'histoire de la philosophie à Pavie. L'un des journalistes inculpés est *M. Marco Bellavita*, frère de Luigi et Antonio Bellavita, co-directeurs de la revue *Contro Informazione.*

Cette opération marque un tournant dans la politique suivie par la magistrature contre les terroristes ou supposés tels. La thèse du juge de *Padoue, M. Pietro* Cologero, qui, apparemment isolé, avait lancé le 7 avril l'opération qui avait porté à l'arrestation de M. Antonio Negri, semble désormais avoir fait des émules et n'être plus isolée. Un point commun en effet réunit les inculpés : leur militantisme dans le groupe ultra gauche Potere Operaio qui s'est « auto-dissous » en juillet 1973. Certains magistrats pensent que le groupe a continué clandestinement, toujours plus ou moins en liaison avec la lutte armée.

Le mandat d'arrêt contre M. Alberto Magnaghi explique clairement cette thèse. Un fil unique relie ce groupe à l'autonomie ouvrière, *« au point de constituer une unique organisation »* qui, en accord *« tactique et opératif avec les Brigades rouges, a pratiqué une stratégie insurrectionnelle »*. Toutes les inculpations de vendredi parlent de *« constitution de bandes armées »*, de *« participation à bandes armées »*, dans certains cas est même mentionné le chef d'inculpation beaucoup *plus grave* : *« Insurrection armée contre l'Etat ».*

Il semble aussi que la magistrature milanaise porte de nouvelles et très graves accusations à l'encontre des dirigeants autonomes déjà en prison depuis le printemps 1979 et notamment contre M. Antonio Negri. Il serait accusé de complicité dans l'assassinat du *magistrat progressiste* Emilio Alessandrini, abattu en janvier par le groupe terroriste *Prima Linea*, ainsi que d'avoir directement participé à divers épisodes du terrorisme italien dans les années 1974-1975.

Apparemment, il *s'agit* de prouver à nouveau que M. Negri et une bonne partie des dirigeants de l'autonomie sont direc*tement liés à la naissance de la* lutte armée en Italie et notamment à celle des Brigades rouges. Ces nouvelles charges contre le *professeur de sciences politiques* de Padoue arrivent juste au moment où son avocat avait déposé une demande de remise en liberté pour *« insuffisance de preuves »*. Dans ce document de plus d'une centaine de pages, le défenseur de M. Negri faisait remarquer que l'expertise de la voix du brigadiste rouge qui, le 30 avril 1978, avait téléphoné à la femme d'Aldo Moro pour demander un geste de la démocratie chrétienne lui permettant de libérer son mari, ne pouvait être attribuée avec certitude à Antonio Negri, comme le soutient l'accusation.

L'ampleur du coup de filet ne voulait-il pas montrer aussi que les décrets-lois anti-terroristes, mais surtout la réorganisation des forces de l'ordre, la nomination du général Carlo Alberto *Dalla Chiesa (« l'ennemi n° 1 du* terrorisme ») à la tête de vingt-cinq mille carabiniers en Italie du nord, la nomination de trois *nouveaux* préfets « à poigne », à Turin, Gênes et Milan, commencent à porter leurs fruits ? Une réunion au sommet jeudi après-midi, au ministère de l'intérieur, avait apparemment préparé ce « blitz » contre les autonomes.

Toutes ces mesures visaient à rassurer l'Italie après le défi lancé au début de la semaine dernière, à Turin, par les Brigades *rouges et le groupe terroriste* Prima Linea. Doube personnes avaient été « jambisées » (abattues d'une rafale dans les jambes) en quatre *jours*, dans la seule ville de Turin.

En réponse à l'opération des *forces de l'ordre* vendredi *en fin* d'après-midi, les terroristes avaient repris l'offensive. Deux chefs infirmiers de l'hôpital policlinique de Milan ont été « jambisées » par les Brigades rouges. Un promoteur immobilier l'a été à Rome et, à Turin, un cadre de la Fiat (le vingt-deuxième en moins de trois ans) a été lui aussi tué d'une rafale dans les jambes.

(Interim.)

Espagne

QUATORZE DÉTENUS BASQUES SONT MIS EN LIBERTÉ PROVISOIRE

Madrid (A.F.P.). — Quatorze *détenus basques ont été mis en* liberté provisoire, depuis la libération le 13 décembre du député de l'Union du centre démocratique, *M. Javier Ruperez, enlevé* le 11 novembre par l'E.T.A. politico-militaire, apprend-on, à Madrid, de source policière. *L'E.T.A. politico-militaire avait* posé, notamment, comme condition pour la libération de M. Ruperez l'amnistie des prisonniers basques. *Le gouvernement a* toujours affirmé qu'il n'avait pas négocié avec l'organisation séparatiste.

Les milieux basques bien informés estiment qu'un représentant non officiel du gouvernement a eu des contacts avec des représentants de l'E.T.A. (P.M.). Ces contacts auraient débouché sur la mise en liberté provisoire de plusieurs détenus dont les dossiers étaient en instance.

● *Le référendum sur le statut d'autonomie de l'Andalousie* aura lieu le 28 février, a annoncé, vendredi 21 décembre, à Madrid, M. Garcia Anoveros, ministre des finances. D'autre part, le conseil général basque a fixé au 9 mars 1980 la date des *élections* au Parlement basque. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

L'U.R.S.S. ne peut négocier si l'OTAN cherche à acquérir une position de force

déclare M. Gromyko

De notre correspondant

Moscou. — A l'occasion de la première visite officielle en Union soviétique de M. José Edouardo dos Santos, successeur d'Agostino Neto à la présidence de l'Angola, M. Gromyko a fait entendre, le vendredi 2 décembre, la première réaction officielle et publique d'un dirigeant soviétique à la récente décision du conseil de l'OTAN de déployer en Europe occidentale de nouvelles fusées à moyenne portée. Le ministre des affaires étrangères a affirmé que son pays n'accepterait pas de négocier si l'OTAN cherchait à acquérir une *« position de force »*.

Mais le discours que M. Gromyko a prononcé au déjeuner donné en l'honneur de M. dos Santos a été marqué par un événement inédit. Pour la première fois, un dirigeant soviétique a fait une déclaration publique à propos de l'état de santé de M. Brejnev. Il a en effet *« transmis le regret sincère du secrétaire général du P.C. soviétique de ne pouvior assister au déjeuner à la suite d'un refroidissement »*. Cette phrase dans l'allocution de M. Gromyko étant reprise ce samedi par la *Pravda*, les Soviétiques sont ainsi directement informés pour une fois que M. Brejnev est souffrant. Les dirigeants soviétiques avaient, dans le passé, fait à plusieurs reprises des confidences sur l'état de santé de tel ou tel de leurs collègues à des hommes politiques — y compris occidentaux — en visite à Moscou, mais ils n'en avaient jamais parlé publiquement. *M.* Brejnev, qui avait accueilli, mercredi, le président angolais à l'aéroport de Moscou, n'a assisté qu'à la première journée des entretiens.

M. Gromyko a parlé plus longuement de la détente en Europe que de la situation en Afrique. Il a dénoncé la décision *« imposée à l'OTAN par Washington de transformer la R.F.A., la Grande-Bretagne et l'Italie en rampes de lancement des nouveaux missiles dirigés contre l'U.R.S.S. et ses alliés »*. Il s'en est pris violemment — sans les nommer — aux Allemands de l'Ouest, sur lesquels, il est vrai, Moscou avait exercé les pressions les plus vives avant la réunion de l'OTAN : *« Nous ne pouvons pas ne pas relever*, a dit M. Gromyko, *que l'on confère le rôle le plus énergique dans la mise en œuvre des plans sinistres de l'OTAN à ceux dont les armées ont perpétré (et notre génération ne l'a pas oublié) une agression contre de nombreux peuples d'Europe, qui ont semé la mort et la destruction sur tout le continent. »*

Le ministre a annoncé que l'U.R.S.S. et ses alliés prendraient des mesures afin de ne pas permettre que l'OTAN s'assure une supériorité militaire. Il a cependant ajouté que Moscou est disposé à continuer sur *« la voie tracée en 1975 à la conférence d'Helsinki »* et a considéré que la principale tâche du moment était de lutter *« pour une paix durable et pour la détente »*.

Avant de quitter Moscou pour Leningrad, la délégation angolaise et les Soviétiques ont signé toute une série d'accords, notamment un plan de relations pour 1980, entre le P.C. d'U.R.S.S. et le M.P.L.A.-Parti du travail, un protocole de coopération culturelle et scientifique, un accord sur la coopération économique et technique, *etc.*

DANIEL VERNET.

● *Une conférence de l'Internationale socialiste* sur les problèmes de sécurité militaire en Europe se tiendra à Vienne les 5 et 6 février, a annoncé vendredi 21 décembre le siège de l'organisation, à Londres. — *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

Le budget pour 1980 devant le Conseil constitutionnel

Le texte de la loi de finances pour 1980 a été soumis successivement, les 19 et 20 décembre, au Conseil constitutionnel par le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, et par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Ce recours se fonde sur l'article 61 de la Constitution, qui permet au président de la République, au premier ministre, au président de l'Assemblée nationale ou à celui du Sénat, ainsi qu'à soixante députés ou soixante sénateurs, de saisir la haute juridiction sur une loi avant sa promulgation. Selon le même article, le *Conseil constitutionnel doit statuer dans le délai de huit jours si l'* « *urgence* » est indiquée par le gouvernement. Faute de cette demande, le Conseil dispose d'un mois pour *faire* part de sa *décision*. Les décisions du Conseil ne *sont* susceptibles d'aucun recours. L'article 62 de la Constitution dispose en effet : « Elles s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles. »

L'urgence n'ayant pas été demandée, le Conseil pourrait ne se prononcer que le 19 janvier. Mais, en ce qui concerne les lois de finances — qui ont toutes été *déférées* devant la haute juridiction depuis 1949, — le Conseil a l'habitude de rendre ses avis avant le 31 décembre précédant l'année de mise en application des dispositions budgétaires. On peut, en l'espèce, supposer qu'il ne dérogera pas à cette pratique.

Les recours déposés par le président de l'Assemblée nationale et par le groupe socialiste, pour semblables qu'ils *soient* quant à la méthode — obtenir l'avis du Conseil constitutionnel sur la constitutionnalité ou non du budget 1980, tel qu'il a *été discuté et voté* par l'Assemblée nationale, — sont très différents quant *aux objectifs poursuivis.*

A l'issue de la première partie de la discussion budgétaire (examen des recettes) et après le rejet de l'article 25 qui fixe l'équilibre général du budget, la question se posa de savoir si l'Assemblée pouvait entreprendre l'examen de la seconde partie (les dépenses des différents ministères) sans avoir adopté globalement la première partie. M. Chaban-Delmas, à l'époque, décida que oui. Dans une « note » émanant du secrétariat général de l'Assemblée nationale, la position de M. Chaban-Delmas est expliquée, voire *justifiée*. Il apparaît que le président de l'Assemblée demande au Conseil constitutionnel de statuer, d'une part, sur sa propre *décision* ; d'autre part, pour que « l'état du droit en la matière ne puisse donner lieu à controverse », cela « pour l'avenir ».

La démarche des *socialistes* se place à un tout autre niveau. *Persuadés* que le texte « n'a pas été délibéré par le Parlement conformément à la Constitution », ils entendent, en outre, prouver que plusieurs articles de la loi de finances « ont été adoptés en méconnaissance des dispositions de valeur constitutionnelle régissant les recettes et les dépenses de l'Etat ». Ils « *demandent* » donc que le texte soit déclaré non conforme à la Constitution.

Les socialistes présentent deux séries de motifs pour invoquer l'inconstitutionnalité de la loi de finances. La première se fonde sur les procédures choisies pour les délibérations et l'adoption du texte. L'article 40 de la loi organique relative aux lois de finances (1) dispose : « *La seconde partie de la loi de finances de l'année ne peut être mise en discussion devant une Assemblée avant le vote de la première partie.* » Or, expliquent les socialistes, l'Assemblée nationale a rejeté l'article 25, lors de sa séance du 22 octobre 1979, « *qui constitue le résumé des dispositions de la première partie* ». En poursuivant la discussion, estiment-ils, l'Assemblée a discuté et adopté pour le budget général, les budgets annexes et les comptes spéciaux du Trésor « *les dépenses de l'exercice 1980 qui constituent le développement du plafond des charges précédemment rejeté* ». Le gouvernement, en accord avec le président de l'Assemblée nationale, a donc conduit celle-ci à délibérer « *dans des conditions contraires à la loi organique* », c'est-à-dire « *en violation* » de celle-ci.

Rappelant que le 17 novembre, après l'examen de l'ensemble du budget, le gouvernement a demandé une seconde délibération des articles sur lesquels il a déposé des amendements, mais également sur ceux « *pour lesquels aucune modification n'était demandée* », les députés socialistes précisent que la seconde délibération demandée à l'Assemblée en vertu de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, portait donc « *sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 1980* ». « *Or,* indiquent-ils, *le troisième alinéa de l'article 101 du règlement prévoit que « la seconde » délibération ne porte que sur » les nouvelles propositions de la » commission ou du gouvernement ». Aussi la seconde délibération demandée par le premier ministre et sur laquelle a porté son engagement de responsabilité, ne pouvait concerner que l'ensemble constitué par les articles faisant l'objet des amendements du gouvernement, à l'exclusion des autres articles du projet de loi de finances pour 1980.* »

Le groupe socialiste explique, d'autre part, que le Sénat a délibéré du projet « *en méconnaissance de l'article 39 de la Constitution* (2) », puisque le texte « *n'avait pas été préalablement adopté par l'Assemblée nationale ni rejeté par elle* ». Lorsque le projet revint du Sénat devant l'Assemblée nationale sous la forme du texte élaboré par une commission mixte paritaire, soulignent les socialistes, il a été considéré comme adopté, le 17 décembre, une nouvelle fois, par les députés, à la suite du rejet des motions de censure. Or, ajoutent-ils, « *c'est seulement le 18 décembre qu'est mis en distribution le texte adopté par le Sénat et qui avait motivé la réunion de la commission mixte partiaire* ». C'est là, pour le groupe socialiste, un autre motif pour déclarer que le texte est « *non conforme* » à la Constitution.

Estimant que l'« *usage répété* » de l'article 49 est contraire « *à l'esprit de nos institutions* », les socialistes — qui ont joint à l'exposé des motifs justifiant leur saisine du Conseil constitutionnel, la lettre adressée par M. Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, au président de la République (*le Monde* du 15 décembre) — déclarent d'autre part : « *Nul ne peut affirmer que le conseil des ministres a bien autorisé le gouvernement à engager sa responsabilité sur le projet de loi de finances pour 1980 en première lecture et sur le texte de la commission mixte paritaire, et il appartient au Conseil constitutionnel de vérifier que cette condition essentielle et préalable a bien été remplie.* »

La deuxième série de raisons pour invoquer l'inconstitutionnalité du projet de loi de finances concerne différents articles de la première partie du budget.

Rappelant que, selon l'article 1 *bis*, le Parlement doit désormais se prononcer chaque année sur l'évolution des recettes et des dépenses constituant l'effort social de la nation, et ce « *dans le cadre des dispositions constitutionnelles organiques et législatives* », le groupe socialiste indique qu'aucune disposition constitutionnelle n'autorise actuellement le Parlement à se prononcer sur l'évolution de l'ensemble des recettes et des dépenses sociales. C'est là, notamment, un motif d'inconstitutionnalité de cet article, « *en tant qu'il autorise une remise en cause de la séparation opérée entre les matières législatives et les matières réglementaires pour les articles 34 et 37 de la Constitution* ».

Après avoir expliqué que l'article du budget (assujettissement à l'impôt sur les sociétés des caisses de crédit mutuel) est également non conforme à la Constitution, les socialistes, évoquant l'article 25 de la loi de finances, contestent un membre de phrase de cet article concernant les économies que le gouvernement s'engage à réaliser en 1980. Les dispositions incriminées stipulent : « *...compte tenu des économies que le gouvernement réalisera pour un total qui ne sera pas inférieur à 150 millions de francs, sur les charges du budget général et à 50 millions sur les charges des budgets annexes et dont la liste sera établie avant le 31 mars 1980...* » Citant à l'appui de leur thèse la loi organique relative aux lois de finances, les socialistes affirment : « *Le gouvernement se trouve dans une matière qui est du domaine de la loi au sens de l'article 34 de la Constitution. Aussi, un tel programme d'économie ne pourrait s'opérer conformément à la Constitution que si le gouvernement avait été autorisé à le mettre en œuvre par la voie des ordonnances de l'article 38 de la Constitution.* »

« Une juste appréciation institutionnelle »

Dans la note diffusée par le secrétaire général de l'Assemblée nationale, plusieurs arguments sont avancés pour justifier l'interprétation de M. Chaban-Delmas de l'article 40 de la loi organique, et pour réfuter certaines interprétations jugées erronées.

« *Cette décision,* peut-on lire dans ce texte, *se trouve fondée sur une exacte application des textes autant que sur une juste appréciation de la situation institutionnelle.* » La première partie de la loi de finances, est-il indiqué, n'est pas « *un ensemble autonome donnant lieu à un vote distinct* », la totalité du projet pouvant seule être soumise à un vote d'ensemble. « *Par conséquent,* peut-on lire, *juridiquement et concrètement, la première partie de la loi de finances se présente simplement comme une suite d'articles contenant des dispositions relatives aux ressources et aux charges, dont la discussion s'achève par celle de l'article qui fixe l'équilibre général du budget. (...) Le vote des recettes dépend tout autant du sort réservé à chacun des articles de la première partie que du vote intervenu sur l'article d'équilibre ; d'autre part, ce dernier, s'il marque le terme de la première partie n'en est pas pour autant la conclusion nécessaire ni en tout cas définitive.* »

Ce texte — dont on peut supposer qu'il reflète le point de vue du président de l'Assemblée nationale — précise d'autre part : « *L'article d'équilibre n'est en effet que la traduction comptable des propositions du gouvernement. Ces dispositions sont donc par nature hypothétiques, provisoires et subordonnées aux décisions du Parlement. (...) Que l'article d'équilibre ait pu être malgré tout considéré comme l'illustration et le symbole du projet de loi de finances tout entier, ne change rien à la procédure. Ce caractère symbolique explique toutefois qu'on ait voulu faire de son adoption une condition nécessaire à la poursuite de l'examen budgétaire ; mais non sans se méprendre sur la portée de cet examen et plus particulièrement sur le sens du mot « vote ».*

Reprenant les explications développées par le président de l'Assemblée nationale dans son discours de clôture de la session d'automne (*le Monde* du 21 décembre), le texte précise : « *La thèse du vote positif conduirait donc — si elle était retenue — à interdire une quelconque modification des dispositions soumises à l'Assemblée, c'est-à-dire à instaurer en la matière, en dehors de tout texte, un véritable vote bloqué. On aboutirait ainsi, à l'égard de la première partie de la loi de finances, à une limitation de la liberté d'appréciation du Parlement si exorbitante du droit commun parlementaire qu'elle ne pourrait être envisagée sans un texte absolument explicite et formel.* »

Invoquant en enfin la sauvegarde des prérogatives du Parlement et du gouvernement, la note du secrétariat général de l'Assemblée nationale indique : « *On a beaucoup invoqué le bon sens et la logique pour contester qu'on puisse, après le rejet de l'article d'équilibre, poursuivre l'examen budgétaire comme si de rien n'était. C'est en réalité une logique supérieure, le souci de respecter l'esprit des institutions et la compétence du pouvoir qui ont très sagement inspiré la conduite du président de l'Assemblée nationale.* » La suspension de la discussion budgétaire, est-il expliqué, « *risquait d'en compromettre l'aboutissement* » et il n'était dès lors pas exclu que le projet de loi de finances « *fût mis en vigueur par ordonnance, en application de l'article 47, alinéa 3, de la Constitution. (...) Ces conséquences extrêmes ne s'accorderaient pas avec l'esprit d'une décision du Conseil constitutionnel du 2 janvier 1977, aux termes de laquelle aucune interprétation constitutionnelle ne peut se faire « au détriment du » respect des prérogatives du » Parlement* ».

Enfin, le texte invoque la « *liberté de manœuvre* » du gouvernement qui « *eût été entravée par l'interruption de la discussion à l'initiative du président de l'Assemblée* ».

LAURENT ZECCHINI.

(1) Loi organique du 2 janvier 1959.

(2) La deuxième phrase du deuxième alinéa de l'article 39 de la Constitution dispose : « *Les projets de loi de finances sont soumis en premier lieu à l'Assemblée nationale.* »

LES DÉPUTÉS SOCIALISTES PROPOSENT UN « ÉTAT DÉCLARATIF » DE LA FORTUNE DES HOMMES POLITIQUES

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi, rendue publique le mercredi 21 décembre, tendant à « *soumettre la fortune des hommes politiques à un état déclaratif et au contrôle d'une commission impartiale* ». L'exposé des motifs de cette proposition indique : « *L'opinion est prompte à jeter une suspicion indistincte sur l'ensemble des hommes politiques. Il appartient à ceux-ci de prendre les mesures propres à dissiper cette suspicion.* »

Les députés socialistes proposent que « *les détenteurs de mandats publics ou candidats à une élection, y compris le président de la République et le premier ministre* », soit tenus de remplir, lors de leur prise de fonctions, « *un état déclaratif de leur situation de fortune, détaillant l'ensemble de leurs biens mobiliers et immobiliers, y compris les objets d'art et assimilés, leurs sources de revenus de toute nature, ainsi que ceux de leur conjoint et de leurs enfants à charge* ». « *A chaque renouvellement,* précise le texte, *la même déclaration devra être établie.* »

M. Jean-Pierre Delalande, député (R.P.R.) du Val-d'Oise, avait déposé, au début du mois, une proposition de loi au terme de laquelle les parlementaires, les membres du gouvernement et les maires des communes de plus de trente mille habitants devraient faire établir par leur notaire, lors de leur entrée en fonctions, un état déclaratif de leur fortune (*le Monde* du 4 décembre).

Le P.S.U. entend obtenir des partis de gauche qu'ils lui permettent de participer à la campagne présidentielle

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., a rendu compte, vendredi 21 décembre, des travaux de la direction politique de ce parti au cours de sa dernière réunion, les 16 et 17 décembre. Le P.S.U. prévoit de consacrer la première phase de sa campagne pour l'élection présidentielle, au début de 1980, à la collecte des signatures de parlementaires et d'élus locaux nécessaires pour présenter un candidat. Le P.S.U. entend agir auprès des élus de gauche pour se voir reconnaître le droit de participer aux débats qui précéderont l'élection de 1981, pour laquelle Mme Bouchardeau a été désignée comme candidate par son parti.

Le P.S.U. entend s'engager, d'autre part, dans le soutien aux radios libres, en prenant la défense des militants inculpés pour avoir organisé de telles émissions et en apportant sa caution à la création de coopératives de commercialisation du matériel d'émission.

Les dirigeants du P.S.U. ont rencontré, le 20 décembre, le prince Norodom Sihanouk, qui leur a exposé les solutions qu'il préconise pour régler le problème cambodgien. Le P.S.U. s'est engagé à « *populariser la nécessité d'une solution garantissant la paix et l'indépendance du Cambodge* ».

M. LOUIS MERMAZ (P.S.) VOIT DANS LES SONDAGES UNE SUPERCHERIE

M. Louis Mermaz, député socialiste de l'Isère, proche de M. Mitterrand, estime, dans une déclaration à l'A.F.P., que « *l'utilisation massive des sondages dans la perspective des élections présidentielles constitue l'une des plus grandes supercheries jamais rencontrées dans la vie de notre République* ». Considérant qu'il s'agit là de « *la pièce principale du dispositif de combat du président de la République actuel* », il voit « *chez les utilisateurs de sondages une volonté d'empêcher par avance le jeu normal de la démocratie, à commencer à l'intérieur du P.S.* »

M. Mermaz explique que « *la fabrication continue par les grands moyens d'information d'un deuxième candidat socialiste à usage de destruction du premier secrétaire du P.S. et du parti tout entier n'est pas acceptable* ». Il en appelle « *aux directeurs des instituts de sondages sérieux* » et il leur demande « *comment ils peuvent accepter le détournement de la science et de la technique dont ils sont les praticiens au profit du pouvoir et de l'argent* ».

M. Jean-Marc Lech, directeur général de l'IFOP, qui, répondant à ces propos, dans un communiqué, propose un débat public sur l'utilisation des sondages d'opinion, souligne que l'amplification par les médias des résultats des enquêtes d'opinion est le sort de ces enquêtes, « *dont l'existence a été, en France, fortement consolidée dès la modification institutionnelle de 1962, c'est-à-dire l'élection du président de la République au suffrage universel* ». Il indique que « *tout spécialiste de la communication sait bien qu'une information reprise dix, vingt ou trente fois, a un écho qui ne peut que la transformer* ».

Les décisions de l'OTAN et la polémique au sein de la gauche

Le P.C.F. refuse de discuter avec le P.S. des problèmes de défense et de sécurité

Le parti communiste a répondu négativement, vendredi 21 décembre, à la proposition que lui avait faite le parti socialiste d'organiser entre les deux formations des discussions portant sur l'ensemble des problèmes de défense et de sécurité. Le P.C.F. estime, comme l'écrit « l'Humanité » de samedi, que cette proposition est un « rideau de fumée » destiné à masquer le refus du P.S. de participer aux actions menées par le parti communiste pour protester contre l'installation de nouveaux missiles nucléaires en Europe occidentale.

Le quotidien du P.C.F. juge que « l'accord de François Mitterrand avec la droite au sujet des fusées » et « le désaccord profond existant entre son attitude et la position des communistes » interdisent la concertation entre les deux partis sur ces questions.

La démonstration du P.C.F., au terme de laquelle le P.S. est aligné sur les positions américaines, est destinée à la fois à l'opinion française et aux autres partis communistes de l'Ouest et de l'Est, lesquels s'étaient prononcés la semaine dernière pour la recherche d'un accord avec la social-démocratie sur les problèmes de la sécurité et du désarmement en Europe. Le fait que le P.C.F. ait, par rapport à cette orientation, donné le pas à sa propre politique envers le P.S., pouvait inciter les dirigeants socialistes à corriger leur évaluation de l'influence que peuvent avoir les données internationales sur l'attitude des communistes à leur égard. — P. J.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a répondu, le vendredi 22 décembre, à la lettre qu'il avait reçue le même jour de M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., au sujet de la proposition d'action commune que le parti communiste avait faite au parti socialiste, comme à l'ensemble des organisations de gauche, après la décision du conseil atlantique de renforcer l'arsenal nucléaire américain en Europe.

M. Fiterman rejette les critiques du P.S. sur la façon dont le P.C.F. avait présenté sa proposition et affirme que les socialistes disposaient d'un « *délai largement suffisant* » pour se déterminer.

« *Vos tergiversations,* écrit-il, *visaient, à l'évidence, à empêcher toute manifestation avant la fin de l'année, et votre refus a porté sur le fond du problème, le discours de François Mitterrand à l'Assemblée nationale le montre avec éclat.*

» *Le premier secrétaire du parti socialiste a, en effet, totalement justifié la décision de l'OTAN en reprenant à son compte l'argument inconsistant que pilonne depuis quelques semaines la propagande américaine et ouest-allemande : l'installation des nouvelles armes nucléaires U.S. ne constituerait qu'une réponse à la présence des SS-20 soviétiques.* »

M. Fiterman reprend les arguments exposés à l'Assemblée nationale par M. Georges Marchais et selon lesquels l'installation en Europe occidentale de missiles Pershing et Cruise rompt l'équilibre sur lequel reposaient les accords SALT-2. « *Dès lors,* ajoute-t-il, *proposer comme vous le faites de parler en général de désarmement tout en entérinant la décision de l'OTAN, c'est vouloir faire de celle-ci un fait accompli, c'est couvrir d'un bavardage abstrait et sans conséquence une brutale accélération de l'accumulation des armes sur notre continent, un coup direct porté à la négociation pour le désarmement.* »

M. Fiterman souligne que le P.C.F. entend agir « *pour des mesures effectives de réduction des armes nucléaires et conventionnelles touchant naturellement aussi bien les forces du pacte de Varsovie que les forces occidentales, et préservant à chaque étape la sécurité de chaque pays* », ce qui impliquerait de prendre position pour la « maintenance » de la force de frappe française. « *A ce propos, écrit-il, il est utile de rappeler que lors des négociations sur l'actualisation du programme commun, vous vous êtes refusés, pour votre part, jusqu'au bout à prendre clairement position sur cette question, en vous abritant derrière la proposition d'un référendum. Votre position laissait sans réponse la question de la préservation de l'indépendance et de la sécurité du pays, elle favorisait la possibilité d'aller vers une sorte de nouvelle C.E.D., vers une défense européenne intégrée dans laquelle se dissoudrait notre défense nationale. Et voilà qu'aujourd'hui, tout en conservant cette attitude ambiguë à l'égard de la force française de dissuasion, vous approuvez une décision de l'OTAN qui a pour résultats de renforcer le bloc militaire de l'OTAN, d'accentuer la domination des Etats-Unis sur l'Europe et aussi de renforcer les positions et le rôle de la République fédérale d'Allemagne, à propos de laquelle vous êtes — notons-le en passant — d'une discrétion absolue. En somme, une défense française incertaine et une OTAN renforcée face à l'Union soviétique que vous présentez vous-mêmes comme menaçante, voilà votre position ; en considérant cela, nous sommes fondés à nous demander si vous n'envisagez pas à terme un retour de la France dans l'OTAN. Votre orientation aboutit, en tout état de cause, à en créer les conditions.* »

« Encore et toujours les palabres... »

M. Fiterman conclut : « *Devant une telle attitude, nous ne pouvons accepter une proposition qui, comme à l'accoutumée, n'aboutirait qu'à noyer dans le brouillard d'une discussion générale portant sur « l'ensemble des problèmes », votre approbation de la décision de l'OTAN et votre refus d'une action concrète efficace contre elle.* »

Le responsable communiste rappelle que, lors de la rencontre des deux partis, le 20 septembre dernier, il avait été décidé de réunir les conseils municipaux d'Union de la gauche « *pour lutter contre la hausse des impôts* » et il indique que les socialistes vont « *laisser* [cette décision] *pratiquement inappliquée* ». Il ajoute : « *Hier et aujourd'hui, c'est encore et toujours les palabres, les rencontres et les communiqués pour donner à l'opinion l'illusion d'une politique unitaire, et c'est la dérobade dès lors qu'il s'agit de passer réellement à l'action.* » M. Fiterman invite le P.S. à « *prendre sa place* » dans les actions qui seront menées par les quinze organisations qui avaient appelé à manifester le 20 décembre contre les décisions de l'OTAN.

Dans la lettre qu'il avait adressée à M. Fiterman, au nom du bureau exécutif du P.S. (nos dernières éditions datées 22 décembre), M. Bérégovoy proposait que des « *contacts préalables* » soient organisés entre les deux partis, en vue d'une discussion qui porterait sur « *l'ensemble des problèmes du désarmement en Europe* », ainsi que sur « *la situation du Proche et du Moyen-Orient, en Afrique et en Asie* ». Il indiquait, d'autre part, que « *des questions d'un autre ordre, mais très importantes et très urgentes pour l'ensemble des travailleurs (emploi, sécurité sociale, atteintes au niveau de vie et aux libertés), appelleraient, selon nous, des rencontres entre nos partis à tous les niveaux, auxquelles vous vous refusez depuis des mois, ce que nous regrettons et tenons à vous rappeler* ».

● *A La Roche-Posay (Vienne),* M. Louis Caillaud (mod.) a été élu maire, jeudi soir 20 décembre, par 9 voix sur 13. Ancien directeur d'un établissement thermal, le nouveau maire, qui était jusqu'à présent premier adjoint, succède à M. Monmousseau (mod.), démissionnaire. — (*Corresp.*)

Le Monde

société

LES POURSUITES CONTRE «LE CANARD ENCHAÎNÉ»

La lettre du président de la République au garde des sceaux suscite la réprobation de syndicats et des partis de gauche

Après l'inculpation, jeudi 20 décembre, de M. Roger Fressoz, directeur du « Canard enchaîné », et de M. Claude Angeli, rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire, le président de la République a adressé, vendredi 21 décembre, une lettre à M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, dans laquelle il lui demande de veiller à ce qu'aucun argument ne soit tiré de la publication ou de la détention, par les inculpés, de sa feuille d'impôts.

Une controverse s'est ouverte à propos de la machine à écrire qui aurait servi à taper la liste des gros contribuables trouvée en possession de M. Dominique Marie, ancien vacataire des services de la comptabilité publique, machine qui, selon *l'accusation, serait l'une de celles du* « Canard enchaîné ».

L'inculpation des deux journalistes et la lettre de M. Giscard d'Estaing suscitent des commentaires défavorables des syndicats et de l'opposition. La C.G.T. et la Fédération de l'éducation nationale s'inquiètent des atteintes à la liberté de la presse. « L'Humanité » qualifie *l'action judiciaire ouverte contre* « le Canard enchaîné » d' « ubuesque ».

Controverse autour d'une machine à écrire

Selon certaines rumeurs, l'inculpation de MM. Roger Fressoz et Claude Angeli résulterait des constatations émanant de l'expertise technique effectuée sur commission rogatoire du magistrat instructeur par les services *du laboratoire de police scientifique*. L'un des spécimens de frappe des machines à écrire du *Canard enchaîné* que les spécialistes ont réalisés le 22 novembre dans les locaux de l'hebdomadaire correspondrait à la frappe de la feuille dactylographiée trouvée *le 10 octobre dans* une poche de M. Dominique Marie, ancien vacataire au ministère des finances. Ce papier contenait une liste de diverses personnalités : Mmes Simone Del Duca et Jacqueline Patenôtre, MM. Raymond Barre, André Bettencourt, Robert *Boulin et Robert Hersant.*

Telle n'est pas l'opinion du *Canard*. Interrogé sur ces accusations, M. Fressoz déclare « *opposer le démenti le plus formel* » à la rumeur selon laquelle un lien pourrait exister entre l'activité de M. Marie et la publication par l'hebdomadaire de la feuille d'impôts de M. Giscard d'Estaing le 27 juin et de celle de M. Marcel Dassault le 19 septembre. M. Fressoz remarque qu'il n'a pas été inculpé, non plus que M. Angeli, de complicité de vol, mais uniquement de recel de documents volés, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que la liste dactylographiée aurait été remise à M. Marie seulement après que celui-ci eut quitté en août *son emploi aux finances.*

M. Emile Cabié, le juge d'instruction chargé du dossier, a établi en accord avec Me Roland Dumas, le défenseur de l'hebdomadaire, les dates des interrogatoires de ses clients : 16 janvier pour M. Angeli, 23 janvier pour M. Fressoz. L'avocat n'a toujours pas eu accès au dossier, qui se trouve en communication au parquet, en raison de la demande de mise en liberté récemment *déposée par Me Annie Bruslon* au nom de M. Dominique Marie, son client.

● M. GISCARD D'ESTAING : j'entends me tenir entièrement à l'écart de cette action judiciaire.

Voici le *texte* de la lettre adressée par le président de la République au garde des sceaux.

« J'ai appris l'inculpation de deux dirigeants de journal, sur plainte du ministère des finances, pour « recel de documents administratifs volés ». Cette action vise à protéger les contribuables contre la publication de documents que la loi couvre du secret professionnel.

» Il se trouve que certains documents fiscaux me concernant ont été publiés au printemps dernier, ce qui m'est resté indifférent. Je vous rappelle que j'ai demandé à l'époque au ministère du budget qu'aucune plainte ne soit déposée en raison de cette publication.

» J'entends m'en tenir strictement, en tant que président de la République, à la règle que je me suis fixée, qui est de ne jamais poursuivre un organe de presse quelles que soient ses allégations. Je vous demande donc de veiller à ce que, dans la suite de la procédure, aucun argument ne soit tiré par le parquet contre les prévenus du fait de la publication ou de la détention de documents fiscaux me concernant.

» J'entends me tenir entièrement à l'écart de cette action judiciaire. »

● LA RÉDACTION DE L'HEBDOMADAIRE : le trouble paraît s'être emparé des plus hautes sphères de l'Etat.

En réponse à la lettre du chef de l'Etat au garde des sceaux, *le Canard enchaîné* a publié le communiqué suivant :

« Il est surprenant que le chef de l'Etat qui prétend ne jamais « polémiquer » ait éprouvé le besoin subit de publier cette lettre-communiqué. Sans doute a-t-il été désagréablement surpris par les réactions immédiates et choquées d'un très grand nombre de confrères parisiens, régionaux et étrangers.

» Le président de la République rappelle qu'au printemps il avait demandé au ministre du budget qu'aucune plainte ne soit déposée en raison de la publication de sa feuille d'impôt. Il est vrai qu'à l'époque le Canard enchaîné *n'avait pas encore évoqué l'affaire des diamants.*

» M. Giscard d'Estaing demande aujourd'hui qu'aucun argument ne soit tiré par le parquet contre les prévenus du fait de la publication ou de la détention de documents fiscaux le concernant. De deux choses l'une, ou le délit ne repose sur aucune base sérieuse, ou il existe, et pourquoi le premier citoyen de la République prétendrait-il se placer en dehors ou au-dessus de la loi ?

» Le caractère tarabiscoté et alambiqué de ce communiqué-lettre au garde des sceaux montre bien le trouble qui paraît s'être emparé des plus hautes sphères de l'Etat depuis quelques semaines déjà. En fait, sous prétexte de retirer sa responsabilité personnelle dans cette poursuite, le président intervient publiquement, une fois de plus, comme pour l'affaire Boulin, dans le déroulement d'une affaire judiciaire.

» C'est une curieuse manière de ne pas intervenir que d'écrire au garde des sceaux. »

Indifférence ?

La lettre de M. Giscard d'Estaing est surprenante. Voilà *un président de la République* dont un hebdomadaire publie la feuille d'impôt prouvant qu'il joue en bourse, et qui affirme que ces *révélations* le laissent *« indifférent »*. Un président qui assure n'être pour *rien dans une inculpation dont* il a pourtant lieu de se féliciter et qui en fait apparemment porter la responsabilité à deux membres du gouvernement, *M. Maurice Papon, ministre du* budget, qui a déposé la plainte, et M. *Alain Peyrefitte, garde des* sceaux, auquel est hiérarchiquement soumis le parquet, qui a demandé cette inculpation. Le chef de l'Etat, lui, veut qu'on sache qu'il *préfère « se tenir entièrement à l'écart de cette action judiciaire »*. Etrange conception de la solidarité de l'exécutif.

Magnanime, il souhaite que le parquet ne tire pas argument de la publication de sa feuille d'impôt pour requérir des sanc*tions plus sévères contre* les inculpés et rappelle qu'il s'est fixé pour règle de ne jamais poursuivre un organe de presse. Présentée sous cette forme, l'indulgence de M. Giscard d'Estaing n'est qu'apparente. Le *parquet n'a pas à tirer* argument de la publication par *le Canard enchaîné* de documents fiscaux concernant le chef de l'Etat. Cette publication, qui ne faisait état ni du montant de l'impôt ni de celui des *revenus du chef de l'Etat*, est légale. M. Giscard d'Estaing est mieux inspiré lorsqu'il rappelle les fondements juridiques des poursuites engagées contre MM. Fressoz et Angeli : la *violation* du secret professionnel, auquel était tenu M. Marie, ancien vacataire des Finances, et le recel, qui reste à établir, de documents trouvés en sa possession par l'hebdomadaire. Sur ce point, son argumentation est habile : quel Français souhaiterait voir ainsi ses revenus étalés au grand jour ?

Plus qu'une mise au point, la *lettre du chef de l'Etat est l'aveu* d'un trouble. Celui provoqué par le tollé qui a suivi l'inculpation des deux journalistes. Le chef de l'Etat souhaite garder de la hauteur et ne pas se mêler des querelles subalternes, mais sa *lettre est l'indice d'une extrême* sensibilité que M. Fressoz ne soupçonnait peut-être pas lorsque, à sa sortie du cabinet du juge d'instruction, il a fait allusion à l'affaire des diamants.

Les consignes de modération que le chef de l'Etat demande *au garde des sceaux de transmettre au parquet à propos de* sa feuille d'impôt confirment, s'il en était besoin, que, par ses réquisitions, le ministère public peut peser sur le cours de l'instruction. Ces consignes sont propres à embarrasser M. Peyrefitte, *qui, après le suicide de* Robert Boulin, avait nié qu'il en fût ainsi.

En droit strict, le chef de l'Etat est fondé à dicter l'attitude du parquet. Mais le moins que l'on puisse dire est que sa lettre manque d'un exposé des motifs.

BERTRAND LE GENDRE.

Dans la presse parisienne

RIPOSTE, le quotidien de poche du parti socialiste : les complots juridico-politiciens.

Mais tout de même, quels procédés et quelles mœurs ! On croyait qu'on ne reverrait plus jamais ça chez nous. Que le temps des actions punitives en vert de gris était révolu. Et pourtant, « ils » sont allés chercher un prétexte qui ne tient ni en fait ni en droit ! Qui n'a pas de précédent ! Tandis qu'aveugle est la police et sourde la justice, quand elles ont ordre de refuser de voir et entendre. Comme ce fut le cas d'ailleurs pour le même Canard pour l'affaire des diamants. Ne serait-ce que pour la fraude du fisc et de la législation des douanes dont s'est rendu coupable le voyageur, rentrant clandestinement en France des millions de bijoux qu'on lui avait donnés.

Aux combinaisons financières et à la conspiration du silence s'ajoutent désormais les complots juridico-politiciens. Non pas pour chasser la corruption. Pour chasser le Canard. Pour traquer la liberté. Vous avez dit dégoût messieurs ? Ce sera aussi notre dernier mot.

(GEORGES FILLIOUD.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : un comportement manichéen.

(...) Soyons francs : est-ce la vertu qui fait parler la plupart des procureurs qu'on voit aujourd'hui demander des comptes à Giscard ? N'est-ce pas plutôt la rancune, la haine, l'envie ou le calcul politique ? Quelques journalistes scrupuleux, quelques politiques intègres soulèvent le voile par souci de la vérité, mais la meute qui s'engouffre à leur suite n'a pas que ce souci-là en tête. Et imaginons des situations renversées : l'invocation de la morale par la meute adverse dans des circonstances comparables serait une égale imposture. Ce n'est pas la malhonnêteté qu'on traque, c'est Giscard. Ce n'est pas l'honnêteté qu'on défend, c'est Giscard. Aujourd'hui en France, tout est ainsi : le libre jugement du citoyen, et en particulier jugement de valeur, sur tel ou tel acte de la vie publique, tend à s'effacer, à s'aliéner au profit d'une allégeance à l'une ou l'autre foi en vigueur et aux grands prêtres de ces religions. Le comportement civique est devenu totalement manichéen. (...)

(PHILIPPE TESSON.)

L'HUMANITE : ubuesque.

« Nos divergences avec le Canard enchaîné *sont connues. Mais le scandale des scandales, c'est le pouvoir prétendant bâillonner l'un de ses accusateurs : c'est cette monstruosité : un hebdomadaire poursuivi, en 1979, pour crime de lèse-majesté, même si ladite majesté ajoute au burlesque en déclarant : « J'entends » me tenir à l'écart de cette ac- » tion judiciaire », ce qui, dans un compte rendu de débats parlementaires, serait suivi de cette parenthèse : « (Rires sur tous les bancs) ».*

» Cette action judiciaire est ubuesque ; elle se formule ainsi : « Les accusations que vous portez, vous êtes coupables d'en détenir les preuves. » Mais que nul n'espère que nous nous tenions à l'écart de cette atteinte à la liberté de la presse ».

(ANDRE WURMSER)

LES COMMENTAIRES

● La C.G.T. estime qu'il s'agit d' *« un coup très grave porté contre la liberté de la presse. Il s'agit de faire taire tous ceux qui gênent le pouvoir et de limiter, par tous les moyens, la liberté d'expression. En publiant les scandaleux revenus de hauts bénéficiaires du régime acteul,* le Canard enchaîné *n'a fait qu'informer ses lecteurs de certaines réalités sociales d'aujourd'hui. »* La C.G.T. exige *« la fin de toute poursuite contre les responsables de l'hebdomadaire satirique ».*

● LA FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE (F.E.N.) : *« L'inculpation des deux journalistes du* Canard enchaîné *a été opérée sur les instructions du gouvernement. (...) La F.E.N. exprime sa vive inquiétude et réaffirme sa volonté de lutter pour la sauvegarde, en toutes circonstances, de toutes les libertés, et en particulier celles de la presse. »*

● LE P.S.U. : *« Cette double inculpation est révélatrice de l'état d'affolement d'un pouvoir giscardien qui ne sait plus quelle maladresse commettre pour assurer son contrôle sur la presse, au moment où la situation politique et économique devient de plus en plus désastreuse. »*

● L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS DE JOURNALISTES (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T., F.O.) dénonce *« le caractère scandaleux de la réquisition du parquet — représentant le gouvernement — ayant abouti à l'inculpation des confrères du* Canard enchaîné, *Roger Fressoz et Claude Angeli, pour recel de documents volés et dont personne ne conteste l'authenticité et la véracité ». « Cette inculpation,* ajoute l'U.N.S.J., *intervient dans des circonstances et un contexte politique qui justifient de légitimes inquiétudes sur l'existence de la liberté de la presse et du droit à l'information. »* L'U.N.S.J. appelle *« la profession à exiger l'abandon immédiat des poursuites ».*

Me GRAINDORGE A ÉTÉ REMIS EN LIBERTÉ MAIS RESTE INCULPÉ

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Les indices de culpabilité étant minces, Me Michel Graindorge, arrêté depuis bientôt trois mois, a été remis en liberté le 21 décembre (voir nos dernières éditions). *Le président* de la vingt-deuxième chambre correctionnelle de Bruxelles, Mme Simone Schmidt, a considéré que rien ne s'opposait plus à la libération de l'avocat, accusé d'avoir participé à l'organisation de l'évasion du gangster François Besse, complice de Mesrine, en juillet 1979. Le parquet n'a pas fait appel de la décision du tribunal.

Après trois semaines, le procès s'est enlisé, et on ressent chaque jour davantage l'impression que Me Graindorge a été incarcéré essentiellement parce qu'il *« dérange »*, et que ses convictions politiques sont celles d'un marginal. A plusieurs reprises, ces derniers jours, les audiences ont tourné véritablement au procès du parquet plus qu'à celui de l'inculpé.

L'avocat comparaîtra en qualité de prévenu libre lors des prochaines audiences du procès dont la reprise est prvue en janvier.

P. V.

● *Incendie dans un hôpital psychiatrique de Vienne.* — Une partie du service de psychiatrie de l'hôpital Lucien-Hussel, à Vienne (Isère), a été la proie des flammes, le jeudi 20 décembre, en fin d'après-midi. Deux malades ont été grièvement brûlés. L'un d'eux, M. Manuel Henriquez, âgé de vingt-huit ans, un Français d'origine portugaise, est décédé le 21 décembre, à l'hôpital Edouard-Herriot, de Lyon, où il avait été transporté.

● *Arrestation d'un enseignant pour trafic de drogue.* — M. René Ligeon-Ligeonnet, un enseignant d'histoire actuellement en congé de longue maladie, a été arrêté par des inspecteurs du service régional de police judiciaire de Rennes, dans la région nantaise alors qu'il était porteur d'un kilogramme de résine de cannabis.

L'ÉGLISE FRANÇAISE DE SCIENTOLOGIE DEVANT LA COUR D'APPEL DE PARIS

Un parfum d'encens ou une odeur de soufre ?

Le procès en appel de M. Georges Andreu, qui fut président, de 1973 à 1976, de l'Eglise française de scientologie — baptisée désormais l'Eglise de la nouvelle compréhension — a eu lieu du mercredi 19 au vendredi 21 décembre : M. Andreu avait été condamné en première instance, le 14 février 1978, à un an de prison avec sursis et à 3 000 francs d'amende pour escroquerie (« le Monde » du 7 février 1978). Trois autres fondateurs de cette « Eglise », dont le fondateur, Mr Ron Hubbard, avaient été condamnés par défaut à des peines de prison ferme.

« L'objet de ce procès n'est pas de juger le bien-fondé des croyances des Eglises de scientologie, puisque nous sommes, dans ce domaine, dans un pays de liberté », a répété à plusieurs reprises M. Gilbert Bevin, le président de la cour d'appel. *Seules, d'après lui, les méthodes* peu orthodoxes utilisées par l'Eglise de scientologie *pour se procurer* des fonds sont en cause. Les disponibilités de la secte sont, en effet, passées, de 1970 à 1972, juste avant la venue à la présidence de M. Andreu, *de 89 000 F à 420 000 F.*

M. Andreu, un pâle jeune homme aux allures de premier communiant, devait affirmer, d'une voix posée, au président du tribunal qui l'interrogeait à ce sujet : *« Ces sommes permettaient simplement de payer les frais. »* Les plaintes, *comme celle* déposée en 1977 par M. Tran Ngoc Lan, ancien adepte, qui s'est constitué partie civile contre l'Eglise de scientologie, ne révèlent-elles pas des pressions peu admissibles ? *« Toute personne qui le demandait et M. Tran Ngoc le premier,* répondit-il, *était remboursée. »* Quant au « luxe » dans lequel, selon le président du tribunal, vivraient les dirigeants de l'Eglise de scientologie, M. Andreu affirme *« tout en ignorer »*. Lui-même, en 1973, jeune *président, âgé de vingt-deux ans,* gagnait seulement 1 500 F par mois. Mais la cour n'était pas, semble-t-il, convaincue par l'apparente candeur de M. Andreu, soutenu dans la salle par une centaine d'adeptes, soignés, immobiles et silencieux.

La défense, mise au point par les quatre avocats de l'Eglise de scien*tologie, allait cependant placer la* cour d'appel dans une position difficile. Après avoir souligné, dans un premier temps, que l'Eglise de scientologie constituait une *« philosophie religieuse »* — même s'il ne s'agissait pas d'une religion révé*lée*, — Me Haggi, *l'un des quatre* avocats, allait évoquer à tour de rôle, tout au long de quatre heures de plaidoirie, l'existentialisme, la méditation transcendantale et le bouddhisme, dont les principes, souligna-t-il, sont proches de ceux de la scientologie. *« Dans de telles conditions,* a-t-il déclaré, *parler de « pseudo-religion » à propos de la scientologie, comme on l'a fait en première instance, relève du procès de croyance, de l'inquisition. »*

Seul, le droit des cultes, tel qu'il est défini par les lois de 1905 et 1907, est applicable en l'espèce, d'après la défense : *« On ne peut retenir contre cette église le délit d'escroquerie* (article 405 du code pénal), a estimé Me Eric Berger, *mais simplement les pressions incitant des personnes à s'abstenir ou à contri- contre cette Eglise le délit d'escrobuer aux frais d'un culte, ainsi que le délinit la loi de séparatoin de l'Eglise et de l'Etat. »*

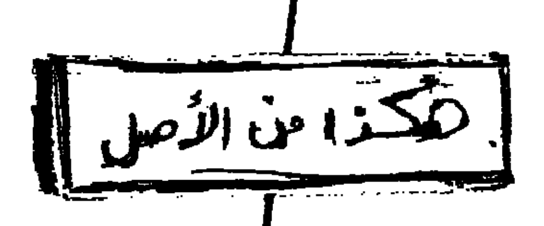
De telles pressions existent-elles ? L'échelle des sanctions, qui comprend une possible excommunication, rappelle fortement, d'après les *avocats, celle de l'hindouisme ;* le fichier, les affiches et les tracts évoquent les méthodes actuelles de l'évêché de Paris ; et, enfin, les transferts de fonds à l'étranger n'ont rien d'exceptionnel, quand on sait que la communauté juive envoie *50 % de ses oboles à Jérusalem...*

M. Etienne Hardy, substitut, a estimé, quant à lui, que l'existence d'un régime particulier sur les cultes ne s'opposait pas à l'application du régime général sur le délit d'escroquerie, même si ces textes étaient plus répressifs. *« En apparence,* a-t-il déclaré, *la scientologie est une religion, avec ministres du culte, baptêmes, ordinations et conseils pastoraux. En fait,* c'est un *système psychothérapeutique peu organisé, avec des rémunérations importantes et un personnel extrêmement peu qualifié. »* Avant de demander le maintien des condamnations prononcées en première instance, M. Hardy a dénoncé l'engrenage que constitueraient, d'après lui, les méthodes de recrutement de la scientologie : au début, des promesses de guérison et de bien-être, *des tests gratuits, puis, ensuite* l'utilisation de fichiers pour relancer les adeptes et, surtout, l'obligation qui leur est faite de suivre de façon continue les cours et d'en acquitter le montant sous peine d'exclusion. Un parfum d'encens ou une odeur *de soufre ?*

L'affaire a été mise en délibéré.

NICOLAS BEAU.

● *Mme Sue Hubbard, femme du fondateur de la scientologie, Ron Hubbard,* a été condamnée le 7 décembre, à Washington, à cinq ans de prison et à 10 000 dollars d'amende pour avoir organisé le vol de documents gouvernementaux relatifs à la secte. En annonçant cette peine maximale, le juge fédéral, M. Charles Richey, a déclaré : *« Votre crime ressemble à l'affaire du Watergate. »*





ÉDUCATION

A SAINT-MAUR (VAL-DE-MARNE)

La rénovation de l'école Decroly pourrait être encore ajournée

Les usagers et les amis de l'école Decroly, à Saint-Maur (Val-de-Marne), sont de nouveau très inquiets pour l'avenir de l'établissement. Ils craignent que les travaux de rénovation nécessaires ne puissent commencer, depuis que le préfet du Val-de-Marne a laissé entendre que neuf des communes de son département renonceraient à créer un syndicat intercommunal de gestion.

Il y a plusieurs années qu'un projet de reconstruction de l'école avait été mis à l'étude, mais les *tracas ont véritablement* pris corps le 22 février 1978, lorsque le maire de Sain-Mandé a signé un arrêté interdisant, pour insécurité, l'utilisation du bâtiment principal de l'établissement (*le Monde* du 23 février 1978). Or, l'école est victime d'un imbroglio administratif : elle est située sur la commune de Saint-Mandé, mais sur un terrain appartenant à la Ville de Paris. Cent huit de ses trois cent quinze élèves résident dans la capitale, quelques-uns à Montreuil (Seine-Saint-Denis) et les autres dans le Val-de-Marne. Bien que le ministre de l'éducation ait annoncé son intention de la rattacher à l'école normale d'instituteurs de Bonneuil (Val-de-Marne), elle est encore officiellement sous le statut d'école annexe de l'école normale de Paris (Auteuil). A ce titre, elle relève du « département de Paris » et non de la Ville de Paris ! Elle est enfin l'un des seuls établissements de l'enseignement public à réunir des classes du premier et du second degré (de la maternelle à la classe de troisième).

Le ministère de l'éducation a prévu d'allouer 1 200 000 francs pour la rénovation de l'école Decroly. *Mais il ne peut être maître d'ouvrage.* La Ville de Paris veut bien couvrir les frais de fonctionnement « de petites fournitures » pour les élèves parisiens, mais elle n'est pas disposée à prendre en charge les travaux de restauration. En revanche, par la voix de M. François Collet, adjoint au maire et chargé de l'enseignement, elle se déclare prête à louer, pour un franc symbolique, bâtiment et terrain à toute collectivité sous contrôle public qui le souhaiterait. Un argument résume sa position : *« C'est à l'Etat de payer l'originalité pédagogique et non aux communes. »*

Neuf communes du Val-de-Marne auraient toutefois envisagé de créer un syndicat intercommunal de gestion. Le préfet vient de faire savoir aux responsables de l'école qu'elles y renonceraient, sous le prétexte que *Paris refuse de financer* les travaux.

Les vingt-cinq enseignants, dont douze maîtres d'application, les parents, les enfants eux-mêmes, des anciens élèves craignent que les crédits de fonctionnement ne soient pas reconduits en 1980, qu'ils relèvent du budget de la Ville de Paris (personnels de service, fournitures) ou de celui de Paris « département » (chauffage, électricité...). Depuis dix-huit mois, les défenseurs de l'école Decroly multiplient les démarches et les manifestations. La dernière en date a eu lieu samedi 15 décembre, dans le quartier des grands magasins, à Paris. Un enfant a lu une *« lettre à Jacques Chirac »* où il écrivait : *« Sur tes affiches, tu dis qu'on a le libre choix de l'école. Nous, on a choisi Decroly, mais les sous fournis pour la reconstruction, Paris les a repris. (...) Probablement que tu n'e spas au courant, à moins que tu ne sois pas un vrai père Noël mais un illusionniste. »*

L'école Decroly est devenue un symbole. Echappant à la carte scolaire, et à un territoire de recrutement délimité, elle a réussi à mériter la faveur de nombreux élèves et de leurs familles. Elle demeure l'un des rares établissements soutenus à ce point par les usagers. Elle a longtemps servi de « vitrine pédagogique », illustrant la créativité que peut sécréter l'enseignement public. Aussi est-il difficile de ne pas penser que quelqu'un s'est juré de faire disparaître ce symbole.

C. V.

IL EXISTE AU MOINS TROIS BERNARD FRANK

A la suite de la publication de la biographie de M. Bernard Frank, récemment nommé professeur de civilisation japonaise au Collège de France (le Monde *du 14 et du 18 décembre), un lecteur d'Epinal nous signale que nous avons attribué par erreur la paternité du roman* Un siècle débordé *au nouveau professeur du Collège de France. Il nous écrit :*

En réalité, il y a trois Bernard Frank :

1) Le commandant de marine Poulailler, dit Bernard Frank, décédé, conférencier, chroniqueur et romancier maritime, auteur de *Dix-neuf histoires de sous-marins, Jules Verne et ses voyages, la Chartreuse de Jouy*, (1887-1967) ;

2) Bernard Frank, romancier de l'Illusion comique et auteur de *Un siècle débordé*, prix des Deux-Magots 1971, à peu près contemporain de Roger Nimier et de Françoise Sagan ;

3) Bernard Frank, universitaire, traducteur du Narayama de Schichiro Fukazawa, né en 1927, qui vient d'être nommé au Collège de France.

Pauvre deuxième Bernard Frank ! Tantôt le commandant Poulailler le traîne en justice pour lui faire changer de nom (il écrivait sous le pseudonyme de Bernard Frank alors que le vrai Bernard Frank n'était pas encore né !), tantôt on attribue à un autre Bernard Frank les « nombreux romans, dont *Un siècle débordé* », qui sont pourtant bien à lui ! »

RELIGION

Les déclarations du professeur Küng

(Suite de la première page.)

Le document présenté par Mgr Moser au pape ne fait donc que souligner les points sur lesquels le théologien se considère incompris. Il réaffirme l'importance qu'il attache aux symboles de la foi et aux dogmes définis, en rappelant toutefois que la définition de l'infaillibilité par Vatican I pose encore des problèmes ecclésiologiques. *« J'ai réussi, j'espère, à démontrer*, nous a-t-il dit, *que je suis non seulement en continuité avec ma propre pensée, mais que je ne suis nullement contre le magistère.*

» Quant à Jean-Paul II, il est faux de dire que je suis contre ce pape. Au contraire, j'ai beaucoup de sympathie pour lui, pour son humanisme chrétien, pour sa défense des pauvres, pour sa lutte en faveur de la justice sociale et de la liberté dans les pays de l'Est. Toutes ces options, je les partage, mais il faut être conséquent. L'Eglise ne peut pas prêcher la justice et la bafouer en son propre sein. Elle ne saurait avoir deux paroles — une pour l'extérieur, une autre pour ses propres membres Je pense que le pape est placé devant un choix fondamental. Il peut devenir Jean XXIV ou Pie XIII, mais pas les deux à la fois. Pour ma part, je pense qu'il a toutes les qualités pour devenir Jean XXIV. »

ALAIN WOODROW.

● *Le comité directeur* de la revue catholique internationale *Concilium*, composé de trente-sept membres, dont, pour la France, les Pères Marie-Dominique Chenu, Yves Congar, Christian Duquoc, Claude Geffré, Jean-Pierre Jossua, René Laurentin et Jacques Pohier, a fait la déclaration suivante, le 21 décembre : *« Nous, directeurs de la revue internationale* Concilium, *ne voyons aucune raison décisive de ne plus considérer notre collègue Hans Küng comme théologien catholique. C'est pourquoi, nous tenterons d'obtenir une révision du jugement. En outre, nous demandons avec insistance que la procédure en matière doctrinale respecte, enfin, les droits de l'homme communément admis. »*

CORRESPONDANCE

A propos du congrès de Tbilissi

Mme Elisabeth Roudinesco nous adresse la lettre suivante :

Etant mise en cause personnellement par la lettre de MM. Bassine et Chérozia à propos du congrès de Tbilissi sur l'inconscient (*le Monde* du 14 octobre 1979), je tiens à apporter les précisions suivantes : comme invitée, je devais faire ma communication le premier jour en séance plénière. Elle a été reportée, ainsi que d'autres, faute de temps. Durant les quatre jours du symposium, les organisateurs se sont trouvés dans l'impossibilité de faire une place à mon intervention qui durait dix minutes. Des raisons d'organisation tout à fait « sérieuses » étaient invoquées. J'ai donc parlé le dernier jour, car il était trop tard pour reculer encore. Quant aux deux discours que les auteurs de la lettre m'attribuent, ils les ont imaginés : à moins qu'ils ne considèrent comme des « discours » de simples paroles échangées lors du seul débat autorisé de ce congrès.

ENQUÊTE

L'UNICEF, un levier pour le tiers-monde

II. — Les secrets de l'efficacité

par CLAIRE BRISSET

« Négliger les enfants aujourd'hui, c'est compromettre l'avenir du monde », disent les responsables de l'UNICEF. L'UNICEF que les Nations unies ont désigné pour promouvoir l'Année de l'enfance, pourtant marquée d'effroyables catastrophes comme celle du Cambodge (« le Monde » du 22 décembre).

L'UNICEF s'efforce de faire adopter par les gouvernements une philosophie intégrée du développement. A l'aube de l'année 1980, qui verra d'importants changements à la tête de l'institution, l'UNICEF dispose-t-il des moyens suffisants pour mener à bien sa mission ?

Plus d'un enfant sur trois, dans les pays les plus pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, meurt avant l'âge de cinq ans. Une telle réalité suffirait, s'il en était besoin, à justifier le mandat de l'UNICEF. Ce mandat — venir en aide aux plus déshérités des enfants et des femmes *du tiers-monde*, — *l'UNICEF* n'entend pas l'exercer de façon restrictive. Il a étendu son action dans cent six pays et territoires du tiers-monde.

Dans l'ensemble de ces pays, son intervention est sollicitée, requise, attendue, et pas seulement *dans* les *situations* de catastrophes et d'urgences. L'UNICEF est intervenu massivement, ces dernières années, au Biafra, au Bangladesh — au cours des hostilités, — au Pérou et au Nicaragua — à la suite des tremblements de terre, — dans de nombreux pays d'Afrique où ont alterné périodes de sécheresse et de famine, et, en ce moment, en Indochine. Surtout, les gouvernements du tiers-monde sollicitent son aide de façon permanente, et lui demandent de s'intégrer à leur politique de développement, voire d'en stimuler la dynamique, de décloisonner des actions trop ponctuelles, bref, de fournir tout à la fois conseils et intervention financière directs.

Aucune institution internationale ne jouit d'un tel crédit et n'aide aussi massivement les pays les plus pauvres. Aucun des membres de la « famille » des Nations unies n'a, jusqu'à ce jour, fourni tant de preuves d'efficacité et de dynamisme et reçu une telle adhésion de la part de ceux qui doivent bénéficier d'une intervention extérieure.

Pourquoi l'UNICEF peut-il mener une action aussi positive ? *Pourquoi* a-t-il su échapper à la sclérose qui frappe tant d'institutions internationales et provoque une interrogation, dans le tiers-monde et les pays industrialisés, sur leur utilité, voire la justification de leur existence ?

La *première réponse tient* à l'originalité de son mandat. Dès l'immédiat après-guerre, les Nations unies ont demandé à l'UNICEF d'être une agence de conseil et d'intervention directe. A l'opposé des institutions telles que l'UNESCO, la F.A.O., l'O.M.S., le B.I.T..., qui doivent se borner, de par leur statut, à fournir des « conseils » aux gouvernements qui les leur demandent — ou plus précisément aux ministères directement intéressés : éducation, agriculture, santé, travail..., — l'UNICEF donne conseils — généralement au plus haut niveau gouvernemental et aux instances de planification — et ressources financières affectées à des actions précises. Ce premier point est fondamental : les agents de l'UNICEF sur le terrain ne peuvent être considérés par les responsables des pays du tiers-monde comme de simples « donneurs d'idées » : ils disposent des moyens concrets de répondre aux demandes et nouent avec les gouvernements des conventions, de contrats d'intervention directe dans les domaines les plus variés : santé, éducation, travaux d'hydraulique, animation rurale, etc.

Un dynamisme explicable

Les autres agences des Nations unies reprochent parfois à l'UNICEF de faire cavalier seul. Pour parer au reproche d'inaction qui leur est souvent adressé, les Nations unies ont même créé une autre agence spécialisée qui se doit, elle, d'agir sur le terrain comme le *fait* l'UNICEF : le programme *des* Nations unies pour le développement (PNUD). L'initiative était heureuse et le P.N.U.D. a entrepris à son tour de nombreuses actions de développement. Mais il n'a pas échappé à un travers qui tient, encore, à un défaut de son mandat : aucune directive n'est venue des Nations unies pour indiquer clairement que le délégué du PNUD devait être l'homme de la coordination de toutes les institutions internationales. Aussi, les agents du PNUD sont-ils souvent contraints, eux aussi, de faire cavalier seul ; ils *parviennent rarement* à *mobiliser* ensemble les représentants de tous les membres de la « famille ».

C'est à un point tel que, en 1978, au Libéria par exemple, il a fallu organiser une conférence pour constater que l'action des institutions des Nations unies dans ce pays *étaient* complètement désordonnées. Des conférences similaires ont eu lieu ailleurs. Sans grands résultats jusqu'à présent.

On conçoit que, dans ces conditions, l'UNICEF tienne contre vents et marées à préserver sa spécificité, garante de son dynamisme.

Ce dynamisme tient à une autre cause, moins apparente. Alors que toutes les agences spécialisées de l'ONU reçoivent annuellement *des fonds qui* tombent automatiquement dans leurs caisses — les cotisations des pays membres sont indexées sur leur produit national brut et sont obligatoires, — les sommes que versent les Etats à l'UNICEF tiennent à leur simple bon vouloir. L'UNICEF doit *donc*, s'il veut vivre et agir, trouver des fonds, stimuler les pays donateurs, et même les individus, fournir des preuves de son efficacité, et cela à longueur d'année. Cette nécessité est une contrainte et explique que le budget de l'UNICEF — 184 millions de dollars en *1979* (1) — *soit* beaucoup plus faible que celui des autres institutions. Elle est aussi une puissante stimulation. L'UNICEF est la seule institution internationale qui se soit dotée de structures artisanales propres à recueillir des fonds : cartes de vœux, agendas, récitals... La seule vente de cartes de vœux lui rapporte annuellement quelque 15 millions de dollars.

Doubler les ressources

Pour doubler ses ressources régulières, qui, dans ces conditions, risquent d'être soumises aux aléas de la conjoncture internationale, l'UNICEF a enfin recours à une formule : il a instauré des « fonds d'assistance spéciale » grâce auxquels des gouvernements subventionnent des projets spécifiques dans des pays qu'ils ont choisis. Par exemple, le Danemark fournit par ce biais, outre sa contribution « officielle » directe — et massive — au budget régulier de l'UNICEF, des actions de développement spécifique en Guinée-Bissau ; la Suisse et plusieurs pays *scandinaves font* de même. Grâce à cette formule, l'UNICEF parvient, bon an mal an, à doubler ses ressources régulières.

Sans doute est-ce en raison de ce prestige, justifié, auprès des gouvernements et des populations *du tiers-monde que* les Etats-Unis ont multiplié les efforts pour qu'un de leurs délégués prenne de nouveau, au 1er janvier 1980, la direction de l'UNICEF. C'est un Américain, M. Henry Labouisse, estimé et respecté de tous, qui, depuis de nombreuses années, était à la tête de l'institution, succédant lui-même à d'autres Américains. Les Etats-Unis ont fait en sorte que le mandat de M. Labouisse soit, à plusieurs reprises, prorogé. Cette situation devait arriver à son terme, le directeur de l'UNICEF étant aujourd'hui âgé de soixante-quinze ans. Mais les Etats-Unis n'ont pas voulu pour autant abandonner la direction de l'institution. Une candidature suédoise s'était manifestée : celle de M. Michanek, qui avait la faveur d'un certain nombre de responsables du tiers-monde, d'autant que la Suède était le plus important contributeur aux ressources régulières de l'UNICEF. Pour justifier leur candidature, en la personne de M. Jim Grant, les Etats-Unis ont multiplié les pressions et récemment fait en sorte que leur contribution dépasse celle de la Suède. M. Waldheim a *donc désigné M. Grant* pour prendre la succession de M. Labouisse. Sans mettre en cause la personnalité du futur directeur de l'UNICEF, et en particulier ses capacités de gestionnaire, beaucoup regrettent, dans le tiers-monde, cette manœuvre politique et sa dimension symbolique. On ne s'en inquiète pas outre mesure, les structures de l'institution étant de taille à résister à des pressions plus concrètes sur le fonctionnement de l'organisation.

La participation de la France n'est pas à la mesure de ce que l'on pourrait en attendre, il s'en faut. Dépassée de très loin par celles de la Suède, de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas et du Danemark, notamment, sa contribution aux ressources régulières de l'UNICEF ne la place qu'au douzième rang, une place modeste que ne justifient aucunement son poids économique ou ses ambitions politiques dans le tiers-monde en général, en Afrique en particulier. *Constamment retranchée derrière sa coopération* bilatérale avec de nombreux pays africains, et sa participation au Fonds européen de développement des Communautés européennes, la France, qui avait été l'un des pionniers de l'action de l'UNICEF à ses débuts, dans les années 1950, *et* figure parmi les membres permanents du conseil d'administration, s'en est progressivement détachée. Elle ne participe à aucune *des actions d'assistance* spéciale qu'alimentent certains pays de taille beaucoup plus modeste. Ce désintérêt se marque aussi dans *la représentation française* au conseil *d'administration* de l'UNICEF.

Statuairement, la France, comme membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, fait partie de façon constante du conseil d'administration *de l'UNICEF*, *où vingt-cinq* autres membres sont élus par roulement. Or, le « profil » de sa délégation — dirigée par un éminent pédiatre et immunologiste, le professeur Raymond Mande — ne peut manifester le souci de plaider pour une vision globale du développement : elle traite le plus souvent par nécessité, d'un aspect spécifique — la santé, les vaccinations — à l'opposé d'autres délégations, celles de la Suisse, de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne par exemple, que leurs gouvernements ont armées pour qu'elles puissent aborder une philosophie intégrée du développement.

C'est le Quai d'Orsay qui a la haute main sur l'intervention française auprès de l'UNICEF. Depuis des années, il tente, sans grand succès, d'obtenir du ministère du budget un accroissement significatif de la contribution française.

Heureusement, existe un Comité français pour l'UNICEF (2) — non gouvernemental — qui récolte des fonds, grâce notamment aux ventes de cartes de vœux, à divers appels *publics*, et assure de la sorte à la France une participation honorable au financement de l'institution.

Pour l'année 1978, par exemple, il était parvenu à rassembler une somme de loin supérieure à celle qu'avait versée l'Etat, à savoir 29 millions de francs. La participation du gouvernement au cours de cette même année n'a atteint que 8,6 millions de francs, loin derrière les Etats-Unis, la Suède, la Norvège, le Royaume-Uni, le Canada, l'Allemagne fédérale et même le Danemark et la Suisse. Certes, la France vient de débloquer 5 millions de *francs* à destination du Cambodge, qui seront largement utilisés sur place par l'UNICEF. Mais il n'est pas sûr que la contribution « structurelle » de la France aux ressources régulières de l'UNICEF pour 1980 sera accrue pour autant. Pourtant, l'institution *s'approvisionne* largement sur le marché français. Il n'est pas certain qu'elle continue à le faire si la contribution de Paris demeure aussi faible.

Au total, l'UNICEF, perçu comme politiquement neutre par les gouvernements des pays déshérités, soucieux avant tout d'efficacité, s'affirme comme un levier du développement dans l'immense majorité des pays du tiers-monde. Dotée de moyens accrus, l'organisation pourrait agir davantage encore. Sur ce plan, des pays de taille modeste comme la Suisse, les Pays-Bas, les pays scandinaves, montrent chaque année la voie à suivre. Il n'est plus possible de se retrancher frileusement derrière la *« crise pétrolière »* pour rester insensible à l'appel, le plus souvent muet, de ceux qui meurent chaque jour sous le soleil.

FIN

(1) Auxquels il faut ajouter 33 millions de dollars d'origine non-gouvernementale ; 15 millions dus aux activités « artisanales » de l'UNICEF *(cartes de vœux, agendas...)* ; 3 millions provenant directement des Nations unies. Les prévisions établies pour 1980 font état de 150 millions de dollars d'origine gouvernementale, ce qui représente, pour cette source de fonds, une augmentation de 12 % par rapport à 1979.

(2) 35, rue Félicien-David, 75016 Paris. *Tél. 224-13-95. C.C.P. 150 Paris.*

SCIENCES

Au centre guyanais de Kourou

Nouvel essai de la fusée Ariane dimanche

La fusée européenne Ariane, dont le lancement avait été ajourné le 15 décembre, quelques secondes après la mise à feu des moteurs du premier étage, doit être de nouveau tirée le 23 décembre, entre 15 heures et 20 heures (heure française), depuis le centre spatial guyanais de Kourou. Cette fois encore, le président de la République, M. Giscard d'Estaing, accompagné du ministre de l'industrie, M. André Giraud, assistera, dans les locaux du Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.), à Evry (Essonne), à une retransmission en direct du lancement d'Ariane. T.F.-1 assurera aussi cette retransmission en direct.

Pour que tout soit prêt le 23 décembre, les équipes chargées de la remise en état de la fusée ont travaillé vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Si l'on en croit l'Agence spatiale européenne (ESA) dont Arcane est l'un des programmes et le CNES, responsable de sa mise en œuvre, la fusée n'avait pas trop souffert de son premier tir interrompu prématurément par suite de la fourniture aux systèmes de sécurité d'informations erronées (*le Monde* du 18 décembre). Aussi les équipes responsables de la remise en « configuration » d'Ariane ont-elles pu achever leurs travaux de réparations plus tôt que prévu puisqu'elles disposaient d'une marge de manœuvre allant jusqu'au 30 décembre. Il importait toutefois d'aller relativement vite en besogne pour éviter que les phénomènes de corrosion, qui ne manquent pas de se produire chaque fois que les moteurs sont mis à feu, n'aient de conséquences fâcheuses sur le bon fonctionnement du premier étage.

Chacun attend donc avec une certaine appréhension ce nouveau tir du premier exemplaire de la fusée Ariane, qui constitue l'un des points-clé de la politique spatiale européenne. Les différents pays qui participent à son programme de développement (1) espèrent en effet se doter de moyens de lancement autonomes mais aussi « attaquer » le marché des systèmes spatiaux (lanceur et satellites) extra-européens, traditionnellement réservé des firmes américaines. Encore faut-il avant d'y atteindre que les Européens fassent la preuve au cours de l'année prochaine qu'ils sont capables de réussir deux des quatre vols d'essai qu'ils se proposent de faire effectuer à Ariane. Ensuite seulement, en avril 1981, pourront débuter les premiers vols opérationnels.

Le tir de dimanche est assuré selon le Centre d'information et de documentation de l'assurance (CIDA) pour la somme totale de 450 millions de francs. Cette somme couvre pour l'essentiel l'aire et la tour de lancement (208 millions), le lanceur jusqu'à la mise à feu (130 millions) et les frais consécutifs à un accident qui retarderait la poursuite du programme (104 millions).

(1) Le coût final du programme de développement du lanceur Ariane est de 4 292 millions de francs — aux conditions économiques de juillet 1978 — répartis entre la France (63,87 %), la République fédérale d'Allemagne (20,12 %), la Belgique (5 %), le Royaume-Uni (2,47 %), l'Espagne (2 %), les Pays-Bas (2 %), l'Italie (1,74 %), la Suisse (1,2 %), la Suède (1,1 %), et le Danemark (0,5 %).

● *Décollage simulé de la navette spatiale américaine.* — Pour tester les programmes de ses ordinateurs, l'Agence spatiale américaine (NASA) vient de procéder au décollage simulé de la navette spatiale. L'expérience a eu lieu dans les hangars de Cap-Kennedy (Floride). Pour l'occasion, les astronautes John Young et Robert Crippen étaient aux commandes de la navette « Columbia ». A cinq reprises déjà, les techniciens de la NASA avaient essayé en vain de procéder à cette répétition du vol que la navette effectuera peut-être en juin 1980.

Une vitrine de la France moderne

(Suite de la première page.)

Selon les membres du comité consultatif (1) le futur musée — qu'eux-mêmes préfèrent appeler le « centre » — *doit remplir trois missions* : sensibiliser les publics de tous âges et de tous niveaux à la science et à la technique et leur donner les informations nécessaires pour *la vie personnelle et civique* ; susciter la créativité et l'innovation, en particulier chez les jeunes ; améliorer l' « image de marque » de la France en tant que nation scientifique et industrielle.

Selon le rapport du comité, le « centre » devrait pouvoir remplir cette triple mission, grâce à des présentations quasi permanentes organisées autour de vastes thèmes pluridisciplinaires, à des actions temporaires de plusieurs mois et à *des activités de formation permanente*, d'information et de recherche.

La présentation des thèmes est ambitieuse. Elle veut intégrer la science, la technologie, les applica*tions industrielles sans oublier l'approche historique*. Les sujets envisagés pour les thèmes sont très vastes et donc obligatoirement multidisciplinaires : le thème de la lumière, par exemple, pourrait montrer et expliquer le soleil et son rôle pour la vie, l'éclairage, la vision, les *couleurs, le laser, la télédiction, la* microscopie électronique, les vidéodisques... entre autres. Un seul thème devrait donc occuper une vaste surface et être présenté de *façon à intéresser tout le monde*, aussi bien les visiteurs actifs ou passifs que les partisans de « tours » rapides ou ceux de « tours » longs et détaillés. Cela suppose, tout à la fois, des présentations spectaculaires qui ne demandent qu'à être regardées, des panneaux explicatifs, *des séquences audio-visuelles, des* dialogues avec des ordinateurs... et des présentateurs.

Les enseignants qui feront visiter le musée à leurs élèves pourraient *se préparer eux-mêmes à cette visite* en assistant à des séances organisées à *leur intention et en disposant* d'un matériel *adapté au thème choisi* et à l'âge des enfants. Ainsi pourraient-ils participer activement aux visites scolaires.

Une trentaine de thèmes répartis en quatre sections peuvent être envisagés. Une section « univers » comprendrait l'astronomie, la recherche spatiale, la Terre, l'atmosphère, les *climats, la météorologie*, l'eau, *les* ressources naturelles. Dans la section « matière et technique », la lumière voisinerait avec l'atome, la chimie, l'électricité, l'électronique, *l'automatique, les mathématiques...* Les transports, l'économie, les communications, le langage, la ville, l'éthologie, l'écologie, etc., seraient regroupés dans la section « sociétés humaines ». Enfin, sous l'étiquette « la vie », se retrouveraient l'agriculture, la nutrition, la génétique, la *biochimie, le cerveau... Pour l'ouverture*, prévue au cours de l'hiver 1983-1984, il semble raisonnable de commencer par une douzaine de thèmes.

La vitrine de l'industrie française

Les actions temporaires devraient *constituer une vitrine de l'industrie* française pour les Français et pour les étrangers. Contrairement aux thèmes *dont la présentation serait* conçue par le personnel du « centre » et payée sur son budget propre, elles seraient réalisées grâce au concours financier d'organismes *publics ou d'industries privées*. De telles participations ne relèveraient pas du mécénat, mais elles seraient conçues comme des opérations *de* promotion à long terme (relevant des frais généraux) concernant toute une branche d'activité. Elles seraient donc très différentes de la publicité *qui vise le développement à court* terme d'une entreprise individuelle.

Le projet met aussi l'accent sur le rôle d' « *appui pédagogique* » que devraient jouer les ressources *du futur musée pour des tâches de* formation permanente.

Des équipes de dix à douze chercheurs extérieurs au « centre » pourraient trouver là une structure d'accueil et ainsi poursuivre des études sur l'histoire des sciences *et des techniques, la pédagogie* scientifique, les relations de la science avec l'économie, l'environnement ou la société. En échange de cet accueil, les chercheurs, selon *leur spécialité, apporteraient leur* concours actif aux différentes activités du musée.

Les enfants (à partir de huit ans) ne sont pas oubliés. Ils devraint trouver des « salles de découverte » où ils pourraient manipuler des objets variés, se familiariser, en jouant, avec les sciences et les techniques. En outre, des séances du *planétarium, dont l'installation est* prévue, leur seraient réservées.

Le comité consultatif ne veut pas faire un musée statique comme le sont la plupart des musées clas*siques. Les mécanismes nécessaires* au fonctionnement *du* « centre » (escalators, standard...) pourraient être mise dans des « cages » transparentes qui en rendraient possible l'observation directe.

Il n'y aura pas d'expositions systématiques de machines anciennes ou actuelles. Toutefois, *il* n'est pas exclu que le « centre » utilise une *partie de l'énorme collection* de machines du Musée national des techniques installé au Conservatoire national des arts et métiers.

Le Palais de la découverte, qui *représenta, à sa création en 1937*, une innovation tout à fait remarquable, mais qui depuis lors a toujours souffert d'une grave pénurie de moyens financiers, se fondrait dans le *nouveau musée*.

L'installation du musée à la périphérie de Paris risque-t-elle de lui être préjudiciable ? Non, dit le comité consultatif : La Villette est *desservie par deux stations de* métro ; les parkings peuvent abriter quatre *mille* voitures ; le restaurant et le vaste parc permettront de passer une journée complète à la *fois « au vert » et dans la science*. Le comité s'est fixé comme objectif de faire venir au « centre » trois millions de visiteurs par an. Le prix des entrées donnera au musée des ressources propres. Mais il est évident qu'il faudra *aussi* une subvention de l'Etat. Le tout devrait être géré, *si les souhaits du comité* se réalisent, par une fondation qui procurerait une structure administrative plus souple que celle du droit administratif français classique.

YVONNE REBEYROL.

(1) MM. Edouard Bonnefous, président de la commission des finances du Sénat, chancelier de l'Institut, président du conseil d'administration du Conservatoire national des arts et métiers ; François de Closets, *journaliste* ; *Paul Delouvrier*, membre du Conseil économique et social, président de l'établissement public d'aménagement du parc de La Villette ; Gilbert Gantier, député de Paris, adjoint au maire de Paris ; Jean Hamburger, membre de l'Institut, professeur à l'université René-Descartes (Paris-V), directeur du centre de recherches néphrologiques de l'hôpital Necker ; Alfred Kastler, membre de l'Institut, prix Nobel ; Mme Hélène Missoffe, député de Paris ; MM. Louis Néel, membre de l'Institut, prix Nobel ; Roger Taillibert, architecte en chef du Grand-Palais. A la demande de ces premiers membres, *le comité consultatif* a été complété par MM. Jean Panhard, président de la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, et Antoine Riboud, président-directeur général de B.S.N.-Gervais-Danone.

CARNET

Naissances

— Monique et Philippe MARINI ont la joie de faire part de la naissance de

Caroline.

Le 17 décembre 1979.

— Henri TEZENAS DU MONTCEL et Mme, née Guillemette de Sairigné, Gabriel, Ambroise et Clément, ont la joie d'annoncer la naissance de

Séverin.

Paris, le 19 décembre 1979.

Mariages

— Mme Yvonne HIRSCH,
Mme Marise HIRSCH, née Lévy-Boris,
M. François HIRSCH,
M. Israël ZYLBERBERG,
ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,

Catherine et André,

qui a été célébré dans la plus stricte intimité le 8 septembre 1979.

Décès

— Pierre et Françoise Finon,
Lucien et Françoise Finon,
Jacques et Marie-Thérèse *Nicod*,
Odile Finon,
Jacques et Michelette Finon,
Dominique *et* Gisèle Finon,
Noël et Elisabeth Sourdille,
ses enfants,
Jean-Christophe, Vincent, Emmanuelle, *Frédéric* et Stéphane,
Laure, Denis et Pascaline,
Magalie, Thomas et Etienne,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Emmanuel FINON,

survenu le 21 décembre 1979.
La célébration religieuse aura lieu le lundi 24 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Ayoul, à *Provins* (Seine-et-Marne).
11, boulevard Carnot, 77 Provins.

— Nathalie Tannenbaum et Nicolas,
Maurice Tannenbaum,
Philippe Tannenbaum,
sa femme, son fils, son père, son frère,
Ainsi que les familles Tannenbaum, Stemmer et Neher,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henri TANNENBAUM,

survenu subitement le 17 décembre 1979, à l'âge de trente-deux ans.
On se réunira le 24 décembre 1979, à 14 h. 15, à la porte principale du cimetière de Thiais - Parisien, 261, route de Fontainebleau à Thiais (Val-de-Marne).
Ni fleurs ni couronnes.
54, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.

— Mme Albert Wormser, ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Albert WORMSER,

décédé le 20 décembre 1979, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 24 décembre 1979, à 16 heures, au cimetière des Batignolles.

Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Octave-Feuillet, 75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

DÉFENSE

LA BELGIQUE DONNE SON ACCORD DÉFINITIF A L'ACHAT DE BLINDÉS AMÉRICAINS

Bruxelles (A.F.P.). — Le gouvernement belge a *confirmé*, vendredi 21 décembre, sa décision d'acheter mille trente-neuf véhicules blindés américains, rejetant ainsi définitivement des contre-propositions françaises.

Le gouvernement a décidé, a-t-on appris à l'issue du conseil des ministres à Bruxelles, d'autoriser le ministre de la défense nationale à ratifier le contrat d'achat de mille trente-neuf véhicules de combat d'infanterie américains A.I.F.V. pour environ 4 500 millions de francs français.

Les véhicules blindés américains avaient été préférés dès le 24 juillet (*le Monde* du 26 juillet) *aux véhicules de l'avant blindés* (VAB) français construits par les firmes Creusot-Loire et Renault-*Véhicules industriels*.

Cette décision avait provoqué le dépôt d'une demande en annulation du contrat auprès du Conseil d'Etat belge par la firme française Creusot-Loire en octobre (*le Monde* du 9 octobre).

Selon le gouvernement belge, la Belgique a reçu toute les assurances nécessaires de la part des Etats-Unis concernant les compensations économiques promises, qui sont de l'ordre de 70 % de la valeur du contrat.

PRESSE

DE NOUVEAUX LICENCIEMENTS AU QUOTIDIEN « NORD-MATIN »

A Lille, au cours d'une réunion du comité d'entreprise du journal *Nord-Matin* (groupe Hersant), le vendredi 21 décembre, M. Roger Gruss, directeur général, a annoncé le licenciement de quinze journalistes dans les éditions de Lille, Lens, Valenciennes et Douai. Il y aura par ailleurs un transfert dans le groupe de deux journalistes qui avaient été *récemment intégrés à l'édition de* Lens. Enfin, il y a un départ volontaire. Soit donc au total une suppression *de dix-huit* postes à la rédaction du quotidien régional.

M. Gruss a précisé que le journal ne supprimerait pas d'édition mais qu'une restructuration sera *étudiée avec Nord-Eclair*, autre journal du Nord appartenant au même groupe. Les deux quoti*diens ont déjà signé des accords* et publié un certain nombre de pages communes. Ils sont tous *deux imprimés à Nord Print*, unité de production du groupe Hersant. En mars dernier, *Nord-Matin avait supprimé sept* éditions, ce qui avait entraîné le licenciement d'une soixantaine de *personnes (le Monde du 3 mars* 1979). Il ne reste maintenant que quarante-sept journalistes, vingt-*cinq de leurs confrères* ayant perdu leur emploi.

Pour la section S.J.F.-C.F.D.T. du journal, « *on a franchi, avec ces licenciements, l'étape qui condamne l'existence de* Nord-Matin ». Le syndicat prédit même la condamnation du journal dans les *six mois à venir, car, pour la* C.F.D.T., ces licenciements vont entraîner « *des conditions de travail impossibles* » et « *le journal ne sera plus constitué que d'éditions locales, le reste étant fourni par* Nord-Eclair ».

NOMINATIONS A L'AGENCE FRANCE - PRESSE

M. Hubert Haye, actuel chef du bureau de Beyrouth de l'Agence France-Presse (A.F.P.), a été nommé vendredi 21 décembre rédacteur en chef France, en remplacement de M. René Centassi, appelé à d'autres fonctions.

D'autre part, M. Bernard Ficot, actuel chef du bureau de Nice, a été nommé chef du « Desk France », en remplacement de M. Michel Bret, nommé chef du service de la documentation. M. Pierre Jeantet a été désigné comme chef du service économique, en remplacement de M. Marc Paillet, nommé conseiller auprès de la direction de l'information (*le Monde* du 20 décembre).

M. Alberto Carbone a été nommé chef du « Desk » latino-américain, en remplacement de M. Philippe Gustin, appelé également à d'autres fonctions.

M. Félix Bolo conserve les fonctions de rédacteur en chef étranger, qu'il occupe depuis deux ans.

[M. Hubert Haye, né en 1929 à La Rochelle, est entré à l'A.F.P. en 1958. Il a collaboré au service économique et au service politique de l'Agence à Paris, ainsi qu'au bureau de Londres avant de diriger le bureau de Tunis. Depuis 1975, il était directeur du bureau de Beyrouth.]

LE COMITÉ D'ENTREPRISE DE « L'AURORE » SE PRONONCE CONTRE LES LICENCIEMENTS

Le comité d'entreprise des Editions France libre, propriétaire de *l'Aurore* et de *Paris-Turf*, s'est prononcé vendredi 21 décembre contre le projet de licenciement de quarante-cinq journalistes et d'un cadre administratif de *l'Aurore*, indique-t-on de source syndicale. La direction, pour sa part, se refuse à toute déclaration.

Les onze délégués du personnel (C.G.T., S.N.J., C.G.C., F.O. et non syndiqués) ont voté contre le projet présenté par M. Pierre Janrot, président du groupe. La direction n'a pas pris part au vote.

Par ailleurs, la direction a confirmé aux représentants du personnel qu'elle était dans l'impossibilité de payer le treizième mois dans les délais légaux, « *sous peine de dépôt de bilan* », précise-t-on du côté syndical.

SPORTS

BASKET-BALL. — *Trois rencontres de la dix-huitième journée du championnat de France avaient été avancées au 21 décembre. Tours a battu Orthez (85 à 83), Villeurbanne s'est imposé devant Mulhouse (111 à 72) et Lyon a gagné contre Limoges (88 à 65).*

FOOTBALL. — *En championnat de France de deuxième division, Besançon s'est imposé en déplacement à Dunkerque (1 à 0).*

HANDBALL. — *La France a battu les Etats-Unis par 32 à 22, le 21 décembre à Amiens.*

Le Monde

VARIÉTÉS

MUSIQUE

THÉATRE

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

VARIÉTÉS

Le show du Grand Orchestre du Splendid

Jamais une transformation n'a été aussi rapide que celle du Grand Orchestre du Splendid qui présente, au Théâtre de la porte Saint-Martin, deux ans et demi après sa première apparition, un grand spectacle musical et burlesque sans antécédent sur une scène française, un jaillissement d'inventions comiques et un rythmes de gags comparable à ce qui se faisait autrefois à Broadway quand régnaient les Max Brothers, Ole Olson et Chic Johnson, les créateurs d'*Hellzapoppin*.

On connaît l'aventure du Grand Orchestre du Splendid. De jeunes musiciens et comédiens se retrouvent au printemps de 1977 dans un café-théâtre et élaborent peu à peu une charge branquignolesque des orchestres à sketches des années 30 et 40. Glenn Miller, Harry James et Xavier Cugat. La formation « sonne » comme un grand orchestre. Les gags surviennent en forme d'interpellations ou de dialogues dans la chanson, interviennent dans la musique elle-même et dans la gestuelle. La formule du « rétro » parodique (*Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? Summertime*) rencontre un public de plus en plus vaste. A la radio, la participation à une émission les oblige à un énorme travail quotidien sur le rire, à un renouvellement permanent.

Il y a huit mois, au Théâtre des Nouveautés, le Grand Orchestre du Splendid semblait déjà vouloir décoller vers un spectacle plus large, plus ouvert, plus ample. L'évolution, depuis, est fulgurante.

Les membres du Grand Orchestre du Splendid sont à l'évidence des comédiens-nés qui ont en eux le sens de l'humour et le rythme de la comédie spontanée. Chacun sert l'autre dans le cadre d'une équipe dont le style a pris forme après avoir digéré la chanson à sketches, l'esprit du vaudeville et du burlesque, le comique de *dérision* et de subversion.

Idées et gags se bousculent aujourd'hui dans le show, à la manière d'une improvisation superbement maîtrisée et dans un mouvement cinématographique accéléré. Les trouvailles ne viennent pas seulement d'un comique de situation, elles sont présentées dans le langage, omniprésentes dans les objets, dan sles costumes, dans la manière de multiplier les citations (*West Side Story*, Eric von Stroheim), de mélanger les genres avec une grande modernité dans le délire (la science-fiction, Superman, l'opérette, le boogie-woogie, le rock, l'exostime), et une vivacité exemplaire.

Chez les Marx Brothers qui allaient aussi très vite, le rire était entrecoupé par la pause musicale. Ici, la musique — les compositions qui sont souvent originales adoptent la couleur d'une époque donnée — sert de support ou enchaîne sur un autre délire.

Paul Lederman et Claude Martinez, les producteurs, n'ont pas lésiné sur les moyens et permettent ainsi au show d'avoir un air de famille avec la comédie musicale.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de la Porte Saint-Martin, 21 heures.

FORMES

L'ESPACE ET LES SIGNES

L'année se termine en beauté. Loin de Beaubourg, au Centre culturel canadien (1) *l'Espace et les Signes* de Raymonde Godin perpétue en huit grandes toiles (et sept dessins tout aussi évocateurs en leur nudité) l'exaltation de six mois glorieux ou déclinants. Le peintre détient la maîtrise que tant de travaux d'approche, déjà concluants, annonçaient. Depuis longtemps une nature instamment interrogée avait fini par s'effacer derrière sa secrète identité. D'autre part l'étude approfondie des calligraphies et de la pensée orientales, dont Raymonde Godin s'est imprégnée, avait participé à l'élaboration d'un langage d'une spontanéité reconquise. Ce ne sont plus les choses, c'est la vision des choses qu'elle exprime dans leur poussée verticale, qu'elles s'élèvent du sol ou fondent du ciel, torsades ou strates superposées à travers lesquelles l'espace circule. Les blancs préservés de la toile, la légèreté de l'acrylique s'y prêtent. Voici les rougeurs de juin, puis la chaude haleine de l'été qui, après l'éveil des verts et des bleus pervenche, s'exhale par les vides creusés entre les piliers parallèles d'une présence méditée et progressivement se teinte d'harmonies plus riches où le cobalt, l'émeraude, le rouge incandescent marient leurs tons sans épaisseur, avant l'apaisement d'incarnats plus sérés semés de quelques taches orange. Et les blancs l'emportent en fin de saison.

Féerie sobre en sa splendeur, sublimée, dont l'éclat silencieux satisfait *à perte de vue* un œil contemplatif.

On ne trouvera en revanche nulle transmutation mentale dans les paysages que Zipporet K.R. a rapportés d'Israël (2). Désert de Judée brûlant et chaotique, moutonnement des collines proches du mont Scopus et tant de sites bibliques perçus au travers des vibrations de la lumière (dans la fluidité des aquarelles surtout) sont restitués avec des moyens traditionnels.

Non loin de là (3) deux artistes ont, dans l'atelier de Frank Bordas, redécouvert les inépuisables ressources de la lithographie — qu'une commercialisation abusive avait dévaluée — et les joies procurées par l'exercice d'une technique riche en trouvailles, au cours de l'encrage comme au cours des passages. Rougemont s'émerveille de l'opulence des coloris méthodiquement obtenus, Maurice Mathieu de la souplesse d'un procédé qui lui permet d'utiliser « *les plaques de façon spécifique, comme support d'empreintes toujours mobiles, mouvantes* ». Des multiples ? Non, autant d'œuvres originales.

Poursuivons notre déambulation. Beaucoup de galeries, au moment des fêtes, présentent des accrochages. Parmi tant d'autres, celui de la galerie Bellint (4) a l'avantage de n'offrir que des signatures d'artistes confirmés ou qui, tous, le seront, justifiés en tout cas par les œuvres qu'on peut voir. Treize noms : Bazaine, Bertholle, Bigot, Boumeester, Bryen, Doxning, Droulers, Fagniez, Jappé, Lanskoy, Luc Peire, Seiler, Vieira da Silva.

Il y a tout juste un an, je saluais le talent de Francis Montanier (1895-1974), à l'occasion d'une rétrospective au musée d'Art moderne de la ville de Paris. En voici une nouvelle. Le Musée municipal d'art et d'histoire de Saint-Denis (5) déploie à son tour cette peinture discrète, aux solides armatures, aux belles couleurs qui chantent juste.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 5, rue de Constantine.
(2) Galerie Vercamer, 3 bis, rue des Beaux-Arts.
(3) Le Dessin, 27, rue Guénégaud.
(4) Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol.
(5) 6, place de la Légion-d'Honneur, Saint-Denis.

BOTERO, LE PRIMITIF MODERNE

Une rétrospective Botero s'ouvre au Hirschorn Museum de Washington au moment où ce peintre expose ses toiles récentes galerie Claude-Bernard. Colombien vivant à Paris, Botero s'est révélé un habile fabricant d'images bien caractérisées, qui sont devenues les images de marque de sa peinture. C'est un monde de l'obésité aimable et rêveuse, ronde et statique comme sur une icône, terrienne et aérienne, où des personnages gonflés d'hélium reposant amplement sur le sol semblent prêts à s'envoler, tels des ballons captifs. Comme sur les tableaux primitifs, les enfants, chez Botero, ont des traits d'adultes, et, en outre, les adultes ont des traits d'enfants. Ils n'ont pas d'âge. Seule la taille les différencie. Botero brouille un peu plus les cartes en passant tout son petit monde par la démesure du gigantisme. Alice a traversé le miroir, les chats ont des allures de tigres et elle-même ressemble à un gentil cétacé navigant entre les deux eaux du rêve.

A ses débuts, les images oniriques de Botero sentaient le terroir provincial sud-américain. On y trouvait une atmosphère de serre chaude où des plantes tropicales auraient poussé monstrueusement. Et des sensations personnelles qui affleuraient comme les mystères du Douanier Rousseau. Mais Botero n'a pas l'authenticité du peintre de la jungle nocturne. Son grossissement enfantin est un procédé surréaliste auquel d'autres ont eu recours avant lui. Contrairement à Richard Lindner, son prédécesseur, Botero n'a jamais quitté le domaine prétendument enchanté de l'enfance. Par sa peinture, il y vit encore. Il le cultive à travers ses personnages angéliques soufflés et ses natures mortes aux fruits gullivériens, où les oranges parfaitement circulaires sont à mille lieux des pommes anguleuses de Cézanne.

Tout ici joue sur l'illusion du volume et c'est naturellement que ce peintre fut tenté par la sculpture. On avait eu la surprise d'y reconnaître les odalisques toutes rondes de Gaston Lachaise, sculpteur français ayant vécu aux Etats-Unis dans les années 20-30, inconnu en France, mais vedette du jardin de sculpture du Musée d'art moderne de New-York.

Et voici que Botero change de thème. Il exerce son humour onirique sur les chefs-d'œuvre répertoriés par l'histoire de l'art. En reprenant à sa manière, la manière des autres, par le biais du jeu, il veut aborder des rivages interdits. Botero a copié e les transgressant les portraits de Mlle Rivière d'Ingres et celui de l'Infante de Velasquez. Avec son écriture « primitive moderne » qui s'appuie brillamment sur l'affiche et le pop' art, il reste loin du réalisme civilisé du chef-d'œuvre du Louvre, mais il s'est surpassé en reprenant le réalisme persque barbare, sous les taffetas et les moires, de l'Infante du Prado.

JACQUES MICHEL.

★ Peintures récentes de Botero. Galerie Claude Bernard, 9, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 31 décembre.

■ La grande salle du Théâtre national de Chaillot est fermée au public jusqu'au 15 avril 1980. Pour des raisons de sécurité, des travaux doivent être entrepris. « La manipulation des gradins, nécessaire aux changements de disposition de la salle, a depuis longtemps révélé des malfaçons dans l'infrastructure du plancher », indique un communiqué du théâtre.

■ Jean-Claude Riber, directeur général du Grand Théâtre de Genève, dirigera l'Opéra de Bonn à partir d'août 1981. Il succédera à Hans-Joachim Heyse. Rappelons que Hugues Gall, administrateur adjoint de l'Opéra de Paris, doit prendre à partir de 1980 la direction du Grand Théâtre de Genève (« le Monde » du 7 mars 1978). Ancien directeur du Théâtre de Mulhouse (de 1966 à 1972) et du Grand Théâtre de Nancy (de 1970 à 1972), Jean-Claude Ribes avait été pressenti pour remplacer Alain Lombard à la tête de l'Opéra du Rhin, mais s'était récusé en raison des « déficits accumulés depuis cinq ans » par l'établissement (« le Monde » du 3 janvier).

SUSPENSION DE LA GRÈVE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

A l'issue de plusieurs rencontres, les 20 et 21 décembre entre la direction du Centre Georges-Pompidou et les représentants syndicaux (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et autonomes) du personnel du centre en grève depuis le 18 décembre (*le Monde* des 18, 19 et 20 décembre), une base d'accord a été conclue et la reprise du travail votée en assemblée générale. En conséquence le Centre, qui était fermé au public depuis mercredi 19 décembre, a rouvert ses portes samedi 22 décembre à 12 heures (au lieu de 10 heures les autres samedis).

Si les grévistes n'ont pas obtenu satisfaction sur tous les points de leurs revendications, dont plusieurs ne sont pas du ressort de la direction du Centre, celle-ci a accepté de réexaminer dans les deux premiers mois de l'année 1980 la grille générale des emplois et des salaires. Elle a également accepté de fixer, par un complément de rémunération, à 3 200 F net le salaire minimum et de relever tous les salaires inférieurs ou égaux à 4 000 francs.

Pour ce qui concerne la réduction du temps de travail, la durée hebdomadaire passera d'une manière générale de quarante et une heures à quarante heures, et d'une manière générale de quarante heures à trente-huit heures pour les employés des ateliers qui travaillent en sous-sols (les grévistes avaient demandé trente-cinq heures). Enfin, l'engagement définitif avec contrat des vacataires permanents devrait s'amplifier en 1980. Mais sur le nombre de membres du personnel à contractualiser, la direction et les grévistes n'ont pu tomber d'accord, de même que sur le paiement des journées de grève.

Une nouvelle rencontre des syndicats et de la direction est prévue en janvier.

CINÉMA

« I... COMME ICARE », de Henri Verneuil

Autopsie d'un assassinat

Sur la terrasse d'un building, un homme ajuste un fusil à lunette. Debout dans sa voiture, le président répond aux ovations de la foule. L'homme appuie sur la queue de détente du fusil, mais ce n'est qu'une ou deux secondes plus tard que le président s'affaisse, la poitrine inondée de sang.

Non, la ville ne s'appelle pas Dallas. Nous sommes dans un pays imaginaire et le film d'Henri Verneuil va peu à peu s'écarter de ses références historiques pour suivre sa propre voie. Comme aux Etats-Unis pourtant, une commission d'enquête est nommée, et les travaux des hauts fonctionnaires qui la composent aboutissent à un rapport d'où il ressort que le crime a été commis par l'homme au fusil à lunette, un psychopathe agissant à titre individuel.

L'assassin présumé ayant été retrouvé mort, l'affaire serait classée si l'un des membres de la commission, le procureur Volney, ne refusait de cautionner le rapport de ses collègues. Intègre et scrupuleux, il estime, en effet, qu'un mystère demeure. Et c'est ce mystère qu'il va s'efforcer d'éclaircir tout au long du film.

I... comme Icare se présente donc, au départ, comme une enquête. Il s'agit pour Volney de déterminer les conditions exactes de le mort du président sans se laisser prendre au piège des apparences. Très vite, il découvre que d'importants témoins ont mystérieusement trouvé la mort après le drame. D'autres personnes interrogées mentent ou cherchent à se dérober. Bref, il devient évident que le président n'est pas tombé sous les balles d'un fou solitaire et que le ou les agents d'exécution du meurtre étaient manipulés par un « cerveau » qui avait minutieusement préparé l'attentat.

A cet endroit du film s'ouvre une longue parenthèse. Reconstituant une expérience réalisée par le psycho-sociologue américain Stanley Milgram, Henri Verneuil montre comment un individu « normal » peut accomplir des actes contraires à sa conscience s'il estime être « couvert » par une autorité supérieure. Test de « soumission aux ordres », démonstration troublante d'un reniement du libre arbitre, qui a passionné le cinéaste au point qu'il assure n'avoir conçu son film que pour y intégrer l'expérience de Milgram.

Et, de fait, la séquence où l'on voit un « maître » électrocuter son « élève » pour le punir de ses fautes constitue un document stupéfiant. Si stupéfiant qu'il détourne notre attention du « suspense » proprement dit et que, la parenthèse refermée, nous avons quelque peine à nous replonger dans une histoire où pourtant les coups de théâtre ne manquent pas.

Comme toujours chez Verneuil, le style est sans bavure. Un style de professionnel chevronné et méticuleux, qui sait où il va et comment y aller. Du solide et de l'inusable. Yves Montand joue le rôle du procureur Volney. Il a aimé le personnage, cela se sent, et il sait rendre attachant cet homme courageux, obstiné, pour qui seule la vérité compte. Scrupules ou coquetterie de comédien, il a cru bon de se vieillir. On le regrette dans la mesure où son maquillage ressemble à un artifice théâtral.

Plus graves sont les invraisemblances qui émaillent le récit. Invraisemblances psychologiques (pourquoi Volney a-t-il tant tardé à se désolidariser de ses collègues ?). Invraisemblances de faits (par quel miracle le « neuvième témoin » a-t-il eu la vie sauve, et par quelle aberration Volney s'expose-t-il aussi imprudemment aux coups de ses adversaires ?)... Quant aux théories de Stanley Milgram qui ont tant impressionné le réalisateur, il faut bien admettre qu'elles n'expliquent que le comportement du « lampiste » de l'affaire. Le vrai tueur, lui, agit pour de l'argent. Et c'est évidemment à des considérations politiques qu'obéit le « cerveau » qui a guidé sa main.

Ces faiblesses du scénario risquent de gêner un spectateur attentif. Mais elles n'altèrent guère le mouvement, l'impact de l'histoire. Considéré comme un « thriller » destiné à captiver un large public, *I... comme Icare* atteint parfaitement son but.

JEAN DE BARONCELLI.

⁂

Le prix Louis-Lumière, Grand Prix du cinéma français, a été décerné, le 20 décembre, à *I comme Icare*, par six voix contre quatre au *Pull-* le 20 décembre, à *I... comme Icare*, en 1934, ce prix est attribué chaque année par un jury de treize membres présidé par M. Marcel Julliar.

■ A Joinville-le-Pont, les « nuits blanches », qui étaient organisées tous les deux mois au cinéma Le Royal, vont devenir mensuelles, en raison du succès rencontré. La prochaine « nuit » a lieu le 22 décembre à partir de 23 h. 30 et comporte cinq films fantastiques. (Corresp.)

■ L'Association défense du cinéma de Colmar organise un « week-end Marco Ferreri », du 3 au 6 janvier, animé par la critique de cinéma Mireille Amiel, au cinéma Central.

■ L'acteur de théâtre et de cinéma italien Nino Pavese est mort le 21 décembre à Rome. Il était âgé de soixante-quinze ans. Au cinéma, spécialisé dans les compositions dramatiques, il avait participé à une soixantaine de films, dont « Il mulino del Po » (le moulin du Pô) d'Alberto Lattuada (1949).

MUSIQUE

VICHNEVSKAIA, ROSTROPOVITCH ET LANDOWSKI

Créé au début de l'année à Washington (le Monde *du 12 janvier 1979*), Un enfant appelle, *de Marcel Landowski, achève ou peut s'en faut, l'année musicale parisienne.* Ce Concerto pour soprano, violoncelle et orchestre *a obtenu un vif succès vendredi au Théâtre des Champs-Elysées dans l'interprétation flamboyante, douloureuse et mystique de ses dédicataires, Galina Vichnevskaia et Rostropovitch.*

Cette œuvre très intime et intense ne cherche pas l'éclat extérieur ; elle médite sur l'incroyance, la mal-croyance de l'homme perdu dans l'univers, affronté aux mystères de la destinée, qui « cherche en vain la clef » *de ces* « murs invisibles » ; *mais le beau poème de Marie-Noël affirme sa foi dans ces ténèbres :* « Je crois très bas à la bonté haute, inhumaine, terrible, qu'on ne comprend pas. » *Et le récit de l'institution de l'Eucharistie, par deux fois, répond à cet appel. L'homme* « retrouve son cœur d'enfant, le cœur va au-delà du temps ».

Tout cela s'exprime par des moyens à la fois simples et forts : un climat trouble, incertain, frémissant dans l'orchestre, les grands ariosos dramatique de Vichnevskaia, dont la voix crie vers le ciel sa plainte immémoriale et les admirables réponses de Rostropovitch, dont le violoncelle apporte la paix, fait progresser la pénétration du mystère. La transfiguration se fait sur les paroles du Christ, chantées d'abord sur le tourbillonnement d'un tempo tragique aux accents funèbres et qui reviennent ensuite dans une belle atmosphère mystique et apaisée. Et la voix conclut dans un merveilleux duo avec le violoncelle qui réunit les deux époux dans la foi retrouvée.

L'Ensemble orchestral de Paris, galvanisé par Rostropovitch, avait interprété auparavant la Deuxième Sérénade, *de Brahms, pleine de ravissantes idées symphoniques un peu longuement développées et la* Suite tchèque, *de Dvorak, pastorale rêveuse et brillante, deux œuvres paisibles qui faisaient contraste avec l'interrogation profonde de Marcel Landowski.* — J. L.

■ Un saxophoniste de dix-sept ans, Bertrand Dubreuil, a remporté le 18 décembre à Paris le premier tournoi international des jeunes musiciens âgés de moins de vingt ans, organisé par TF 1.

THÉÂTRE

« Ardèle ou la marguerite » de Jean Anouilh

La comédie de Jean Anouilh *Ardèle ou la Marguerite* a l'amour pour motif. Anouilh rassemble dans un décor plusieurs exemples d'affections manquées ou laides.

A force de tromper sa femme, Amélie, un général l'a rendue folle. Elle est gardée dans sa chambre, et sans cesse appelle son mari, « Léon, Léon », pour gêner ses étreintes avec la femme de chambre.

Une orpheline, qui passait l'été au château, a épousé, naguère, le fils aîné du général, Maxime, méchant coureur, alors qu'elle aimait le puîné, Nicolas, qui avait le tort d'être absent.

La sœur du général, Liliane, a épousé un comte. Le ménage s'est usé, Anouilh pense sans doute que c'est là le cas ordinaire ; le comte et la comtesse font ménage à trois avec Villardieu, l'amant de Liliane.

Ainsi de suite. Une seule passion vraie a lieu au château, mais elle « indigne » tous les autres : la sœur aînée du général, Ardèle, âgée et bossue, est tombée amoureuse d'un précepteur, bossu lui aussi. Ils vont se suicider ensemble. Rideau.

Cette pièce d'Anouilh, écrite il y a trente et un ans, est faite à plat, sur un seul registre, sans action proprement dite ni rencontres de caractères. C'est Anouilh seul qui dévide des répliques ou des tirades amusantes, bien senties, distribuées entre les protagonistes, à propos des variantes d'un même thème. Il y a un dosage correct de drôlerie pure, de sentiments touchants, de méchanceté vengeresse, de fantaisie.

Daniel Ivernel (le général) tonitrue comme à la caserne. Le comte (Jean-Pierre Darras est fin et mesuré. Gabriel Cattand (Villardieu) compose par traits simples. Martine Chevallier (l'orpheline) ne croit pas au rôle, c'est vrai qu'elle mérite mieux. Judith Magre (la comtesse) charge machinalement.

M. C.

★ Arts Hébertot, 20 h. 45.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (073-57-50) : Coppélia (sam., 20 h. 30).
Salle Favart (296-12-20) : Vive Offenbach ! (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : l'Œuf (sam., 20 h. 30) ; Un client sérieux ; le Malade imaginaire (dim., 14 h. 30) ; le Barbier de Séville (dim., 20 h. 30).
Chaillot, Gémier (505-14-50) : le Pic du Bossu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon (325-70-32) : la Tour de Babel (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : C'était comment déjà (sam. et dim., 18 h. 30).
Petit T. E. P. (797-96-06) : Catherine Sauvage, Bruno Brel (sam., 20 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33) : Cinéma.
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Alex Métayer (sam., 18 h. 30) ; Gin Game (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (372-70-78) : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Salle d'attente (sam., 22 h. ; dim., 18 h. 30).
Antoine (208-77-71) : le Pont japonais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée (742-67-27) : la Fraîcheur de l'aube (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Bouffes-du-Nord (239-34-50) : la Famille Deschiens ; les Oubliettes (sam., 20 h.).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08) : Méphisto (sam., 20 h. ; dim., 15 h. 30). — Épée-de-Bois (808-39-74) : Fuente Ovejuna (sam., 20 h. 30, dernière). — Chapiteau : l'Objet aimé (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Centre Mandapa (589-01-60) : Contre ciel, plus (sam., 20 h. 45).
Cité internationale (589-38-69), Resserre : le Président Schreber (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : la Cuisine des anges (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam. et dim., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : l'Ile prison (sam., 15 h. et 20 h. 30) ; Apartheid (sam., 17 h. et 22 h. 30).
Fontaine (874-44-40) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Forum des Halles, Chapiteau bleu (579-17-21) : Ego (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : la Triste Histoire de la séquestrée de Poitiers (sam. et dim., 16 h.).
Gymnase (246-79-79) : No man's land (sam., 20 h. 45 ; dim., 13 h.).
Hôtel Saint-Aignan (224-65-03) : la Princesse de Clèves (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 21 h.).
Il Teatrino (322-28-92) : la Malade par amour (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir : Marie de l'Incarnation (sam. et dim., 18 h. 30) ; Dog's Dinner (sam. et dim. 20 h. 30) ; A la nuit, la nuit (sam. et dim., 22 h. 15). — Théâtre rouge : En compagnie d'A. Artaud (sam. et dim., 19 h.) ; Série blême (sam. et dim., 20 h. 30) ; Stratégie pour deux jambons (sam. et dim., 22 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins (265-35-02) : les Frères ennemis (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-02) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30)
Moderne (874-94-28) : Célébration (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse (320-89-90), I : les Larmes amères de Petra von Kant sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II S.T. Lorca (sam., 18 h. et 20 h. 30). — III : L'empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h. ; dim., 16 h. et 18 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Oblique (355-02-94) : Un garçon de chez Very ; Embrassons-nous, Folleville (sam. et dim., 18 h. 30).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.)
Orsay (548-38-53) : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Apparences (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais des congrès (758-27-78) : Danton et Robespierre (sam., 15 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30).
Palais des glaces (607-49-93) : Lionel Rocheman (sam., 20 h. 45).
Palais-Royal (297-59-81) : le Tout pour le tout (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Plaisance (320-00-06) : Des hommes et des enfants (sam., 15 h. et 20 h. 30).
Poche (548-92-97) : Neige (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15 ; dim., 15 h. 30).
Potinière (261-44-16) : le Volcan de la rue Arbat (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Ranelagh (288-64-44) : Square Courteline (sam., 20 h. ; dim., 15 h.)
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 (700-19-31) : Burst Rats (sam., 20 h. 30).
TAI - Théâtre d'Essai (274-11-51) : la Métamorphose (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h., dernière).
Théâtre des Deux-Portes (296-87-86) : Miguel Manara (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre 18 (229-09-27) : les Chaises (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02). Les babouches font du rock mou (sam. et dim., 20 h. 45).



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 22 - Dimanche 23 décembre

Théâtre-en-Rond (387-88-14) : Sylvie Joly (sam., 21 h.).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlimpin (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : le Bébé de M. Laurent (sam., 20 h. 30) ; la Sainte Trinité (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris (280-09-30) : l'Avare (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Présent (203-02-55) : Comment c'est là-haut ? Est-ce que ça vaut le voyage ? (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Amphithéâtre : Dom Juan (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre 13 (250-13-54) : la Belle Sarrasine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.
Tristan-Bernard (522-08-40) : Comédie pour un meurtre (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00) : Errances (sam., 18 h. 30) ; Cendres (sam., 23 h.).

Les comédies musicales

Daunou (261-69-14) : S.O.S. Tendresse (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Mogador (285-28-80) : l'Auberge du Cheval-Blanc (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Renaissance (208-18-50) : la Perle des Antilles (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).

La danse

Palais des sports (828-40-10) : R. Noureev et le Ballet de l'Opéra (le Bourgeois gentilhomme, Manfred) (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Espace Cardin (266-17-30) : Gigi-G. Caciuleanu (sam., 21 h., dernière).
Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36) : le Ballet de Marseille (la Chauve-Souris) (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS
Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendances de l'art en France, 1968 - 1978-1979.

Les concerts

Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 30).
Radio-France, grand auditorium : Ochestre national de France, Maîtrise de Radio-France (Haydn, Alsina, Moussorgski) (sam., 17 h. 30).
Galerie Peinture-Fraîche : J. Halbout, guitare flamenca (sam. et dim., 20 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chorale de Düsseldorf et Orchestre de Lille, dir. J.-C. Casadesus (Haydn) (sam., 21 h.) ; Trio la Forlane (Scarlatti, Rameau, Haendel, Telemann) (dim., 17 h.).
Notre-Dame : J. Steinmetz, orgue (Ropartz, Vierné, Blin, Dupré) (dim., 17 h. 30).
Conciergerie : B. Verlet, clavecin (Bach) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Pagenel, orgue (Gabrieli, Bach, Couperin) (dim., 17 h. 45).
Musée des arts africains et océaniens : Quatuor Molard (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois : Récital J. Mok et L. Tamminga (Bach, Purcelle, Balbastre) (dim., 17 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45). Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Hal Singer (sam. et dim., 21 h. 30).
Caveau de la Montagne (354-82-39) : S. Kessler (sam., 22 h.).
Chapelle des Lombards (236-65-11) : Azuquita y su Melao (sam., 22 h 30).
Dreher (233-48-44) : Martial Solal, Cesarius Alvim, Daniel Humair (sam. et dim., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Corail (samedi, 22 h.).
Palace (246-10-87) : Serge Gainsbourg (sam., 20 h. ; dim., 17 h. et 22 h. 30).
Petit-Journal (326-28-59) : Tin Pan Stompers (sam., 21 h. 30).
Riverbop (325-93-71) : Roy Haynes (sam., 23 h. et 1 h.).
Slow-Club (233-84-30) : René Franc (sam. et dim., 21 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Michaël Silva, Jimmy Slide (sam. et dim., 18 h. 15)) ; Golden Gate Quartet (sam. et dim., 20 h. 30).

Le 28-Rue-Dunois (584-72-00) : Bobby Few, M. Ali et A. Silva (dim., 20 h.).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : Pierre Perret (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Casino de Paris (874-26-22) : Parisline (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03) : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.)
Cotton-Club (742-10-15) : Manhattan Satin (sam. et dim., 22 h 30).
Echandoir (240-58-27) : Chansons pour voir (sam. et dim., 21 h. 30).
Forum des Halles : Christian Dente (sam., 18 h. 30) ; Valeria Munarriz (sam., 20 h. 30, dernière) ; Bolivia Manta-Rupay (sam., 22 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Jean-Roger Caussimon (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Marianne Sergent (sam., 22 h ; dim., 16 h. 30).
Lucernaire : Ariette Mirapeu (sam. et dim., 20 h.) ; Béatrice Arnac (sam. et dim., 22 h. 30).
Marigny (256-04-41) : Thierry Le Luron (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Olympia (742-25-49) : Patrick Sébastien (sam., 21 h. ; dim., 17 h. 30 et 21 h.).
Palais des arts (272-62-98) : les Etoiles (sam., 21 h.).
Péniche (205-40-39) : Tchouk Tchouk Nougah (sam. et dim., 20 h. 30).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 18 h. et 21 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar : Fernando Marques (sam., 18 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Jean-Marc Trassard (sam., 18 h. 30).
Théâtre du Marais (278-03-53) : Jean Berlac (sam., 22 h. 15).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. : En souvenir de Merle Oberon : Forever and a Day, de R. Clair ; 18 h., Cinéma hongrois : le Visage, de P. Zolnay ; 20 h., Images de la folie : la Fosse aux serpents, d'A. Litvak ; 22 h., Cinéma et science-fiction : le Monstre des abîmes, de R. Baker. — Dim., 15 h., Hommage à M. L'Herbier : les Derniers Jours de Pompéi ; 18 h., Cinéma hongrois : Hors du temps, de F. Kosa ; 20 h., Images de la folie : Un homme qui dort, de B. Queysanne ; 22 h. : L'homme qui en savait trop, d'A. Hitchcock.
Beaubourg (278-35-67), sam. 15 h., Hommage à M. L'Herbier : la Tragédie impériale ; 17 h., Festival des trois continents : Marilia et Marinha, de L. Goulart ; 19 h., Cinéma russe et soviétique : l'Enfance de Maxime Gorki, de M. Donskoï ; 21 h., Cinéma hongrois : Pista Danko, de L. Kalmar. — Dim., 15 h., Images de la folie : Une page folle, de T. Kinugasa ; 17 h., Festival des trois continents : N'Diangane, de J. Traore ; 19 h., Cinéma russe et soviétique : En gagnant mon pain, de M. Donskoï ; 21 h., Cinéma hongrois : Un bock de blonde, de F. Mariassy.

Les exclusivités

ALBUM COUNTRY MUSIC (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
ALYAM ALYAM (Mar., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13), en mat. : Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CHER PAPA (It., v.o.) : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Calypso, 17e (380-30-11).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
CUL ET CHEMISE (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02).
DES MORTS (Fr.-Belg.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98), h. spéc.
DON GIOVANNI (Fr., v.o. it.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DRACULA (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).
DUOS SUR CANAPE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE GAGNANT (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48), en soirée : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96), en soirée ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
GROS CALIN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).



● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

LAPEROUSE 326-68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e F/dim.	On sert jusqu'à 23 h 30. Grande carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
PAGODA 874-81-48 50, rue de Provence, 9e.	Prix Baguettes d'Or de la gastronomie chinoise et médaille d'argent de Paris. Spécialités crevettes et canard laqué.
LE GRAND CHINOIS 723-98-21 6, avenue de New-York, 16e.	Prix Crustacé de Vermeil de la gastronomie chinoise. Fermé lundi.
LE CONGRES, Porte Maillot T.l.jrs 90, av. Grande-Armée, 17e. 574-17-24	2 h. BANC D'HUITRES tte l'année et poissons. Spéc. de viandes de Bœuf de premier choix grillées à l'os. Plats et desserts du jour.

SOUPERS APRÈS MINUIT

RESTAURANT DU PARC MONTSOURIS **LE JARDIN DE LA PARESSE**	20, rue Gazan, 14e. Ouvert t.l.jrs jusqu'à 2 h. du matin - 588-38-52. BAR - BRASSERIE. HUITRES - MENU A 73,60 F.

LE PARIS - GAUMONT LES HALLES - LE MADELEINE - ATHÉNA - CAMBRONNE - CLICHY PATHÉ
LES PARNASSIENS - LES 3 VINCENNES - PARAMOUNT - MARIVAUX



SPECTACLES

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Saint-Charles - Convention, 15e (579-33-00) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
INTERIEURS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
IRACEMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JACK LE MAGNIFIQUE (A.) (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.), Richelieu 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13 ; Nation, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
LINUS (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA LUNA (It.) (**) (v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.), Impérial, 2e (742-72-52).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Madeleine, 8e (742-03-13).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o. / v.f. : Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40).
MOONRAKER (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. Sp.
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-63-34).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 5e (544-67-34).
LES PETITES FUGUES (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp. ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; v.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
RACE D'EP (Fr. (**) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SANS ANESTHESIE (Pol.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SCHUBERT (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
SEXTETTE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e 548-62-25) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e. (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. Sp.
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.o., v.f. : Vendôme, 2e (742-97-52) ; v.f. : Calypso, 17e (380-30-11).
LA TERRE EST PLATE (Dan.-Port., v. port.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE TOUBIB (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e 225-18-45).

LES FILMS NOUVEAUX

I COMME ICARE, film français d'Henri Verneuil : Gaumont - Les Halles, 1er (297 - 49 - 70) ; Richelieu, 2e (233 - 56 - 70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (331 - 51 - 16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24 ; Wepler, 18e (387-50-70).
AIRPORT 80 CONCORDE, film américain de David Lowell Rich. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225 - 37 - 90). — V.F. : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde - Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89 - 52) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BUFFET FROID, film français de Bertrand Blier : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580 - 18 - 03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Paramount-Orléans, 14e (540 - 45 - 91) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
QU'IL EST JOLI GARÇON L'ASSASSIN DE PAPA, film français de Michel Caputo : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
RATATAPLAN, film italien de Maurizio Nichetti (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) Biarritz, 8e (359-42-33) — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
REGGAE SUNSPLASH, film américain de Stephan Paul : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Eldorado, 10e (208-18-76).
LE SECRET DE LA BANQUISE, film américain de Don Sharp (v.o.) : Boul'Mich', 5e (354-48-29) ; Paramount - City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 22 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 Trente millions d'amis.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Numéro un, Charles Aznavour.
Emission de Maritie et Gilbert Carpentier. *Avec Carlos, M. Freeman, V. Jannot, S. Lama.*
21 h 35 Série : Les quatre cents coups de Virginie.
De M. Mithois et B. Queysanne.
22 h 30 Cinquante ans de cinéma américain, avec le journal « Life ».
Une émission d'A. Halimi.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les dames de la côte.
De Nina Companeez.

Début d'une série romanesque et féministe, remarquablement interprétée et mise en scène.

22 h 10 Variétés : Collaroshow.



22 h 55 Musique : Angelo Branduardi.
23 h 25 Journal.
23 h 50 Des compagnons pour vos songes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h FR 3 - Jeunesse.
Les amis de nos amis ; 18 h. 30, Il était une fois l'homme (les vallées fertiles) ;
18 h. 55, Festival mondial de marionnettes de Mézières-Charleville.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les petits papiers de Noël : à Chambéry.
20 h 25 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 30 Le roman du samedi : « le Comte de Monte-Cristo » (Les scélérats).
21 55 Le regard des autres (les Lapons, les Hommes bleus).
Chaud-froid ethnographique : un petit Lapon d'une quinzaine d'années et du Grand Nord norvégien rend visite aux nomades d'un camp touareg, près de Tamanrasset. Puis un jeune Touareg, à son tour, quittera les chameaux du désert pour connaître les troupeaux de rennes.
22 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Saint Nicolas.
20 h., Hommage à Sigismond Moriez (1879-1947).
21 h. 23, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 25, Le Jardin des fleurs vivantes et autres contes.
20 h. 5, Les plus grands écoutent : Schubert (« le Roi des aulnes » ; « Chant des esprits sur les eaux » ; « Standchen »).
20 h. 30, Festival de Lille 1979 : récital de piano A. Brendel : « Sonate n° 58 » (Haydn) ; Kreisleriana (Schuman) ; « Sonate n° 33 » (Haydn) ; « Carnaval » (Schuman).
22 h., Les plus grands écoutent : R. Strauss (« Métamorphose pour cordes ») ; Liszt (« Psaume 113 pour ténor, chœurs et orchestre ») ; Janacek (Quatuor « Lettres intimes ») ; 24 h. 5, San-titre.

Dimanche 23 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe du quatrième dimanche de l'Avent.
En l'église de Milly-la-Forêt (Essonne). Prédicateur : Père M. Dubost.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.

15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : L'île au trésor.
16 h 30 Sports première.
17 h 35 Cinéma (cycle Bourvil) : « Garou-Garou le passe-muraille ».
Film français de J. Boyer (1950), avec Bourvil, J. Greenwood, M. Arnold, R. Souplex, G. Oury, J. Erwin (N. rediffusion).
Un petit fonctionnaire, tyrannisé par son beau-frère, découvre qu'il a le don de passer à travers les murs et devient cambrioleur pour l'amour d'une souris d'hôtel.
Un conte fantastique de Marcel Aymé transformé en vaudeville par un artisan sans imagination. Heureusement, il y a Bourvil.
19 h Les animaux du monde : cinéma, « Kounak, le lynx fidèle ».
Film soviétique d'A. Babaian (1975), avec V. Orlovski.
Un garde forestier recueille et élève un jeune lynx que des hommes méchants enlèvent pour le vendre à un cirque.
Film animalier qui joint, à des qualités documentaires, le charme naïf d'une histoire d'amitié entre un homme et une bête.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « le Grand Escogriffe ».
Film français de C. Pinoteau (1976) avec Y. Montand, A. Belli, C. Brasseur, A. Macciona, A. Celi, V. Cortese, G. Marchand.
Un escroc entraîne un ancien camarade dans un échange de bébés pour obtenir une rançon. Mais le riche père de l'enfant enlevé préfère le remplaçant à son rejeton insupportable.
Malgré un style de «commedia dell'arte» dans les décors de Rome, le sujet cause un malaise et on ne rit pas beaucoup. Montand charge son jeu à outrance.
22 h 10 Les Quatre Saisons de Vivaldi.
Film musical de B Monsaingeon, avec Yehudi Menuhin, l'Orchestre de l'école Yehudi-Menuhin et la participation du peintre Norman Perryman.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h On we go.
11 h 45 Concert.
Alborada del Gracioso, Schéhérazade, de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. L. Bernstein.
12 h 25 Variétés : Tremplin 80.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
14 h 15 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Cinéma : « Sur la piste de la grande caravane ».
Film américain de J. Sturges (1963), avec B. Lancaster, L. Remick, J. Hutton.
Un convoi de fourgons chargés de bouteilles d'alcool s'en va vers Denver, escorté par des militaires. Des Indiens et des femmes membres d'une ligue de tempérance veulent l'intercepter.
Comédie épique aux intentions parodiques, faite pour un très grand écran. Manque de souffle, de toute façon.
17 h 25 L'Arche de Noël.
17 h 50 *Dessine-moi un mouton.*
18 h 40 Top club.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Jean Sablon, de France et d'ailleurs.
Une émission de J.-C. Averty.



21 h 55 Série documentaire : L'opéra sauvage.
De F. Rossif et H. Bleskine : Voyage à Java.
22 h 45 Documentaire : Les enthousiastes.
de J. Frapat. Avec passion : La Tour.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Des compagnons pour vos songes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés.
Images du Maroc.
10 h 30 Mosaïque.
Reportage : la fête de Noël ; Variétés : L. de Suza (Portugal), Math Semba et son groupe (Afrique noire), Soulef (Tunisie), Enst Musa (Yougoslavie), Andreor le magicien (France), la chorale R. Miravet et l'orchestre Karumanta.
16 h Différents.
Danka, quinze ans, élevée dans un home d'enfants, voudrait faire un cadeau aux montagnards qui la reçoivent pour Noël. Mais elle n'a pas d'argent....
17 h 20 Cinéma : « Pelé ».
Un film de F. Reichenbach.
Enfant du Brésil, roi du football, Edson Arentes do Nascimento, dit Pelé, fait ici l'objet d'une fresque historique.
18 h 45 « les Pirates du ciel ».
20 h Les petits papiers de Noël : à Avignon.
20 h 25 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 30 « les Chemins de fer ».
Pièce d'E. Labiche, retransmise du Théâtre de la Ville.
Le Paris-Strasbourg, alors nouveauté à vapeur, était une trop belle occasion pour Labiche : il n'a pas manqué d'enfermer dans un compartiment ses personnages-portraits, avec son acuité coutumière, et une drôlerie qui frôle parfois l'absurde.
22 h 50 Journal.
23 h 10 Cinéma de minuit : « Donnez-lui une chance ».
Film américain de S. Donen (1953), avec M. et G. Champion. (rediffusion).
Trois copains préparent une revue à Broadway. La vedette féminine faisant défaut, chacun d'eux cherche à imposer la candidate remplaçante qu'il préfère.
Amour, joie de vivre et du spectacle dansé. Un film euphorique avec de très beaux ballets.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'union rationaliste.
10 h., Messe à la chapelle des franciscaines, avenue de Villiers.
11 h., Regards sur la musique : « la Nativité du Seigneur », d'O. Messiaen.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Disques rares de F. Liszt.
14 h., La Comédie-Française présente : « Fracasse », de S. Ganzl.
16 h., Heures musicales du Périgord : Enfances du monde.
17 h. 30, Rencontre avec... le professeur François Jacob.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : La relation baroque (le héraut noir : Cesar Vallajo).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Cage in musicircus », par John Cage et René Farabet.
23 h., Musique de chambre : Bach, Mozart, Milhaud.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique-Chantilly : Œuvres de F. Gruber, E. Waldteufel, J. Strauss et Dvorak ; Stolz, Kreisler, Leoncavallo, Eisbrenner.
8 h., Cantata.
9 h. 2, Sélection-Concert.
9 h. 7, Charles Tournemire (échanges internationaux) : L'orgue mystique, « Noël », par Firmin Decerf à l'orgue Notre-Dame-de-Laeken de Bruxelles.
9 h. 30, Vocalises.
11 h., Harmonia Sacra.
12 h. 5, Equivalences (interprètes et/ou compositeurs aveugles) : « Pastorale » (J.-S. Bach) ; « Pastorale » (Vierne) ; « les Bergers » (O. Messiaen) ; 12 h. 35, Ballet : « Sylvia » (Léo Delibes).
14 h., La tribune des critiques de disques : « Don Juan » (Mozart).
17 h., Concert : « le Paon » (Kodaly) ; « le Château de Barbe-Bleue » (Bartok), par l'Orchestre symphonique de l'O.R.T.F., dir. Gyorgy Lehel, avec A. Miltschewa et W Berry.
19 h., Musiques-Chorales : Missa « Hodie Christus natus est » (Palestrina).
19 h. 35, Jazz vivant : Le Karl Hans Berger Woodstock Workshop Orchestra, avec L. Konitz, O. Lake et L. Jenkins.
20 h. 30, Cinquième Festival des cathédrales en Picardie 1979 : Concert donné en l'église Saint - Martin d'Amiens : récital d'orgue Yves Devernay : « Toccata et Fugue » (Buxtehuda) ; « Sonate n° 5 » (J.-S. Bach) ; « Premier Choral » (Franck) ; « Feu Follet » (Vierne) ; « Choral Dorien » (J. Alain) ; « Dieu parmi nous » (Messiaen) ; « la Fileuse » (Dupré) ; « Toccata » (Duruflé) ; Improvisation sur un thème donné.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Nouveaux talents, premiers sillons ; 23 h., Portraits en petites touches : « Lieder » (Schubert) ; 0 h. 5, Comment l'entendez-vous ? « J.-S. Bach », Jean Duhamel, professeur.

POURSUITES CONTRE DEUX ANIMATEURS DE RADIO-MANIE-VESLE

Une semaine exactement après l'interpellation et l'inculpation pour émission de radiodiffusion et violation du monopole, de deux personnes responsables de la radio libre *Radio - Manie - Vesle* (*le Monde* du 18 décembre), une nouvelle radio a émis dans la soirée du vendredi 21 décembre, à Reims, pendant quelques minutes : *Radio-Manie-Vesle* a été rebaptisé *Radio-Nouvelle-Manie*.

Dans leur émission, les responsables ont dénoncé les interdictions qui frappent les deux personnes arrêtées vendredi devant le centre hospitalier de Reims alors que leurs amis, qui émettaient clandestinement depuis les toits, avaient réussi à prendre la fuite en abandonnant l'essentiel de leur matériel.

Les deux inculpés font l'objet d'un contrôle judiciaire qui leur interdit de quitter le département de la Marne, les oblige à se présenter deux fois par semaine au service régional de police judiciaire. De plus, sur notification de M. Renaud Soubelet, juge d'instruction, ils ont dû remettre à la police leur carte d'identité, leur passeport et leur permis de conduire. Dans l'attendu de l'ordonnance modifiant en date du 20 décembre ce contrôle judiciaire, le juge précise qu'en l'état actuel du déroulement de l'information, la seule *obligation de se présenter au* commissariat apparaît insuffisante. — *(Corresp.)*

LORIN MAAZEL EN EUROVISION POUR LE NOUVEL AN

Lorin Maazel dirigera le concert de Nouvel An de l'Orchestre philharmonique de Vienne, retransmis en Eurovision. Il sera diffusé en direct par France-Musique à partir de 11 h. 10 le 1er janvier. TF 1 retransmettra la deuxième partie à partir de 12 h. 15.

● *« Collaroshow » devient mensuel.* — Des retransmissions sportives, la Nuit des césars le 2 février, puis « Interneige » de Guy Lux, remplacera le samedi soir sur Antenne 2 « Collaroshow », qui deviendra mensuel le 23 janvier, *et sera diffusé* le mercredi à 20 h. 30. « *Les difficultés rencontrées pour assurer la qualité et le rythme voulu pour cette émission rendaient la périodicité hebdomadaire extrêmement délicate* », indique un communiqué d'Antenne 2.

INFORMATIONS «SERVICES»

LES FÊTES DE NOËL

Offices religieux

Culte catholique

● **NOTRE-DAME DE PARIS**

LUNDI 24. — 22 h. 30, Audition d'orgue par Pierre Cochereau; 23 h. 30, Veillée de Noël : *les Anges dans nos campagnes* (R. Blin) ; *Ave Maria* (G. Bouzignac) ; *Adeste fideles* (Prieto) ; *Venez mes enfants* (C. Geoffray) ; 24 h., Messe de minuit, célébrée par le cardinal Marty : *Messe de minuit* (Henri Carol) ; *Gloria* (messe solennelle) (Louis Vierne) ; *Alleluia* (H. Schutz) ; *Credo III* (grégorien) ; *Et Incarnatus est* (R. Lassus) ; *Cantate de Noël* (Louis-Claude Daquin) ; *Sanctus* (messe solennelle) (Louis Vierne) ; *Douce Nuit, sainte nuit* (Gruber-Mohr) ; *Il est né le Divin Enfant* (Noyon) ; *Chantons l'Enfant qui vient de naître* (G. F. Haendel).

MARDI 25. — 9 h. 35, Laudes de Noël : *Alma Redemptoris Mater* (Palestrina) ; 10 h., Messe pontificale : *Puer natus est* (grégorien) ; *Messe o Magnum Mysterium* (Vittoria) ; *Gloria VIII* (grégorien) ; *Credo III* (grégorien) ; *Et Incarnatus est* (Lassus) ; *Noël nouvelet, Noël chantons ici* (J. Alain) ; *Chantons l'Enfant* (G. F. Haendel) ; 11 h. 30, Messe ; 16 h., Vêpres solennelles de Noël : *Jesu redemptor omnium* (grégorien) ; psaumes de l'office en français : *Hodie Christus natus* (grégorien) ; *Magnificat* (Ton royal) ; *Adeste Fideles* (Prieto) ; *Tantum Ergo* (Bach) ; *Il est né le Divin Enfant* (Noël traditionnel) ; 18 h. 30, Messe : *Puer natus est* (grégorien) ; *En natus est* (Praetorius) ; *Missa o Magnum Mysterium* (Vittoria).

● **LA MADELEINE**

LUNDI 24. — A partir de 23 h., veillée avec lectures de textes en français, anglais, allemand, espagnol, italien et portugais. Noëls anciens harmonisés. Chœurs de Daquin, Praetorius, Haendel, Saint-Saëns : *Adeste Fideles ; Messe de Noël* (chœurs, deux orgues et instruments), de Henri Pusser. Au grand orgue : *Variations sur un Noël*, de M. Dupré ; *Noëls*, de Balbastre, Corrette, Daquin ; *Chorale de Noël*, de J.-S. Bach ; 24 h., *Il est né le Divin Enfant* ; procession à la crèche : *Messe de Noël*, de Henri Busser. Au grand orgue : François-Henry Houbart. Orgue de chœurs : Jean Villetard. Chœurs de la Madeleine. Direction : J. Havard de la Montagne.

MARDI 25. — Messes de 9 h., 10 h., 12 h. 30 et 18 h. Grand-messe concélébrée à 11 h. Même programme musical qu'à *la messe de minuit*.

● **SACRE-CŒUR DE MONTMARTRE**, 35, rue du Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris.

LUNDI 24. — A la basilique : 21 h. 45, concert d'orgue par Maître Daniel Roth ; 22 h., Liturgie de la parole ; lectures noëls anciens (Grüber, Gavaert, Praetorius), noëls polyphoniques modernes (Vesseyre, Jef, Mazé, Deiss), noëls populaires (*Douce nuit, les Anges dans nos campagnes, Il est né le Divin Enfant*), chants grégoriens (*Puer natus est, Kyrie, Gloria, Credo*). Allocation par Mgr Charles. Procession à la crèche. Liturgie eucharistique concélébrée. Chœurs et instruments de la maîtrise de Montmartre. Direction : Philippe Mazé.

— *A la crypte* : 23 h. 15, ouverture des portes. 23 h. 30, Noëls de tous les temps en polyphonie. 0 h., Messe avec allocution.

MARDI 25. — 11 h., Messe solennelle. Chants polyphoniques (Josquin des Prés, C. Geoffray, L. Deiss, Ph. Mazé, D. Roth) et chants grégoriens. 16 h., Vêpres solennelles. Procession à la crèche et noëls anciens. 18 h., Messe chantée en polyphonie.

● **SAINT-MERRI - BEAUBOURG**, 78, rue Saint-Martin, 75004.

LUNDI 24. — 21 h. 45, Missa criolla chantée avec des communautés latino-américaines.

● **SAINT-SEVERIN**, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris.

LUNDI 24. — 17 h. Célébration de Noël pour les enfants de deux à sept ans avec leurs fabrications en papier. 23 h. Célébration eucharistique.

MARDI 25. — 10 h., 12 h. et 18 h. Messes. 17 h. Audition musicale par l'ensemble vocal.

● **EGLISE SAINTE - JEANNE DE CHANTAL**, 98, bd Murat, 75016 Paris.

LUNDI 24. — 18 h. 30 *Messe de la Vigile de Noël*. 23 h. 15 Veillée : *Court oratorio pour la nuit de Noël*, d'Henri Paget, sur trois oracles d'Isaïe. Une veillée distincte est réservée aux enfants qui rejoignent l'Assemblée pour la messe. Messe de la nuit.

MARDI 25. — 8 h. 30 et 9 h. 30 Messe de l'aurore. 11 h., 12 h. 15 et 18 h. 30 Messe du jour.

● **SAINT - JOSEPH ARTISAN**, 214, rue La Fayette, 750010 Paris.

LUNDI 24. — 23 h. 15 Veillée solennelle. Lectures bibliques et Chants polyphoniques. *Gloire au Dieu Tout-Puissant* (Haendel). *Saint, envoyé du Père* (Von Burck). *Cantique de Racine*, de G. Faure. *C'est Noël tous les jours* (O. Vercruysse). *O Grâce merveilleuse* (chant celtique). *Petit Oratorio de Noël* (Haendel). *Bergers, contemplez le ciel* (Maurice Saulnier-Plessac). *O Christ, rois des rois* (extrait du *Messie* de Haendel). Musettes : solo de hautbois avec orgue. *24 h Minuit, chrétiens !* (A. Adam). Messe de minuit : *Il est né le divin enfant* (Blin), *Gloria de la messe à trois voix* (Th. Dubois), *Sanctus de la messe à trois voix* (C. Frank). Noëls de notre enfant et de toujours. *Psaume 116* (Nibelle). Chœurs et orchestre de la paroisse (cinquante exécutants) sous la direction de Pierre Truilhe, maître de chapelle. A l'orgue : Bernard Baudoin.

MARDI 25. — Messe du jour. *Puer Natus est. Messe des Anges*. Noëls anciens populaires. *Tollite hostias* (Saint-Saëns).

● **SAINT-NICOLAS-HORS-LES-MURS**, 15, rue des Bernardins, 75005 Paris.

LUNDI 24. — 19 h. 30 Messe. Célébration de la Nativité pour les enfants.

MARDI 25. — 9 h. et 11 h. Messes.

● **MONASTERE BENEDICTIN**, 3, rue de la Source, 75016 Paris.

LUNDI 24. — 22 h. 30 Office de la veillée. 24 h. Messe solennelle.

Mardi 25. — 11 h. Messe solennelle. 18 h. Vêpres. Bénédiction du Saint-Sacrement.
Chants grégoriens.

● **SAINT-AMBROISE**, 71 bis, bd Voltaire, 75011 Paris.

LUNDI 24. — 23 h. 15 Orgue (M. Louis Pierre Le Fresne). Chants de la veillée et de la Messe par le Groupe vocal de la chorale Audite Nova de Paris. Veillée : *Alma Redemptoris Mater* (Palestrina). *Dans une étable obscure* (Praetorius) ; *Hort zu ihr lieben Leute* (Praetorius). Noëls populaires de France (Guyenne, Alsace, Normandie). *Noël nouvelet* (Jehan Alain). Noël catalan, Noël tchèque. Messe de minuit : *Puer natus in Bethléem* (d'après un Noël anglais) ; *In natali Domini* (anonyme de Bohême XVe). Réponses *en français*.

● **SAINT-FRANÇOIS - XAVIER des MISSIONS ETRANGERES**, 39, bd des Invalides, 75007 Paris.

LUNDI 24. — 21 h. Messe familiale, avec chorale d'enfants. Noëls populaires. Direction Isabelle Dennery. 23 h. Veillée *Noël de tous pays* : chants de Noël en neuf langues (hébréeuxéééé,é éanégéléaiés, polonais, africain, *français, russe*, allemand, italien, espagnol). Chorale de jeunes. Direction Isabelle Dennery. Présentation Fabien Declercq. 24 h. Messe solennelle. Chants populaires et œuvres classiques (Cererois, Charpentier). Participation de la chorale de jeunes. Direction Père Roussos.

MARDI 25. — Messe à 7 h. 30, 10 h. 15, 17 h., 19 h. 9 h. Messe chantée en grégorien. 11 h. 30 Messe solennelle. Chorale. Direction Père Roussos. Orgue Gaston Litaize. 18 h. 15 Office du soir solennel.

A toutes les messes et veillées, au grand orgue Gaston Litaize (Daquin, Bach). Orgue de chœur : Pierre de Saint-Jorre.

● **EGLISE SAINT-EUGENE - SAINTE-CECILE**, 4 bis, rue Sainte-Cécile, 75009 Paris.

LUNDI 24. — 22 h. Ouverture des portes. 22 h. 30, Veillée de Noël. Méditation sur le mystère de l'Incarnation avec des textes d'Isaïe (7, 9) de saint Jean (prologue), de Saint-Léon-le-Grand (homélie pour *Noël*). Chants traditionnels de Noël par toute l'assemblée. 23 h. 20, Procession à la crèche, encensement. *Minuit, chrétiens*. Messe de minuit avec le Kyriale grégorien. *Il est né le divin enfant*. A l'orgue : Mlle Launay.

● **EGLISE SAINT - VINCENT - DE-PAUL**.

LUNDI 24. — 23 h. 15, Grand orgue. Noëls anciens. Lectures bibliques. *O Magnum Mysterium* (Victoria), *Venez divin Messie, Rorate Coeli* (grégorien). Petits Noëls : *Dors ma colombe. Hodie Christus natus est, Magnificat* (Carolus Andréas). 24 h., *Minuit, Chrétiens !* Messe de minuit : Noëls anciens, Messe des anges, *Credo III, Et Incarnatus est* (Mozart). *Les Anges de nos campagnes. Le Christ est né. Oratorio de Noël* (J.-S. Bach). Offertoire, communion.

MARDI 25. — Propre grégorien, *des Anges. Credo III, Et Incarnatus est* (Mozart), *Adeste Fideles*.

Chorale Saint-Grégoire de Paris. Direction M. Simonnot. Orgue de chœur : V. Engrand. Grand orgue J. Costa.

● **SAINT - JACQUES - DU - HAUT-PAS**.

LUNDI 24. — 21 h. 30, *Ouverture des portes*. 22 h. 15 Veillée de Noël suivie de la messe de la Nativité : *C'est Noël sur terre chaque fois que nous manifestons le visage de Dieu*.

MARDI 25. — Messe de Noël à 9 h. 30, 11 h. et 18 h. 15.

● **SAINT - EPHREM - DES-SYRIENS**, 17, rue des Carmes, 75005 Paris.

LUNDI 24. — 18 h. 30, Messe solennelle *de la Nativité de Notre Seigneur*, célébrée selon l'antique liturgie de Jérusalem-Antioche.

● **EGLISE NOTRE - DAME DU LIBAN**.

LUNDI 24. — 23 h., Vigile de Noël. Messe de minuit suivie d'une veillée.

MARDI 25. — 11 h., Grand-Messe.

● **EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE**.

LUNDI 24. — 23 h. 15, Liturgie solennelle de saint Jean Chrysostome. Chants byzantins en grec et en arabe.

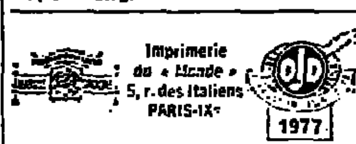
MARDI 25. — 11 h., Liturgie solennelle de saint Jean Chrysostome. Chants byzantins en grec et en arabe. 18 h., Liturgie dialoguée.

● **EGLISE SAINT-SULFICE**.

LUNDI 24. — 23 h., Veillée. Maître *Jean-Jacques Grunenwald* interprétera au grand orgue des œuvres de J.-S. Bach, C. Franck et improvisera. La chorale paroissiale, sous la direction du Père Montabert, interprétera des noëls français. 24 h., Messe de la Nativité.

MARDI 25. — 10 h. 30, Messe solennelle. Au grand orgue Maître Jean-Jacques Grunenwald.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire nº 57437.

● **EGLISE SAINT-LEON**, 1, place du Cardinal-Amette, 75015 Paris.

LUNDI 24. — 23 h., Pièces d'orgue (*Les Cloches de Perros-Guirec* et *Cortèges te Litanies*, de M. Dupr), par Jacqueline Forga ; 24 h., *Minuit, Chrétiens !, Missa Brevis en si bémol*, de Mozart ; *Laudate Dominum*, de Mozart ; *Tollite Hostias*, de Saint-Saëns ; veillée : *Prières* et Noëls anciens.

MARDI 25. — 11 h., Programme de la messe de minuit. Avec la maîtrise de Saint-Léon et le concours de Mmes Eva Gorecki, soprano, Nadine Duwez, alto, et MM. Claude Hervo, ténor, Josselin, ténor, Guy Poindron, baryton. Direction Maurice Joulin, à *l'orgue Jacqueline Forga*.

Culte orthodoxe

● **EGLISE ORTHODOXE NOTRE-DAME**, 18, rue Duperré, 75009 Paris.

LUNDI 24. — 23 h. 45, Chant de préparation à Noël : *Venez Divin Messie*. 24 h., Messe de minuit traditionnelle, chant de *Minuit, Chrétiens !*, par Michel Lebeau, soliste.

MARDI 25. — 10 h. 15, Messe. Liturgie occidentale. Langue française.

Culte anglican

● **SAINT GEORGE'S ANGLICAN CHURCH**, 7, rue Auguste-Vacquerie, 75116 Paris.

LUNDI 24. — 22 h. 30, Messe de minuit.

MARDI 25. — 10 h. 30 Eucharistie chantée.

Culte protestant

● **EGLISE REFORMEE DE FRANCE, PAROISSE DU SAINT-ESPRIT**, 5, r. Roquépine, 75008 Paris.

LUNDI 24. — 18 h. Audition d'orgue, œuvres de J.-S. Bach. A l'orgue : Georges Lartigau. 18 h. 30 Service liturgique de veille de Noël, Sainte-Cène. Chœur sous la direction de Denise Fauvarque.

MARDI 25. — 10 h. 30 Culte de Noël. Prédication du pasteur Philippe Bertrand. Célébration de la Sainte-Cène.

● **EGLISE REFORMEE DE L'ANNONCIATION**, 19, rue Cortembert, 75016 Paris.

LUNDI 24. — 22 h., Service de veille de Noël (Sainte Cène) (Pasteur Daniel Atger).

MARDI 25. — 10 h. 30, Culte de Noël. (Sainte Cène) (Pasteur Philippe Soullier).

● **EGLISE REFORMEE DE L'ETOILE**, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris.

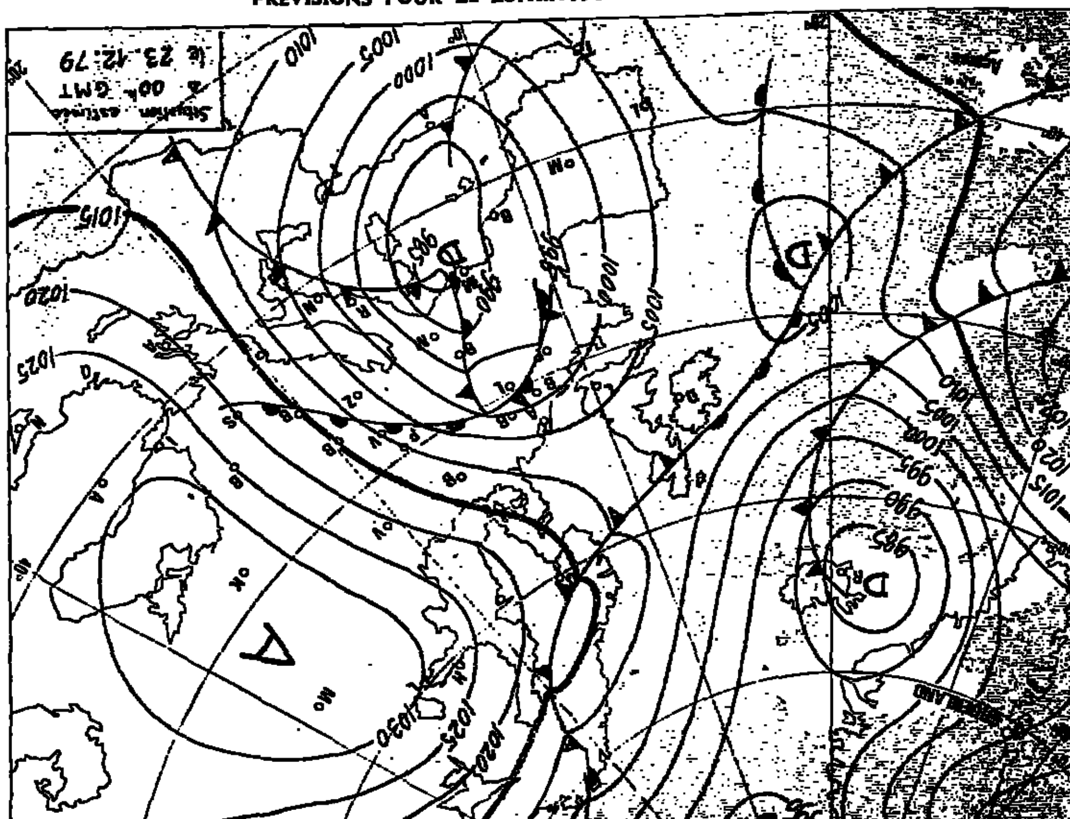
DIMANCHE 23. — 10 h. 30, Culte (Pasteur Galladine).

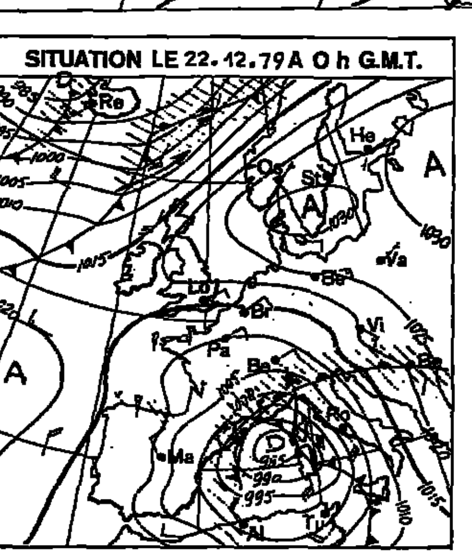
MARDI 24. — 20 h. 30, Veillée de Noël, Sainte Cène. Récital d'orgue par le docteur Fr. Rogué, avec le trio instrumental A. Kopp, A. Delcorme, A.-M. de Langen-Hagen, et le soprano J. Mére.

MARDI 25. — 10 h. 30, Culte de *Noël. Sainte Cène (Pasteur Sautter)*.

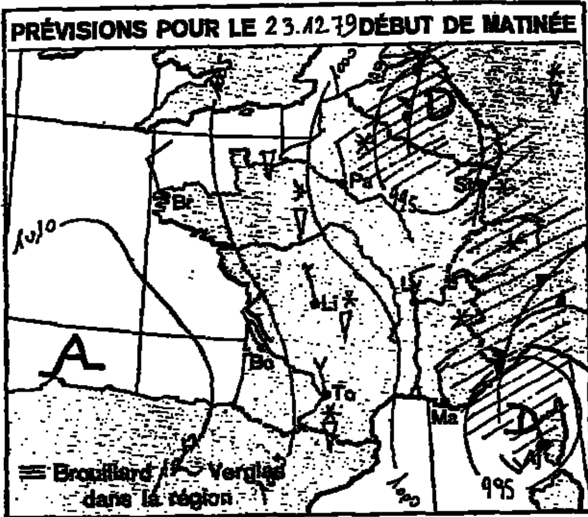
MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 23.12.1979 A 0 HEURE G.M.T.





SITUATION LE 22.12.79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23.12.79 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 22 décembre à 0 heure et le dimanche 23 décembre à 24 heures :

Une perturbation venant de la Méditerranée affectait ce matin le sud-est de la France ; elle se dirigera vers le nord et s'étendra ainsi sur toute la moitié est du pays.

Dimanche 23 décembre, le temps sera couvert des Alpes à l'Alsace, à la Champagne et aux Ardennes ; il neigera en montagne, dans le nord-est, sur l'est et le nord du Bassin parisien. Dans la vallée du Rhône, *ainsi que sur le Languedoc* puis en Provence et en Corse, les neiges et pluies de la veille feront place à une amélioration avec de belles éclaircies, *mais les vents de secteur nord seront* encore assez forts. Sur tout le reste de la France il fera encore assez froid. Le ciel, variable, sera le plus souvent nuageux et il y aura des averses de neige. Les vents de secteur nord seront modérés.

Samedi 22 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 006,3 millibars, soit 754,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique *le maximum enregistré* au cours de la journée du 21 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 17 et 11 degrés ; Biarritz, 4 et —3 ; Bordeaux, 5 et —3 ; Brest, 6 et —3 ; Caen, 5 et —2 ; Cherbourg, 1 et —1 ; Clermont-Ferrand, 0 et —2 ; Dijon, 2 et 0 ; Grenoble, 1 et —1 ; Lille, 1 et —1 ; Lyon, 0 et —2 ; Marseille, 6 et 2 ; Nancy, 1 et 0 ; Nantes, 6 et —3 ; Nice, 9 et 8 ; Paris - Le Bourget, 2 et —2 ; Pau, 3 et —5 ; Perpignan, 5 et 2 ; Rennes, 5 et —2 ; Strasbourg, 2 et 0 ; Tours, 3 et —2 ; Toulouse, 3 et —1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 10 et 6 ; Amsterdam, 0 et —2 ; Athènes, 18 et 10 ; Berlin, 0 et —1 ; Bonn, 2 et 0 ; Bruxelles, 0 —1 ; Le Caire, 20 et 12 ; îles Canaries, 18 et 13 ; Copenhague, 1 et —2 ; Genève, 0 et —1 ; Lisbonne, 10 et 3 ; Londres, 4 et —1 ; Madrid, 6 et —6 ; Moscou, —1 et —1 ; Nairobi, 14 (min.) ; New-York, 3 et 0 ; Palma-de-Majorque, 7 et 5 ; Rome, 17 et 7 ; Stockholm, —4 et —8 ; Téhéran, 5 et 0.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 569

HORIZONTALEMENT

I. Sont souvent tout défaits quand il y a eu une bombe ; Bien *bordé dans son lit*. — *II. Qui resteront donc sans relations* ; Deux lettres évoquant un supplicié. — III. Peuvent être très choux ; Vieille ville ; Manque d'élévation. — IV. Salut d'autrefois ; Qui fait passer le devoir avant tout. — V. Alla ruminer ; Permettait une exposition. — VI. Doivent être ouverts quand on rapporte ; Ne sont pas grands quand ils sont gros. — VII. Dieu ; Ne se presse jamais ; Incapable de flotter. — VIII. Essence super ; Objet d'une question ; Pas décoré. — IX. Permet de mesurer les rouges ; Certain est attribué aux teinturiers. — X. Sur la Saale ; Font preuve d'attachement. — *XI. Qui ne peut pas* être écrasé. — XII. Au dernier degré ; Précède le format ; Prénom féminin (épelé). — *XIII. — Ne donne rien* ; Sert de colorant ; Pour lier. — XIV. Comme ça ; S'intéressa au mouvement des planètes. — XV. *Fis un choix* ; Est bonne pour les enfants ; Est difficile à plaquer.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I								■							
II													■		
III							■			■					
IV				■		■									
V			■							■		■		■	■
VI											■				
VII			■			■		■							
VIII						■					■			■	
IX	■						■		■						
X					■							■	■		■
XI		■	■												
XII								■		■			■		
XIII				■											
XIV		■						■						■	
XV						■						■			

VERTICALEMENT

1. Pour acquérir des qualités il a besoin d'avoir une bonne mère ; Qui évoque donc un certain âge. — 2. Qu'on ne pourra donc pas déclarer ; Eclairait. — 3. Remonte aux rameaux ; Un étranger ; Un solide soutien. — 4. Ne peut pas répondre ; Plaît généralement aux veuves ; En Asie. — 5. A des grappes mauves ; N'admettons pas. — 6. Légumineuses ; Largeur de crêpe ; N'est pas le bon côté des choses. — 7. Symbole pour un métal mou ; On n'y trouve pas de poussières quand elle est arrondie ; Est piquant. — 8. Qu'on ne peut donc pas comparer ; Sur la Moselle. — 9. Faire circuler ; Pas coupé. — 10. Abréviation indiquant qu'il n'y aura pas de *croissant* ; Une hirondelle qui ne fait pas le printemps ; Pas ignorés. — 11. Peut être une des causes de la rage ; *Utile pour nettoyer une robe*. — 12. Orateur grec ; Cessent d'être généreux quand ils sont piqués ; N'est généralement qu'une petite *somme*. — *13. Vient après l'aube* ; Note. — 14. Comme des Etats ; Qui n'a donc rien caché ; En pente pour ceux qui aiment siffler. — 15. Nom de maison ; Répandit ; Fis un travail d'arboriculteur.

Solution du problème nº 2 568

Horizontalement

I. Approche. — II. Moudre ; Ut. — III. Bec ; Piste. — IV. Imérina. — V. Dé ; Entrer. — VI. Esta ; Ur. — VII. Alaric. — VIII. Truitée. — IX. Reps ; Star. — X. Enée ; Tin. — XI. Se ; Sévère.

Verticalement

1. Ambidextres. — 2. Poèmes ; René. — 3. Puce ; Taupe. — 4. *RD* ; *Réalisés*. — 5. *Orpin* ; AT. — 6. Ceintures. — 7. Sarriette. — 8. Eut ; Air. — 9. Terre ; Orné.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel du 22 décembre 1979* :

UNE LOI

● Modifiant les articles 22, 28 et 30 de la loi nº 66-420 du 18 juin 1966 sur les contrats d'affrètement et de transports maritimes.

DES DECRETS

● Portant attribution de l'in*demnité journalière d'absence* temporaire en faveur des militaires de la gendarmerie déplacés en unité ou fraction d'unité sur ordre du ministre de la défense ;

● Relatif aux examens des vins à appellation d'origine contrôlée ;

● Relatif aux autorisations de mise en exploitation des carrières ;

● Modifiant le décret nº 67-268 du 23 mars 1967 portant fixation des limites de responsabilité du transport maritime.

ENTRAIDE

LA SEMAINE DE LA BONTÉ
reconnue d'utilité publique le 31 janvier 1955

CAS Nº 46

Ce très jeune père de vingt-deux ans a dû abandonner son emploi en raison d'une grave maladie évolutive qui risque de lui imposer la vie en fauteuil roulant.

Le seul moyen de retarder cette évolution consiste en des bains journaliers très chauds. Le logement ne comporte pas de *salle d'eau. Il serait possible* d'en aménager une. Le devis s'élève à 7 000 F que le petit budget familial ne permet pas de supporter. La pension mensuelle s'élève en effet à 1 400 F.

Des aides locales ont permis de réunir 4 000 F. Peut-on apporter les 3 000 F qui manquent pour permettre un espoir sérieux de stabilisation chez ce jeune handicapé ?

Prière d'adresser les dons à
LA SEMAINE DE LA BONTE
175, boulevard Saint - Germain,
75006 PARIS (222-08-99)
C.C.P. PARIS 4-52 X ou ch. ban.

PARIS EN VISITES

LUNDI 24 DECEMBRE

« L'art européen à la cour d'Espagne au dix-huitième siècle », 15 h., Grand Palais, Mme Zujovic(entrées limitées).

« Le musée de l'Opéra », 15 h., entrée, rue Auber, Mme Pennec.

« L'Auvergne, foyer d'art roman », 15 h., Musée des monuments français (*Histoire et Archéologie*).

« Les rénovations du Marais : la place des Vosges », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

Le Monde

économie

SOCIAL

Résultats limités du troisième pacte pour l'emploi

(Suite de la première page.)

2) CONTRATS EMPLOI-FORMATION : la formule a été longtemps méconnue par les employeurs. En gros, elle consiste pour eux à prendre l'engagement d'embaucher de préférence un jeune, à condition d'assurer, en même temps, une formation rémunérée en partie par l'Etat. Aujourd'hui, les démarches administratives ont été simplifiées et l'aide publique améliorée. Cette disposition commence à connaître un certain succès.

3) CONTRATS D'APPRENTISSAGE : une seule explication au relatif « boom » enregistré en comparaison des précédents pactes : cette mesure a été officiellement intégrée dans la loi de juillet 1979 et elle permet aux employeurs qui l'utilisent de bénéficier de l'exonération totale des charges sociales pendant toute la durée de l'apprentissage.

4) STAGES PRATIQUES EN ENTREPRISE. — *Pacte I.* — Les jeunes se précipitent : une manière d'acquérir une certaine expérience sur « le tas » et... 90 % du SMIC. C'est, souvent, l'Etat qui paie. Les employeurs ont une main-d'œuvre à bon marché. Mais les jeunes se plaignent vite de n'être, la plupart du temps, qu' « *embauchés à balayer* », et les employeurs renâclent à assurer les heures de formation obligatoires : « *pas le temps* ». C'est l'échec en fin de parcours. — *Pacte II.* — Les stages sont réservés aux seuls travailleurs manuels : c'est l'échec complet. — *Pacte III.* — M. Beullac, ministre du travail et de la participation par intérim, vient de repousser la date d'agrément de ces stages au 4 février 1980 et d'exhorter l'administration de la rue de Grenelle à faciliter, par région et département, leur organisation. La question est de savoir s'il va s'agir de « *vrais* » stages de formation professionnelle. *(A suivre.)*

5) STAGES DE FORMATION. — C'est le train de mesures dans lequel le C.N.P.F. n'est pas impliqué (seul l'Etat organise et finance ces stages de formation professionnelle théorique), qui est sans doute le plus méconnu. Une seule constatation : le nombre de stagiaires stagne d'un pacte à l'autre, tandis que celui des organismes de formation (agréés par les pouvoirs publics) poussent comme des champignons, comme au beau temps de l'essor des entreprises de travail temporaire.

Le troisième pacte pour l'emploi, qui est théoriquement étendu aux femmes seules, aux travailleurs dits « âgés » et aux artisans — soit, pour l'instant, « *quelques milliers de personnes* », dit-on pudiquement au C.N.P.F., — est donc, à mi-parcours, installé... entre deux chaises. L'explication n'est pas seulement technique. Elle est aussi politico-financière.

Le chômage grandissant et le mécontentement général avec lui, le premier pacte a été scellé entre le gouvernement et le patronat en vue des élections législatives de mars 1978 : le premier a mis, avec l'aide forcée du contribuable, 5 milliards de francs dans la balance et le second 2 milliards de francs.

Une fois le « danger » passé, on a estimé, du côté des pouvoirs publics, que, somme toute, le patronat avait fait une belle, une trop belle affaire. Tout en convenant que la bataille contre le chômage restait à gagner, on a resserré, à l'hôtel Matignon et Rue de Rivoli, le robinet des crédits : 3,5 milliards de francs pour le deuxième pacte. Moitié moins : pas d'élections imminentes et capitales en vue. On ignore encore combien le C.N.P.F. a mis dans la balance.

Juillet 1979 : troisième pacte, qui, comme par hasard, doit être renouvelé pour 1980-1981. Objectif : *embauche de 400 000 personnes par an, selon le C.N.P.F.*, 450 000 selon Robert Boulin *(le Monde* du 1er juin). L'Etat a réinjecté 2,5 milliards de francs pour la première année et le C.N.P.F. 1 milliard de francs.

Sept milliards de francs en 1977, 2,5 en 1978, 3,5 en 1979 : le troisième pacte ne peut être qu'un peu mieux qu'hier, et nettement moins bien qu'avant-hier. C'est mathématique. Aussi faut-il s'attendre, même si le C.N.P.F. ne croit guère aux sombres pronostics de l'O.C.D.E. et surtout de l'INSEE en matière d'emploi en France que la machine soit relancée, que l'on reparle abondamment, sur les ondes nationales de la radio-télévision, du « *pacte pour l'emploi des jeunes, des femmes seules, des cadres, des travailleurs âgés, des artisans, des anciens détenus* », etc. A partir de l'été 1980, par exemple. Et sans que nul ne puisse affirmer — le C.N.P.F. le reconnaît honnêtement — que les employeurs embaucheraient plus ou moins, pactes ou non.

MICHEL CASTAING.

COMPARAISONS A MI-PARCOURS

MESURES	PACTE III (1979-1980)	PACTE I (1977-1978)	PACTE II (1978-1979)
Embauches avec diminution des charges sociales	51 000	136 000	46 600
Contrats emploi-formation	21 800	14 300	14 900
Contrats d'apprentissage	75.500	59 800	58 100
Stages pratiques en entreprise	50 000	111 300	22 800
Stages de formation	29 000	39 500	37 400
TOTAL	227 300	360 900	179 800

A Lille

DES SIDÉRURGISTES C.G.T. OCCUPENT LE CONSULAT ALLEMAND

(De notre correspondant.)

Lille. — Vendredi 21 décembre en fin de matinée, quelque deux cent cinquante personnes, avec femmes et enfants, ont occupé la cour et les locaux du consulat général de la République fédérale allemande à Lille. Parmi ces personnes, un fort contingent de sidérurgistes venus en autocars de Denain. Les manifestants souhaitaient être reçus par le consul général mais celui-ci n'accepta une entrevue qu'à condition que les locaux soient libérés. La police dut intervenir pour évacuer les lieux et il s'ensuivit une bousculade...

Une délégation conduite par un dirigeant de la C.G.T. a été reçue ensuite. Les responsables syndicaux ont fait savoir que ce n'était pas par « *xénophobie envers les Allemands* » que cette manifestation était organisée mais parce que les travailleurs souhaitaient « *protester contre les trusts allemands, luxembourgeois et belges qui profitent de la mise en place du plan Davignon* », contre la crise de l'acier en Europe.

[C'est la première fois, semble-t-il, que des manifestants de la C.G.T. envahissent un consulat. Depuis le début de la crise de la sidérurgie, innombrables ont été les occupations d'édifices publics ou administratifs, de chambres patronales, etc., organisées par la C.G.T. avec la contribution du P.C.F., afin, dans la plupart des cas, de « faire sauter le verrou de l'anti-information » disent les organisateurs de ces manifestations.]

TRANSPORTS

Quand la R.A.T.P. imagine 1990

La R.A.T.P. ne se laissera pas prendre au dépourvu. C'est du moins ce que l'on peut penser à la lecture des premiers éléments d'un rapport que ses services sont en train de préparer sur la crise de l'énergie. Date de sortie : avril 1980.

Deux mesures sont déjà envisagées, qui devraient entrer dans les faits relativement rapidement, l'une en tout cas : l'allongement (une voiture en plus) des rames des lignes 13 (Montrouge - Saint-Denis) et 7 (Ivry - Porte de La Villette). L'autre viserait à mieux utiliser la capacité du métro, du R.E.R. et des autobus. « *Cela supposerait,* convient la Régie, *d'abandonner l'objectif confort (quatre voyageurs au mètre carré à l'heure de pointe) pour utiliser la capacité théorique des matériels (six voyageurs au mètre carré), mais permettrait de répondre rapidement à un accroissement moyen de la demande de l'ordre de 25 %.* »

Voilà pour le concret. S'engageant dans des hypothèses plus futuristes, un groupe de travail de la Régie publiait récemment, sous le titre « Projets à l'horizon 1990 », des éléments de réflexion qui pourraient servir à d'éventuelles modifications de la politique jusqu'ici menée par la R.A.T.P. (1). Deux scénarios : la pénurie; l'écologie.

● *Scénario de la pénurie*

La crise économique s'aggrave ; les nouvelles sources d'énergie restent d'une exploitation trop onéreuse. Il faut s'organiser pour transporter le maximum de personnes avec le minimum de moyens. Réponse du métro selon le groupe « Projets à l'horizon 1990 ». Trafic : le métro n'est plus ouvert aux voyageurs qu'aux heures d'activité (6 h 30 - 19 h 30 en hiver ; 4 h 30 - 22 h 30 en été). Aux autres heures circulent des transports de marchandises. Les intervalles entre les rames augmentent. Le pilotage automatique, jugé trop coûteux, est abandonné.

Effectifs : la Régie participe activement à la lutte contre le chômage. Elle embauche. On revoit les poinçonneurs. Il n'y a certes plus de portillons automatiques, mais des « portilleurs ». Investissements : on fait durer le matériel. On remet en service du matériel réformé. Aucune nouvelle ligne n'est construite. On cesse de rénover les stations. On exploite la petite ceinture. Fonctionnement du métro : limite du nombre de motrices par train. Vitesse réduite pour économiser l'énergie au démarrage. Les stations de correspondance sont toujours ouvertes ; les autres stations seulement en alternance, les unes les jours pairs, les autres les jours impairs.

Système tarifaire : le transport reste payant mais peu cher. Il n'y a plus de première classe ; le contrôle volant a disparu (rendu superflu par le contrôle à l'entrée et par la suppression de la première classe). Etant donné le bas niveau tarifaire adopté, il n'y a plus de demi-tarif pour les billets à l'unité.

● *Scénario de l'écologie*

Le développement anarchique de la région Ile-de-France est maintenant terminé ; les écologiste « sont au pouvoir ». Réponse du métro selon le groupe « Projet à l'horizon 1990 » : les efforts peuvent se concentrer sur l'amélioration de l'accueil et du confort des voyageurs, des méthodes de travail et de gestion au sein de l'entreprise. Personnel : un effort est fait pour sédentariser le personnel des stations et trouver avec les municipalités des logements de fonction près des stations. Ce personnel reçoit une formation spéciale sur le quartier desservi par la station, afin de donner tous renseignements utiles aux voyageurs.

Les heures d'ouverture et de fermeture des stations sont négociées par le chef de ligne avec la municipalité en fonction des appartements qu'il a pu obtenir.

Animation : la politique d'animation du métro est très largement développée. De mini-théâtres *ainsi que des surfaces* d'expression pour les peintres sont aménagés et sont loués pour des sommes symboliques par les agents des stations. Une attention toute particulière est portée au confort bioclimatique du métro, l'air des stations est dépoussiéré, désinfecté, des plantes font partie du décor.

Certaines places assises sont munies d'écouteurs pour la diffusion de musique, de bulletins *d'informations, ou pour apprendre* les langues étrangères, dre les langues étrangères (méthode Assimil). Toutes les voitures sont dotées de la climatisation.

(1) Notons que c'est après de semblables études, qui pouvaient à l'époque paraître farfelues, que la Régie devait retenir, par exemple, l'idée de « site propre » pour développer en banlieue certaines lignes d'autobus.

LA C.F.D.T. APPELLE A UNE GRÈVE DU MÉTRO LE 25 DÉCEMBRE ET LE 1er JANVIER

Le syndicat C.F.D.T. de la R.A.T.P., dans un communiqué, appelle les agents de la Régie à cesser le travail le jour de Noël, ainsi que le 1er janvier. Cette *action* a pour but d'obtenir que la direction de la R.A.T.P. double le temps de récupération de ces deux jours de fête.

L'an dernier, la C.F.D.T. avait invité ses adhérents à une action similaire. Celle-ci, selon la direction, n'avait guère eu d'impact sur le trafic. Selon la C.F.D.T., cependant, la grève avait atteint 15 % du personnel. Les autres organisations syndicales ont refusé de s'associer à ce mouvement.

[Même si les perturbations résultant d'une telle grève restent faibles, les retards impromptus qui risquent de se produire pénaliseront en premier lieu les familles qui se rendent dans les gares ou en visite dans la capitale, les personnes âgées, les immigrés, et précisément la frange la plus déshéritée de la population parisienne, celle qui, généralement faute de moyens financiers, n'a pas la *possibilité* de quitter Paris en période de fêtes. A la C.F.D.T., on signale que cette grève a lieu pour la quatrième année consécutive, et qu'elle vise à faire céder la direction...]

ÉNERGIE

LES SUITES DE LA CONFÉRENCE DE CARACAS

● Le prix du baril de pétrole algérien est porté à 30 dollars
● « Nous avons les moyens de faire face », *déclare M. Barre*

Le prix du baril de pétrole algérien, actuellement de 26,27 dollars, est porté à 30 dollars, a déclaré, le 21 décembre, M. Belkacem Nabi, *ministre du pétrole, à son retour de la conférence* de l'OPEP à Caracas. L'Algérie, comme il était prévu, aligne ainsi son prix sur celui de la Libye.

A Paris, on indique que cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, sera reçu, jeudi 27 décembre, à 15 h. 30, par M. Giscard d'Estaing. D'autre part, répondant à une question de l'A.F.P., M. Barre a évoqué, vendredi *21 décembre, les conséquences de la réunion* de l'OPEP pour l'économie française. « Nous avons aujourd'hui les moyens de faire face », a affirmé le premier ministre, qui a confirmé *que les prix des produits pétroliers augmenteraient dès le début du mois de janvier.*

« *C'est une nouvelle épreuve que la France aura à affronter en 1980, comme tous les pays importateurs de pétrole,* a déclaré M. Barre à l'A.F.P. *Mais nous avons de bonnes raisons de ne pas céder au découragement et au pessimisme. Nous avons aujourd'hui les moyens de faire face. Notre économie est assainie en profondeur. (...) En outre, les nouveaux prix de l'énergie vont justifier de nouveaux investissements pour économiser l'énergie et développer les énergies de substitution. Ce sont là des facteurs favorables au maintien de la production et de l'emploi. (...) Le gouvernement arrêtera dès le début du mois de janvier les mesures qu'appelle la nouvelle évolution de la situation pétrolière. Il répercutera, sans tarder, dans les prix des produits énergétiques que nous consommons la hausse des prix de nos approvisionnements en pétrole brut. Nous avons tout intérêt à la vérité des prix. (...)*

» *Le respect des disciplines en matière de rémunérations est plus nécessaire que jamais. Dans la situation actuelle, le maintien du pouvoir d'achat devient un objectif très ambitieux. Mais il restera à notre portée si, la masse salariale dans nos entreprises ne croît pas plus vite que la hausse des prix, un effort particulier étant fait pour les revenus modestes (...).*

» *Le gouvernement, pour sa part, prendra les dispositions nécessaires pour que le règlement de la facture pétrolière ne pèse pas trop lourdement sur les catégories les moins favorisées* », a encore déclaré M. Barre avant d'ajouter :

» *Face au deuxième choc pétrolier nous devons éviter deux écueils : la fuite en avant dans l'inflation et le déficit commercial ; le repli et la résignation dans le protectionnisme et la récession.* »

(Dessin de KONK.)

Hausse prochaine des prix en France

S'il est certain que les prix des produits pétroliers augmenteront en France dès le début du mois de janvier, on ignore encore le montant exact de la hausse qui interviendra. La répercussion « *mécanique* » du relèvement des prix du « brut » récemment décidé entraînerait une majoration de 15 à 20 centimes du prix du litre de « super », estime le ministère des transports. Ces indications doivent cependant être accueillies avec prudence, dans la mesure où les pouvoirs publics pourraient mettre en œuvre à cette occasion la nouvelle politique des prix pétroliers, qui consiste à prendre en compte, outre les variations du dollar et l'évolution des coûts du « brut », la situation du marché et de l'approvisionnement de la France.

La facture européenne : 20 à 25 milliards de dollars supplémentaires

La réunion de Caracas continue de susciter de nombreuses réactions à l'étranger :

● A BRUXELLES, M. Guido Brunner, commissaire européen chargé de l'énergie, a estimé que la facture pétrolière de la C.E.E. se trouve majorée de 20 à 25 milliards de dollars en 1980, et que la Communauté européenne devrait sans doute envisager de réduire le plafond des importations pétrolières, qui avait été fixé à 472 millions de tonnes.

● En R.F.A., les sociétés pétrolières estiment que les nouveaux tarifs pétroliers, appliqués à l'issue de cette conférence, entraîneront pour l'Allemagne fédérale une augmentation du pétrole brut de 20 % et une hausse du prix du litre d'essence d'au moins 10 pfennigs (24 centimes environ) dès le début de 1980.

● En SUEDE, où l'on évalue à 30 milliards de couronnes (30 milliards de F) la facture pétrolière pour 1980 (contre 22 milliards en 1979), les prix des carburants automobiles ont augmenté vendredi 21 décembre de 12 centimes. Le litre de super vaut ainsi 2,76 couronnes et celui de l'essence ordinaire 2,70.

● Au JAPON, le gouvernement a décidé de fixer à 7 % l'objectif de diminution de la consommation pétrolière pour 1980. Le ministre de l'industrie et du commerce international (MITI) présentera à la fin du mois de janvier un programme de réduction. On s'attend d'autre part à un une forte hausse du prix de l'électricité et du gaz.

L'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) réunira son conseil de direction à Paris au début de janvier pour examiner la situation créée par la conférence de Caracas. A cette occasion seront réexaminés les plafonds d'importation de pétrole des différents pays membres de l'Agence et le renforcement éventuel de leur coopération.

P.T.T.

PAS D'AUGMENTATION DU PRIX DU TÉLÉPHONE EN 1980

Le prix de la communication téléphonique n'augmentera pas en 1980. M. Giscard d'Estaing, qui recevait, le 21 décembre, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a demandé à *celui-ci* de ne modifier le prix de la taxe de base téléphonique. La dernière augmentation remonte au 8 juin 1979, date à laquelle la taxe était passée de 0,47 à 0,50 franc.

Le blocage des prix annoncé par l'Elysée correspond à la nécessité de diffuser au maximum, chez les ménages français, le téléphone et, demain, la télématique. Il confirme également la prospérité des télécommunications dont le compte d'exploications, dont le compte d'exploiexcédent net de plus de 10 milliards de francs.

● *M. Jean Matteoli,* ministre du travail et de la participation, reprendra, sans doute, ses activités dans le courant du mois de janvier. Hospitalisé au Val-de-Grâce, le 25 novembre, après une crise cardiaque, le ministre a regagné son domicile et commence à suivre quelques dossiers.

ENVIRONNEMENT

A PROPOS DE...

LE CONTRAT ENTRE L'INDUSTRIE SUCRIÈRE ET LES POUVOIRS PUBLICS

Vers la pollution zéro

A l'occasion de la visite de la sucrerie de Connantre (Marne), M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, a dressé le bilan de la lutte antipollution engagée par la profession sucrière au titre du « contrat de branche » signé en 1973.

Il y a quelques années, les sucreries françaises comptaient parmi les entreprises les plus polluantes, immédiatement après les papeteries. Il faut savoir, en effet, que d'une tonne de betteraves on ne tire que 142 kilos de sucre. Les 858 kilos restants sont des sous-produits ou des déchets dont une bonne part jusqu'à une date récente, s'en allait à la rivière. S'y ajoutaient d'énormes quantités d'eau. Naguère, pour traiter une tonne de betteraves, il ne fallait pas moins de 10 000 litres d'eau.

Pour redresser cette situation jugée déplorable, le ministère de l'environnement publia, en août 1973, une circulaire imposant aux nouvelles sucreries des règles draconiennes de rejets d'effluents. Mais comment procéder avec les soixante-dix usines existantes dont certaines étaient quasi centenaires ? On proposa aux industriels sucriers de signer un contrat de rattrapage, comme les pouvoirs publics le faisaient avec une dizaine d'autres branches particulièrement « agressives » avec leur environnement. Les firmes s'engageaient à s'équiper de dispositifs d'épuration ou à modifier leurs procédés de fabrication de manière à se mettre en conformité avec le nouveau règlement. En revanche, on leur donnait quatre ans pour le faire et on leur accordait subventions et prêts avantageux.

Le contrat a été honoré. La pollution des sucreries a été réduite de 90 % et elles utilisent dix fois moins d'eau qu'autrefois. Coût : plus de 200 millions de francs, mais personne ne regrette aujourd'hui ces investissements. En recyclant leurs eaux et en valorisant systématiquement leurs résidus, les sucreries réalisent des économies non négligeables.

Quant aux entreprises nouvelles, comme la sucrerie de Connantre que le groupe Beghin-Say a fait construire dans la Marne en 1975, elles démontrent que laideurs et nuisances ne sont nullement une fatalité attachée à toute production industrielle. Si le secrétaire d'Etat à l'environnement a choisi cette usine pour y dresser le bilan du contrat de branche, c'est qu'elle est en effet exemplaire.

Il s'agit de la plus grosse sucrerie du monde. Elle emploie quatre cents personnes, reçoit mille camions par jour chargés de betteraves et produit 220 000 tonnes de sucre en poudre chaque année. Plantée en rase campagne, avec ses silos de 67 mètres de haut, ses cheminées et ses halls gigantesques, elle aurait pu être un monstre difforme crachant fumées, odeurs et torrents d'eau sale.

Recyclage de l'eau

On a réussi le tour de force d'en faire un « monument » ponctuant de manière intéressante le médiocre passage de la Champagne pouilleuse. Quant aux nuisances, elles sont quasiment réduites à zéro. L'usine recycle entièrement l'eau qu'elle utilise. Ses pompages dans la nappe phréatique sont réduits à 90 mètres cubes par heure pour compenser la vapeur qu'elle lâche en abondance.

Mais que faire du million et demi de tonnes de résidus qui résultent de la fabrication du sucre ? La mélasse, riche en sucre et en sels minéraux, est destinée à l'alimentation du bétail, la fabrication d'alcool ou d'engrais. Les herbes et les pulpes sont livrées à des coopératives agricoles pour être séchées et transformées en granulés destinés aux bovins. Sables et cailloux résultant du lavage des betteraves finissent sur les remblais. La terre de même origine constitue un excellent amendement comme les boues calcaires provenant des unités d'épuration du sucre.

Les plus gros tonnages (20 000 tonnes par jour !) sont des effluents boueux chargés de sels, de potasse et d'azote qui tueraient à coup sûr n'importe quelle rivière. Un réseau de conduites enterrées propulse cet engrais liquide vers les champs entourant l'usine dans un rayon de 6 kilomètres. A l'automne, c'est-à-dire pendant les trois mois de la campagne sucrière, quarante personnes surveillent, nuit et jour, cet épandage. Il faut que les boues se déposent convenablement dans les labours, que l'eau s'insinue dans le sol et réalimente la nappe phréatique après s'être naturellement filtrée.

A cette condition, les rejets d'une sucrerie sont la providence des planteurs. Le cycle des substances et des eaux est quasi parfait. Tout vient de la terre et y retourne, hormis le sucre. Cela s'opère sous la surveillance des inspecteurs de l'agence de l'eau Seine-Normandie. Ils ont exigé que les boues soient exemptes de sel. L'entreprise a obtempéré en modifiant son procédé de fabrication et au prix d'un investissement supplémentaire de 3,5 millions. Bien que ses redevances pour pollution aient diminué de 85 %, elle se plaint d'en payer encore. « Nous pensions avoir conçu une usine parfaite. Aux yeux des pouvoirs publics, elle ne l'est toujours pas », *observe avec mélancolie l'un des directeurs de Beghin Say.* « Grâce à l'institut de recherche de votre profession, vous pouvez encore mieux faire », *lui a répondu M. Delmas. Remarque finale : les 100 millions d'investissement (sur 500 millions) consacrés à faire de la sucrerie de Connantre une usine propre n'ont pas affecté sa compétitivité.* « C'est la sucrerie la plus performante de France », *reconnaît la direction.* « Dans deux ans, après amortissement, elle fera des bénéfices. »

MARC AMBROISE-RENDU.

● *Parc de Camargue : un nouveau président.* M. Hubert Manaud, maire (P.S.) des Saintes-Maries-de-la-Mer, a été élu président du conseil d'administration du parc régional de Camargue. Le conseil a en outre décidé de suspendre la procédure de six membres du personnel (*le Monde* du 26 octobre) jusqu'à ce que la situation financière du parc soit apurée. — *(Corresp.)*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EUROPE N° 1

Le conseil d'administration réuni le 13 décembre 1979 a décidé de convoquer *une assemblée générale* extraordinaire pour le 29 janvier 1980 au siège social à Monaco, à l'effet *de se prononcer sur* la conversion des parts de fondateur en actions.

L'opération consistera à créer 112 000 actions de 50 F nominal, portant jouissance à compter du 1er octobre 1979 et qui seront entièrement assimilées aux actions anciennes dès après détachement du coupon afférent à l'exercice 1978-1979. Le capital sera en conséquence porté de 60 000 000 à 65 600 000 F par incorporation d'une somme de 5 600 000 F prélevée sur le report à nouveau.

Les 112 000 actions nouvelles seront attribuées aux porteurs des 200 parts *de fondateur,* dans la proportion de 560 actions pour une part. Une demande d'admission de ces actions à *la cote officielle de* la Bourse de Paris sera présentée dans les meilleurs délais.

Ce projet de conversion a été accepté par l'assemblée générale des porteurs de parts réunie le 11 décembre 1979 *et soumis aux commissaires aux comptes.*

Il vise à rendre le statut juridique d'*Europe n° 1* - Images et Son comparable à cet égard à celui des sociétés admises à la Bourse de Paris *sous* la *rubrique des sociétés* françaises, et à mettre fin à une charge qui évolue en fonction du *chiffre* d'affaires. Les modalités de cette opération ont été établies en tenant compte des droits respectifs des porteurs *de parts et des* actionnaires par la recherche d'un juste équilibre dans le calcul de la parité.

En raison de la suppression de la charge que représentait la rémunération des parts, la création des actions *nouvelles* ne *pourra* avoir aucune influence défavorable sur l'évolution des dividendes revenant aux *actionnaires,* et ne *modifiera* pas l'actif net social.

Les deux premiers mois de l'exercice 1979-1980, commencé le 1er octobre 1979, enregistrent une augmentation du chiffre d'affaires radiodiffusion de 16,78 %.

AFFAIRES

LES CHIMISTES EUROPÉENS S'INQUIÈTENT DE L'ÉVOLUTION DES PRIX DU NAPHTA

Les groupes chimiques européens accusent les compagnies pétrolières de vouloir leur faire payer le naphta, matière indispensable à leurs activités, beaucoup plus cher que la hausse du pétrole brut ne le justifie. Selon eux, en effet, les majors s'apprêteraient à établir les contrats de livraison du naphta pour le premier trimestre de 1980 sur la base de 375-380 dollars la tonne, ce qui correspondrait à une augmentation moyenne de 25 % sur les barèmes actuels (300-310 dollars), mais aussi à un triplement des prix en l'espace de dix-huit mois.

Selon le *Financial Times*, I.C.I., le géant britannique de la chimie, aurait vigoureusement réagi, de même que le groupe Dow Europe, filiale du géant américain Dow Chemical. Deux compagnies seraient particulièrement visées : Oil et Shell.

Chez Rhône-Poulenc, on se contente de déclarer qu' *« il y aurait exagération et risque grave pour la pétrochimie si de tels prix étaient appliqués »*, en ajoutant : *« La pétrochimie a supporté plus que sa part dans la mouvance des prix pétroliers. »* Le ton est donc à la fermeté, mais, visiblement, on cherche à ménager les fournisseurs en vue des discussions qui vont vraisemblablement s'ouvrir.

LES POUVOIRS PUBLICS SONT PRÊTS A DONNER LEUR ACCORD AU RACHAT DE CLAUDE PAR G.T.E.-SYLVANIA

Le gouvernement français pourrait donner incessamment son accord au rachat de la société Claude (contrôlée actuellement par I.T.T.) par le groupe américain G.T.E.-Sylvania. On sait que cette société avait formulé sa proposition en avril (« le Monde » du 17 novembre). Les pouvoirs publics hésitaient à donner leur autorisation à cette opération. Ils auraient préféré une solution européenne.

Faute de pouvoir mettre sur pied un schéma cohérent, il semble que les pouvoirs publics se soient finalement résignés à donner leur accord à G.T.E.-Sylvania. Une solution qui avait, par ailleurs, reçu l'appui des syndicats de Claude, qui la considéraient comme « la moins mauvaise ».

G.T.E.-Sylvania aurait, de plus, pris, lors d'ultimes discussions, des engagements précis, au ministère de l'industrie, en ce qui concerne le maintien des emplois, le développement des exportations, ainsi qu'en matière de stratégie industrielle. Pour que le « oui » du gouvernement français devienne définitif et officiel, il ne resterait plus à G.T.E.-Sylvania qu'à confirmer par écrit ses engagements.

● *La participation iranienne dans Eurodif restera bloquée.* — Ainsi en a décidé le tribunal de commerce de Paris vendredi 21 décembre, confirmant une précédente décision prise le 24 octobre. Rappelons que l'Iran détient une participation indirecte de 10 % dans Eurodif, l'usine européenne de diffusion *gazeuse pour la production d'uranium* enrichi.

ÉTRANGER

● *La balance des paiements courants* américains a obtenu son meilleur résultat depuis plus de trois ans au cours du troisième *trimestre :* elle a *enregistré* un excédent de 762 millions de dollars, alors qu'elle accusait un *déficit de 1,1 milliard* de dollars au deuxième trimestre. Pour les neuf premiers mois de 1979, la balance courante a été excédentaire de 191 millions de dollars, alors qu'elle *avait été déficitaire* de 16,6 milliards durant la même période de 1978.

● *L'indice des prix* à la consommation a augmenté de 1 % en novembre aux Etats-Unis. Selon le département du commerce, si une hausse analogue avait lieu en décembre le taux d'inflation, pour 1979, serait de 13 %, le plus *élevé* que les Etats-Unis aient connu depuis 1946. Les coûts du logement ont été *la principale cause de la hausse* des prix en novembre. En revanche, l'augmentation des prix de l'essence et du mazout a été plus modérée qu'au cours du mois précédent.

● *Les revenus annuels bruts moyens des ouvriers et employés ouest-allemands* (y compris les primes) ont augmenté de 5,5 % à 6,5 % en 1978, par rapport à 1977. Selon l'Office fédéral des *statistiques,* les *ouvriers* travaillant dans l'industrie ont, en 1978, gagné en moyenne 29 773 marks, soit 5,5 % de plus qu'en 1977, alors que les ouvrières ont vu, dans le même temps, leur revenu annuel progresser de 6,1 % à 20 650 D.M. Les revenus annuels bruts des employés (banques, assurances, commerce, industrie) ont atteint en moyenne 40 628 D.M. pour les hommes (+ 6,2 %) et 26 117 D.M. pour les femmes (+ 6,5 %). — *(A.F.P.)*

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Effritement du dollar - Flambée de l'or

A l'exception du marché de l'or, mis en ébullition par une nouvelle flambée des cours et une poussée au voisinage des 500 dollars l'once, les marchés financiers ont été assez calmes cette semaine, *le dollar, initialement* mieux disposé, s'effritant en fin de semaine dans un désœuvrement général. D'une façon assez surprenante, les résultats *incertains* et *décevants* de la conférence de l'OPEP à Caracas n'ont pas effecté outre mesure la monnaie américaine, *tandis* que, en revanche, ils relançaient la spéculation sur le métal jaune.

Dès le début de la semaine, le cours de l'once d'or de 31,15, qui était passé, la semaine précédente, de 430 dollars à près *de 460 dollars, dépassait ce dernier* niveau pour atteindre 470 dollars le lendemain, nouveau record historique. Mercredi, les délibérations de Caracas ne laissant entrevoir aucun accord, le cours de l'once « flambait » littéralement, frôlant les 500 dollars, à 494 dollars *et même* 497 dollars. Ce coup-ci, ce n'étaient plus les marchés américains de New-York et de Chicago qui étaient en *flèche,* comme précédemment, mais bien le marché européen, Londres et Zurich, sous la pression des achats nourris *émanant d'un peu partout, et* surtout du Moyen-Orient, où le métal précieux est devenu la contrepartie de l'or noir. Jeudi, un repli se produisait, à la fois sur des ventes bénéficiaires, bien compréhensibles après ces bonds, et sur des rumeurs optimistes en *provenance d'Iran, démenties* par la suite. Vendredi, les ventes bénéficiaires se poursuivaient, ramenant le cours de *l'once* au voisinage de 473 dollars.

Pour beaucoup, notamment la Suisse, ce n'est qu'une accalmie, certains envisageant *froidement* un cours de 650 dollars pour la fin de l'année prochaine. De fait, sur le marché à *terme* américain, si les échéances proches se sont détendues, les échéances longues restent tendues : mais tant de choses peuvent se passer d'ici à *la fin de 1980 !*

En Europe, deux faits notables : la *fermeté* du franc suisse et du franc français. La devise helvétique a monté par rapport au D.M., qui a un peu *fléchi.* Quant au franc français, il s'est établi derechef en tête du système monétaire européen, se raffermissant vigoureusement vis-à-vis du D.M. — qui a valu, une journée, moins de 2,34 F (2,3350 F) —, du *franc belge* et *du florin.* Certains attribuent cette fermeté à des ajustements de fin d'année, et, notamment, à des ventes de devises par des exportateurs. Mais le fait demeure.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,2000	8,9375	3,5365	3,8192	62,2600	4,2240	1784,20
	—	2,1970	8,9747	3,5569	3,8271	62,3288	4,2237	1788,90
New-York.	2,2000	—	24,6153	62,2083	57,6036	3,5335	52,0833	0,1233
	2,1970	—	24,4798	61,7665	57,4052	3,5248	52,0156	0,1228
Paris.....	8,9375	4,0625	—	252,72	234,01	14,3551	211,58	5,0092
	8,9747	4,0850	—	252,31	234,50	14,3990	212,48	5,0168
Zurich....	3,5365	160,75	39,5692	—	92,5979	5,6802	83,7239	1,9821
	3,5569	161,90	39,6328	—	92,9391	5,7067	84,2132	1,9883
Francfort..	3,8192	173,60	42,7323	107,9937	—	6,1342	90,4166	2,1405
	3,8271	174,20	42,6438	107,5972	—	6,1402	90,6111	2,1393
Bruxelles.	62,2600	28,3000	6,9661	17,6049	16,3018	—	14,7395	3,4895
	62,3288	28,3700	6,9449	17,5231	16,2858	—	14,7568	3,4841
Amsterdam	4,2240	192,00	47,2615	119,4401	110,5990	6,7844	—	2,3674
	4,2237	192,25	47,0624	118,7461	110,3616	6,7765	—	2,3610
Milan.....	1784,20	8,1100	199,6307	504,5101	467,1658	28,6572	422,39	—
	1788,90	8,1425	199,3268	502,9339	467,4225	28,7010	423,53	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. *En conséquence,* à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

Quant au dollar, dans cette *tourmente,* il s'est assez bien comporté, restant pratiquement indifférent aux résultats, ou plutôt à l'absence de résultats de la conférence de Caracas. Le redressement de la balance des paiements des Etats-Unis au troisième trimestre 1979 a été *remarqué,* la *poursuite* de l'inflation américaine aussi.

F. R.

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du cuivre et du cacao

METAUX. — *Reprise des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Le marché a été soutenu et l'approbation par le Sénat américain d'un projet de loi autorisant des achats de matières premières a favorisé la tendance. Selon un producteur européen, la demande de produits finis devrait rester favorable, tout au moins jusqu'à fin mars ou même juin, puis devrait ensuite être plus modérée pendant le second semestre de l'année prochaine. Il reste que 1979 a été une bonne année pour les producteurs européens : la demande de cuivre raffiné s'est accrue de 4 % en Europe, contre 1,2 % en 1978, bien que la demande mondiale n'ait augmenté que de 3 %, contre 5 %. Cette année, estime le même producteur, la demande mondiale de cuivre raffiné devrait totaliser environ 9,8 millions de tonnes.*

Les cours de l'argent métal ont accentué leur progression. Selon une banque suisse, la production de 1978 a été d'environ 330 millions d'onces et la demande mondiale a porté sur quelque 425 millions d'onces, dont 280 millions ont été absorbés par les pays industrialisés. Les cours de l'étain se sont fortement repliés, notamment sous l'influence du vote par le Sénat américain d'une loi autorisant la vente de 35 000 tonnes sur les stocks stratégiques. Les cours du zinc se sont orientés à la baisse, mais ceux du plomb se sont redressés. Les statistiques du Groupe International d'Etudes sur le plomb et le zinc indiquent que la production mondiale de zinc des neuf premiers mois de l'année a totalisé 3 556 000 tonnes, contre 3 125 000 tonnes pendant la période correspondante de l'année dernière, tandis que la consommation des huit premiers mois a été de 3 093 000 tonnes, contre 2 964 000 tonnes. Quant au plomb, la production mondiale des neuf premiers mois a été de 2 904 000 tonnes, contre 2 793 000 tonnes, et la consommation des huit premiers mois s'est élevée à 2 533 000 tonne, contre 2 462 000 tonnes.

DENREES. — *Les cours du cacao ont retenu l'attention par leur fermeté. Les dix pays membres de l'Alliance des producteurs de cacao, qui fournissent environ 90 % des approvisionnements mondiaux, sont convenus d'un prix minimum à l'exportation qu'ils n'ont pas spécifié, mais qui, selon les milieux proches du marché de Londres, serait de l'ordre de 1 560 livres la tonne. Une firme londonienne estime que la production de la campagne 1979-1980 devrait dépasser la demande d'environ 75 000 tonnes, contre un excédent de 54 000 tonnes en 1978-1979 et de 119 000 tonnes en 1977-1978. La récolte mondiale devrait totaliser 1 521 000 tonnes, contre 1 467 000 tonnes en 1978-1979.*

M. YVES FLORNOY RÉÉLU SYNDIC DES AGENTS DE CHANGE

M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change depuis le 1er janvier 1976, vient, pour la quatrième fois consécutive, d'être réélu par ses pairs *à ce même poste. Comme l'an* dernier, le scrutin a été serré, l'élection étant acquise par 32 voix sur 61. L'étroitesse du score a surpris, car, avant le scrutin, on donnait à M. Flornoy *une large majorité. Comme* l'an dernier, il semble que les réticences de certains agents de change, effarouchés par la réforme de la Bourse, aient pesé dans la balance. M. Flornoy s'emploie activement à mettre en œuvre cette réforme (marché unique, notamment), qui pourrait voir le jour l'année prochaine, en liaison avec les conclusions du rapport Pérouse. Il semble que son dynamisme efficace, mais que certains qualifient d'activisme, hérisse quelques susceptibilités. D'où les bulletins blancs trouvés dans l'urne...

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
	—	—
Emp. 4 1/2 % 73	93 400	107 774 530
Norsk Hydro ..	53 600	4 599 800
Matra	4 020	31 393 600
Elf-Aquitaine ..	25 775	29 705 150
Z.C.I.	6 276 000*	27 598 530

*Compte tenu d'une « application » de 224 475 actions le 10 décembre.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Taux record pour les obligations

Le calme et l'attentisme ont régné cette semaine sur les marchés financiers, où les taux d'intérêt n'ont guère varié de part et d'autre de l'Atlantique, à l'exception des taux à long terme sur la place de Paris, dont la hausse s'est poursuivie.

Aux Etats-Unis, une modeste remontée a été enregistrée, après la réduction de 15 % du taux de base des banques, qui s'est généralisée : l'argent au jour le jour a valu 13,90 % contre 13,79 %. La progression de la masse monétaire a été un peu plus accentuée, tout en restant dans les limites fixées par les autorités monétaires tandis qu'une forte poussée se manifestait sur la demande de prêts bancaires en raison des échéances de fin de trimestre et de fin d'année.

En France, les taux à court terme, qui s'étaient légèrement tendus la semaine précédente, sont restés pratiquement stables. A long terme en revanche, la hausse s'est poursuivie inexorablement : les rendements bruts actuariels ont dépassé 13,40 % pour la première catégorie et *13 % pour la seconde (13,12 %),* battant ainsi à nouveau tous leurs records antérieurs, même, et de loin, ceux de 1974. La Caisse des dépôts entretient le mouvement en vendant des obligations sur le marché secondaire, ce qui lui permet à la fois de se procurer des ressources pour compenser la baisse de celles provenant des caisses d'épargne, et de mettre en œuvre la politique suivie actuellement par les pouvoirs publics *sur le marché financier.* Il s'agit, en effet, de rétablir la hiérarchie des taux entre le court terme et le long terme afin de privilégier les échéances longues et *favoriser les emprunteurs* publics et privés tout en assurant un revenu convenable aux prêteurs.

A cette occasion, il est fort probable qu'un emprunt d'Etat *d'un gros montant (on parle de* 8 à 9 milliards de francs) sera lancé courant janvier, à un taux qui pourrait être de 12 % (contre *10,80 % pour l'emprunt de 7 milliards* de francs au début de septembre 1979).

Quant aux emprunteurs, s'ils se satisfont actuellement des taux élevés, qui leur permettent tout juste de conserver leur capital à taux d'intérêt zéro, que dire de ceux du début de l'année, qui ont souscrit entre 9 % et 10 % ? C'est un vrai désastre ! Les pertes en patrimoine dépassent souvent 15 %... Ajoutons qu'à court terme, le maintien à 6,50 % du taux de rémunération des dépôts sur livrets de caisse d'épargne va poser des problèmes. Comme on le sait, les dépôts des caisses d'épargne ne sont pas de l'épargne « courte », mais, plutôt, « semi-longue » (près de quatre *ans en moyenne),* et la chute de la collecte, enregistrée depuis l'été, pose des problèmes à la Caisse des dépôts. En décembre 1978, au moment où le taux de l'argent au jour le jour était tombé à près de 6 %, la Rue de Rivoli n'avait pas voulu abaisser le taux des livrets de caisses d'épargne : cela lui aurait pourtant permis de le relever aujourd'hui.

FRANÇOIS RENARD.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 14 12	COURS 21. 12
Or fin (kilo en barre)	61900	63000
— (kilo en lingot)	61996	63895
Pièce française (20 fr.)	549 90	549
Pièce française (10 fr.)	363	336
Pièce suisse (20 fr.) ..	478	473
Union latine (20 fr.) ..	448	422
● Pièce tunis. (20 fr.)	358	355
Souverain	535 10	535
● Souverain Elizabeth II	565	592
● Demi-souverain	525	510
Pièce de 20 dollars ..	2396	2330
— 10 dollars ..	1189 80	1188
— 5 dollars ..	737 50	762 50
— 50 pesos ...	2648	2633
● — 20 marks ..	458	515
— 10 florins ..	439	444
● — 5 roubles .	271	280

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'emprunt 4 1/2 % 1973, indexé sur le napoléon, a atteint cette semaine son plus haut niveau historique à 1 592 francs, avant

	21 déc.	Diff.
4 1/2 1973	1 541	+ 36
7 % 1973	5 925	+ 15
10,30 % 1975	91	— 0,10
10 % 1976	92,60	— 1
P.M.E. 10,6 % 1976	91,90	— 0,30
P.M.E. 11 % 1977	93,50	— 0,50
8,80 % 1977	104,50	+ 0,10
10 % 1978	91,20	— 0,85
9,80 % 1978	90,10	— 0,40
9,45 % 1978	88,55	— 0,55
8,80 % 1978	87,55	— 0,45
9 % 1979	*85,50*	— 0,60
10 % 1979	90,30	— 0,70
10,80 % 1979	*94,50*	— *1,50*
C.N.E. 3 %*	—	—

* Cotation suspendue.

de rétrograder quelque peu. Cela n'a pas été le cas du 7 % 1973, qui est resté en dessous de 6 000 francs, sans pouvoir battre son propre record (6 220 francs). Les cours des obligations classiques ont continué à s'enfoncer en raison de la hausse des rendements, qui ont, eux aussi, battu leurs records (voir en rubrique *Marché de l'argent*).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les prévisions des résultats du groupe *Revillon* pour 1979 portent sur un bénéfice consolidé net de

	21 déc.	Diff.
Bail Equipement	223	— 6
B.C.T.	128	— 3,50
Banque Rothschild	151,50	+ 6,50
Cetelem	185	+ 9
Chargeurs Réunis	205,50	+ 0,50
Cie Bancaire	365	— 13
C.C.F.	176	+ 4
C.F.F.	468	— 10
C.F.I.	201	+ 14,10
Crédit du Nord	56	+ 0,10
Eurafrance	321	+ 3
Financ. de Paris	225	— 0,10
La Hénin	361	— 18
Locafrance	195	+ 8
Locindus	396	— 11,50
Midi	814	— 1
Prétabail	483	+ 3
Pricel	*230*	+ *5*
Schneider	157,80	+ 3,80
Suez	273	+ 5,50
U.C.B.	178	inchang.

60 millions de francs environ, comparable au précédent, et ce malgré la diminution importante des dividendes reçus d'*Otis-Europe*. En incluant les parts de profits provenant des filiales *Sonovision* et *Mecanorma*, le bénéfice net consolidé atteindrait 75 millions de F (+ 25 %).

Alimentation

Les actions *General Biscuit* ont été introduites, le 20 décembre,

	21 déc.	Diff.
Beghin-Say	135,50	— 0,50
B.S.N.-G.-Danone	983	+ 8
Carrefour	1 650	+ 24
Casino	1 435	+ 25
Gén. Occidentale	274,50	— 2,20
Guyenne et Gasc.	327	+ 7
Martell	500	+ 34
Moët-Hennessy	514	+ 11
Mumm	499	+ 41
Olida Caby	170	+ 6
Pernod-Ricard	274,80	+ 2,80
Perrier	296	+ 36,50
Radar	525	— 14
St-Louis - Bouchon	124	— 8
Saupiquet	235	— 8
Vve Cliquot	790	+ 21
Viniprix	373	— 34
Nestlé	8 750	— 50

à la Bourse de Paris, à la place des titres *Aliment essentiel*, société absorbée par la première (2 *General Biscuit* pour 3 *Aliment essentiel*). Un cours de 430 F a été inscrit.

« Taitinger C.C.V.C. » s'attend à doubler son bénéfice net en 1979 (56 millions de francs en 1978). En conséquence, une majoration du dividende global est attendue (13,11 F pour 1978).

L'ART ET LA BOURSE

Sait-on que l'un des promoteurs du « modern style », Alfons Mucha, illustra l'action de 500 F mise en 1917 par les magasins Paris-France ? Qui se souvient de cette obligation créée en 1924 par Marcel Duchamp et portant la mention : « Roulette de Monte-Carlo, emprunt de 15 000 F » ? Trente exemplaires de cette œuvre représentant la tête de l'artiste, couverte de savon à barbe, collée sur un fond de tapis vert, furent numérotés et très légalement émis à 500 F l'unité. Le peintre avait, disait-il, découvert un système capable de faire sauter la banque du casino. Pour parvenir à ses fins, il lui fallait un capital qu'il s'était mis en tête d'emprunter. Malheureusement, deux bons seulement furent achetés: l'un par Marie Laurencin, l'autre par Jacques Doucet...

Cette histoire, ainsi qu'un exemplaire en couleurs de ce fameux bon, sont reproduits dans un ouvrage signé François Bayle. Richement illustré et très plaisamment commenté, ce « voyage dans l'univers de la finance » nous livre des grâces insoupçonnées. Un livre d'art sur la Bourse, un conte de fées des valeurs mobilières ? L'idée pouvait paraître saugrenue. Le résultat est superbe. L'action ancienne est là, nous restituant « une légende imagée de l'homme au pays de l'argent, et se livrant, nue et gratuite, à nos spéculations mentales ». — P. C.

« Le Livre des richesses », de François Bayle. Edité par Encre éditions, 160 pages, autour de 150 F.

Le nominal des actions *Salins du Midi* sera relevé de 150 F à 250 F. Les actionnaires recevront en plus une action gratuite « A » ou « B » pour cinq anciennes.

Bâtiment et travaux publics

La progression du chiffre d'affaires de *Bouygues* pour 1979 sera de 9 %. Ce bénéfice consolidé devrait augmenter davantage (80,08 millions de F pour 1978).

Le bénéfice net consolidé de « Lafarge » devrait, d'après son président, être au minimum de 255 millions de francs (contre 220 millions) pour un chiffre d'affaires proche de 8 milliards de francs (+ 20 %). Le bénéfice

	21 déc.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	429	— 6
Bouygues	570	+ 5
Chim. et Routière	138	+ 3
Ciments Franç.	149	+ 4
Dumez	785	+ 10
Ent. J. Lefebvre	270	— 9
Gén. d'Entrep.	189	— 1
Gds Trav. Marseille	430	+ 13,70
Lafarge	250,50	— 3,50
Maisons Phénix	570	— 3
Poliet et Chausson	215	— 3

de la maison mère passerait de 125 millions de francs à « au moins » 150 millions de francs, ce qui permettra une augmentation du dividende.

Filatures, textiles, magasins

La société *Prémaman* (96,64 % la Redoute) a décidé de lever l'option prise en mai dernier sur 80 % du capital de *Sodireg*, société filiale de *Prénatal* exploitant les réseaux français du groupe sous les enseignes *Prénatal, Materna, Cocagne, Bravo* et *Ambre*.

Avant que cette cession ne devienne effective, *Prénatal* vendra à *Sodireg* les marques *Prénatal, Materna-Cocagne* et *Ambre* pour 5 millions de F et lui consentira un abandon de créances pour rétablir une situation nette positive.

	21 déc.	Diff.
Agache-Willot	455	+ 5
B.H.V.	102,90	+ 5,90
C.F.A.O.	359	+ 18
Darty	490	+ 34
Dollfus-Mieg	68	inchang.
Galeries Lafayette	142	+ 15
La Redoute	430	+ 2
Lainière Roubaix	40	— 2
Prénatal	36,20	+ 3,70
Printemps	*100*	+ *0,40*
Roudière	288	+ 13
Saint Frères	56,70*	— 6,30
S.C.O.A.	41,90	+ 1,90

* Cours réservé

Après ces opérations, les actifs de *Prénatal* seront composés de la quasi-totalité du capital de ses filiales étrangères, du capital de Comapric (matériels de puériculture) et de propriétés foncières et immobilières.

Matériel électrique, services publics

Pour la période de douze mois s'achevant le 30 novembre, *A.T.T.*

	21 déc.	Diff.
Alsthom-Atlant.	62	— 4,10
C.E.M.	52,05	— 1,45
CIT-Alcatel	1 001	— 75
C.G.E.	339,50	+ 11,30
Crouzet	246	— 1
C.S.F.	443	+ 5
Gén. des Eaux	428	+ 1
Legrand	1 363	+ 63
Lyonn. des Eaux	421	+ 9
Mach. Bull	65,10	— 1,70
Matra	7 670	— 20
Mot. Leroy-Somer	624	+ 8
Moulinex	85	+ 5,90
P.M. Labinal	*221,10*	+ 3,20
Radiotechnique	325	+ 18,80
S.E.B.	228	— 4,10
Signaux	540	+ 13
Téléméc. Electr.	735	+ 7
Thomson-Brandt	195,90	— 5,10
I.B.M.	264,50	+ 3,90
I.T.T.	104,90	— 2,80
Schlumberger	383,50	— 9
Siemens	683	+ 8

annonce un bénéfice net de 5,61 milliards de dollars contre 5,24 milliards. Selon le président du groupe, le ralentissement de *l'activité économique* rendra *difficile* une progression rapide des profits.

Métallurgie, constructions mécaniques

Les pertes nettes de *Creusot-Loire* seraient sensiblement inférieures à celles de l'exercice précédent, en dépit des frais élevés des opérations de restructuration.

Les dirigeants de Poclain

	21 déc.	Diff.
Alspi	90	— 1,10
Avions Dass.-Brégu.	714	+ 71
Babcock-Fives	126	+ 5
Chiers-Châtillon	13,80	— 0,45
Creusot-Loire	57,50	+ 1,50
De Dietrich	640	+ 50
FACOM	452	— 13
Ferodo	335	+ 10
Gén. de Fonderie	210	— 10
Marine-Wendel	38,50	— 0,70
Métal.-Normandie	44,50	— 3,55
Penhoët	266	— 9
Peugeot-Citroën	283	+ 14
Poclain	228,60	+ 13,50
Pompey	90,20	+ 0,20
Sacilor	22,20	— 0,30
Sagem	756	+ 44
Saulnes	55,50	+ 2,90
Saunier-Duval	104,70	+ 6,20
Usinor	13,35	+ 0,35
Vallourec	103,50	— 1,50

avaient vu juste. Après quatre ans de déficits, le groupe est rentré, en 1979, dans l'ère des profits avec un bénéfice net consolidé de 50 millions de francs contre une perte de 13,4 millions (hors intérêts minoritaires) en 1978. La marge brute atteindra près de 100 millions de francs contre 40 millions de francs pour un chiffre d'affaires accru de 13 % à 14 % à 1 964/1 982 millions de *francs*. Malgré une diminution prévisible du bénéfice, les *Constructions métallurgiques de Provence* envisageant de majorer le dividende global (22,50 francs pour 1978).

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 17 AU 21 DECEMBRE 1979

Une molle vigueur

« CROISSANCE sobre dans une atmosphère frileuse. » Ainsi aurait-on pu titrer aussi cette chronique consacrée à la revue hebdomadaire de la Bourse. A s'en tenir aux chiffres des transactions (voir tableau ci-dessous), la performance du marché apparaît pourtant relativement honorable. A entendre les boursiers se plaindre d'être chaque jour débordés par l'afflux des ordres sur le marché du comptant, on aurait pu croire que les affaires étaient brillantes. Ce n'est pas le cas. D'un vendredi à l'autre, les différents indices ont progressé d'à peine 1 % (contre une baisse de 2 % la semaine dernière).

Dès lundi, alors même qu'une majorité de valeurs semblaient mieux disposées et que l'indicateur instantané progressait d'environ 0,15 %, chacun sentit que le ton n'y était pas. La séance suivante, consacrée à la liquidation générale des engagements à crédit sur le mois de décembre, se termina d'ailleurs pas un repli de 0,2 %, ce qui ramena la hausse des quatre semaines précédentes à... moins de 0,8 %. Mercredi, première séance du mois boursier de janvier 1980, le métal jaune éclipsa presque totalement le marché des actions. A 65 000 francs pour le lingot et 550 francs pour le napoléon, tous les records précédents étaient une fois de plus pulvérisés. Beaucoup doutèrent que le reflux du métal jaune — qui se produisit effectivement par la suite — permettrait aux actions françaises de briller plus intensément.

La séance suivante leur donna raison. Certes, l'indicateur instantané progressa d'environ 0,3 %, et les emprunts indexés sur l'or (4 1/2 % 1973 et 7 % 1973), qui avaient battu leurs records la veille, se replièrent légèrement. Mais, encore une fois, l'atmosphère autour de la corbeille restait lourde. Même à la veille de ce long week-end — le palais Brongniart ne rouvrira ses portes que le 26 décembre — et en dépit d'une accélération du mouvement de hausse de l'indicateur (+ 0,8 %), les professionnels ne paraissaient guère satisfaits de leur marché.

« Tout cela manque de vigueur », disaient quelques-uns. L'encombrement du marché au comptant ? « Il s'agit essentiellement des retardataires de la loi Monory. Ils ne viennent pas se constituer un portefeuille, ils cherchent un avantage fiscal... » La progression, même modérée, des indices ? « Les organismes de placement collectifs (Caisse des dépôts et compagnies d'assurances) ont habilement travaillé... »

Est-ce dû à la vague de froid qui s'est abattue sur Paris ? En tout cas, rarement les boursiers auront à ce point manqué de vitalité à la veille d'un Noël. Peut-être l'atmosphère de crise qui règne un peu partout dans le monde a-t-elle fini par gagner la place de la Bourse, après tout...

PATRICE CLAUDE.

Valeurs diverses

Le bénéfice net consolidé d'*A. D. G.*, pour l'exercice clos le 30 septembre, s'élève à 18,03 millions de francs contre 10,14 millions. Le dividende global est porté de 6 à 9 F.

	21 déc.	Diff.
A.D.G.	178,50	+ 1,50
L'Air Liquide	499	+ 18
Arjomari	170	+ 8
Bic	581	+ 21
Club Méditerranée	368,50	+ 16,30
Essilor	782	— 37
Europe 1	975	+ 60
Gle Ind. Part.	135	— 2
Hachette	191,50	+ 2,40
J. Borel Int.	119	+ 6,70
L'Oréal	646	— 9
Navigation Mixte	219	— 1
Nord-Est	33,30	— 0,70
Presses de la Cité	256	+ 12
P.U.K.	*96*	— *5,80*
St-Gob.-P.-à-M.	131,50	+ 0,50
Skis Rossignol	1 120	+ 20
U.T.A.	149	+ 11,90

Les parts de fondateur *Europe n° 1* seront convertis en actions nouvelles dans la proportion de 560 actions pour une part.

Aussedat Rey reprendra pour 1979 le service de son dividende *arrêté depuis trois* ans et ce, *en* raison de l'amélioration de la conjoncture dans l'industrie papetière et dans celle des panneaux, qui permettra de dégager des résultats plus élevés au second semestre qu'à l'issue du premier.

En vue toutefois de reconstituer les moyens financiers de l'entreprise, ce dividende serait limité à 5 francs nets, montant de l'acompte dont la société annonce la mise en paiement le 27 décembre en utilisant la faculté de distribution en exonération de précompte jusqu'au 31 décembre.

Le dividende de *SELLIER-LE-BLANC* sera au moins égal, sinon supérieur, à celui *de 1978* (15 F global). *Les Papeteries de Gascogne* termineront l'exercice 1979 avec des résultats « comparables à ceux qu'elle obtenait avant 1975 », avec un dividende « plus significatif que ceux versés depuis *1976* » (*1,50* F global en *1978*).

Mines d'or, diamants

Un accord de principe a été conclu entre la « General Mining » et « Union Corporation », qui fera de ce dernier groupe la filiale à part entière du premier. Sous réserve de la signature définitive de cet accord, qui doit intervenir en avril 1980, il a été prévu que les actionnaires d'Union *Corporation recevront huit actions* « General Mining » pour dix actions « Union Corporation » et auront droit au dividende final d'« Union Corporation », qui ne serait pas inférieur à 41 cents (contre 32 cents et un total de 47 cents au titre de 1978).

	21 déc.	Diff.
Amgold	278	+ 10
Anglo-American	48	+ 3,70
Buffelsfontein	118,90	— 8,30
De Beers	36,80	+ 1,30
Free State	161	— 9,50
Goldfields	33,10	— 0,20
Harmony	56,70	+ 2,60
President Brand	*126,50*	— *5,40*
Randfontein	221,50	— 5,50
Saint-Helena	110,80	— 5,20
Union Corpor. (1)	47	+ 0,60
West Driefontein	281	— 3
Western Deep	133	— 9,30
Western Holding	209	— 1

(1) Différence à partir du cours du 20 décembre, jour de reprise des cotations.

Pétroles

	21 déc.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 275	+ 4
Esso	286	— 5,90
Franç. des Pétroles	256,40	+ 7,40
Pétroles B.P.	87,10	+ 1,60
Primagaz	253	+ 1,30
Raffinage	179	+ 2,50
Sogerap	*188*	— *4,10*
Exxon	229	— 3
Petrofina	772	— 22
Royal Dutch	319,10	+ 2,10

C.N.E. 3 % : l'alerte est passée

L'Assemblée nationale ayant, après accord avec le Sénat, rejeté l'amendement n° 21 de M. Julien Schvartz tendant à limiter le jeu de l'indexation appliqué aux obligations 3 % de la Caisse de l'énergie, la cotation de ces obligations, suspendue depuis le 4 décembre 1979, reprendra le mercredi 26 décembre 1979. Sur la base du cours pratiqué le 3 décembre 1979 (4 352 F), les 5 500 000 obligations encore en circulation représentent environ 24 milliards de francs. Rappelons que le cours maximum atteint cette année a été de 4 950 F (record historique), venant de 2 965 F au 1er *janvier 1979, le tout par* rapport à un prix de remboursement de 1 060 F au 15 juin 1979, ce qui implique une bonne dose d'anticipation et une assurance de 148 F par titre pour le cas de sortie au tirage. Les spécialistes ont calculé que pour obtenir un taux de rendement identique à celui d'une obligation classique, il faudrait supposer que le prélèvement sur le chiffre d'affaires d'E.D.F.-G.D.F. en faveur des obligations 3 % augmente annuellement de 24 % jusqu'en 1996. Mais la spéculation sur la C.N.E. 3 % se fonde sur l'appréciation en capital et non en revenu. On envie toutefois la prescience des spéculateurs : 1996, c'est bien loin...

F. R.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	17 déc.	18 déc.	19 déc.	20 déc.	21 déc.
Terme	149 219 107	203 418 293	144 335 414	114 117 709	88 219 685
Compt. R. et obl.	405 368 984	390 474 182	355 713 218	455 868 426	371 928 770
Actions	119 955 346	98 267 600	216 025 258	138 663 710	133 636 379
Total	674 534 437	692 159 975	716 073 890	708 649 845	592 784 834

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)

	17 déc.	18 déc.	19 déc.	20 déc.	21 déc.
Franç.	116,6	116,4	116,4	116,3	116,8
Etrang.	137,9	138	137,1	135	134,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1978)

	17 déc.	18 déc.	19 déc.	20 déc.	21 déc.
Tendance	108,9	108,6	108,1	109,1	109,8

(base 100, 29 décembre 1961)

	17 déc.	18 déc.	19 déc.	20 déc.	21 déc.
Ind. gén.	103,3	103,2	103,2	103	104

Bourses étrangères

NEW-YORK

Hésitant

Le New York Stock Exchange a été hésitant tout au long de la semaine, les cours finissant par s'effriter à la veille du week-end. D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones des industrielles a cédé 3,84 points à 838,90.

L'activité de la semaine a porté sur 206,4 millions d'actions contre 181,58 la semaine précédente.

Les investisseurs, qui ont attendu au fil des séances, une orientation quelconque en provenance de Caracas, se sont finalement consacrés aux opérations de « window dressing », traditionnelles en fin d'année. Des ventes bénéficiaires ont pesé sur plusieurs compartiments et les valeurs les plus touchées ont été General Dynamics, Burroughs et N.C.R.

Indices Dow Jones des transports : 254,52 contre 254,23 ; services publics : 107,33 contre 109,46.

	Cours 14 déc.	Cours 21 déc.
Alcoa	55 3/4	53 5/8
A.T.T.	53 1/8	51 7/8
Boeing	48 7/8	49 1/2
Chase Man. Bank	33 1/8	33 3/8
Du P. de Nemours	39 7/8	40
Eastman Kodak	49 1/4	48 3/4
Exxon	56 3/8	55
Ford	33 5/8	32 3/8
General Electric	48 1/4	50 1/4
General Foods	35 1/8	34
General Motors	52 5/8	51 3/4
Goodyear	13 3/8	12 3/4
I.B.M.	66	64 1/4
I.T.T.	26 1/4	25 1/4
Kennecott	29 1/4	28
Mobil Oil	57 3/8	57 1/4
Pfizer	40 3/8	39 7/8
Schlumberger	96 3/4	92 3/4
Texaco	29 1/8	29 3/8
U.A.L. Inc.	23 3/4	22 5/8
Union Carbide	42	41 1/8
U.S. Steel	18	17 3/4
Westinghouse	19 1/2	19 3/8
Xerox Corp	63	61 5/8

LONDRES

Indécision

La reprise récente a été effacée à l'annonce d'un nouveau relèvement des prix du pétrole par certains pays producteurs. Déjà peu actifs à l'approche des fêtes, les investisseurs sont restés indécis devant le désaccord manifeste lors de la réunion de l'O.P.E.P. à Caracas.

Les valeurs industrielles ont reculé sauf Feranti, qui résiste aux mouvement général de repli, dans l'espoir d'une O.P.A. sur la compagnie par Racal. Recul également des pétroles, à l'exception de deux valeurs *Siebens* et *Ultra-Mar*, conforté par une nouvelle découverte pétrolière en mer du Nord. Les mines d'or ont fluctué dans des proportions importantes. Les indices se sont établis à *419,6* pour les industrielles (contre *431*) à *64,46* pour les *Fonds d'Etat* (contre *64,40*) et à 255,6 pour les mines d'or (contre 266,4).

	Cours 14 déc.	Cours 21 déc.
Bowater	163	154
Brit. Petroleum	366	344
Charter	130	128
Courtaulds	77	73
De Beers*	8,86	9,06
Free State Geduld*	42 1/8	40 3/8
Gt Univ Stores	352	346
Imp. Chemical	373	364
Shell	348	328
Vickers	110	107
War Loan	28 13/16	29 3/16

* En dollars.

FRANCFORT

Irrégulier

	Cours 14 déc.	Cours 21 déc.
A.E.G.	36,70	36,50
B.A.S.F.	139,50	138,30
Bayer	124,70	125
Commerzbank	179,60	180
Hoechst	122	123
Mannesman	122	125
Siemens	257,20	258,30
Volkswagen	180	184

Aucune tendance définie ne s'est véritablement fait jour cette semaine à *Francfort*. Trois séances d'effritement, une de reprise technique, et un nouveau repli. Tel est le film de la semaine qui s'est déroulé sur fond d'inactivité.

L'indice de la Commerzbank s'est établi à 715,4 le 21 décembre contre 711,8 le vendredi précédent.

TOKYO

Nouveau progrès modéré

	Cours 14 déc.	Cours 21 déc.
Canon	647	656
Fuji Bank	363	365
Honda Motors	638	670
Matsushita Electric	690	710
Mitsubishi Heavy	178	183
Sony Corp	1 690	*1 720*
Toyota Motors	875	883

* En repli tout au long de la semaine, les valeurs pétrolières et énergétiques ont relevé la tête peu avant le week-end. Cette légère *reprise, ajoutée* à la *hausse* quasi continue de la construction, des électriques et des valeur alimentaires a permis à l'indice Nikkei Dow Jones de terminer en progrès : 6 535,94 le 21 décembre contre 6 509,77 le vendredi précédent.

Le volume des transactions a atteint 2 204 millions de titres contre 1 812 millions.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	21 déc.	Diff.
Imetal	62,50	+ 1,10
Kléber	71	— 3
Michelin	877	— 16
Penarroya	55	+ 0,60
Charter	12,30	— 4,90
INCO	91,10	+ 4,75
R.T.Z.	28,50	+ 0,10
Union minière	101	— 11
Z.C.I.	3,72	+ 1,11

Produits chimiques

« Nobel-Bozel » dégagera pour 1979 des résultats « nettement positifs », tant au niveau de la société Nobel-Bozel qu'à celui du groupe en consolidé.

	21 déc.	Diff.
C.M.-Industries	302	+ 14
Institut Mérieux	843	— 37
Laboratoire Bellon	272	+ 8,50
Nobel-Bozel	52,50	+ 7,50
Pierrefitte-Auby	100,20	— 1,80
Rhône-Poulenc	135	inchang.
Roussel-Uclaf	231	+ 9
B.A.S.F.	325,50	+ 3,50
Bayer	289	inchang.
Hoechst	287	+ 9,50
I.C.I.	32,60	+ 0,35
Norsk-Hydro (1)	607	— 6

(1) Compte tenu du détachement d'un droit de souscription.

P.U.K. et ses bénéfices

Comme il fallait s'y attendre, la Bourse de Paris a salué par une baisse de 4 % l'annonce d'un vif redressement des résultats du groupe Péchiney-Ugine-Kuhlmann (P.U.K.) en 1979 : une marge brute portée de 1 216 millions de francs à 2 350 millions francs et un bénéfice net consolidé, hors plus-values de cessions, multiplié par 5,5 (730 millions de francs contre 136 millions de francs). Singulière réaction, dira-t-on. Mais un tel redressement était déjà escompté par la Bourse, et les dirigeants de P.U.K. l'avaient laissé entendre les mois précédents. Au surplus, les esprits chagrins font remarquer qu'en francs constants, compte tenu de l'érosion monétaire, ces résultats retrouvent tout juste le niveau de 1973 et restent en dessous de ceux de 1974. Mais, surtout, le président, M. Thomas, a indiqué que le dividende pour 1979 « serait au moins maintenu », alors que tout le monde s'attendait qu'une augmentation substantielle soit annoncée : depuis quatre ans, on le sait, le dividende net est fixé à 5 F contre 9,40 F en 1974.

C'est se montrer bien sévère ! Réalise-t-on que, pour la première fois, les dirigeants de P. U. K. consentent à donner quelque indication sur le dividende de l'exercice avant la fin de ce dernier, ce qui constitue une sorte de révolution. Il y a gros à parier, au surplus, que ce dividende sera augmenté, comme l'indique la teneur du propos présidentiel, et l'importance du redressement des résultats. P. U. K. doit également préparer un appel aux actionnaires, qui, toutefois, ne saurait avoir lieu dans les prochains mois, ce qui a également déçu la Bourse, alléchée désormais par ce genre d'opérations et les promesses qu'il implique. C'est que le problème d'Ugine-Aciers n'est toujours pas réglé. Les pertes de ce secteur ont bien été ramenées de 1 116 millions de francs à 110 millions de francs, grâce à une progression des ventes de 15 % et un rattrapage sur les prix, mais l'horizon 1980 n'est pas très prometteur dans la sidérurgie, et il faut en sortir. « Qu'il y ait ou non un rapprochement avec des partenaires, Ugine-Aciers sera restructuré en 1980 », a déclaré fortement M. Thomas, ce qui implique des décisions douloureuses. En attendant, le bénéfice de 300 millions de francs de la société mère pour 1979 fera place à une perte en raison de provisions constituées pour apurer la situation d'Ugine-Aciers, un prélèvement sur les réserves devant permettre de distribuer le dividende.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Algérie

La coopération technique avec la France est appelée à se développer

De notre correspondant

Alger. — La commission mixte algéro-française de coopération culturelle et technique s'est réunie les 18 et 19 décembre à Alger. Les travaux, dit-on de part et d'autre, se sont déroulés dans un excellent climat. Quelque trois *mille coopérants civils français* sont aujourd'hui à l'œuvre en Algérie, ainsi que plusieurs centaines de volontaires du service national actif. Après un long mouvement de baisse, les effectifs ont amorcé depuis deux ans une remontée, surtout dans l'enseignement.

Ces coopérants jouent, notamment, un rôle important dans le démarrage des centres universitaires implantés ces dernières années dans l'intérieur du pays. Certains le font dans des conditions difficiles. Ainsi, un groupe de *professeurs attendent-ils depuis* trois mois à Annaba d'être logés décemment. Mais il s'agit dans ce cas, comme dans quelques autres, de difficultés essentiellement dues à un contexte local. Dans l'ensemble, les autorités font leur possible pour faciliter l'installation des *coopérants, mais* elles doivent affronter elles-mêmes d'immenses problèmes en matière de logement, ce qui limite leur marge d'action.

Aux côtés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, toujours très demandeurs, les ministères « techniques » algériens sont de plus en plus nombreux à participer aux réunions de la commission mixte. La coopération technique devrait *connaître d'importants développements* dans les années à venir, notamment dans le domaine de la formation professionnelle, où la France pourrait intervenir dans la création de plusieurs instituts et de treize centres régionaux polyvalents de formation. Des *opérations sont également prévues* dans les secteurs de l'habitat, de l'hydraulique, des finances et des P.T.T., ces deux derniers ministères souhaitant s'informatiser.

Quelques problèmes délicats ont probablement été évoqués. Tel celui posé par des coopérants qui interrompent leur contrat et *continuent à percevoir en France* leur salaire durant deux ou trois mois. Alger estimerait que les sommes indûment payées — quelque 20 millions de francs — devraient être récupérées par Paris sur les intéressés et restituées au Trésor algérien.

Les Algériens jugent aussi que certaines mesures prises à l'égard d'étudiants se rendant en France pour leurs études sont contraires aux conventions existant entre les deux pays. Les autorités françaises exigent des étudiants, pour les accueillir, non seulement un certificat d'inscription en faculté, ce qui est prévu par les textes, mais de surcroît des attestations de ressources, de logement et même un compte chèque. Mais, pour pouvoir ouvrir un compte chèque il faut être... résident. Il y a donc là un cercle vicieux.

Les services de police veulent également que la mention étudiant figure sur le passeport. Or, des fonctionnaires ou des cadres de sociétés nationales vont parfois suivre un cycle de perfectionnement ou d'entretien bien qu'ils ne soient plus étudiants. Toutes ces tracasseries, estime-t-on non sans raison à Alger, entretiennent un climat malsain en contradiction avec les déclarations d'ouverture et de dialogue faites ces derniers mois par les autorités politiques françaises.

D. J.

LE TRIBUNAL D'ABIDJAN VA EXAMINER L'AFFAIRE DE LA VENTE DES BIENS DE L'EX-EMPEREUR BOKASSA.

Le tribunal de grande instance d'Abidjan (*Côte-d'Ivoire*) s'est reconnu compétent, le jeudi 20 décembre, sur le litige qui oppose l'ex-empereur Bokassa et un homme d'affaires parisien, M. Tapié (*le Monde* daté 16-17 décembre). Le tribunal a fixé au 3 janvier prochain la date de l'audience où l'affaire sera évoquée sur le fond.

M. Bokassa reproche à M. Tapié d'avoir acquis ses biens, et notamment ceux qu'il possède en Sologne, pour la somme de 12 540 000 francs, prix que l'ex-empereur estime très en dessous de leur valeur réelle. M. Tapié avait contesté pour sa part la compétence du tribunal d'Abidjan, qui a estimé que le contrat de vente établi entre les deux parties prévoyait la compétence de cette juridiction. — (*Corresp.*)

Au Salvador

Nouvelles occupations de bâtiments universitaires et ecclésiastiques par les organisations révolutionnaires

San-Salvador (*A.F.P., U.P.I.*). — La capitale salvadorienne a connu, *vendredi 21 décembre, une* nouvelle journée de violences, des bandes de jeunes gens ayant attaqué à coups de cocktails Molotov les magasins du centre de la ville et les voitures qui passaient. Ces actions ont provoqué un grave incendie. Dix *magasins au moins, situés en face* de la cathédrale, occupée depuis vendredi matin par le Bloc populaire révolutionnaire, ont été entièrement détruits. Il n'y a pas eu de victimes.

D'autre part, des étudiants de l'université de San-Salvador occupent, depuis vendredi soir, « *pour une période indéfinie* » les rectorats des écoles de droit, de médecine, d'économie et des sciences humaines. Ils exigent que les professeurs se prononcent contre la junte de gouvernement, formée au lendemain du coup d'État *qui, le 15 octobre* dernier, a renversé le régime du général Romero pour tenter de « rétablir la démocratie ».

L'université d'Amérique centrale (UCA) à San-Salvador est également occupée par trois cents étudiants hostiles à la junte, qui retiennent vingt-cinq otages. En revanche, une jeune femme, *appartenant* au Peace Corps américan, Mme Deborah Loff, retenue en otage, depuis une dizaine de jours, par des militants de gauche, dans l'édifice du marché de San-Jacinto, a été libérée.

Les sièges des municipalités de Mejicano et de Cuscatancingo, *dans* la banlieue nord de San-Salvador, ont été envahis, vendredi matin, par des guérilleros du *Front populaire de libération* armés de mitraillettes. Après avoir lancé, à l'aide de haut-parleurs, des appels à l'insurrection, les membres du F.P.L., qui avaient bloqué toutes les entrées des municipalités, se sont retirés.

L'Église salvadorienne a, dans un *communiqué*, sévèrement condamné l'occupation, depuis mercredi, de l'archevêché par des commandos de l'organisation trotskiste Ligues populaires du 28 février qui réclament la libération de vingt de leurs compagnons emprisonnés. L'archevêque de San-Salvador, Mgr Arnulfo Romero, a toujours été le « *plus grand défenseur des droits de l'homme dans le pays* », déclare le communiqué.

AU DANEMARK

Le « plan de crise révisé » est adopté par le Parlement en dix-huit votes successifs

De notre correspondante

Copenhague. — Le gouvernement danois *minoritaire* social-démocrate formé fin octobre est parvenu, vendredi soir 21 décembre, à éviter de nouvelles élections en faisant adopter non sans mal par la Chambre unique son « *plan de crise révisé* » — « *mutilé de nouveau* », disent certains — en *dix-huit points.*

Au fil des dix-huit scrutins, le *cabinet Joergensen a réussi* à s'appuyer sur une majorité flottante et variable où plusieurs petits partis lui ont servi d'ultime bouée de sauvetage. Il s'agit essentiellement du parti chrétien populaire, des georgistes et du Centre démocrate, dont les porte-parole se sont époumonnés à tenter d'expliquer leur adhésion qui, bien souvent, contredisait leurs principes et leur programme. « *Nous ne redoutons en rien de retourner devant les électeurs trois mois à peine après les élections législatives anticipées du 23 octobre* », *tel était le* thème sous-jacent à leur discours.

Les textes qui ont été le plus âprement discutés et ont laissé planer le doute jusqu'à la fin, *ont été l'impôt* extraordinaire sur les exploitations agricoles, la suspension presque totale pour une longue période du système de l'échelle mobile des salaires et l'augmentation de la taxation sur le capital-pension. En revanche, le prolongement de la loi provisoire *votée en novembre sur le* blocage des prix et de tout un ensemble de revenus a reçu un assez large soutien.

De l'avis de nombre d'experts et d'observateurs, *ce plan* bâclé et assez bancal, qui n'a pu tenir matériellement compte des dernières augmentations du prix du pétrole décidées à la veille de Caracas, ne saurait suffire à redresser l'économie vacillante.

CAMILLE OLSEN.

Ancien aumônier de la brigade de Malraux

Mgr BOCKEL PREND LA DÉFENSE DE M. TÖPFER

(*De notre correspondant.*)

Strasbourg. — « *Taxer Alfred Töpfer d'ancien nazi est une grave contrevérité* », affirme Mgr Pierre Bockel, archiprêtre de la cathédrale de Strasbourg dans un long témoignage que publie dans son édition de samedi 22 décembre le quotidien strasbourgeois *le Nouvel Alsacien* sous le titre « Qui est finalement Alfred Töpfer ? ». Reprenant point par point le passé et les activités de M. Alfred Töpfer, Mgr Bockel entreprend une véritable réhabilitation du mécène allemand, estimant que « *la justice et l'honneur de son pays l'y « obligent* ».

Ancien résistant, compagnon d'André Malraux et aumônier de la brigade Alsace-Lorraine, Mgr Bockel ne peut, en raison de son *passé, être suspecté de « collusion* » avec les idées que certains prêtent à M. Alfred Töpfer, fondateur du Prix européen, destiné à récompenser ceux qui œuvrent au rattachement des peuples européens. On sait que la remise du Prix européen 1979 *en juin dernier à MM. Raymond* Barre et Helmut Schmidt avait suscité quelques remous, de même que la présence de M. Töpfer à Nantes en septembre.

UN HOMME EST TUÉ SUR LES CHAMPS-ELYSÉES

Un homme a été tué samedi 22 décembre, peu après 11 heures, devant le numéro 97 de l'avenue des Champs-Elysées, à Paris, par un inconnu armé d'un pistolet mitrailleur, qui s'est enfui. La victime serait un employé de l'Office de *tourisme turc*, dont les locaux sont situés au 127 de l'avenue.

LA HAUSSE DES PRIX AURAIT ÉTÉ DE 0,7 % OU 0,8 % EN NOVEMBRE

Bien qu'elle ne soit pas encore officiellement connue, la hausse des prix devrait être de l'ordre de 0,7 ou 0,8 % en novembre. Après la forte augmentation d'octobre (+ 1,2 %), la hausse *des prix reviendrait au niveau de* septembre (+ 0,8 %). On avait noté, en octobre, l'existence d'anticipations inflationnistes, qui se sont aujourd'hui atténuées, mais pourraient *reprendre en décembre.*

En novembre, on note une nette modération en ce qui concerne les prix alimentaires et les prix des services, dont la hausse ne serait *que de 0,5 % environ (elle avait été* respectivement de 1,2 % et 1,3 % en octobre). En revanche, la hausse des prix des produits manufacturés reste forte (aux environs de 1,4 %), à cause notamment du textile et de l'habillement (elle avait été de 1,1 % en octobre). En un an, de novembre 1978 à novembre 1979, la hausse des prix aura été de l'ordre de 11,5 %.

Le numéro du « Monde » daté 22 décembre 1979 a été tiré à 566 558 exemplaires.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le président Carter accélère la libération des prix du pétrole américain.* — M. Carter a annoncé vendredi 21 décembre la levée immédiate du contrôle des prix sur certaines catégories de pétroles lourds produits aux *États-Unis*. Cette mesure, qui devrait entraîner une augmentation de la production de 140 millions de barils d'ici à 1986, a été prise dans le cadre du programme de libération progressive des prix du pétrole arrêté par le président Carter, qui souhaite *les aligner sur les prix mondiaux* d'ici à 1981. Une première levée des contrôles avaient été décidée sur certaines catégories de brut en août dernier. Rappelons que les super-profits tirés par les compagnies de cette libération seront taxés (227 milliards de dollars *en dix ans*), un accord étant intervenu sur ce point entre le Sénat et la Chambre des représentants (*le Monde* du 21 décembre).

● *Vol de treize œuvres de Salvador Dali à Barcelone.* — Onze tableaux et deux livres de Salvador Dali, estimés à une valeur de 7 millions de pesetas (450 000 F), ont été volés, vendredi 21 décembre, dans une galerie d'art de Barcelone. Les tableaux emportés par les cambrioleurs étaient les plus cotés *de la galerie.* — (*A.F.P.*)

Après le procès de Prague

M. PAUL THIBAUD DIRECTEUR D'« ESPRIT » A ÉTÉ RETENU EN TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Marcel Berger, président en exercice de la Société mathématique de France, Me Elisabeth Guyot, du collectif des avocats pour le respect des accords d'Helsinki, et M. Jean-Jacques Marie, directeur de l'édition *française* de *Listy*, organe de l'opposition socialiste tchécoslovaque, interpellés le jeudi 20 décembre, à *Prague*, où ils étaient venus à l'occasion du procès en appel des six membres du VONS (Ligue tchécoslovaque des droits de l'Homme), sont rentrés vendredi en fin d'après-midi à Paris. Ils avaient été reconduits en voiture (M. Berger avec des *menotes*) *au poste frontière* de Rozvadov, d'où ils gagnèrent à pied le poste frontière ouest-allemand.

En revanche, samedi en fin de matinée, on était toujours sans nouvelles de M. Paul Thibaud, directeur *d'Esprit*. Le gouvernement *tchécoslovaque* avait pourtant, vendredi, donné l'assurance aux autorités françaises qu'il serait « *expulsé avant minuit, sauf incident* ». La police, elle, avait déclaré jeudi soir à M. Berger que « *M. Thibaud était très arrogant, qu'il ne voulait pas se rétracter et qu'ils allaient donc le garder* ». Au commissariat central, M. Thibaud avait eu auparavant, après deux heures d'interrogatoire, le temps de dire à M. Berger : « *Ils m'ont presque frappé, ils sont très durs* », avant d'être interrompu par le policier qui l'accompagnait.

Joseph l'increvable

A Prague, le procès en appel des six militants des droits de l'homme condamnés en octobre s'est déroulé comme prévu : les peines de prison du premier jugement ont été confirmées et les observateurs n'ont pu assister à l'audience « par manque de places », lesdites places étant occupées par de massifs humanoïdes à gabardines grises et chapeaux mous.

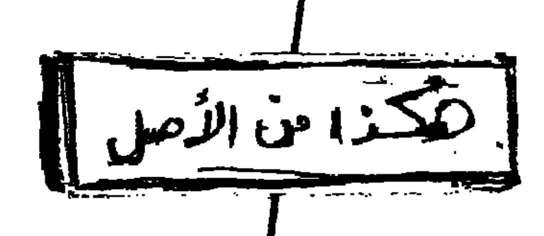
Un ingénieur, un mathématicien, un journaliste, une psychologue et un dramaturge passeront donc la nuit du 24 au 25 décembre derrière les barreaux. Dans leurs cellules, ils pourront toujours imaginer l'étoile du berger, la Vierge, l'enfant, le bœuf et l'âne.

Mais ils auront du mal à imaginer Joseph autrement qu'avec des moustaches de Kalmouk et une brave trogne de petit père des peuples.

Ce n'est pas l'histoire la plus drôle de l'année, mais, que voulez-vous, un soir de Noël ne peut pas toujours être globalement positif.

BERNARD CHAPUIS.

A B C D E F G



SUPPLEMENT AU NUMERO 10 855. NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT. DIMANCHE 23 DECEMBRE 1979

Le Monde

DIMANCHE

Une nuit agitée

Ce 24 décembre au soir, le brigadier de service s'apprêtait à passer une soirée paisible. Il ne se doutait pas de ce qui l'attendait...

PIERRE GRIPARI

J'AI l'honneur de rendre compte de ce qui suit :

Hier soir, sur le coup de quelque chose comme dix *heures et demie*, un individu est entré dans le commissariat en nous disant de venir vite voir dehors. Croyant à un incident sur la voie publique, les agents 47 et 62 ont accompagné le citoyen jusque sur le trottoir. Une fois là, il leur a montré le ciel en disant :

« *L'étoile, là !* »

Il y avait là, bien sûr, non pas une étoile, mais plusieurs. Les deux agents ont demandé à l'in*dividu s'il ne se foutait* pas de leur gueule. Il leur a répondu qu'il ne se serait pas permis, mais qu'il tenait à leur faire remarquer la présence d'une étoile qui n'était pas à cet endroit la nuit précédente. Les deux agents l'ont alors conduit jusqu'à mon bureau. L'homme était convenablement vêtu, ses papiers étaient en règle, il ne paraissait pas sous le coup de la boisson, de la drogue non plus. Après quelques explications, je lui ai fait remarquer, sans me fâcher, que notre métier n'était pas de compter les étoiles, mais de veiller à la tranquillité publique, et qu'il pouvait, s'il le voulait, communiquer sa découverte à ces messieurs de l'Observatoire, sans pour cela déranger de paisibles représentants de l'ordre. A quoi il m'a répondu, comme si vraiment le sort du monde dépendait de sa découverte :

« *Oui, mais, à cette heure-ci, l'Observatoire est fermé !* »

J'ai suggéré courtoisement :

« *Est-ce que ça ne peut pas attendre à demain ?* »

Il a hoché la tête en faisant la lippe :

« *Demain, demain... elle aura peut-être disparu, cette étoile !* »

Comme il se faisait tard, j'ai fini par répondre, un peu sec, que les étoiles ne s'égarent pas comme ça, et qu'une fois apparues dans le ciel elles ont généralement coutume d'y rester plusieurs nuits de suite. Après quoi, j'ai donné ordre à mes hommes de reconduire le citoyen dehors, en le priant de rentrer chez lui par le plus court chemin, s'il ne voulait pas que nous nous chargions de l'héberger nous-mêmes.

Si j'avais su !

Là-dessus, appel téléphonique : on nous signale qu'un particulier est en train de se balader sur les toits, en manteau de fourrure et en passe-montagne. J'envoie immédiatement la patrouille hélico qui me ramène, au bout d'une heure, un bonhomme d'environ soixante ans, porteur d'un sac à dos bourré d'objets divers, assez hétéroclites, comme vous pourrez en juger au vu de l'inventaire ci-joint.

Interrogé par moi, le vieux bonhomme prétend s'appeler Noël. Je lui demande si c'est là son prénom ou son nom de famille, et il me dit que c'est son nom, tout simplement, et qu'il n'en a pas d'autre.

Je lui demande ses papiers, il me répond qu'il n'en a pas, qu'il n'en a jamais eu, et qu'il n'a pas besoin de documents pour prouver qu'il existe.

« *Je vois*, je lui dis, *vous êtes un révolutionnaire !*

— *Mais pas du tout !* qu'il me répond.

— *Alors, qu'est-ce que vous faites sur les toits ? Vous volez les pointes de paratonnerres, les antennes de télévision ?* »

Il me raconte alors qu'il cherche à s'introduire dans les maisons en passant par les cheminées.

« *Et pourquoi par les cheminées ? Par les portes, ce n'est pas plus facile ?*

— *Oui, mais ça dérangerait*, me dit-il.

— *Ça dérangerait comment ?*

— *Ça réveillerait le monde...*

— *Et vous ne voulez, bien sûr, pas réveiller le monde...*

— *Eh non !...*

— *Autrement dit, vous êtes un voleur !*

— *Mais pas du tout ! Au contraire ! Je viens pour donner !*

— *Je vous demande un peu ! Donner ! Est-ce qu'on s'introduit dans les maisons pour donner ? Donner à qui, d'abord ?*

— *Aux petits enfants !* qu'il me répond.

— *A des enfants que vous connaissez ?*

— *Oh ! non... Aux petits enfants, à tous les petits enfants...*

— *Dites donc : vous n'auriez pas, par hasard, des goûts un peu... spéciaux ?* »

J'ai cru que le bonhomme allait tomber raide ! Non, ce n'était pas ça... J'ai attaqué d'une autre manière :

« *Et les objets que vous trimballez dans votre sac à dos ? Ils ne sont pas volés, peut-être ?*

— *Mais non ! Absolument pas ! Ce sont les objets que je donne !*

— *Aux petits enfants ?*

— *Eh oui, aux petits enfants !*

— *Et où les avez-vous achetés ? Et comment vous sont-ils remboursés ? Vos moyens d'existence ? Votre patente commerciale ?* »

Sur toutes ces questions, il était incapable de répondre. D'où j'ai conclu, très normalement, que, s'il n'était pas un satyre ni un voleur, notre homme était sans doute quelque chose de plus grave, ou de plus dangereux : soit un espion à la solde d'une puissance étrangère, soit une sorte de fou.

Je l'ai donc fait enfermer pour la nuit en me promettant de lui faire suivre, dès aujourd'hui, la voie hiérarchique. *Il pouvait être une heure et demie.*

Là-dessus, nouvel appel : on demande un secours d'urgence pour un couple de *gitans dont la* femme est en train d'accoucher en pleine rue, entre une boucherie et une école primaire.

« *Mais où crèchent-ils, ces gens-là ?* » ai-je demandé au correspondant anonyme.



PHILIPPE COUSIN

Réponse : ils ne crèchent pas du tout. Ils sont sans domicile, sans papiers, sans profession, sans ressources avouables.

Heureusement, les nomades ont la vie dure ! A l'arrivée de mes hommes, la femme était délivrée, l'enfant était né. Comme je ne savais que faire de cette famille, j'ai décidé de garder le couple et le nouveau-né au commissariat jusqu'au matin.

Si j'avais *su !*

Ils n'étaient pas là depuis dix minutes qu'arrive un maçon italien qui demande à voir le bébé, en prétendant qu'il en est le père. Le père manouche, pas d'accord, lui tombe dessus, et les voilà qui se mettent à se châtaigner jusqu'à ce que mes hommes les séparent. Après ça, je prends leurs noms : le gitan s'appelle Joseph Charpentier, et le maçon s'appelle Gabriele Spirito (un beau nom de gangster, entre nous soit dit !). Comme ils continuaient à s'engueuler, à se menacer, je *les fais* coucher dans deux cachots séparés, et il est enfin possible de s'entendre.

Pendant ce temps, le nouveau-né dormait. Je me demande bien comment *il pouvait faire !*

Mais ce n'était pas fini...

Sur le coup de 4 heures du matin arrive une délégation du quartier africain : deux Arabes et un Noir, en burnous et en boubou, portant des bijoux un peu sales, mais anciens et sûrement de grande valeur, des bâtonnets d'encens *et, Dieu sait pourquoi*, des paquets de lessive en poudre ! Ils veulent voir l'enfant, disent-ils, car sa *naissance leur a été* annoncée par l'étoile — la fameuse étoile ! Moi, quand j'entends parler de ça, j'ordonne à mes hommes de les faire circuler, mais rien à faire ! Les types s'incrustent, parlementent, insistent, reviennent à la charge, et paraissent bien déterminés à élire domicile dans le commissariat pour y brûler leurs petits bâtons devant le jeune Emmanuel — puisqu'il paraît que le nouveau-né s'appelle Emmanuel.

Et c'est bien ce qu'ils ont fait ! S'ils étaient restés trois, j'aurais pu, c'est certain, me débarrasser d'eux, au besoin en faisant charger mes hommes. Mais cette fichue étoile avait mis en révolution tout le quartier arabe et tout le quartier manouche. Africains et gitans, qui pourtant ne s'aiment guère, étaient tombés d'accord, cette nuit-là, pour *attendre le petit jour au commis*sariat de police, en présence du bébé qui venait de naître et de *Madame* sa mère. *Au bout* de cinq minutes, ils étaient vingt ; au bout d'un quart d'heure, ils étaient cent ; et, au bout d'une heure, le local était transformé en souk, en bazar, en campement de nomades : le jeune Emmanuel était exposé sur mon bureau, sa mère trônait dans mon fauteuil, et toute cette racaille en loques défilait devant eux, chacun déposant au passage, qui un bijou, qui un peu de nourriture, parfois même une petite pierre, pour le geste. Bien mieux : certains d'entre eux, plus fauchés encore que les autres, n'ayant rien à donner, chantaient une petite chanson, jouaient un air d'accordéon, de guitare, ou faisaient un solo de tambour africain... Quand j'y repense, le rouge de la honte me monte au front. Mais encore maintenant, je me demande en vain ce que je pouvais faire, sinon regarder.

L'enfant dormait toujours, et les deux pères putatifs étaient toujours, pendant ce temps, dans leurs cachots. Visiblement, personne ne pensait plus à eux...

Au moins j'étais couvert

A 6 h. 30 enfin, le téléphone sonne de nouveau. Ordre du ministère de libérer sans délai le vieux bonhomme qui se baladait sur les toits, et de lui rendre son barda. Sans nul doute, ce doit être un espion étranger pour être protégé de cette manière... Enfin, moi, je ne connais que la discipline ! Je profite de l'occasion pour faire savoir au ministère de l'Intérieur la situation où je me trouve, et que le commissariat de police est devenu une sorte de marché arabe. Le type du téléphone me répond : « *On sait, on sait... Ne vous en faites pas pour ça, ils partiront ce matin !* »

Au moins, comme ça, *j'étais* couvert. Je raccroche le bigorneau, et j'ordonne à mes types d'aller chercher le vieux pour l'élargir. Ils y vont, mais à peine sont-ils revenus avec le bonhomme que gitans et Arabes, fraternellement unis, se jettent sur lui en parlant de le lyncher sur place. Bagarre générale ! Cette fois, mes gars, qui en avaient marre, ont tapé dans le tas, ce qui a un peu calmé les esprits. M. Noël une fois reparti, avec son sac, son passe-montagne et son manteau fourré, nous nous apercevons que le jour se lève. Africains et manouches ont alors repris leurs chansons et leurs salamalecs, mais un ton au-dessous, car ils avaient sommeil. Et plusieurs s'endormaient, en tas, dans tous les coins.

J'avoue que je me suis endormi, moi aussi. Au réveil, il faisait grand jour, et le commissariat était presque vide. J'ai aidé la gitane à faire un baluchon des cadeaux qu'elle avait reçus, elle a repris son gosse, je lui ai rendu son homme et je les ai mis dehors. Pour pas qu'il y ait bagarre, j'ai attendu encore une demi-heure avant de relâcher l'Italien, en lui disant d'aller déclarer la naissance à la mairie, lui aussi, s'il estimait être le vrai père, mais que, moi, à sa place, je me tiendrais plutôt tranquille !

Il est parti sans dire ni oui ni *non. En ce moment même, on est* en train de balayer le poste et d'aérer un peu, ce qui n'est pas du luxe. Je vous avoue que je n'ai pas compris grand-chose à tout ce qui s'est passé cette nuit, mais je vous ai fait le compte rendu le plus honnête possible. Après tout, l'essentiel, c'est que, vous, vous compreniez. ■

Les paysans du Vivarais

Que de mythes sont mis à mal par l'audacieux journal de route de Marc Pierret ! *(le Monde Dimanche* du 9 décembre.)

Comment, les paysans ne seraient pas ces hommes bourrus au grand cœur, qui sauraient si bien comprendre la nature et la faire découvrir aux citadins frustrés !

Comment, ils ne seraient *donc pas ces doux* rêveurs qui baladeraient, pour le plaisir, des troupeaux, une pâquerette au coin des lèvres !

Comment, ils auraient troqué bœufs et mulets écologiques contre tracteurs et voitures dévoreurs d'énergie !

Qui l'eût cru ?

Nous apprenons même qu'ils refuseraient de se contenter de gérer la nature et de l'entretenir pour le plaisir des touristes, comme l'avaient planifié nos technocrates.

Ils oseraient, nous dit-on, prétendre vivre décemment *de leur* travail et, pour cela, se seraient adaptés aux nécessités imposées par un mode de développement productiviste. Ils auraient refusé de crever sur place dans la pureté originelle de la société rurale. Quelle perversion !

Marc Pierret nous présente la version 1979 du scénario à succès, où l'ancêtre ressuscité dans un monde bouleversé par le progrès industriel continue comiquement à raisonner selon des principes hérités de sa vie antérieure.

Ou alors croyait-il que le monde rural occitan était une des dernières réserves ethnologiques françaises où l'on pouvait encore photographier ces si pittoresques paysans sabots-béret-bourrée, qui passent leur temps à boire du pastis et à jouer à la pétanque ? Malheureusement, ce monde-là n'existe que dans les publicités télévisées et les recueils d'ethnotypes.

Enfin, dernier mythe à s'effondrer : il semblerait que quatre siècles de répression linguistique aient suffi pour assurer *la prééminence du français* dans les rapports avec l'administration ; et dire que ces idiots d'occitanistes ne s'en sont même pas rendu compte, à tel point qu'ils continuent à vouloir parler leur langue.

Merci, Marc Pierret, de nous ouvrir les yeux !

Amistats occitanistas.

CHRISTIAN OYARBIDE *(Paris.)*

Une grenouille

La période de Noël suscite plus encore l'imagination des fabricants de jouets que celle des enfants. On pourrait s'en réjouir s'ils s'abstenaient d'étaler non seulement leur mauvais goût mais aussi leur bêtise cruelle.

Qu'un enfant demande qu'on lui offre un microscope fait plaisir. En effet, au-delà du matraquage publicitaire qui les assaille, ils peuvent conserver quelque passion secrète, comme par exemple dans le présent cas le désir de savoir, de comprendre, de voir par soi-même, d'expérimenter.

N'est-ce pas un moyen privilégié de renforcer en chacun d'eux l'amour de la vie ?

Ce ne semble pas être l'opinion d'une société qui dans sa boîte jeu « éducatif » offre au côté d'un microscope et divers instruments une grenouille baignant dans le formol.

Je ne suis pas de ceux qui bêlent d'admiration devant toute forme animale, et je sacrifierais bien des animaux (chiens, chats compris) pour que vive un seul homme.

Mais je ne puis traduire la stupéfaction et l'horreur qui m'ont saisi — au grand étonnement de ceux qui m'entouraient — devant tant de bêtise inutile et cruelle.

Certes, dans sa quête l'enfant sera peut-être amené à sacrifier quelque animal. Mais pour ce faire il lui faudra se décider, guetter sa proie, l'observer dans sa vie *quotidienne et son milieu*, la saisir et enfin avoir le courage de la sacrifier, sentant dans sa main tout le poids de la vie qui s'évapore.

L'enfant — par égoïsme ou ignorance — est bien assez cruel pour n'avoir point besoin d'être entraîné *dans cette sorte* d'escalade. Qui donc après la grenouille ?

De plus, n'est-ce pas là favoriser l'éclosion d'un scientisme désincarné, déshumanisé dont nous serons immanquablement les premières victimes ?

Certes, le monde doit faire face à des horreurs bien plus conséquentes ; toutefois, ces pratiques ne sont-elles pas une acclimatation à ces crimes que nous dénonçons mollement ?

JEAN-MARIE BONNET *(Caen.)*

La grève des naissances (suite)

C'est avec un vif intérêt que j'ai appris, grâce à une correspondance publiée dans *le Monde Dimanche* du 25 novembre, l'existence d'un nouveau mouvement d'opposition au programme électro-nucléaire qui a lancé un mot d'ordre de grève des naissances.

Je me suis interrogé sur l'intérêt de cette nouvelle démarche, qui manifestement ne se *donne pas les moyens de suspendre* ni de ralentir le déroulement du programme en cours. La consommation électrique continuant à progresser au rythme moyen du doublement en dix ans et l'argent à rentrer, malgré les campagnes d'autoréduction de 15 % ou de fractionnement des règlements, l'E.D.F. n'a aucune raison d'infléchir son programme d'équipement. Ce n'est pas une grève des naissances qui pourra y changer grand-chose.

Mais l'avantage de cette démarche, c'est de comptabiliser parmi les opposants au nucléaire tous ceux qui, pour une raison quelconque, n'ont pas eu ou n'auront pas d'enfant. Comme ni les démographes ni les psychologues ne peuvent dire pourquoi la démographie évolue, les risques de démenti sont inexistants.

Il serait possible de faire mieux en demandant aux antinucléaires de s'équiper de matériel électrique, de l'utiliser normalement et de régler ponctuellement leurs factures d'électricité pour *manifester* leur désaccord. Cela permettrait de dénombrer au moins 90 % d'opposants au programme nucléaire, et la preuve serait faite de l'existence d'une écrasante majorité.

Bien entendu, cela n'affecterait en rien le déroulement de ce programme. Mais est-ce bien le but recherché ?

PIERRE DELARUE *(Évreux.)*



Kafka

AUTREFOIS, on disait « courtelinesque » avec un certain sourire devant les absurdités administratives, *vraies ou* supposées. Elles relevaient de la comédie de mœurs. Plus tard, on a eu recours à Alfred Jarry : ubuesque. Un sourire encore, mais de la moquerie on passait à la dérision. On en est aujourd'hui à Kafka. Des ennuis avec le percepteur ? Kafkaïen. Un litige pour un permis de construire ? Kafkaïen. Une errance dans une banlieue insuffisamment balisée ? Kafkaïen. Une erreur de la Sécurité sociale ? Kafka, encore, Kafka, toujours.

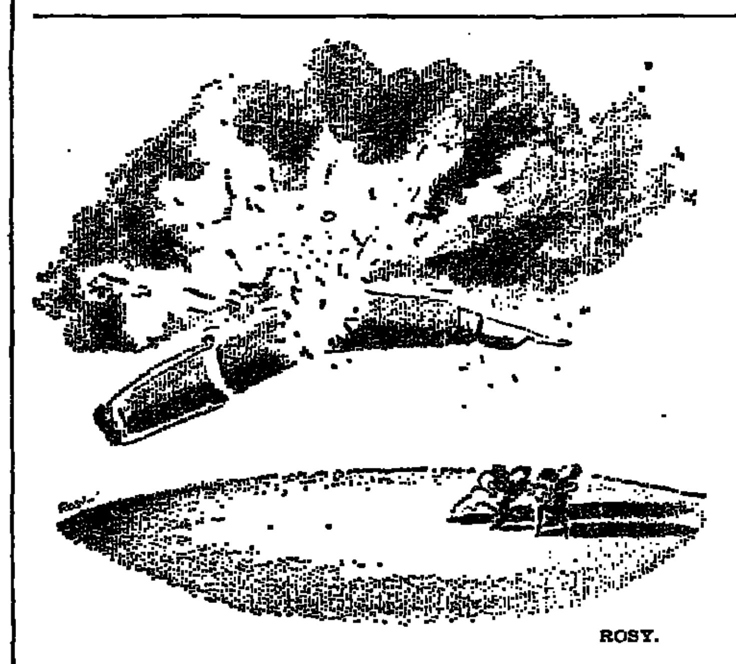
Qu'on ait lu ou non « le Château » ou « le Procès », la référence joue. Tout est dédale, impasse, mur infranchissable, morne tempête sous un crâne, absurdité de la condition humaine.

L'administration serait-elle plus complexe, plus présente dans la vie de tous les jours ? Certes, et plus inquisitoriale, plus bardée de fiches et de codes. Mais les administrés sont devenus, eux aussi, plus compliqués.

Une averse d'informations tambourine sans cesse sur nos crânes ; des troupes de schémas intellectuels se bousculent, s'entrecroisent et s'emmêlent dans nos têtes surpeuplées. Com*ment ne serions-nous pas imprégnés par l'absurde ?*

Simplifier l'administration ? Certes. Mais qui simplifiera le contenu des cerveaux ? Les programmes scolaires ? Ouais.

JEAN PLANCHAIS.



ROSY.

Y voir clair

Je viens de lire avec intérêt que *le Monde Dimanche* s'inquiète d'un fléau qui attaque les porteurs de lunettes.

En effet, le pire, ou l'un des pires ennemis du porteur de verres, c'est la buée qui saute rageusement sur tout verre passant d'une *atmosphère chaude* à une froide ou réciproquement.

L'une des méthodes de défense du « binoclard » attaqué si sauvagement consiste à frotter chaque verre avec un morceau de savon sec. Je ne sais pas de quelle manière agit cette couche protectrice, mais le résultat est là, la buée n'adhère plus sur le verre et est chassée définitivement.

Je pense qu'il est de votre devoir de faire connaître aux myopes, astigmates et autres *« enlunettés » cette recette qui* évitera de nombreux accidents, surtout en cette période hivernale.

JEAN-JACQUES POUJADE *(Paris.)*

Choisir son nom

La signification du nom, la régularité dans la transmission du nom s'intègrent aux réalités biologiques nouvellement découvertes et affirmées — M. Jean Rostand eût été logiquement notre allié. Une certaine tradition familiale n'ignorait pas entièrement ces réalités biologiques en ce sens que la famille s'y présentait dans la perspective des lignées, et non point dans sa réduction à la petite cellule, aussi masculiniste qu'individualiste.

Voici donc ce qu'impose le respect des réalités biologiques et ce que fortifie l'étude des clairvoyances ancestrales.

Le couple et l'enfant portent un nom double, formé par celui de l'homme et celui de la femme.

L'enfant devenu homme ou femme choisit le nom qu'il portera toute sa vie. Le choix de ce nom ne se limitera pas à la petite cellule précédente ; il sera offert parmi tous ceux qui précédèrent : lignée paternelle, masculine et féminine ; lignée maternelle, masculine et féminine.

L'état civil de l'adulte portera, comme aujourd'hui, la date et le lieu de naissance ainsi que le nom double de son père et de sa mère. Ce nom double de la cellule *précédente sera* suivi du nom choisi personnellement et librement, avec la mention *« par filiation »* pour le distinguer des noms librement fabriqués et adoptés, tels que, à présent, nous en connaissons beaucoup.

Au patriarcat disloqué se substitueront, dans l'esprit de tout être humain, le sens et la continuité, la libre disposition de soi-même, non point par déracinement, mais, au contraire, dans un enracinement profond et volontaire qui fortifie la personne. La plus *haute signification de la famille* sera perçue.

Dans les milieux amateurs de particules, une aïeule très lointaine sert, parfois, à « relever » un nom. Ce qui est biologiquement plus valable que l'exclusive transmission de mâles en mâles. Mais l'enracinement, libre et gratuit, à travers une lignée de paysans, d'artisans, d'ouvriers sera le meilleur antidote à la superficialité des snobismes.

D'un point de vue administratif quelques copies et jeux d'écriture suffiront.

Les chefs de la famille monoparentale, celles que nous appelons encore les mères célibataires, ne seront pas en peine d'offrir à leurs enfants les multiples et les plus naturelles filiations enregistrables. *Le nom ne* venant plus, automatiquement, du plus proche procréateur mâle, le fils et la fille de la petite cellule monoparentale ne seront plus, sur ce point, essentiellement différenciés.

Ce que les féministes, les humanistes intégraux ne doivent plus supporter, c'est la dégringolade vers le patriarcat polygame, tel que nous le fabriquent l'usage du divorce et la légitimation des enfants naturels. Nous refusons le privilège abusif de cet homme qui transmet, automatiquement, son nom à des enfants de mères différentes, toujours vivantes, et portant, chacune, un nom différent.

La petite cellule individualiste est disloquée par le divorce et par la légitimation des enfants naturels. Le sens de la famille, de sa réalité biologique, de sa vérité morale et spirituelle doit être branché au-delà de la petite cellule individualiste, d'autant plus discutable qu'elle n'est plus légalement durable.

CÉCILE DE CORLIEU *(Neuilly-sur-Seine.)*

Le travail à contretemps

L'article de Sophie Seroussi « Le travail à contretemps » *(« le Monde Dimanche »* du 3 décembre), qui souligne opportunément certains aspects temporels de notre vie sociale, met en cause le rapport sur l'aménagement des conditions du travail par équipes successives, connu sous le nom de « rapport Wisner ». Selon les propos prêtés à Alain Reinberg : *« dans le rapport... le facteur temps biologique n'est même pas abordé ».*

(...) Le mandat confié par MM Durafour et Stoléru à Alain Wisner et à moi-même a été bien délimité : il concernait les aspects spécifiques du travail par équipes et visait à formuler des propositions concrètes d'aménagement de ses conditions. Il n'y avait donc pas lieu d'aborder l'ensemble des aspects temporels de l'activité professionnelle ni d'étudier les rapports entre le temps biologique ou *temps de l'individu*, le temps organisationnel, ou temps de l'entreprise, et le temps sociologique, ou temps de la vie en société.

Mais, si les faits scientifiques concernant la vie biologique temporelle des travailleurs par équipes n'ont pas été exposés dans le rapport, ils ont, ce qui est plus important, *servi de fondement* à une grande partie des propositions formulées. En particulier, avant de rédiger ce rapport, nous avons consulté une quarantaine de personnalités scientifiques, afin de faire le point des connaissances sur les rythmes biologiques et des expériences en matière de travail posté. Alain Reinberg a été invité à cette réunion et sa contribution y a été des plus utiles (...).

JAMES CARPENTIER, *conseiller en agronomie auprès du Centre européen d'écologie humaine de l'université de Genève.*

Le droit des chiens

Toute prolifération a ses problèmes : celle des chiens et celle des divorces ne fait pas exception ; parfaite illustration : un récent arrêt rendu par la cour *de Rouen dont* la *portée* est injustement passée inaperçue.

Deux passages sont essentiels, que nous citerons textuellement : *« Il est regrettable qu'un mari en instance de divorce ait cru devoir saisir le juge aux affaires matrimoniales d'une demande de restitution d'un chien, alors qu'il s'agit en l'espèce d'un chien d'agrément qui, jusqu'à preuve du contraire, dépendrait de la communauté et ne pourrait faire l'objet d'une attribution qu'à l'occasion du partage. » « Saisir la justice de telles difficultés est regrettable et peu sérieux, d'autant que le chien est capable de se décider lui-même dans son choix. »*

Voilà deux principes bien posés :

1) Le chien dit d'agrément n'est pas un enfant dont — à l'occa*sion d'un divorce — on confie* la garde à l'un ou à l'autre des époux. Le chien est un bien de communauté — qui fera l'objet d'une « attribution » lors du partage, — c'est-à-dire une fois la procédure terminée.

Si ce partage n'est pas possible à l'amiable, il faudra recourir au commissaire-priseur qui procédera à la vente aux enchères de l'animal et en distribuera le prix aux époux. Mais une procédure de divorce n'est pas toujours rapide : que faire du *chien pendant la durée de* celle-ci ? C'est alors qu'apparait le second principe établi par la décision.

2) La justice n'a pas à se mêler du problème puisque *« le chien est capable de se décider lui-même dans son choix »*. Merveilleuse concision du style juridique : quelques mots pour définir un droit nouveau et révolutionnaire : celui des chiens à disposer d'eux-mêmes.

Reste à mettre au point les petits détails ridicules dans lesquels — au risque de perdre sa hauteur de vue — la justice n'a pas à pénétrer ; notamment la façon dont devra s'exprimer cette autodétermination ; faute d'apprendre aux chiens à parler clairement, il convient de trouver autre chose ; nous suggérons modestement l'« épreuve de vérité » ; elle consisterait à placer chacun des époux à une distance de 50 mètres, après avoir vérifié que leurs poches ne recèlent aucun ingrédient susceptible d'influencer l'intéressé ; celui-ci serait ensuite amené dans un cercle situé à l'exacte distance de l'un et de l'autre.

Dès lors, tout en restant immobiles, les conjoints se trouveraient en droit de héler de leur mieux l'animal, qui serait réputé avoir choisi celui dont il lécherait la main en premier ; bien entendu, un arbitre assermenté désigné par le tribunal serait indispensable, ce qui implique — les assistantes sociales étant actuellement quelque peu surchargées — la création d'un corps spécialisé qu'on pourrait dénommer assistants canins.

Enfin, il convient de prévoir l'erreur toujours possible de la part d'une bête innocente qui découvre en entrant au domicile de l'élu la présence d'un amant jaloux ou d'une maîtresse acariâtre ; l'expérience de vérité devra donc être renouvelée chaque année dans les mêmes conditions : cela permettra de vérifier utilement si la versatilité des chiens n'est pas égale à celle des *hommes.*

MICHEL ROUBACH, *avocat (Paris).*

Le bazar et la complexité

Le moment serait-il déjà venu de parler du futur au... futur antérieur ? Comme le font remarquer M.-J. Bernardot et l'équipe des « joueurs » de CII-Honeywell Bull *(le Monde Dimanche*, 25 novembre), le futur aura été un lieu commode où s'évader des contraintes, des difficultés et des contradictions du présent. Devenu cet ailleurs où le champ des possibles retrouve une dimension, il s'est ainsi imposé comme un terrain d'entraînement pratique pour le raisonnement et la réflexion. Ce qu'interdit le présent, entravé dans son système clos d'obligations et d'interdits — cette « rugueuse réalité à étreindre » — *le futur semble* l'autoriser. Restituant à l'imagination son pouvoir, il offre à l'imaginatif une occasion de l'exercer. Mais voici qu'à son tour (et à sa manière, originale) le futur inquiète ceux qui précisément se sont proposé de l'explorer. Un peu comme si les auteurs des scénarios devenaient les premières victimes de leur invention ou les prisonniers certains de l'écriture d'un avenir qui n'était qu'éventuel !

Tout compte fait, cette crainte me paraît féconde. *Elle* mérite qu'on s'attache à la comprendre comme une démarche de recherche plutôt que d'affirmation, de quête plutôt que de conquête, de proposition plutôt que de domination. Des hommes et des femmes, aux prises avec l'incertain, certes, mais qui refusent d'être en proie aux inquiétudes : ils envisagent plusieurs futurs à l'avenir... L'un, fatal, tant il est lourd de passé, encombré de mémoire. Passé continué ! L'autre qui apparaît comme probable, *modelé qu'il est par l'environne*ment avec lequel il négocie et dont il ne triomphera qu'en abandonnant sa souveraineté : futur façonné par le milieu, diraient les néo-darwiniens. Le troisième, enfin, futur libre, construit de mémoire et d'environnement, *mais d'abord* œuvre d'architecte et produit de l'initiative personnelle.

Ce n'est plus « le hasard et la nécessité ». Ce n'est pas non plus le bazar et la perplexité, ainsi que pourraient le craindre les tenants de l'ordre à tout prix. Mais c'est en passe de devenir le possible et la complexité : pour mieux affronter l'incertain, au cœur duquel gît le possible, assumons allègrement la complexité ! Sous nos yeux se conjugue un nouveau futur, qu'on nommerait... le futur composé...

DANIEL HUGUENIN. *(Paris.)*

VOUS ET MOI

L'indiscret

« Avez-vous des rapports sexuels au moins une fois par semaine ? » Certaines questions semblent imaginées pour inviter au mensonge, mensonge par exagération ou par discrétion. Mais mensonge qui change de sens selon que l'interrogé est un homme fier de montrer sa virilité ou une jeune fille attachée à conserver à son état tout son charme un peu archaïque.

Mais seul, face à l'ordinateur et à son flegme à toute épreuve, qu'en coûte-t-il d'avouer la vérité ? Confidente dont il ne faudrait *tout de même* pas perdre de vue qu'elle est douée d'une mémoire infaillible, la machine électronique est capable d'entendre tous les secrets sans sourciller. En revanche, ceux qui l'ont programmée — en l'occurrence les compagnies d'assurances — sont très attentifs à vos moindres soucis domestiques.

Au moment d'établir votre prime d'assurance-vie, les compagnies aiment bien avoir une idée du risque financier qu'elles encourent. L'ordinateur est là pour leur fournir votre « espérance de vie ». Prenons mon propre exemple. J'ai quarante-deux ans. Je ne fais guère d'exercice, je vis seul, et hormis l'ordinateur je n'ai pas un seul ami à qui me confier ; je bois beaucoup et je *fume trente cigarettes par jour.* Verdict de l'instrument : j'ai toutes les chances — si l'on peut dire ! — d'être mort à cinquante-quatre ans et cinq mois. Quelle précision. Si je n'avais fumé que vingt-cinq cigarettes je gagnais deux mois d'existence.

Je vais retourner consulter l'oracle en lui assurant que mes aïeux ont tous trépassé avant l'âge, terrassés par les maux les plus héréditaires qui soient. Je vais ajouter à mon régime quelques pastis de plus, encore un ou deux paquets de Gauloises sans filtres et de multiples maladies de jeunesse, et j'inscrirai sur le clavier que je viens de fêter mon quatre-vingtième anniversaire. Ou bien l'ordinateur va me *délivrer* un bon de survie de vingt-quatre heures supplémentaires ou il va exploser et me traiter de menteur. Mais dans ce dernier cas, à mon avis, il aura commis une petite erreur psychologique : il sera sorti de l'obligation de réserve à laquelle ses maîtres doivent d'obtenir les renseignements les plus confidentiels sur « leurs chers futurs assurés ».

Il est vrai que, dans la pratique, les futurs assurés ne conversent pas directement avec l'ordinateur. Celui-ci « digère » les renseignements obtenus pour une bonne part chez les médecins. Et tout le monde sait bien qu'on ne ment pas non plus à son docteur...

CLAUDE FABER.



ROBERT DOISNEAU/RAPHO.

VIES

Paul la Mémoire

Il y a plus de trente ans qu'il est derrière ce comptoir. Ni flipper, ni formica, ni moquette. Une clientèle d'habitués. Et Paul.

HERVÉ PRUDON

PAUL LA MEMOIRE ! Il se penche vers moi, confidentiel et sentencieux. « *Gamin, on m'appelle Paul la Mémoire.* » Les ivrognes rigolent, presque tous des ouvriers, allumés par trois apéritifs, un kil de rouge et quelques calvas. Nina, la serveuse, débarrasse les tables. Il est bientôt 14 heures. Le restaurant se vide. Derrière son comptoir, Paul chaloupe sa carrure de catcheur, les verres qu'il essuie sont fragiles entre ses doigts. Mais il a l'expérience : plus de trente ans qu'il est derrière ce comptoir. Le bar n'a pas changé. Un coup de peinture verte de temps en temps. Toujours pas de frigo, juste une glacière entre les casiers de bouteilles. Le restaurant du Marché, boulevard Richard-Lenoir, est d'une autre époque. Ni flipper, ni formica, ni moquette. De la sciure par terre. Une quinzaine de tables. Une clientèle d'habitués, les prolos du quartier, des artisans, des petits employés, surtout des hommes. Et Paul.

Il a passé soixante ans, Paul la Mémoire, c'est vrai. Sous la coupole lisse de son crâne, des milliers d'anecdotes, d'antidotes à la misère, la déprime, l'ennui des jours de semaine quand on commence à 8 heures pour finir à 18 heures sans avoir eu le temps de voir le jour. Paul, c'est une récréation. Une re-création de souvenirs parisiens et d'un demi-siècle d'histoire, tout servi avec la grappa quand le coup de feu est passé. Dans sa mémoire d'éléphant, tout un panthéon argotique d'illustres et d'anonymes : Artaud, Gabin, Sartre et le quincaillier de la rue Sedaine réunis par la parole verveuse, allègre et parfois nostalgique de Paul.

« *Alors, Kiki, t'es venu voir le chef-d'œuvre en péril ? Tu as raison d'être venu. J'ai soixante-sept piges. Je voudrais vendre.* »

Il relève un peu sa casquette à carreaux. Il prend une prise.

« *Ils ont supprimé la patente. Gargotier, qu'ils disaient. C'était inscrit. Moi, gargotier ! Ils l'ont remplacée, la patente, par la taxe proportionnelle. C'est quatre fois plus cher. Ils veulent ma peau. Tu as vu les prix ? Des hors-d'œuvre à deux balles, le bifteck à six, les desserts à deux ! Ils s'en foutent, les petits messieurs du fisc. Ils arrivent avec leur sacoche, leur ordinateur, et ils calculent. Tant d'achats, tant de recettes. Tu parles ! Je paie comme ça des impôts sur des bénéfices que je ne fais pas. Avant, on pouvait discuter. Mais maintenant, ils discutent avec leur ordinateur. Ils appuient sur les touches, tic tac, voilà. Il faut payer tant. Et si j'augmente mes plats de 10 centimes, je me fais étriper par les clients, on me traite d'escroc... Bien sûr, celui qui a un café sur les grands boulevards, il compte dix balles un demi à la terrasse, le client se dit qu'il s'est fait avoir, qu'il ne reviendra plus, et puis il y en a un autre qui arrive, c'est du passage. Moi, j'ai une clientèle sédentaire. Si je veux la conserver, je dois diminuer la marge bénéficiaire, parce que je vois bien, il y a de moins en moins d'argent dans leur poche. Alors je fais des petits prix. Le fisc gueule. Je ne peux pas avoir du personnel. Je fais tout. Je me lève à 5 h. 30, j'allume la cuisinière, à charbon, mon Kiki ! Chef-d'œuvre en péril, je te dis. Et je mets la cuisine en route. Regarde aujourd'hui : tendrons de veau rizotto, paupiettes, boudin..., c'est du travail. Chaque jour, il y a environ quatre-vingts repas à préparer, à servir. Et les jours de marché, ils rappliquent à 8 heures, et c'est pas des sandwiches qu'ils veulent, des vrais repas. Et il faut bien les faire manger... Ils savent qu'ils peuvent venir chez moi. Je suis le vétéran, dans le quartier. En 1945, je me suis installé ici. Tu vois la bouteille de curaçao, là-haut, elle y était déjà...*

» Avant c'était vivant le boulevard Richard-Lenoir. Entre commerçants, il y avait une entraide. Maintenant, je ne suis même plus au syndicat. Je me suis fait traiter d'anarchiste pour avoir dit des choses simples et vraies.

» Deux fois par an, il y avait la Foire à la ferraille et aux jambons. Ça faisait vivre le quartier. Il y avait chez moi des coups de téléphone de l'étranger, on venait de partout, pour l'antiquaille, et pour l'ambiance. Il y avait les camelots. Ils élisaient leur roi. Et le roi, il donnait audience, sur cette chaise, Kiki, bourré comme un boudin, à ses sujets bourrés pareil, qui arrivaient à quatre pattes... C'est toute une époque... disparue... Ils ont d'abord supprimé les camelots, et puis la ferraille, et les jambons. Ils ont mis l'éclairage sur le boulevard, mais j'y ai dit, moi, au député, c'est pour éclairer qui ? Les rats ? Parce qu'il y en a, des gaspards, avec le marché. Sinon, à partir de 8 heures le soir, y a plus personne ici. C'est un village.

» Il y a cent ans, ce restaurant, regarde, la niche là-haut. C'était pour le lit du garçon. A l'époque, c'était ouvert dix-huit heures par jour. Alors, il montait, par l'escalier, là, faire sa sieste. Tiens, l'escalier, les antiquaires, ils viennent en ribambelle m'en offrir des mille et des cents. Et moi ? Je vais monter à la corde à nœuds ? Des vieux cafés, comme ça, ça n'existe plus. Et les souvenirs d'ici. Sartre et Simone, ils venaient là tous les matins, s'enfiler leur chopine de blanc sec. M'est avis qu'ils devaient fricoter dans le quartier, avec la Juliette... Et puis des copains du catch : Rigoulot, Martinson, tous des poivrades... »

Paul s'excuse. Il se sert un Ricard. Deux clients racontent leur guerre. L'aviation, etc. « *Tu parles*, intervient Paul, *la guerre ! la course à l'échalote, partis comme on y était, heureusement qu'il y avait les Pyrénées pour nous arrêter !* »

Des clients arrivent. Oui, on peut encore manger. Ils débarrassent eux-mêmes la nappe en papier, les verres vides. Ils vont chercher leurs serviettes et s'installent. Ils vont dans la cuisine choisir leurs hors-d'œuvre. Paul revient à ma table.

« *Nous vivons une époque d'égoïsme, Kiki. Paris, c'est plus ce que c'était. Le chômage ! Ça existait avant-guerre, mais on pouvait se débrouiller. On s'aidait.*

» Le matin, on n'avait pas d'argent, on allait dans un théâtre, sur un plateau. On faisait la queue pour faire le figurant, des fois on faisait même rien du tout. Et le soir on passait à la caisse. Maintenant, il faut être sur des fichiers, dans des classeurs, la vie de bohème, c'est fini. Moi j'ai fait le garde, en casque et tunique romaine, et la vague au Châtelet, on était sous un drap, une dizaine comme moi, on faisait des pompes pour faire la vague ! Et puis on pouvait toujours s'arranger. On était tous du côté de Montmartre. Chez Boudon, à l'hôtel, il doit encore exister, au coin de la rue Mansart et de la rue Fontaine, je payais 250 francs par mois. Et puis, le mois d'après, j'avais moins d'argent, alors le vieux Boudon, il me disait que c'est pas grave, petit, et je montais d'un étage, c'était moins cher. Au bout de six mois, j'étais au septième étage, avec ceux qui payaient rien. Mais c'est une époque qui n'existe plus. Des types comme Le Vigan, Artaud, raides comme des passe-lacets, qui fréquentaient ce bar, chez Mossino, boulevard de Clichy, où on pouvait voir Mistinguett.

Deux clients : « *Deux cafés, s'il vous plaît. Bien serrés.* »

« *Comme mes miches !* » crie Paul.

Comme ça. Pas très smart, pas très « pub ». Pas le service feutré ni le fonctionnel Wimpy-Mac Donald. Direct. Des histoires graveleuses qui ne doivent rien à la Belgique. Des souvenirs savoureux qui peut-être ne doivent rien à la vérité. Un cœur plus gros que le ventre. Allez, Paul. Il reprend une prise de Neffa. Veut me forcer : « *Prends ça, Kiki, c'est meilleur que fumer. Non merci. Alors un petit marc, une grappa ? Oui.* » C'est Victor qui me l'a payé. Ou tel autre. Qui ne m'a qu'à peine vu, à peine parlé. Mais qui offre, qui donne. Qui partage. Alcoolisme, dira-t-on. Tabagie. Mais qu'est-ce qui reste encore à partager ?

Bien sûr, ils ont presque tous ici des tronches rougeaudes. Des mains sales. Cambouis. Des mots très pauvres, très vivants. Pas plus de trois syllabes. Des mots pressés de se dire. Tout dire. Par le cœur. Ils ont des problèmes de benzine, de W.C. à l'étage et de fin de mois. Des casse-tête de tiercé. Des lectures de *Parisien libéré*. Ils sont presque tous racistes assidus et machistes absolus. Des cons, sans aucun doute. Paul les connaît tous. Il dose le sel qu'il mettra dans leur sauce. Il ne s'étonne pas d'un camionneur ivre qui verse le reste de son côtes-du-rhône dans son marc de café avant de tituber vers son 15 tonnes. Il ne juge pas. Il y a des gens comme ça. Qui soulagent d'abord. Parce que guérir...

Il était déjà tard. Je suis sorti. Au revoir. A bientôt Kiki. J'étais dans la rue. Autour de moi des voitures, des néons, des plastiques. Derrière la buée des carreaux, je ne voyais plus Paul. J'étais dans Paris. 1980. Je connaissais tout ça. Je suis un jeune homme moderne. Entre le silence et l'acier. J'ai froid. ■

JOURNAUX

Jean-Louis Servan-Schreiber : la presse à l'américaine

Un air de « premier de la classe ». Mais un savoir-faire reconnu. Le P.-D.G. du groupe Expansion a importé dans la presse française les méthodes américaines.

YVES AGNÈS

« NOUS *ne sommes que deux entrepreneurs de presse, deux créateurs de journaux, en France : Filipacchi et moi.* » Avec Jean-Louis Servan-Schreiber le P.-D.G. du groupe Expansion, on sait tout de suite où l'on va : au royaume du capitalisme intelligent — comprenez à l'américaine — appliqué à la presse. Il faut bien reconnaître que cela ne réussit pas trop mal. Douze ans après le lancement de *l'Expansion*, le groupe comprend six journaux, et aura réalisé en 1979 un chiffre d'affaires de 124 millions de francs. Il lance, le mercredi 9 janvier, un nouvel hebdomadaire, *Paris-Hebdo*. Au moment où *J.-J. S.-S.*, le trublion de la vie politique française, est dans *une phase d'éclipse*, le *« petit frère »* — quarante-deux ans — est de ceux qui font mentir les prophètes de la crise de la presse.

La presse est multiple. Sur les quatorze mille cinq cents journaux publiés en France, environ cent soixante seulement sont des quotidiens. Le nombre de ceux-ci n'a cessé de diminuer depuis cent ans, tandis que les périodiques se multiplient. Parmi les phénomènes marquants des dix dernières années, le succès des magazines et la montée de la presse télévisuelle répondent aux difficultés de la presse quotidienne parisienne. Les journaux sont divers, encore, suivant que les dirigeants visent tel public ou tel autre, et jouent sur l'une ou l'autre des fonctions de la presse : information, service, distraction, culture, réflexion, éducation... Le groupe Expansion est *un exemple parmi d'autres des* multiples manières de faire des journaux. Et son patron, un cas original.

Jean-Louis Servan-Schreiber, pour le grand public, c'est l'interviewer du « Questionnaire » mensuel, sur TF 1. Un jeune homme de bonne famille, un peu figé, la raie bien droite, la voix posée, le geste mesuré. Un air de « premier de la classe ». Mais avec ceux qui l'approchent ou qui travaillent avec lui, il y a de la séduction dans l'air. Il sait d'emblée se faire reconnaître. Qu'on ne le confonde surtout avec personne. Pas plus J.-J. S.-S. (c'est difficile de se faire un prénom) que Robert Hersant (*« Il rachète des journaux, il n'en crée pas »*). Au 31, avenue de Wagram, dans les locaux du groupe, chacun l'appelle « Jean-Louis », y compris les jeunes journalistes embauchés de fraîche date pour le futur hebdo. On admire son sens de l'organisation, du travail méthodique. On reconnaît ses compétences en gestion. On ne lui dispute pas son rôle « d'apporteur d'idées ». Bref, la réussite du groupe Expansion, dans un secteur où beaucoup ont échoué, est d'abord celle de son P.-D.G. Comme il n'y a pas de miracle, il y a des raisons au succès qui tiennent en trois mots : l'argent, l'Amérique, les hommes.

Chez les Servan-Schreiber, la presse est une *affaire de famille*. Dans le bureau de sa propriété des environs de Saint-Germain-*en-Laye — parc à la française*, piscine, cinq employés de maison, une secrétaire particulière... — les murs témoignent : les trois premières pages « une » des *Echos*, de *l'Express* et de *l'Expansion* marquent la continuité de l'œuvre familiale, d'Emile, le père, à Jean-Louis en passant par Jean-Jacques. La réussite passée a permis l'éclosion du présent. La part de l'héritage du cadet — sa participation au groupe Express, reconvertie un moment dans l'achat de deux quotidiens régionaux à Nevers et à Limoges — lui a permis de prendre complètement le contrôle, fin 1973, du groupe lancé au départ avec les capitaux de *l'Express* et de McGraw Hill.

L'argent, donc. Mais pas pour un usage exclusivement personnel : l'argent doit servir. La réussite de *l'Expansion* dégage *des bénéfices qui permettront de* développer les activités, de lancer d'autres journaux. En 1976, Jean-Louis Servan-Schreiber décide de revendre la moitié de ses actions du groupe Expansion : 40 % à la société Delaroche (éditrice du *Progrès de Lyon*, aujourd'hui présidée par Jean-Charles Lignel), 5 % à Jean Boissonnat, le rédacteur en chef de *l'Expansion*, et 4 % à Hubert Ziesenlss, directeur général du groupe. *« Ainsi je dispose pour moi d'un capital et je ne pompe pas mes revenus sur l'entreprise »*, déclare-t-il. En outre, aucun dividende n'est distribué, la croissance du groupe s'est faite par autofinancement, avec un appel limité au crédit bancaire. Croissance rapide, marquée par *une rafale de lancements*, de 1967 (*l'Expansion*) à 1980 (*Paris-Hebdo*) (voir encadré).

Du surf

L'Amérique. La fascination pour les méthodes de gestion américaines, les relations humaines à l'américaine et les journaux américains a donné un style à l'entreprise, original dans la presse française. De ses séjours et de ses lectures, Jean-Louis Servan-Schreiber a acquis la conviction que ce qui était bon aux Etats-Unis pouvait l'être chez nous. Que ce qui se passait là-bas allait se produire quelques années plus tard en France. Ainsi a-t-il lancé au bon moment des journaux qui s'appuyaient à chaque fois sur une réalité sociale nouvelle et qui *étaient en même temps largement* inspirés de publications d'outre-Atlantique. *L'Expansion*, au titre-programme, en est le symbole, à une époque où l'économie et les cadres faisaient leur percée. *Lire Magazine* a voulu répondre au développement de l'édition et à l'augmentation de la lecture, conséquence de l'élévation du niveau d'instruction. *F. Magazine* a pris appui sur le succès du féminisme et le renouvellement des mentalités qu'il a opéré. *« Récupération ! »*, lance-t-on souvent dans les milieux féministes. *Paris-Hebdo* mise sur l'appétit des *jeunes générations* — celles d'après mai 68 — à mieux vivre, à profiter pleinement de leur *existence, en même temps* qu'à leur refus des journaux dogmatiques. *« C'est un projet journalistique, pas un projet idéologique ou politique »*, précise Jean-François Fogel, son *rédacteur en chef, 33 ans*, ancien adjoint de Serge July à *Libération* et ancien collaborateur de *Jean-François Bizot* à *Actuel*. *« Je fais du surf sur les évolutions sociales*, déclare Jean-Louis Servan-Schreiber. *Quand un phénomène émerge, je crée un journal.* » Du bon marketing...

Ensuite, il faut gérer. Là, plus encore, les méthodes « américaines » triomphent au groupe Expansion. Une clientèle-cible bien définie à l'avance. En gros, les cadres, *« l'élite de 10 millions de personnes »* concernées par une presse écrite de qualité. Une recherche de publicité « agressive ». *La préférence donnée aux* abonnements plutôt qu'à la vente au numéro. Avec un système de fichiers et de « mailings » (envois de documents sur listes d'adresses) perfectionné, qui avait déjà assuré le développement de *l'Express* lors de sa transformation en « news magazine » (1), suivant le modèle de *Time* et de *Newsweek*.

« C'est le nerf de notre guerre », souligne Hubert Zieseniss : *3 millions et demi d'adresses* dans les fichiers, 5 millions de messages par an, une gestion *régulière de 300 000 abonnés et* de 300 000 anciens abonnés. Le lancement de chaque nouveau journal se fait avec des tests par correspondance, très précis. Selon les « produits », une réponse positive de 1,5 à 3 % à une proposition d'abonnement par « mailing » décide du lancement de la publication. Ces tests sont précis. Ainsi, lors du premier test pour *F. Magazine*, les calculs prévoyaient 40 000 abonnés : il y en eut 40 330 au lancement réel. Pour *Paris-Hebdo*, deux séries de tests (*avril et août 1979*), *« excellents »* assure Jean-Louis Servan-Schreiber, ont définitivement *emporté la décision*.

L'Amérique, encore, aura inspiré le troisième volet de la « réussite » de Jean-Louis Servan-Schreiber : les hommes. Dans ce domaine, comme dans les autres, rien n'est laissé vraiment au hasard. Pour créer des journaux, les capitaux ne suffisent pas, il faut de bons journalistes, de bons rédacteurs en chef. L'habileté du P.-D. G. du groupe Expansion, c'est de choisir des hommes différents de lui, qui le prolongent et le valorisent en même temps. Sans lui faire d'ombre. Ainsi s'est-il entouré d'hommes à la compétence reconnue et qui jouissent d'un certain prestige auprès du grand public grâce à la radio et à la télévision : Jean Boissonnat (*l'Expansion*, Europe 1), Bernard Pivot (*Lire*, « Apostrophes » sur Antenne 2), Guy Thomas (*la Lettre de l'Expansion*, Europe 1)...

Carte blanche

Avec chacun d'entre eux, un « contrat de confiance », et une relation personnelle forte. Les bases du jeu définies, les rédacteurs en *chef ont carte* blanche : chacun dirige son équipe. Y compris le petit dernier, Fogel, qui a recruté lui-même la trentaine de collaborateurs de sa rédaction (plus de 500 journalistes et 2 000 personnes au total ont sollicité une embauche à *Paris-Hebdo*). *« Un rédacteur en chef doit être libre. Mais il faut que je m'entende bien avec lui »*, déclare Jean-Louis Servan-Schreiber. Pouvoir délégué et contrôle *a posteriori*.

Même conduite avec Claude Servan-Schreiber, épouse du *P.-D.G. et rédactrice en chef* de *F. Magazine*. Davantage de disponibilité sans doute : *« Nous avons construit ensemble, changé ensemble. Claude est mon interlocuteur favori, ma conseillère, ma partenaire en tout »*, écrit-il dans *A mi-vie* (2). Mais autant, sinon plus, de liberté d'action. Ne croit-il pas lui-même que *« la création est du côté des femmes »* et que *« leur évolution ne se fera qu'avec une perte de pouvoir des hommes »* ?

Paris-Hebdo : dernière rencontre, dernier « contrat ». Alliance contre nature ? L'homme d'affaires à l'affût des idées nouvelles, et l'ancien de *Libé* et *d'Actuel*, l'idéaliste qui avait quitté l'Agence France-Presse pour l'aventure dans la presse *d'extrême gauche* ? Ils ont pourtant trois points communs : ils sont, chacun dans sa partie, des professionnels ; ils ont une réputation de gros travailleurs ; ils aiment tous les deux la presse américaine.

Jean-Louis Servan-Schreiber : *« Les news magazines ont été le grand succès des années 70. Ils ont capté la classe moyenne. Mais les lecteurs ont vieilli. Et les rédacteurs en chef aussi. Les gens de trente ans n'ont pas de journaux à eux. »* Jean-François Fogel : *« Pour lancer un journal, il faut avoir une fortune personnelle (comme Jean-François Bizot) ou bien faire appel à un entrepreneur de presse. »* Ce fut « Jean-Louis ». Après quelques mois de travail, la formule de *Paris-Hebdo* prenait corps : un « city-magazine », adaptation de divers journaux new-yorkais et reprenant ce qu'avait voulu faire, en anglais, *Paris-Métro*. *« Le magazine des Parisiens, pas le journal de Paris »*, précise Fogel.

Paris-Hebdo est encore un pari, même si *les fameux tests* sont plus qu'encourageants. 27 millions de francs d'investissements sont prévus dans les trois prochaines années pour la mise en orbite du journal, dont 6 millions à 7 millions de francs pour la promotion. On compte arriver très vite à cent mille lecteurs, dont soixante mille abonnés. *« Mais nous savons comment faire pour avoir vingt mille abonnés supplémentaires »*, déclare Jean-Louis Servan-Schreiber. Les carnets de commande publicitaires se remplissent. *« On a calculé nos risques. Je peux me tromper sur l'idée, mais pas sur les coûts. Le seul aléa, c'est que le plancher s'effondre, que la crise économique s'aggrave. »*

Jean-Louis Servan-Schreiber revendique ce qu'il appelle une *« triple légitimité »* : celle du gestionnaire, celle du journaliste (son émission « Questionnaire », ses articles, ses livres), celle du fondateur. Il est le patron, il l'a voulu, il l'assume en soignant à tout instant son image de marque, voire sa légende... L'homme pressé qui prend le R.E.R. en courant, qui établit chaque matin son « plan de travail quotidien » sur feuille cartonnée, qui minute les réunions de travail avec ses collaborateurs. Sa passion du gadget, qui peut pourtant paraître puérile, renforce son côté « efficace ». *« De la dépense insouciante (de mon temps), je suis passé à la gestion jalouse »*, écrit-il dans *A mi-vie*. Il s'applique aussi à être l'homme à l'humeur égale, qui paraît examiner toute chose avec détachement. Dans une profession de passionnés, il est servi par un tempérament, et peut-être un humour, britannique. *« Je fais mon métier, je ne suis pas mon métier*, dit-il. *A tout moment il faut être prêt à s'atteler avec intensité et en même temps à tout lâcher. »*

Surtout, il tient à garder dans sa propre entreprise, comme dans le monde de la presse, son leadership de créateur de journaux. *« La gestion m'ennuie*, déclare-t-il. *C'est la création, le développement de l'entreprise, qui m'intéressent, qui m'amusent. Je suis architecte en journal. »*

Certains lui demandent : quand vous arrêterez-vous de lancer des titres ? Et il esquive : *« Je me sens en forme, je suis arrivé à maturité. Après, j'en aurai marre. »* Après, c'est quand ? ■

(1) *L'Express, le Point, le Nouvel Observateur*. On peut aussi ranger dans cette catégorie *Valeurs actuelles*.

(2) Stock, 1977, trente mille exemplaires vendus. Son premier livre, *le Pouvoir d'informer* (Robert Laffont, 1972), a été vendu à plus de soixante mille exemplaires.

Le groupe Expansion

● **CAPITAL :**

— P.-D.G. : Jean-Louis Servan-Schreiber (51 % du capital) ;

— Vice-président délégué : Jean-Charles Lignel (président de la société Delaroche, éditrice du Progrès de Lyon, 40 %) ;

— Vice-président : Jean Boissonnat (5 %) ;

— Directeur général : Hubert Zieseniss (4 %).

● **CHIFFRE D'AFFAIRES :**

Prévisions 1980 : 188,5 millions de francs (+ 51 % par rapport à 1979), dont 78,5 (42 %) pour l'Expansion, 32,5 pour F. Magazine (17 %) et 34 pour Paris-Hebdo.

En 1967, l'Expansion avait réalisé 2,7 millions de chiffre d'affaires. Aucun dividende n'est distribué aux actionnaires. Le développement s'est fait par autofinancement.

● **JOURNAUX ÉDITÉS** (diffusion 1978) :

— **L'Expansion** : 141 410 (dont 125 534 abonnés). Bimensuel depuis septembre 1979. Rédacteur en chef : Jean Boissonnat ;

— **La Lettre de l'Expansion** : *6 454 (par abonnements)*. Rédacteur en chef : Guy Thomas ;

— **Lire Magazine** : 80 753 (*dont 63 418 abonnés*). Rédacteur en chef : Bernard Pivot ;

— **Harvard-l'Expansion** : 8 063 (par abonnements). Rédacteur en chef : Henri de Bodinat ;

— **Architecture d'aujourd'hui** : 25 609 (dont 22 018 abonnés). Rédacteur en chef : Marc Emery ;

— **F. Magazine** : 250 517 (dont 60 843 abonnés). Rédactrice en chef : Claude Servan-Schreiber ;

— **Paris-Hebdo** : 100 000 lec*teurs escomptés, dont 60 000 par* abonnements, en 1980. Rédacteur en chef : Jean-François Fogel.

● **AUTRES ACTIVITÉS :**

Des journées d'information (le forum de l'Expansion, une fois par trimestre, le club de conjoncture, une fois par mois, des stages de management) ; l'agenda de l'Expansion et l'Annuaire du pouvoir.

● **PERSONNEL :**

— Rédaction et édition des journaux : 168 personnes (dont 58 pour Paris-Hebdo) ;

— Services généraux et autres produits : 103 personnes.



PTM.

هكذا من الأصل

PARENTS

L'adoption des enfants du tiers-monde

Adopter un enfant du tiers-monde réclame de la patience, le concours d'un organisme insoupçonnable, mais surtout beaucoup d'amour et de compréhension. Egoïstes s'abstenir.

LILIANE DELWASSE

LA voix sucrée et impersonnelle des *hôtesses de* l'aéroport de Roissy annonce pour la deuxième fois un retard de l'avion de Séoul. Au satellite de débarquement, des familles qui sont là depuis deux *heures soupirent*, excédées. Un couple sans âge, perdu dans ses pensées, ne paraît pas avoir entendu et se tient à l'écart, silencieux. Ils donnent l'impression d'attendre depuis toujours. Cinquante minutes de plus ou de moins quand on a attendu deux ou trois ans, quelle importance ?

Une paire de joyeux chenapans, qui s'asticotent mutuellement, cessent un instant d'échanger des horions et protestent : « *Dis papa, il vient quand le petit frère ? Et comment on le reconnaîtra ? Et si on se trompait, si on en prenait un autre, le nôtre, il irait où ?* » Quand l'avion arrivera après une vingtaine d'heures de vol entrecoupées de deux ou trois escales, quand les passagers descendront le teint grisâtre et pas très frais, *on assistera au début d*'une aventure étonnante : l'entrée dans une famille adoptante d'un de ces enfants du tiers-monde qui nous arrivent de plus en plus nombreux.

Les chiffres sont parlants : en 1975, sur 3 596 adoptions plénières, 729 concernaient des étrangers ; en 1977, derniers chiffres *globaux connus, sur 4 802 adop*tions, 1 293 étaient des étrangers. En tête venaient les Coréens du Sud (644 visas d'entrée) et les Indiens (192 visas) ; mais aussi la Colombie, le Liban, le Bangladesh et divers pays d'Afrique noire. Depuis *la victoire* communiste au Sud-Vietnam, il n'y a plus de sortie d'enfants orphelins de ce pays. Mais d'autres pays ont « pris la relève ». Le Cambodge...

Chaque famille se précipitera sur « son » ou « ses » enfants, s'efforçant, avec une mauvaise photo d'identité, de reconnaître *celui qui lui est destiné. Un* accompagnateur, épuisé mais souriant, remettra ici un couffin avec une chose endormie... ou hurlante, là une petite fille terrorisée, muette, affolée par le bruit, le décor futuriste, les voix étrangères, la langue incompréhensible. A un couple angoissé, il explique que celui de quatre ans a fait pipi dans sa culotte d'effroi quand l'avion s'est posé, et que l'aîné de six ans n'a rien voulu manger depuis deux jours, ni boire. « *Il vous faudra beaucoup de patience et d'amour... Commencez par le réhydrater avant de le nourrir.* »

Nicole, cinq ans, a apporté pour la petite sœur du bout du monde sa plus belle poupée et tend une banane. Les deux sont repoussées. Nicole est déçue, peut-être que dans la voiture, *ou bien à la maison... Sinon* aujourd'hui, demain ou la semaine prochaine, poupée et banane seront mieux accueillies...

Un foyer

Une émission à la télévision sur ces enfants squelettiques, abandonnés au Vietnam, massacrés au Cambodge, au Bangladesh, bombardés à Beyrouth, et les consciences s'éveillent. Dieu merci, il y en a que ces images déchirantes empêchent de digérer leur bifteck. Il y en a qui souhaitent de tout leur cœur aider, soulager. « *On ne peut pas faire grand-chose, alors au moins offrir un foyer à un enfant qui souffre là-bas.* »

Une jeune femme juive, mère de deux enfants, a adopté une petite Vietnamienne voici quatre ans, parce que « *j'étais enfant pendant la guerre et j'ai voulu sauver une petite fille comme moi* ». Elle s'est adoptée elle-même, elle s'est indentifiée à la petite orpheline qu'elle a été aussi. Elle reconnaît que c'est de cette petite-là qu'elle se sent la plus proche. « *Mes enfants biologiques n'ont pas une ombre d'inquiétude dans leur vie ; finalement, c'est de Sarah, venue de Saigon que je suis la plus proche ; comme elle, je suis angoissée fondamentalement et aucun bien-être ne saura nous guérir : Sarah, c'est mon enfance brisée. Et c'est aussi sans doute ce qui l'a aidée et lui a permis de s'accepter et de nous accepter si rapidement.* »

Il existe autant de motivations que de cas d'espèces : faire du *bien, retrouver son passé s'il* fut douloureux ne sont pas les seules. Pour certains, l'adoption d'enfants du tiers-monde c'est une adoption au rabais, une adoption plus facile, où l'on sera moins exigeant sur les conditions. *Les délais, les difficultés à obtenir des enfants de l'Aide sociale.* à l'enfance en découragent plus d'un. Ils ont cru longtemps à une naissance ; un jour, ils se sont aperçus que c'était trop tard et qu'ils étaient trop âgés pour qu'on leur confie un petit Français. Ils se sont dit que, peut-être, un étranger, ce serait encore l'enfant de la dernière chance. Selon leur tempérament et leur histoire profonde, certains refusent un Jaune ou un Noir parce qu'il ne pourra jamais passer pour le leur et réclament des Chinois blonds aux yeux clairs. Ou bien, au contraire, en demandent deux d'un coup, quels que soient l'âge ou l'origine, pour combler un vide affectif.

Déracinés

Les organismes sérieux repoussent ces candidatures ; le but de l'adoption n'est pas de fournir des enfants à des gens en mal d'enfant, c'est de donner à des enfants des parents. « *La stérilité mal supportée, le décès d'un enfant, la maladie, autant de causes possibles de motivations névrotiques, autant d'adoptants rejetés*, affirme une responsable de l'association Enfance et partage. *Il faut être sain de corps et d'esprit pour accueillir un enfant doublement marqué par la misère et la solitude et en plus déraciné. Nous ne pouvons accepter des parents handicapés, polio ou aveugles, ni le moins du monde névrosés ou frustrés. Nous préférons des gens qui aient déjà des enfants, pour être sûrs que leur geste soit désintéressé, qu'ils ne cherchent pas des compensations, des revanches sur la vie. Sans parler de l'aide que les frères et sœurs apportent pour l'adaptation du nouveau venu : les enfants communiquent tellement mieux entre eux.* »

L'association est très réticente vis-à-vis des célibataires. « *Il ne s'agit pas de juger le mode de vie des gens, mais un enfant adopté et étranger, donc déjà doublement marginal, a-t-on le droit de lui offrir un foyer également hors de la norme, qui accentuera encore les difficultés qu'il a à s'intégrer ? Il lui faut un père et une mère qui ne seront pas de trop pour aplanir les problèmes inévitables.* »

Quant à la longueur des délais *(environ un an) ce n'est qu*'une sélection supplémentaire pour décourager les impulsifs, les velléitaires qui prendraient un enfant comme un chien ou un chat et chercheraient à s'en défaire aux premières vacances !

Le prix lui-même fait reculer certains : entre 6 000 et 10 000 F dans la plupart des cas. Le voyage (cher quand l'enfant vient de Corée ou du Cambodge, moins cher du Liban) et l'entretien de l'enfant depuis la constitution du dossier jusqu'à son arrivée sont à la charge de l'adoptant. Devant un prix qui paraît exorbitant, il faut songer que les œuvres incluent une participation des familles à leurs frais de fonctionnement, car elles ne subsistent que par ces prélèvements ainsi que par des dons. Il faut savoir également que certains pays laissent un monopole de gestion des orphelinats à une organisation qui exige sur chaque enfant confié un véritable *impôt. Ainsi en Corée*, le Holt, géré par des religieuses américaines, prélève 3 000 F par enfant cédé à une association européenne, bien obligée d'en passer par là.

Des conventions internatio*nales existent* avec la Colombie et la Corée du Sud qui permettent de s'adresser désormais directement à des orphelinats locaux contrôlés et garants de l'adoptabilité de l'enfant (mais les orphelinats coréens accueil*lent parfois des* enfants abandonnés ou... vendus par leur mère). Il suffit alors, d'aller chercher soi-même l'enfant et de régler les frais de dossier et d'avocat.

En dehors des mécanismes *officiels, tout est* possible, et les filières louches prospèrent. Il n'est pas si loin le temps où un couple d'Anglais ramenait chez lui, camouflé dans une boîte à chaussures, un bébé trouvé dans le ruisseau à Bogota. Ceux à qui on a *refusé tout espoir par les* voies normales sont prêts à tout et surtout à payer le prix fort. La religieuse d'une ville du Midi, qui procurait des bébés abandonnés à la naissance dans les pays où une mère célibataire n'a aucune chance de survie, agissait « pour le salut de leur âme », certes, mais touchait 10 000 francs au passage, il y a sept ans ! Qui ne se souvient de cet avocat célèbre de Saigon qui fit une fortune en trafiquant des faux papiers pour exporter des enfants vietnamiens ? Il jouit dans le Midi d'une retraite méritée et... dorée. Un homme de loi libanais a fait parler de lui en vendant 25 000 francs, en 1977, des bébés recueillis par une crèche catholique de Beyrouth. Récemment, enfin, un trafic d'enfants a été découvert en Indonésie qui procurait aux Pays-Bas des orphelins vrais ou faux pour 15 000 francs pièce. Deux cents enfants ont pu ainsi être vendus entre janvier et juillet 1979. Un homme seul, âgé et fort riche vient de reconnaître *qu'il avait acheté en Inde* 30 000 francs une petite fille de sept ans.

Heureusement, ces scandales éclatent assez vite. Mais quelque sérieux que soient les organismes autorisés d'adoption, quelques strictes que soient les lois, les contrôles et les modes de sélection, les risques et les abus restent grands, même à l'intérieur *de ces barrières.*

Est-on toujours sûr que l'adoption par une famille occidentale est pour l'enfant la seule solution ? Au lieu d'aider la mère à assumer son enfant, au lieu de secourir la famille débor*dée par une naissance supplé*mentaire, on l'incite à le porter jusqu'au bout puis à l'abandonner car « il sera plus heureux et plus riche en Europe ou en Amérique ». Il faut savoir aussi que les enfants cambodgiens *recueillis actuellement en* Thaïlande ne sont pas tous orphelins. Aussi les autorités françaises encouragent-elles actuellement le parrainage et non l'adoption.

Il y a risque lorsque, malgré toutes les précautions dont on s'entoure, on confie des enfants à des gens incapables de leur offrir un foyer. Un couple qui avait une fille insiste pour avoir *un garçon, l'acceptant âgé de* plus de douze ans, précise-t-il. C'est l'ultime entretien avec un troisième psychiatre qui confirma les soupçons : le mari était homosexuel.

Il y a risque lorsque les relations et les influences parlent plus fort que le bon sens et la dignité. L'épouse d'un notable provincial — dont le fils de huit ans atteint d'une maladie incurable n'a que six mois à vivre — a demandé à adopter un enfant : le mourant se sentait remplacé, le nouveau allait voir mourir dans le lit voisin le grand frère. Les psychologues ont crié au scandale, les enquêteurs s'y sont formellement opposés : la jeune femme a usé de ses influences, de son nom, elle a obtenu un *Cambodgien de quatre ans...*

La chaleur

Le risque inverse existe aussi : refuser des familles où les enfants auraient trouvé finalement la paix et la chaleur. Un couple fortuné, sans enfants, de quarante-cinq ans, a été refusé par des enquêteurs peu subtils : trop âgés, trop mondains, voyageant tout le temps, ils étaient décrétés inaptes. C'est par un neveu coopérant qu'ils ont réussi à obtenir un petit Cambodgien de neuf mois. Frédéric a aujourd'hui six ans et, vautré sur la moquette du salon, il regarde Récré A 2 serrant son chat Goldorak dans ses bras et mordant avec satisfaction son pain au chocolat. Comment supporter l'idée que Frédéric aujourd'hui serait mort sans l'insistance *de cette famille ?*

Une bavure, encore, le fait de refuser le dossier de ce couple âgé de cinquante et quarante-cinq ans, mal remis du souvenir de leur enfant unique obtenu après huit ans d'efforts et décédé à cinq ans d'une malformation cardiaque ? Motivations pas assez claires, besoin de compenser, ils compareront toujours *à leur enfant mort...* Finalement, c'est un petit Libanais et deux Coréens qu'ils ont adoptés : « *J'étais pour les familles nombreuses ; quand il y en a pour deux, il y en a pour trois, et puis on ne peut pas séparer des frères. Il ne leur reste que ça de leur passé, les pauvres.* » Oui, ils ont eu du mal, mais même si l'aîné, sept ans, a plus de difficultés à s'adapter, même si les frères coréens risquent de former un clan à part, *qui dira qu'ils étaient mieux* à l'orphelinat ou dans la rue ?

L'âge est un des facteurs essentiels de la réussite. Les tout-petits s'adaptent mieux. A partir de quatre ou cinq ans, on a trop de souvenirs, on est *souvent trop marqué culturel*lement pour tolérer sans dommage un déracinement total : apprendre une langue, dormir dans un lit, manger avec un couteau et une fourchette, aller aux toilettes, écrire assis sur *une chaise de* gauche *à droite* et apprendre « nos ancêtres les Gaulois », alors que dans la classe on vous appelle « le Chinois », c'est peut-être beaucoup demander à un enfant qui a vu mourir ses parents de la faim *ou de la guerre*. L'autre règle est de ne pas séparer les frères et sœurs : tant qu'ils restent ensemble, ils sont sécurisés.

Les enfants adoptés ont surtout besoin de parents à part entière, qui assument pleinement leur « *condition* ». *Tous n'inté*riorisent pourtant pas aussi fort que Françoise. Elle a adopté voici quatorze ans Mathieu, un petit Vietnamien. Elle lâche dans la conversation : « *Lorsque j'étais enceinte de Mathieu...* » ■


SARO.



Comment faire ?

- *La procédure à suivre est la* même que pour un enfant français. Il faut demander l'accord de la D.D.A.S.S. (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale) de son domicile, qui s'assure que les candidats *répondent aux exigences requi*ses pour une adoption plénière :

— être marié depuis cinq ans et non séparé (pour une personne seule, être âgée de plus de 30 ans) ;
— avoir quinze ans de plus que l'adopté ;
— fournir une attestation d'un psychiatre de bonne santé mentale.

*Une assistante sociale pro*cède à une enquête afin d'apprécier les conditions morales, familiales et d'éducation que les adoptants éventuels peuvent offrir à un enfant ainsi que les ressources financières et les conditions de logement.

*Un certain nombre d'associa*tions privées agréées par la D.D.A.S.S. procurent les enfants et se chargent de l'enquête.

Il faut se faire déclarer « nourrice agréée » puisque, durant les six premiers mois, l'enfant recueilli est « placé en vue d'adoption » sous tutelle d'un conseil de famille. La requête *d'adoption est présentée au tri*bunal de grande instance du domicile, qui ne rend jamais de jugement d'adoption avant au moins six mois d'accueil et une enquête de contrôle sur l'intégration de l'enfant à sa famille.

LES PRINCIPALES ASSOCIATIONS

● **La Fédération nationale des associations de foyers adoptifs**, 28, place Saint-Georges, 75009 Paris, donne tous les renseigne*ments et guide dans les arcanes* des procédures.

● **Enfance et Partage**, centre de la Mutuelle générale de l'éducation nationale, avenue de Louvois, 78600 Maisons-Laffitte.

Elle est issue de la scission *de Terre des hommes France*, qui perdit l'agrément des D.D.A.S.S. à la suite de l'affaire Branco : deux enfants coréens avaient été enlevés à la famille Branco par la responsable de Terre des hommes, qui soup*çonnait les parents de sévices* à l'égard des enfants. Enfance et Partage s'occupe à la fois d'aide ponctuelle (dispensaire en *Afrique noire, par exemple*) et d'adoption. Elle est l'une des plus exigeantes à l'égard des parents.

● **Les Amis des enfants du monde**, 22, rue Alexandre-Dumas, 91600 Savigny-sur-Orge.

● **La Cause**, rue Georges-Clemenceau, à Carrières-sous-Poissy (protestante).

● ***Les Nids de Paris**, 83, ave*nue de Saint-Mandé, 75012 Paris (catholique).

● ***« Emmanuel » - Montjoie**,* Clefs, 49150 Baugé (enfants handicapés).

● ***Le Trait d'union**, 1, rue du* Grand-Rabbin-René-Hirschler, à Strasbourg.

● ***L'Œuvre de l'adoption**,* 54, rue de Paradis, Marseille ; 3, place du Port, Cognac ; 1, place Sainte-Escoube, Toulouse.

● **Terre d'espoir**, Le Four-à-Chaux, Saint-Urbain (Finistère).

● **Les Tout-Petits**, 73, rue au Loup, Bordeaux ; 16, rue Jean-Moulin, Lille.

CROQUIS

Mort de quelqu'un

Amélie est morte. Elle n'était ni cambodgienne, ni prisonnière du goulag, ni « *disparue* » en Argentine, ni pauvre fantôme affamé du tiers-monde.

La mort d'Amélie a bouleversé Renée-Maria B. C'était un dimanche matin de décembre, pluvieux, mélancolique, cotonneux.

Renée-Maria B. est une curieuse personne : rêveuse, fantasque, fragile malgré les apparences, « paumée » comme beaucoup, vivant dans une pièce encombrée de meubles, d'objets, de bibelots, de livres, de pelotes de laine, d'une machine à coudre antédiluvienne, de piles de magazines, de tubes de couleurs, elle est quelque chose comme une « *artiste en bouton* ». Assoiffée de tendresse, égarée dans la solitude, rieuse, triste et moqueuse, la tête dans les nuages, le cœur battant, les yeux toujours prêts aux larmes, elle essaie de tenir le coup au jour le jour, à la nuit la nuit. Elle porte sa trentaine comme on porte ses défuntes années d'enfance.

Renée-Maria B. n'a pas de chance, ces derniers temps. Chiffon est mort brusquement. Chiffon, un gros matou intelligent, secret, souple. Aujourd'hui, c'est Amélie qui a rendu l'âme. Vous l'aviez deviné, Amélie était une chatte, une siamoise à queue courte, belle, énigmatique, subtile. Il paraît qu'elle s'est laissée mourir, d'ennui.

Alors, après avoir téléphoné au vétérinaire, Renée-Maria B. — qui ne savait que faire : l'idée de jeter la dépouille d'Amélie dans les poubelles la révulsait — a pris le métro à la station Hôtel-de-Ville (direction Pont-de-Neuilly), en serrant contre sa poitrine un panier d'osier dans lequel reposait le cadavre de la siamoise, enveloppé dans un châle de laine.

Le vétérinaire, poli, affable, vérifia que la chatte était bien morte. Puis, pour cent francs, il proposa d'acheminer la dépouille d'Amélie vers quelque crématoire prévu à cet effet.

Renée-Maria B. regagna le métro, tremblante, le cœur en miettes. C'est chez Kaci, un café arabe, que je l'ai retrouvée. Elle commanda deux « calvas » qu'elle engloutit sans reprendre souffle.

C'était un dimanche de décembre. Dehors, le bitume n'était plus qu'un grand miroir d'eau où se miraient les vieilles façades du Marais.

ANDRÉ LAUDE.

Paris sur luxe

18 heures. Vernissage d'une exposition de peinture à la galerie Diamétral. Rive droite et public entre deux eaux. Esthètes et fins amateurs se pressent si nombreux que les organisateurs s'interrogent : le champagne va-t-il manquer ? Sûrement pas les jus de fruits ? Pique-assiettes et m'as-tu-vu ? Ou bien, vrais collectionneurs ? Eventuels clients ?

« *Un cocktail... Tu parles d'un cocktail, ni petits fours ni canapés.* » Des photographes pourtant. Cinq, avec, pour *eux du moins, du pain sur la* planche. Parmi la foule des célébrités crépusculaires, on recense trois couvre-chefs rivaux qui surnagent à des hauteurs variées dans la marée humaine : celui du comte Machin, vison saumon, tiens, c'est original, celui du merveilleux Actor triomphant dans la revue topless, chez Loulou, et qui, pour la circonstance, y va de sa capeline vert gazon. Quant à l'homme à la Rolls et aux lunettes noires, il ne sait où donner du chapeau : du feutre, certes, mais tout dans la forme : inimitable. Un instantané (trois minutes de mise au point seulement) de lui avec Thé Truc, deux diamants *au petit doigt,* talonné par Gérard de La Tour, trois diamants dans le lobe de l'oreille, lui-même battu à plate couture par le comte Machin, mais oui, le revoici. — cinq diamants en rang sur la cravate. Cependant qu'un distrait achète une aquarelle, la petite, en haut à gauche, et pale. Rubis sur l'ongle. Le fou ! On n'est pas là pour faire ses emplettes. Mais pour admirer. Jeune homme, prenez encore une photo de nous, une coupe à *la main.*

Silence. Murmures qui s'enflent en un impétueux *gloria.* Vient d'entrer le Grand Critique (grand poète et grand prosateur également, à ses moments perdus). Oui, on peut le dire tout haut : l'art se porte bien, car pour le soutenir, se tendent des bras musclés-vison, astrakan, chinchilla.

« *On aura tout vu !* », s'exclame une dame en rouge qui s'appuie sur l'*Effet de rivière au clair de lune.* Pas tout à fait sec. Le tableau laisse sur elle une empreinte indélébile. Le Grand Critique fend magistralement la foule, boit d'un air averti deux coupes de champagne — « *Non, merci, jamais plus* ». — La princesse de Zombie poudre *son nez avec déférence.*

« *Vise un peu les gourmettes, trois par poignet.*

— *Rien, décidément, à se mettre sous la dent.* »

Le Grand Critique retient son souffle, déclare (effet de voix « off ») :

« *Très beau, très, très beau, bravo.* »

Avec, en sus, un sourire affable. Et tourne les talons. Les six paires de bras s'en remettent aux trois chapeaux du début pour le reconduire vers la porte. Critiquera ? Critiquera pas ?

21 heures. On va dîner ? Allez, chiche. Allez, chic !

Baisers, baisers; je t'aime à bientôt chéri.

Le peintre — tiens, celui-là, on l'avait *oublié* — se glisse vers la rue. Derrière lui s'assoupissent les effets de rivière au clair de lune, les danseurs sur corde, la ballerine au tutu bleu. « *Encore un mot,* fait Monsieur le Directeur de la *galerie* Diamétral, *Cocktail, 10 000 francs, d'accord ? Location des murs, trois semaines, 30 000 francs, d'accord ? Cartes d'invitation, 10 000 francs, d'accord ? Et ma moquette, mégots et taches : irrécupérable ! 10 000 francs. Pas d'accord s'abstenir. Entre nous, on vous a eu du beau linge, pour quelques sous de plus, vous auriez pu leur offrir des amuse-gueule.* »

CLARISSE NICOIDSKI.

Conte froid

de JACQUES STERNBERG.

Le passé

Il avait consacré toute sa vie à construire une machine à remonter le temps. Elle ne pourrait servir qu'une seule fois et lui permettre de vivre une heure seulement, pas davantage, dans un passé dont il ne pouvait pas choisir la date.

Il s'enferma dans la machine, perdit connaissance pour se retrouver vers 1680, dans les dorures du Grand Siècle, celui qu'il détestait par-dessus tout.

Il eut un sursaut de révolte, d'ailleurs inutile. Sursaut qui se dilua dans un sentiment de dégoût quand il comprit qu'il était dans une salle de théâtre. En effet, il détestait également le théâtre classique.

Le rideau se leva. Celui de la Comédie-Française. On y donnait « Phèdre », de Racine.

Il crut défaillir et ferma les yeux. Depuis 1979, rien n'avait changé.

NATHAELE VOGEL.

GRANDE-BRETAGNE

Cinq millions de pauvres

Les Britanniques découvrent brutalement que, après trente-cinq ans d'existence, leur Etat-Providence (Welfare State) est loin d'avoir supprimé la pauvreté. D'une certaine manière, il l'a même entretenue.

JEAN-MARIE MACABREY

PRES du tiers de la population du Royaume-Uni vivrait dans la pauvreté ou en marge de celle-ci. C'est la surprenante conclusion d'un impressionnant ouvrage de 1 216 pages publié début novembre à Londres et fruit de dix années de recherches du professeur Peter Townsend (1). Précisons tout de suite ce que l'auteur entend par le mot pauvreté. Pour lui, être pauvre signifie être empêché, pour des raisons financières, de participer à la vie de la communauté. Pour préciser cette définition un peu trop vague, il distingue deux catégories de pauvres. D'une part les personnes ne disposant d'aucun autre revenu que le *Supplementary Benefit* (prestation supplémentaire) accordé par l'Etat aux personnes dépourvues de toute ressource. Pour donner une idée de la générosité de l'Etat, disons que le montant hebdomadaire de cette prestation est, cette année, de 31,55 livres (moins de 284 F) (2) pour un couple de personnes âgées. On estime que cinq millions de personnes, soit 9 % de la population du Royaume-Uni, vivent sur cette « ligne de survie » *(breadline).* Peter Townsend estime d'autre part qu'un quart de la population vit au bord de ce niveau quasi officiel de pauvreté. Les conclusions de Peter Townsend se trouvèrent corroborées par le rapport annuel de la commission des prestations supplémentaires publié simultanément. Selon les termes de la commission, « *il reste encore beaucoup à faire pour transformer (la Grande-Bretagne) en un pays où l'on puisse vivre décemment* ».

Le cas de Mick

Trente-cinq ans après la naissance du *Welfare State* (Etat-Providence, ensemble des mesures destinées à assurer à chacun la garantie qu'il pourra satisfaire ses besoins essentiels), le Royaume-Uni s'aperçoit tout à coup que ses pauvres ne l'ont pas quitté. L'évolution suivie par le système des *Supplementary Benefits (S.B.)* durant les trente dernières années est révélatrice de ce quasi-échec. Conçu en 1948 par Aneurin Bevan pour n'être qu'un « *filet de sécurité* » *dans* un régime très complet de sécurité sociale, le S.B. est devenu aujourd'hui « le principal moyen utilisé pour sortir de la pauvreté près du dixième de la population britannique ». Comment l'Etat-*Providence* britannique, jadis pionnier en matière de sécurité sociale, a-t-il pris autant de retard ?

Selon les deux études citées plus haut, les familles avec trois enfants ou plus constituent une *proportion croissante* des plus défavorisés. Citons un cas, indiqué par l'antenne londonienne du mouvement Aide à toute détresse, *dans le* sud de la capitale.

Mick est né en Irlande dans une famille très pauvre de onze enfants. A quinze ans, faute de travail, il quitte son pays. Dépourvu de toute instruction, il touche à tous les métiers : chauffeur de bus, porteur dans une gare... Aujourd'hui, Mick a quarante-deux ans, une femme et quatre enfants. Il travaille comme manœuvre dans une usine située à 5 kilomètres de son domicile et reçoit 37 livres net par semaine. Ce travail ingrat, mal payé, Mick l'a choisi en partie parce qu'il lui laissait la liberté de s'absenter en fin de semaine pour aller chercher à la gare ses deux aînés placés dans un pensionnat. Vu que Mick reçoit un salaire, *il ne bénéficie* pas du *S.B.* Toutefois, il perçoit 16 livres d'allocations familiales par semaine auxquelles s'ajoutent les 10 livres d'une prestation *(Family Income Supplement)* destinée à relever les salaires trop faibles. Ajoutons que Mick jouit d'un rabais sur son loyer et ne dépense en conséquence que 2 livres par semaine en logement. Il lui reste donc net 61 livres (moins de 600 francs) pour faire vivre sa famille pendant une semaine — ce qui fait environ 1,40 livre (12 F environ) par jour et par personne. Pour rendre les fins de semaine moins difficiles, Patricia, sa femme, travaille de 18 à 21 heures dans une lingerie voisine à raison de 1 livre par heure. « *Et pourtant,* dit Mick *en souriant, il nous en a fallu des efforts pour réunir les 10 livres de la redevance télé !* » Qu'il se console : si l'on s'en tient au critère officiel de pauvreté qu'est le *Supplementary Benefit Level,* lui et les siens ne sont pas considérés à proprement parler comme des pauvres, mais seulement comme des « presque pauvres » *(near poors)...*

Si l'on conserve de nouveau le *S.B.* comme aune de pauvreté, ce sont les retraités qui constituent *le groupe social le plus* défavorisé, puisqu'il représente 58 % des bénéficiaires des prestations supplémentaires.

Mrs Mary Weller, soixante-quatorze ans, vit dans un appartement situé au-dessus d'un *foyer pour personnes âgées* du quartier de Westminster. Le loyer et le chauffage de son domicile sont pris en charge par la sécurité sociale. Etant sans ressource, Mrs Weller bénéficie du *S.B.,* soit 17 livres (153 francs) par *semaine qu'elle* utilise pour se nourrir, se vêtir et payer ses factures d'électricité, de téléphone et de gaz. Mrs Weller n'est pas vraiment satisfaite de son sort. « *J'en ai marre de me faire du souci à propos de tout, de tout calculer... Vous avez vu ? Le thé a encore augmenté !* » Mrs Weller fait visiter, avec un rien de fierté, son deux-pièces-cuisine : *un petit nid douillet,* plus que confortable, très « cosy ». Etant titulaire du *S.B.,* Mrs Weller est *officiellement* classée parmi les pauvres. Mais en comparant son appartement à celui de Mick, on se prend à douter du sérieux des notions officielles de « pauvreté » et de « presque pauvreté ».

Un logement pour Mrs Lyon

Le cas de Mrs Margaret Lyon ne fera que renforcer ce doute. Mrs Lyon est infirme et âgée de soixante-quatre ans. A la suite d'une blessure à la tête, elle souffre d'une forme bénigne d'épilepsie. Son domicile, c'est un foyer de charité abritant une centaine de dames âgées ou handicapées. « *Je dors dans un minuscule dortoir entre une alcoolique et une malade des nerfs. Il n'y a pas 50 centimètres entre les lits, et il y en a seize dans le dortoir.* » Mrs Lyon paye 6,50 livres (5,80 F) par semaine le droit de vivre dans ce foyer. « *Pourquoi ne me fournit-on pas un appartement décent ?,* demande-t-elle. *C'est injuste. Mais je ne sais pas où m'adresser.* » Mrs Lyon recevant 27 livres d'assurance vieillesse par semaine n'est sans doute pas considérée comme un cas prioritaire. La qualifiera-t-on pour autant de « presque pauvre » ? « *Et il y a bien d'autres personnes à Londres qui vivent dans la même misère que moi* », ajoute Mrs Lyon. « *Il doit y avoir une erreur quelque part* », estime Mr Cummins, le travailleur social qui nous accompagne, et promet d'en parler à son collègue chargé du secteur de *Mrs Lyon.*

Le manque d'information, la complexité des services sociaux, la jungle des prestations de toutes sortes, et, aussi, la fierté de certaines personnes se refusant à « demander l'aumône » — fût-elle celle de l'Etat — font que bien des infortunés restent dans la pauvreté alors qu'ils sont en droit d'exiger des aides financières. La commission des prestations supplémentaires estime qu'en 1976 environ 900 000 personnes n'ont pas réclamé un total de 300 *millions* de livres (2 700 millions de francs) de prestations auxquelles elles avaient droit.

Mais l'explication la plus profonde, la plus dramatique — la plus universelle aussi — de la *persistance de la pauvreté reste* sans doute cet engrenage fatidique qui pousse des générations successives de pauvres dans l'ornière de l'ignorance et des bas salaires.

Avant d'emménager dans leur *appartement actuel, Mick, Patricia* et leurs enfants vécurent longtemps dans une seule pièce qu'un simple rideau partageait en cuisine et en chambre à coucher.

Vu l'exiguïté des lieux, les enfants ne pouvaient échapper au spectacle des disputes qui éclataient entre leurs parents. Dans de telles conditions, il eût été difficile qu'ils aient une croissance intellectuelle normale. Depuis cinq ans, David et Christopher fréquentent une école pour « enfants attardés » (la durée normale de séjour est de deux ans). Cinq années pour rien, en fait, puisque le directeur de l'établissement vient d'annoncer aux parents qu'il ne pouvait plus rien *faire pour leurs enfants. Mick a* l'impression de s'être sacrifié en vain en gardant ce travail mal payé qui lui permettait toutefois de s'absenter pour s'occuper de ses aînés. Et que vont devenir David et Christopher maintenant ? Nulle école n'est prête à les recevoir. Il ne leur reste plus qu'à chercher un emploi de manœuvre. Comme leur père l'avait fait, au même âge, vingt-sept ans auparavant...

Mais ni la « pauvreté héréditaire », ni la méconnaissance des rouages de la sécurité sociale, ne sont typiquement britanniques. On les retrouve dans toutes les banlieues pauvres des villes occidentales. Ce qui est propre à la Grande-Bretagne (même si, en France, le même problème n'est pas rare), ce serait plutôt ce piège tissé de bonnes intentions que l'Etat-Providence tend lui-même aux pauvres et connu outre-Manche sous le nom de *poverty trap* (piège de la pauvreté).

Une centaine de prestations

Face à l'augmentation de la pauvreté, la réaction de l'Etat britannique a été de créer, depuis le début des années soixante, toute une kyrielle de prestations accordées en fonction de la situation de fortune *(means - tested benefits).* Il existe une centaine de ces prestations, telles que les repas scolaires gratuits ou les allocations chauffage. Par définition, ces avantages disparaissent quand le revenu de leur titulaire augmente. Ce faisant, ils ont le grave inconvénient d'inciter une bonne partie de la population à rester au-dessous du seuil de pauvreté afin de conserver ces avantages.

Mrs Thatcher, quant à elle, s'est fixé deux buts : restaurer les « incitations au travail » tout en concentrant l'aide du Welfare State sur les plus défavorisés. Dans sa logique de boutiquière économe, cela ne signifie évidemment pas que les bénéficiaires des *means-tested benefits* garderont leurs avantages si leurs revenus augmentent. Cette solution est jugée beaucoup trop onéreuse dans une période de restrictions budgétaires. Le premier ministre conservateur a choisi la solution inverse : pour commencer, le nombre des enfants recevant des repas scolaires gratuits passera de 1.100.000 à 600.000 et les allocations chauffage ne seront désormais réservées qu'à une minorité. Ces mesures, ajoutées à la récente augmentation du prix des médicaments et au relèvement des impôts indirects, feront sans doute de 1979 une année sombre pour les pauvres du Royaume-Uni. ■

(1) *Poverty in the United Kingdom,* Peter Townsend.
(2) La livre vaut environ 9 francs.

هكذا من الأصل

INFORMATION

Les ridicules de la propagande

Certains pays s'efforcent de donner d'eux-mêmes une image idéale. Sans se rendre compte de l'ennui et parfois du ridicule que dégagent leurs propos.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI

COMME les individus, les Etats entendent donner d'eux la meilleure image possible. Avec des moyens *infiniment plus importants*, ils disposent des mêmes possibilités qui, en gros, vont de la chirurgie esthétique à la carte de vœux. C'est dans la première catégorie qu'il faut ranger les refontes ou mises au point de constitutions, d'autant plus libérales — comme l'a démontré Staline — que le régime est totalitaire. Dans la seconde entrent toutes les propagandes, qu'elles soient chuchotées de bouche à oreille, radiophoniquement assénées sur ondes courtes ou publiées sur papier glacé en plusieurs langues, et illustrées de photos de jeunes femmes souriantes, d'enfants radieux portant foulard et — surtout — du portrait du Guide en position avantageuse.

Cette propagande à l'intention des « *amis étrangers* » présente toutefois quelques cas limites. Dans les rédactions des journaux, qui sont l'une de ses cibles favorites, on y est si bien accoutumé qu'on n'en voit plus le caractère surprenant. Il s'agit pourtant d'une manifestation révélatrice de la nature de bon nombre de régimes de la planète et, indirectement, de l'idée qu'ils se font des destinaires de leur publicité.

En règle générale, la propagande totalitaire se caractérise par une langue de bois rendue savoureuse par les approximations d'une traduction besogneuse et généralement due soit à des linguistes improvisés soit à des militants étrangers au zèle fortement refroidi depuis qu'ils travaillent dans les officines de leur seconde patrie. Organe officiel du comité central du parti communiste de *Cuba*, dont un « *résumé hebdomadaire* » est publié en français, *Granma* la définit assez bien quoique involontairement dans un article publié le 4 novembre dernier sous le titre : « *La propagande impérialiste : engourdir les sens de l'être humain.* »

On y lit en effet : « *La propagande politique des pays capitalistes ne se contente pas d'utiliser la presse, la radio et la télévision. Des dizaines d'experts réalisent des études systématiques en vue d'assurer que tout ce qui pénètre par les mécanismes sensoriels de l'individu serve à renforcer les autres messages et ne laisse plus de place au doute. On paye aussi des spécialistes hautement qualifiés pour qu'ils trouvent le moyen d'engourdir les sens de l'être humain.* »

Abstraction faite du soupir — léger mais audible — que fait pousser à l'auteur l'évocation de confrères capitalistes mieux formés et rétribués, ce texte décrit parfaitement l'engourdissement que dispense *Granma* avec ses sempiternels récits des hauts faits du *lider maximo* dans l'épopée de la Sierra Maestra, ses remises de médailles aux héros nationaux et le porteur de treillis barbu qui s'étale à chaque page entre deux pavés de marxisme-léninisme. Mais après tout, c'est là le « *style Pravda* », à peine pimenté par ses émules caraïbes.

La publication chinoise destinée aux masses françaises, *Beijing Information*, se présente, typographiquement du moins, sous une forme plus lisible. Elle s'adresse, en fait, au seul lecteur capable de décoder le savant jargon qui, *a posteriori*, a le mérite de transformer en autoroute les sinuosités de la ligne du parti. Depuis le veuvage et les infortunes de Mme Mao, l'argument de la bande des quatre permet, à chaque alinéa, d'effectuer des rétablissements impressionnants. « *Si certains de nos camarades ont mal saisi le changement radical intervenu dans la situation des classes, c'est parce qu'ils ont été depuis longtemps influencés par la ligne d'extrême gauche de Lin Biao et de la bande des quatre. Pour appliquer leur ligne, ces derniers ont déformé la situation des classes et la lutte de classe à l'étape historique du socialisme et ont fait une évaluation idéaliste des classes. Pour acquérir une compréhension correcte du changement intervenu dans la situation des classes, ils doivent se libérer du carcan intellectuel imposé par Lin Biao et les quatre.* » Quand ils en sont à la vingtième de ces analyses, on devine de quel carcan se libèrent les lecteurs professionnels de *Beijing Information*.

Dans les fascicules polycopiés grisâtres d'*Informations coréennes* ou dans ceux, un peu plus avenants, de la *Corée d'aujourd'hui*, le régime de Pyongyang *se soucie moins de vanter sa pureté idéologique* que d'exalter son chef, le président-maréchal Kim Il-sung, champion toutes catégories de l'adulation nationale et de la flagornerie extérieure. Ses propos augustes sont publiés sous forme d'interviews qui tirent de l'obscurité, du moins au nord du trente-huitième parallèle, le moindre faire-valoir de passage. « *Réponses aux questions du directeur du département des études et de la planification au ministère de la sûreté intérieure et de l'orientation nationale de la République populaire du Bénin* », lit-on, par exemple (*Corée d'aujourd'hui*, 1979 : 10). La photographie-souvenir est rituellement sous-titrée : « *Le président Kim Il-sung grand leader se fait photographier avec...* »

Belles légendes

La légende de photographie est un genre littéraire à part en Corée du Nord. En voici quelques-unes : sous des porteurs d'uniformes hilares, « *Avec la joie d'avoir dépassé leur plan journalier* » ; sous un train, « *Les locomotives parcourent exactement à leur horaire et sans produire aucun accident en déchaînant le vent violent du combat de vitesse* » ; sous une blonde petite fille contemplant une photo en couleurs du président, « *Nos albums fascinent les Finlandaises* » ; sous un paysan égyptien juché sur un dromadaire et néanmoins plongé dans la lecture acrobatique d'un gros ouvrage : « *Il lit la biographie de Kim Il-sung* ». Toute exposition coréenne à l'étranger est prétexte à ces photographies, dont certaines ont une saveur surréaliste, telle celle du « *Médecin norvégien accrochant soigneusement le portrait du président Kim Il-sung grand leader au mur.* »

Quittons ce culte paroxystique de la personnalité pour le cas de ces Cathares du communisme que sont les Parfaits d'Albanie. Ils distribuent à l'étranger le bulletin d'informations de l'Agence télégraphique albanaise, la plus austère des publications polycopiées qui aient jamais vanté les mérites d'un régime. Depuis la brouille avec l'unique *allié de Pékin, on y lit, coupant* d'éclairs rageurs une prose fastidieuse, des intertitres comme celui-ci : « *Sur les questions capitales du marxisme-léninisme, les dirigeants chinois sont des révisionnistes fieffés.* » L'ATA, qui affiche fièrement en manchette son adresse « *Tirana, boulevard Staline 50* », pratique peu la nuance : « *L'interview de Deng Xiaoping est une interview fasciste* », mais a la fâcheuse habitude de noyer ces prises de position vigoureuses sous des dépêches du style : « *La délégation de l'Union pour la culture physique de Kosovo a quitté Tirana où l'ensemble de la société musicale Hajdar Dushi a donné un concert.* »

Que nous apportent, en fin de compte, ces quelques propagandes officielles d'Etats totalitaires ? Ne persuadant que les convaincus, elles peuvent du moins donner aux autres, destinataires de hasard ou de profession, une haute idée d'eux-mêmes. Car enfin, pour lire tout cela, il faut à la fois être infiniment patient, hautement averti, capable de faire son miel avec du vinaigre, doué d'un robuste sens de l'humour : en un mot, imperméable à la propagande. ■

Un lecteur perplexe

Un lecteur japonais écrit à Beijing Information *(3 décembre) une lettre qui exprime assez bien la perplexité du destinataire scrupuleux de la propagande politique :*

« Il est inévitable qu'on commette plus ou moins des erreurs au cours des bouleversements politiques. Cependant, pour l'évaluation des *Quatre* et de Lin Biao, on a dit tout d'abord qu'ils étaient d'« *extrême droite* », ou « *en apparence de gauche, mais en réalité de droite* ». On a même dit qu'ils représentaient « *la nature ultra-droite de la ligne révisionniste* ». Mais on dit maintenant que ce sont des *individus* d'« *extrême gauche* », ou qu'ils incarnent une « *tendance gauchiste* ». Je suis d'accord avec cette dernière analyse. A ce propos, *Beijing Information* pourrait également expliquer aux lecteurs sous l'angle théorique : quand sont-ils passés de l'extrême droite à l'extrême gauche ? Cette question n'est pas claire. »

SUÈDE

Le salaire de la prison

Une expérience suédoise : verser un salaire normal aux prisonniers qui travaillent, et leur faire rembourser leurs frais, sauf le logement.

ALAIN DEBOVE

LA direction des établissements pénitentiaires suédois estime que les prisonniers doivent recevoir pour le travail accompli en prison un salaire égal à celui des travailleurs libres qui est fixé par les conventions collectives entre syndicats et patronat.

Les expériences menées dans deux pénitenciers depuis plusieurs années et dont les résultats viennent d'être publiés, *montrent* qu'un système de rémunération plus juste favorise la réinsertion sociale des détenus et *améliore le climat* général *à l'intérieur* des prisons.

Les quelque soixante-dix détenus de l'établissement de Tillberga, à une centaine de kilomètres au nord de Stockholm, fabriquent des éléments de meubles pour le compte d'une entreprise locale. Ils gagnent quatre *fois plus que dans les autres* prisons : entre 12 et 14 couronnes de l'heure (une couronne = 1 franc) ce qui correspond exactement au salaire net de leurs collègues libres effectuant un travail analogue. Ils font la semaine de quarante heures et pour permettre des *contacts réguliers* avec la famille, les permissions sont ici accordées plus généreusement qu'ailleurs : la première après quatre semaines d'incarcération et ensuite tous *les quinze jours, du* vendredi midi au dimanche soir.

Dans cette prison, le détenu touche donc approximativement 2 400 *couronnes* par mois. Les trois quarts de son salaire sont bloqués sur un compte épargne-budget dont il pourra disposer à sa sortie de prison pour rembourser ses dettes, payer les *dommages*-intérêts auxquels il a été éventuellement condamné. Il lui reste ainsi 150 couronnes par semaine pour acheter cigarettes, livres, journaux ou disques.

Ce système est maintenant appliqué à titre expérimental depuis 1972 et les enseignements que la direction des pénitenciers suédois en a tirés sont tous largement positifs. Les détenus ne sont pas totalement démunis le jour de leur libération, comme c'est souvent le cas aujourd'hui. *Au contraire, la majorité d'entre* eux quittent la prison sans dettes et possèdent une somme d'argent suffisante pour chercher un logement et un emploi sans être *obligés* de demander immédiatement l'aide des services sociaux. Beaucoup de célibataires ont pu d'ailleurs continuer à *payer le loyer de leur apparte*ment pendant leur temps de détention, ce qui facilite la réadaptation à la vie en liberté.

Moins de récidivistes

On a également constaté que le nombre de récidivistes était nettement plus faible que dans les autres établissements et que les prisonniers, d'une façon générale, trouvaient le travail, aussi monotone soit-il, plus « motivant ». En outre, les rapports entre gardiens, assistants sociaux et détenus se sont sensiblement améliorés. Il y a Tillberga moins de bagarres qu'*ailleurs*, il y a relativement peu de problèmes de toxicomanie et d'alcoolisme comparé aux autres pénitenciers, et cela malgré la fréquence des permissions.

La clientèle des deux établissements « expérimentaux » n'a pas été sélectionnée. Tillberga étant une prison dite « ouverte » y sont admis les prisonniers qui en ont formulé la demande. Skogome est une prison « fermée » où certains détenus purgent de lourdes peines.

Les responsables des pénitenciers suédois ont longtemps souhaité adapter les rémunérations des détenus aux salaires pratiqués sur le marché libre et obtenir pour ceux qui suivent des études supérieures des allocations correspondant à celles des étudiants d'universités. Mais jusqu'ici ils se sont heurtés à la réticence des pouvoirs publics qui jugent une telle réforme trop coûteuse : environ 7 millions de couronnes par an pour les quatre mille personnes incarcérées aujourd'hui dans les prisons suédoises.

Les années 80 pourraient toutefois marquer un tournant décisif. L'ancien gouvernement libéral a en effet, voici quelques mois, désigné une commission d'enquête publique. Dirigée par M. Gunnar Nilsson, président de la puissante confédération générale du travail L.O., elle est chargée d'examiner les conséquences d'une application généralisée du principe « à travail égal, salaire égal ». Le dirigeant syndicaliste ne cache pas qu'il y est personnellement « *tout à fait favorable* »; à condition que l'obligation du travail dans les prisons soit maintenue.

« *Je ne vois pas pourquoi*, dit-il, *la valeur du travail doit être discriminée en milieu carcéral. Ce n'est pas la meilleure façon de faciliter la réinsertion sociale des détenus, qui est l'objectif de notre politique pénitentiaire.* »

Selon un projet à l'étude, le salaire du détenu servirait d'une part à rembourser *les dettes* contractées, d'autre part à couvrir les frais d'habillement et de séjour en prison, exception faite du logement « *puique l'intéressé ne l'a évidemment pas choisi.* » Parallèlement, d'autres commissions envisagent les possibilités de limiter le plus possible l'emprisonnement de longue durée « *qui cause plus de mal que de bien* ». Plusieurs solutions sont avancées : les prisons de nuit ou de fin de semaine ainsi que le service *social obligatoire*, comme en Angleterre. ■

REFLETS DU MONDE

afrique nouvelle

Il faut protéger les guérisseurs

AFRIQUE NOUVELLE, l'hebdomadaire de l'Afrique francophone, écrit : « *L'authenticité, c'est la recherche de l'âme bantoue dans la civilisation ancestrale* ». *L'homme est authentique, dira le professeur Bayona, dès lors qu'il prend conscience de l'obligation vitale de chercher à se situer par rapport à son milieu ancestral et à établir un contact permanent avec son environnement.*

» *Rien d'étonnant donc que l'authenticité soit vécue au Zaïre comme une loi cosmique, scientifiquement démontrée par le simple fait que l'homme, enraciné dans son terroir, est à la fois une matérialisation du Verbe et un univers en miniature, possédant tous les éléments de la nature entrant dans la composition du macrocosme.*

» *Traduire sur le plan juridique l'option politique fondamentale du Zaïre, à savoir le recours à l'authenticité, telle est la tâche précise de la commission de réforme du droit. Or, la médecine traditionnelle est le domaine privilégié de manifestation de l'authenticité zaïroise. Ainsi, la recherche d'une législation de cette médecine vise fondamentalement la protection des guérisseurs.*

Soulignons avec le professeur Bayona ba Meya « le caractère global — total, intégral de la médecine traditionnelle », la médecine de l'homme en communion avec les ancêtres qui vivent de « l'autre côté du fleuve ».

ПРАВДА

Comme tout le monde

Quel est le rêve du kolkhozien (paysan appartenant à une *ferme collective*) d'Estonie, l'un des trois pays baltes de l'U.R.S.S. ? Selon la *PRAVDA*, « *une enquête réalisée par les organismes officiels auprès de 3 000 paysans estoniens révèle que 88 % d'entre eux aimeraient se faire construire une maison « familiale », alors que 12 % seulement préfèrent vivre dans des immeubles collectifs.*

» *Pour demeure familiale, le paysan estonien aimerait posséder une maison confortable et spacieuse, pourvue d'un atelier, d'un garage chauffé, d'une cave pour la conservation de légumes et d'un sauna. Aussi un organisme de construction de maisons à la campagne a été créé dans cette République soviétique balte, en vue de permettre aux paysans d'accéder à la propriété, par l'intermédiaire de coopératives, après un versement initial de 30 % du prix de la construction et un crédit étalé sur vingt ans.* »

Ta Kung Pao

Des dirigeants trop fiers

Les lecteurs du *Quotidien du peuple* de Pékin ne sont pas contents de leurs dirigeants, constate le *TA KUNG PAO*, quotidien de Hongkong de langue anglaise, qui en rapporte quelques exemples.

« *Ainsi, dans un hôtel, les clients ont été priés de déménager dans les étages inférieurs afin que le secrétaire du parti pour une province puisse disposer du dernier étage.* » « Ce n'est pas bien. Pourquoi les dirigeants doivent-ils être séparés des masses ? », *demande un lecteur de la province du Sichuan.* « Nous n'avons rien contre des mesures destinées à assurer la sécurité des dirigeants. On peut faire confiance aux masses pour un tel travail. »

« *Un autre lecteur se plaint qu'à présent les dirigeants fassent leur tournée d'inspection en voiture, repartent avant même d'avoir entendu leurs subordonnés et refusent de rester sur place pour y passer la nuit. Il n'en allait pas de même durant les années de la guerre de révolution : à l'époque, les vieux cadres vivaient et mangeaient avec les masses.* » « De telles tournées d'inspection ennuient les gens et font gaspiller de l'essence », *se plaint un autre lecteur* ».

HANNOVERSCHE ALLGEMEINE

A chacun son ovni

Les Allemands aussi s'intéressent aux « *objets volants non identifiés* » ; du moins si l'on en croit le *HANNOVERSCHE ALLGEMEINE*. Le quotidien de Hanovre écrit en effet :

« *Selon Karl L. Veit, président de la société allemande pour l'étude des ovnis et organisateur du congrès annuel des « ovnologues » allemands, c'est un thème qui demeure incompréhensible pour les non-initiés. (...) Il en est même si convaincu qu'il ne veut répondre que par écrit à des questions aussi anodines que celles concernant le nombre des adhérents, en se réservant le droit bien entendu de ne rien écrire du tout. La procédure nous fait songer au Camp David, à Begin, Sadate et Carter. (...)* »

» *Toujours est-il, affirment les experts des ovnis, que la nation pourra prendre connaissance d'une résolution qui sera votée au cours du congrès. Voilà qui nous rassure. Veit ne révèle qu'avec réticence la véritable raison de cet isolement complet : les réactions de la presse aux précédentes manifestations furent trop négatives. Ce qui semble avoir non seulement perturbé les rapports entre les amateurs d'ovnis et les médias, mais aussi créé un mauvais climat entre les amateurs.* »

Les maisons de la culture vingt ans après

Vingt ans après leur création par André Malraux, les maisons de la culture n'ont pas atteint les objectifs ambitieux de l'ancien ministre du général de Gaulle. Seize « cathédrales du vingtième siècle » en quête permanente de leur identité

DOMINIQUE DARZACQ

AU mois de février 1980, la Maison de la culture de Seine-Saint-Denis ouvrira les portes de ses bâtiments définitifs après un an d'atermoiement financier. Ceux de La Rochelle seront achevés à la fin de l'année. Enfin, en 1981, la première-née des enfants Malraux, la Maison de la culture du Havre, créée en 1961, sera sans doute la dernière construite.

Ainsi, vingt-six ans après leur avènement, le nombre de ces « cathédrales du vingtième siècle » — il en existe seize aujourd'hui, — n'aura même pas pu atteindre l'objectif de vingt, prévu par le IVe Plan (1962-1965). Nous sommes loin du compte d'André Malraux, qui en souhaitait une par département.

Inventées à un moment de pleine croissance économique, saluées comme la pierre angulaire d'une nouvelle révolution culturelle, elles ont polarisé tous les désirs, et, du même coup, toutes les critiques. Autour d'elles, la parole et l'écrit s'organisent à partir de deux pivots : l'excès d'honneur ou d'indignité. Rarement l'objectivité. Parce qu'elles n'ont pas comblé toutes les attentes on conclut tout net à leur échec. Il convient sans doute d'être moins péremptoire et de retenir la formule du premier directeur de la Maison de la culture de Grenoble, Didier Béraud, qui déjà dans les années 70 parlait de *« déficit de rêve »*.

Celui d'une démocratie culturelle rêvée par Malraux et signifiée dans l'architecture des bâtiments. Lors des rencontres de l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle) organisées en novembre dernier sur le thème « Abri et édifice », Antoine Vitez remarquait : *« Les édifices portent en eux leur idéologie, leur utopie, leur rêve »*. C'est bien l'utopie d'un possible partage du patrimoine culturel qui a présidé à l'édification des maisons de la culture. André Malraux ne déclarait-il pas, lors du débat budgétaire en 1966 : *« Le problème est de faire pour la culture ce que la IIIe République a fait pour l'enseignement. Chaque enfant de France a droit aux tableaux, au théâtre, au cinéma, comme à l'alphabet »*.

Force de frappe

Longtemps considérées par les pouvoirs publics comme la force de frappe d'une stratégie culturelle déployée en direction du plus grand nombre, les maisons de la culture sont en réalité l'aboutissement d'un long cheminement. Comme le remarque Jean-Jacques Queyranne, auteur d'une thèse sur les maisons de la culture (et qui est le document le plus sérieux écrit à leur sujet), on peut dire que l'idéologie de la démocratie populaire est née avec le décret de mars 1794 et la création du « Théâtre du peuple » : *« La révolution instaure la « démocratie politique », elle trace aussi la voie « d'une démocratie culturelle » qui promet à tous l'extension des bienfaits du progrès social (...) Cette idéologie va marquer toutes les expériences d'action culturelle jusqu'en 1968. »* Elle marque bien évidemment les évènements de 36 qui font naître les premières maisons de culture. André Malraux, aux côtés d'Aragon, prend une part active à leurs activités. La première d'entre elles est sise 12, rue de Navarin, à Paris.

Cependant les actuelles maisons de la culture n'ont rien de commun avec celles du Front populaire, pas plus qu'elles ne sauraient être confondues avec les maisons des jeunes et de la culture. Créées en 1945, les M.J.C. ne dépendent pas du ministère de la culture, mais de la jeunesse et des sports. Elles ont une activité de loisirs et mènent une action socio-éducative. Leur rayon d'influence est le plus souvent localisé à leur quartier d'implantation. Celui d'une maison de la culture doit être, en principe, régional.

Les pionniers

Leur implantation hors la capitale explicite une de leurs finalités, rappelé maintes fois par André Malraux dans ses discours. A Amiens en 1966 : *« Je vous dis que vous tentez une des plus belles choses qu'on ait tentées en France parce que alors avant dix ans ce mot hideux de province aura cessé d'exister »*

La conquête du public de province, des hommes de théâtre l'avaient déjà entreprise. Jacques Copeau, en Bourgogne dès les années 25, et les comédiens routiers de Léon Chancerel, en 1929. Plus tard, après la guerre, ce furent Jean Dasté à Grenoble, Gabriel Monnet à Annecy... Sous l'impulsion d'une fonctionnaire têtue, Jeanne Laurent, sous-directeur des spectacles et de la musique au ministère de l'éducation nationale, la IVe République crée les premiers centres dramatiques. La Ve République se dotant, avec les maisons de la culture, d'un moyen d'action plus global se tourne tout naturellement vers ceux qu'on appelle les pionniers de la décentralisation.

De 1961 à 1965 furent créées les maisons de la culture du Havre, de Bourges, de Caen, de Thonon, de Firminy, du Théâtre de l'Est parisien (devenue Théâtre national en 1972). Celle d'Amiens, inaugurée en 1966, fut la première construite. A la fin du IVe Plan, celles de Rennes, de Reims et de Saint-Etienne étaient mises en chantier.

Dans les années 60, l'avènement des maisons de la culture concrétise de façon spectaculaire la remise en cause du théâtre à l'italienne, symbole de la domination bourgeoise. On inventait de nouveaux lieux aptes à figurer cette ère nouvelle de la culture qui ne saurait être assimilée à celle des loisirs : *« J'insiste sur ceci*, déclarait André Malraux en 1968 à Grenoble, *ne voir dans la culture qu'un emploi des loisirs, c'est assimiler le public des maisons de la culture à la bourgeoisie de naguère. La distraction de cette bourgeoisie c'était les tournées. La collectivité qui s'inscrit aux maisons de la culture attend de nous autre chose que des tournées pour tous. »* Ainsi, dans la ferveur culturelle suscitée par un ministre inspiré se sont édifiées de nouvelles cathédrales. Elles avaient pour mission de rassembler le peuple et d'affirmer la fonction sociale de l'art. Projets ambitieux qui ne prévoyaient ni la « crise de société » ni la récession économique.

L'histoire des maisons de la culture racontée à travers les media nous les donne à voir comme traversées de crises permanentes. Il suffit qu'une maison de la culture éternue pour que toute la décentralisation s'enrhume. Mais il est vrai que certaines secousses furent sérieuses, et les remises en cause parfois brutales.

En 1968, les ondes de choc viennent à la fois de l'extérieur et de l'intérieur.

En mai 1968, note Jean-Jacques Queyranne dans sa thèse, *le mouvement de contestation dévoile les fausses unanimités de la « démocratie culturelle » et provoque interrogations et révisions. Les maisons de la culture n'échappent pas à cette crise : on s'interroge sur leur utilité, sur leur coût, sur leur vocation, leur sort.* » Réunis à Villeurbanne, les directeurs parlent du « *non-public* », jugent impraticables les statuts des maisons de la culture et demandent une « *définition claire et cohérente de ces établissements* ».

Au dehors, on les dénonce comme foyers de révolte. Claude-Gérard Marcus, député U.D.R., déclarait, le 13 novembre 1968, à la tribune de l'Assemblée nationale : *« On peut dire sans exagération qu'elles ont elles aussi apporté leur pierre aux barricades de mai, tant pendant les événements qu'auparavant. »* Malgré les garanties prises pour préserver les maisons de la culture de toutes pressions des pouvoirs publics (voir encadré), des frictions ont cependant éclaté entre certains directeurs et leurs municipalités. En janvier 1969, celles de Caen et de Thonon sont municipalisées. Celle de Saint-Etienne le fut avant même d'ouvrir ses portes en octobre 1968, Michel Durafour ayant refusé que Jean Dasté en soit le seul directeur. Celle d'Angers a disparu en 1974.

L'après-68 marque le reflux de la vague d'enthousiasme. Les maisons de la culture vont entrer dans une période de crise, qui va déformer toute la perception qu'on peut en avoir.

Lézardes

La seule question sera : à quoi ça sert ? *« On montre un peu partout les lézardes de ces édifices »* (*le Monde* du 1er novembre 1968). On souligne les manques et les faiblesses.

Une de leurs faiblesses est l'énormité architecturale. Elle induit de lourdes charges de fonctionnement. La force des choses fait donc du directeur le patron-salarié d'une moyenne entreprise. Comme tel, il a à se colleter à des problèmes de gestion et de luttes syndicales. Pour légitimes qu'elles soient, il n'en est pas moins vrai que les revendications syndicales ont fortement participé à l'institutionnalisation des instruments et ont contribué à alourdir des structures déjà pesantes.

Vues hier comme le dangereux brûlot de la contestation elles apparaissent aujourd'hui comme les temples ennuyeux d'une culture officielle. Dès 1971, Daniel Benoist, député socialiste, maire de Nevers, parlait à l'Assemblée nationale d'une *« centralisation abusive et prétentieuse de la politique culturelle menée par des technocrates solennels »* et ajoutait *« enfin, ce milieu chaud et ouvert apparaît maintenant pour ce qu'il est, c'est-à-dire moins attirant qu'un Prisunic et plus accueillant qu'un hall de gare »*.

Révulsée par le béton, méfiante à l'égard de la programmation, la bourgeoisie traditionnelle a continué de prendre le chemin du théâtre municipal et de l'opérette. Quant au taux de fréquentation des ouvriers, il n'excède guère les 3 %. Il n'a donc pas suffi de bâtir des cathédrales pour que tout un peuple ait envie de s'y rendre. Alors on a créé ce que Jacques Duhamel appelait *« des églises autour des cathédrales »* (*le Monde* du 4 mai 1972). Ce sont les centres d'animation culturelle. Plus souples et légers, ils correspondent davantage aux besoins des villes moyennes, lesquelles n'ont du reste guère les moyens de s'offrir une maison de la culture. Le coût de celui de Grenoble a été en 1968 de 33 249 768 francs. Celui de la Seine-Saint-Denis, avec ses deux bâtiments d'Aulnay et de Bobigny, de 26 490 600 francs. Pour l'Etat également ils représentent une économie puisque sa part de financement est de 33 %. Le reste étant assuré par les régions. Il existe actuellement vingt-six centres d'animation culturelle.

Remises en cause dès leur naissance, mais, par des fractions différentes d'idéologie selon les moments de leur histoire, c'est, semble-t-il, l'Etat qui, maintenant, prend ses distances. Dans le numéro d'octobre de la revue de l'ATAC, Jean-Jacques Fouché, directeur de la Maison de la culture de Chalon-sur-Saône, analyse *« les raisons d'un abandon »* vis-à-vis des établissements d'action culturelle que l'Etat juge, dit-il, *« peu rentables et peu concurrentiels »*, et pour preuve il cite un document préparatoire au VIIIe Plan pour la région Bourgogne : *« L'Etat, dont la responsabilité doit sans doute être maintenue dans certains domaines (enseignements, artistiques, conservation du patrimoine), est confronté au lourd bilan des établissements polyvalents de l'action culturelle dont les charges croissantes ne sont pas toujours compensées par une progression des recettes, et au défi des industries du spectacle et de la communication de masse dont les produits ont un effet bien plus considérable que ceux des établissements aidés par l'Etat et les collectivités. »*

Pas d'argent

Est-ce à dire que l'Etat veut liquider l'action culturelle et les maisons de la culture ? Sans doute pas. Non. *« M. Lecat n'est pas méchant »* (voir *le Monde* des 24, 25 et 26 juillet 1979), mais il n'a pas d'argent. Son budget n'a guère pris de ventre ces dernières années et ne représente que 0,57 % du budget de l'Etat. N'étant pas riche, le ministre est parcimonieux. Pour 1980, l'augmentation des subventions des maisons de la culture sera de 9 %. Pour 1981, on laisse entendre qu'elles pourraient être « modulées » en fonction de critères, lesquels, dit-on, seront à définir. Cette décision, si elle est prise, n'est-elle pas une façon de remettre en cause la parité ? N'est-ce pas une manière, en cas de problème, de laisser mourir à petit feu les établissements jugés inaptes ? Qui jugera ? L'Etat, les villes ? Ou le public, dont on parle rarement excepté pour le transformer en chiffre, pourcentage, équation positive, ou négative, selon les besoins des preuves à faire. Non, les maisons de la culture ne sont pas les déserts décrits par certains. Elles ont un public en grande majorité de cadres moyens, des enseignants et des enseignés. Certes, elles ne font que mieux servir ceux qui le sont déjà. Mais doit-on reprocher aux maisons de la culture les carences de l'éducation nationale et les inégalités sociales ?

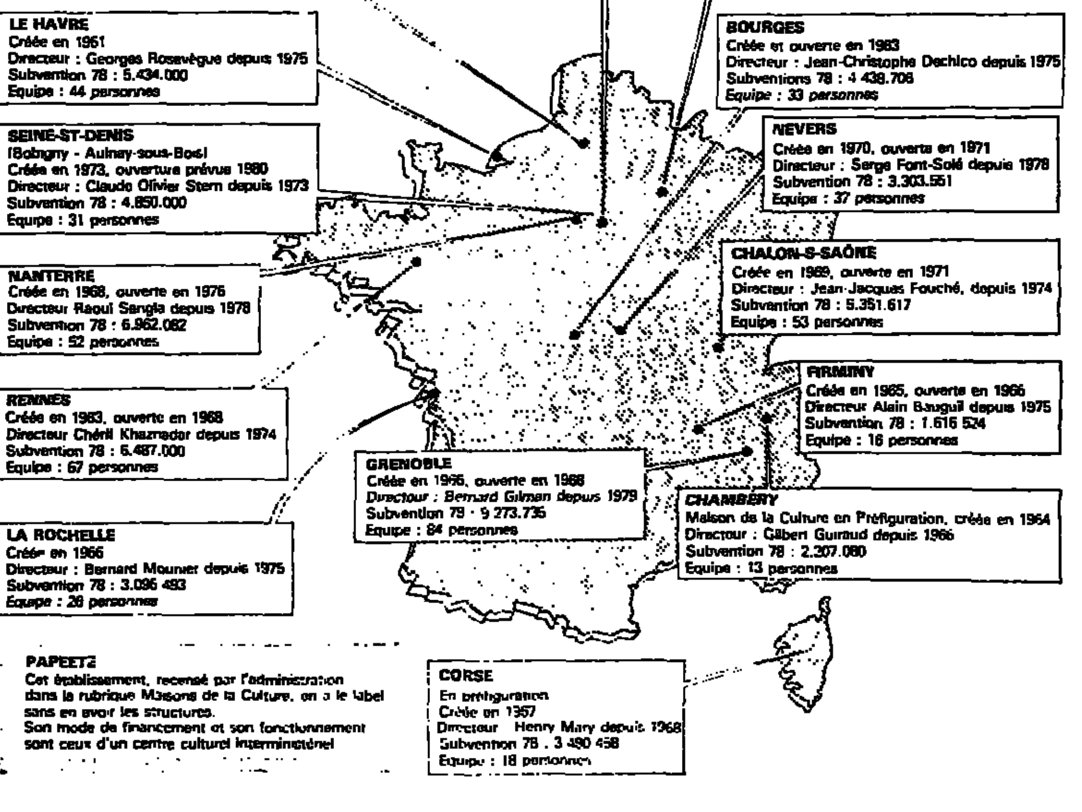
Excepté celle de Corse, depuis mars 1977, toutes les maisons de la culture sont sous l'obédience de municipalités de gauche. Pour celles-ci, la culture n'est pas la fleur dont on agrémente le discours électoraliste, c'est un élément primordial de la politique. Mais la situation des maisons de la culture n'en est pas plus confortable pour autant. Des pressions et des tensions existent. Si à droite on a tendance à les vouloir théâtre municipal pour tous, à gauche on les souhaiterait parfois super-M.J.C. C'est que dans la balance pèse le poids du secteur socio-culturel, qui les perçoit comme lieu de consommation et leur reproche d'être « nanties ».

Promotion

M. Chérif Khaznadar, directeur de la Maison de la culture de Rennes, une de celles dont la bonne santé ne semble pas devoir faire de doute, expliquait, dans le numéro 97 du mensuel de l'ATAC : *« La vraie question est celle des limites. Jusqu'où peut-on faire communiquer l'amateurisme, l'expression et le travail professionnel ? A mon point de vue, la seule façon de justifier l'action des maisons de la culture, c'est d'éviter les doublons. Nous avons un rôle de promotion. Nous avons, même s'ils sont limités, les moyens de prendre des risques. Nous devons lancer des choses, faire des enfants et savoir les abandonner. »*

Les maisons de la culture ont fait des enfants, leur existence a même souvent suscité le développement d'autres activités culturelles dans les villes, favorisé la naissance de jeunes troupes. Elles ne sont plus le seul recours. Du coup, elles polarisent toutes les convoitises et toutes les batailles de l'animation et de la création. Sous le feu croisé des accusations, elles ont souvent donné l'impression de camper sur des principes passéistes. Mais à un stéréotype d'accusation correspond fatalement un stéréotype de défense.

C'est indéniable, les maisons de la culture n'ont pas tenu toutes les promesses, elles n'ont pas été le creuset d'innovation qu'elles auraient pu être. Si elles apparaissent aujourd'hui comme des carcasses sans vie, c'est qu'elles ont trop souvent privilégié l'animation au détriment de la création. C'est par là pourtant que passe la véritable conquête du public et sa confrontation avec l'art. Cependant, il serait injuste de les condamner sans appel. Elles sont imparfaites sans doute mais néanmoins fragiles vigiles d'une nécessaire utopie. ■



Création, diffusion, animation

Une maison de la culture est créée, après une période plus ou moins longue de réflexion et d'analyse qui permet de définir les besoins auxquels devra répondre le bâtiment. Pendant cette période, dite de préfiguration, les activités sont provisoirement programmées dans des locaux existants. La Maison de la culture de Chambéry mais aussi celles de La Rochelle et du Havre sont actuellement dans le théâtre municipal de la ville.

Afin d'éviter toute pression ou dirigisme, tant de l'Etat que de la municipalité, la création d'une maison de la culture est fondée sur le principe de la parité. Cependant, un arrêté du 23 septembre 1960 stipule que, pour la construction, la subvention de l'Etat peut varier de 20 à 50 %. Le bâtiment appartient à la ville qui est maître d'œuvre.

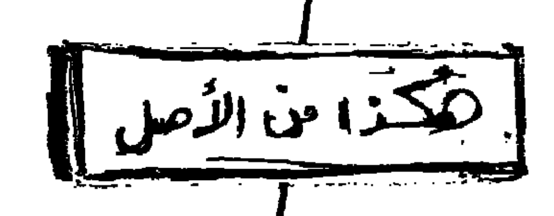
La gestion est assumée par une association régie par la loi de 1901. Elle est composée d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration et d'un bureau. L'organe de décision est le conseil d'administration, où siègent les représentants de l'assemblée générale, ceux — à part égale — de la ville et de l'Etat, et un représentant du conseil général.

Le directeur est nommé par le conseil d'administration. Il a un contrat triennal, est salarié par l'association et est seul responsable des activités de l'établissement. Selon les statuts-types, il a trois missions : la création, la diffusion, l'animation.

A l'origine la mission de création était, le plus souvent, assurée par une troupe théâtrale hébergée dans les locaux de la maison de la culture. A Amiens, la cellule de création fut, de 1968 à 1971, le ballet du Théâtre contemporain. Aujourd'hui, la situation s'est considérablement modifiée et seuls quatre centres dramatiques nationaux sont liés par convention à une maison de la culture : le Centre dramatique des Alpes à Grenoble, celui de Reims, de Nanterre et le Centre dramatique de l'Ouest à Rennes. Deux maisons de la culture ont choisi de faire porter leurs efforts de création sur le cinéma et l'audiovisuel. Ce sont celles du Havre et de la Seine-Saint-Denis.

Théâtre, concert, danse, spectacles lyriques, variétés, cinéma, expositions, constituent l'essentiel des programmes. Certaines se personnalisent par l'organisation de manifestations, qui sont l'occasion de rendez-vous saisonniers. C'est, à Rennes, le Festival du café-théâtre et du Théâtre en marche ; à Bourges, le « Printemps de Bourges » pendant lequel la maison de la culture organise une vaste confrontation autour de la chanson... Les maisons de la culture d'Amiens, de Grenoble et de Rennes se font également signaler par les expositions d'arts plastiques qu'elles organisent.





Une façon comme une autre d'aller de chaîne en chaîne et de jour en jour

Itinéraire

CLAIRE DEVARRIEUX et CLAUDE SARRAUTE

LUNDI 24 : Sur quel bouton appuyer, quel circuit emprunter ? Pour une *fois* laissons tout tomber. Tino Rossi sur la 1, Jean le Poulain sur la 2, et même les bondieuseries de Nicholas Ray sur la 3. Un soir *comme celui-ci, il suffit d'avoir* une oreille qui traîne du côté du poste pour savoir s'il mérite qu'on bâcle *les préparatifs du réveillon. La ten*tation devient plus forte en fin de soirée, après le repas et avant la *messe de minuit. C'est le fameux* trou. Ce trou, les trois chaînes se *proposent de le remplir à coups de veillées d'inspiration musicale,* catholique et internationale. Avec une heureuse surprise, **la Fabrique**, *conte de Noël de Pascal Thomas,* sur Antenne 2.

MARDI 25 : Pour les enfants : histoire et paysages, **le Tour du monde en quatre-vingts jours** cet après-midi sur Antenne 2 et le soir *(FR 3)* **Ivanhoé** avec Robert Taylor. Si vous aimez Bourvil, ne manquez pas **Cadet-Rousselle,** si *vous aimez l'opérette, voyez* **Tom Jones,** et si vous n'aimez pas les documentaires sur l'enfance malheureuse, tant pis pour vous. C'est une obligation, une question de *respect* humain, vous n'avez pas le droit de ne pas regarder le documentaire de Roger Pic en fin de soirée sur TF 1.

MERCREDI 26 : Là pas de problème. ***Joséphine de Beauharnais,*** troisième *épisode, la campagne d'Italie, première chaîne. Ou alors, pour la énième fois,* James Dean dans **Geant** (FR 3). Un feuilleton, bien, un film vu et revu, bon, mais *avouez que c'est malgre. Franche*ment nos sociétés de diffusion, qui s'abritent du 2 janvier au 23 décembre derrière *le* fantastique effort fourni pour les fêtes de fin d'année, se moquent un peu du monde.

JEUDI 27 : Suite du *Festival* Bourvil, sur TF 1, personnage merveilleux de naïve *roublardise*, de ten*dresse madrée. A revoir dans* **Un drôle de paroissien.** Tandis qu'en face Fernandel méritait mieux que cette reprise de **François Ier**, usée jusqu'à la corde de son bilboquet. Aux amateurs de variétés, Antenne 2 propose d'abord Pierre Perret puis un **« Grand échiquier »** consacré à Thierry Le Luron. Tous les goûts...

VENDREDI 28 : Après les **P'tites** ***Micha,*** *autant se tourner vers Elton John,* sur FR 3, *avant de revenir à* Antenne 2 se jeter sur **les Cheyennes** *de John Ford. Cela dit, les fidèles* de Jean Nohain pourront *le voir en* fin de soirée, également, dans toute *la verdeur de ses quatre-vingts ans,* et faire avec lui une **« Traversée du vingtième siècle »**, sur TF 1.

SAMEDI 29 : Cette fois, choix dramatique : quand on est accroché *comme nous au* **Comte de Monte-Cristo,** on va encore rater, et c'est dommage, le feuilleton de Nina Companeez. A se demander si ça *ne vaudrait pas la peine d'acheter* le livre d'Alexandre Dumas pour *savoir comment ça finit* — on est nombreux à l'avoir oublié — et de rejoindre le train **des Dames de la côte** sur le quai d'à côté. Il n'en est qu'à sa deuxième station.

DIMANCHE 30 : Re-Bourvil dans **le Tracassin,** TF 1, premier concert de Léonard Bernstein, et toujours sur la trois, l'increvable **Aïda.** En partant *pour* cet itinéraire nous avions l'impression de nous lancer dans une tâche insurmontable. Comment défaire tous les emballages cadeaux de *ces programmes* de fêtes ? Au bout du compte, il n'y en a pas tellement. A vue de nez Antenne 2 paraît avoir fait un effort plus poussé, plus cohérent, que ses rivales. A force de vouloir séduire l'ensemble des familles une fois de plus rassemblées, on perd un peu du regard, c'est chaque fois la même chose, les *intérêts* particuliers. On finit par s'adresser au plus petit dénominateur commun, d'une audience difficile pourtant, parce que mise en appétit par des promesses *qui lui* ont fait avaler onze mois d'émissions à l'économie.

Nina Companeez, Pascal Thomas et Edouard Molinaro ont travaillé pour Antenne 2

Romans

JACQUES SICLIER

LA télévision attire-t-elle les producteurs et les cinéastes qui trouvent de plus en plus difficilement la possibilité de monter des films, dans le système actuel de l'industrie cinématographique ? On peut le croire puisque, pendant la période des fêtes, trois œuvres importantes présentées sur Antenne 2 sont dues à des gens de cinéma qui ont trouvé là des conditions favorables de coproduction et de *création*. Ce sont *les Dames de la côte,* feuilleton en cinq épisodes de une heure trente, produit par Mag Bodard et réalisé par Nina Companeez (1), *la Fabrique, un conte de Noël,* une nouvelle d'après Marcel Aymé, produite et réalisée par Pascal Thomas (2), et *la Pitié dangereuse,* adaptation d'un roman de Stefan Zweig (en deux épisodes de une heure quarante), produite par Christine Couze-Rénal et réalisée par Edouard Molinaro (3).

L'émancipation de la femme

Pour Mag Bodard et Nina Companeez, qui travaillent ensemble depuis plusieurs années, le feuilleton, genre télévisuel, n'est pas une contrainte. Nina Companeez considère qu'elle a eu, avec *les Dame de la côte* (dont elle est l'auteur complet), l'occasion de s'exprimer totalement dans un film dont la longueur n'aurait pas été acceptée au *cinéma*. De 1911 à 1919, elle a suivi les destins d'un certain nombre de femmes d'âges divers, appartenant à des milieux bourgeois et populaires et dont les rapports avec ces *milieux* et avec les *hommes* se trouvent considérablement transformés par la guerre de 1914.

Nina Companeez a repris, en somme, la tradition du « roman de famille » dont la cellule sociale englobe toute une parenté bourgeoise et des liens sociaux avec les domestiques. L'action se noue dans un domaine de la côte normande et autour de ce domaine. L'air du temps est dans les costumes et les décors, mais la réalisatrice, à laquelle on a souvent reproché son goût pour la *préciosité* esthétique, a signé, cette fois, une œuvre dont les images soignées mais sans effets sont des tableaux de mœurs accordés à une époque. Les scènes d'hôpitaux, en particulier, sont, après les charmes de la Belle Epoque finissante, *du côté de Trouville* ou dans les salons parisiens, d'une force réaliste tout à fait étonnante.

Dirigeant d'une main ferme ses actrices et ses acteurs (la distribution est très homogène, excellente), Nina Companeez oppose le monde encore dominant des hommes vers 1910 au monde des femmes amoureuses, séduites, et soumises, puis montre la déroute de cette domination sous l'effet du cataclysme meurtrier des années de guerre, et les premières manifestations de l'émancipation féminine.

Comme dans toute fiction, les passions et les événements romanesques gardent leurs droits, mais *Nina Companeez ne perd pas son* propos en cours de route. Ses vieilles dames façonnées par la *morale bourgeoise du dix-neuvième* siècle (Edwige Feuillère, Denise Grey) sont « édifiantes ». Françoise *Fabian, épouse trompée qui reste* digne, vacille un moment devant l'amour courtois de son régisseur et *sert comme infirmière, appartient* à la génération de transition. Le sort fait par la société masculine à la « *demi-mondaine* », *objet de plaisir,* à laquelle on ne reconnaît pas le droit à un amour sincère, est impitoyablement dénoncé à travers l'histoire d'Evelyne Buyle (comédienne vouée à la fantaisie qui se *révèle, soudain, grave* et pathétique.

Les émancipées, celles qui entrent *vraiment dans la vingtième siècle, pour annoncer* la femme moderne, sont Fanny Ardant (romantisme adolescent, *mariage de raison* et liberté sexuelle) et Martine Chevalier, *la* servante, veuve de guerre qui va travailler dans une usine de munitions et se dévouer aux blessés. C'est à travers les codes de l'époque que se manifeste l'indépendance féminine ; et Nina Companeez s'est remarquablement servi de ces codes pour faire apparaître une vérité historique, psychologique et humaine.

Le massacre des innocents

Autre surprise avec *la Fabrique,* où Pascal Thomas, dont les films *précédents étalent des comédies* d'un réalisme contemporain sur la jeunesse des années 50-60, a pris *un ton nouveau de critique sociale,* un style dramatique portant le spectateur à une émotion profonde. *Selon la nouvelle de Marcel Aymé,* une petite fille de dix ans qui se rongeait les ongles et craignait à *cause de cela de ne pas avoir droit* à ses cadeaux de Noël se trouve transportée, le 24 décembre, dans une *masure du dix-neuvième* où croupit une famille de prolétaires. Elle assiste alors, invisible aux autres et impuissante, au calvaire du plus jeune fils de cette famille, qui, à l'article de la mort, doit encore faire sa journée de travail à la fabrique, tandis que son père cherche des planches pour son cercueil.

Pascal Thomas transmet l'aspect fantastique de l'histoire par des images aux couleurs de nuit et de misère, évoquant le cauchemar d'un monde industriel naissant qui, pour le profit des patrons, exploite jusqu'à l'enfance. Ce « conte de Noël » (où le petit Hervé Bonjean est bouleversant) fait penser à Dickens, peintre des taudis et de ses usines-bagnes pour les pauvres.

En *rappelant* — c'est une idée à lui — que la naissance de Jésus fut suivie du « massacre des innocents » ordonné par le roi Hérode, Pascal Thomas, à la fin de cette « année de l'enfance », refuse la tradition rose du sapin enluminé et des mélodrames qui finissent bien pour adresser un message aux consciences.

Le lieutenant et le paralytique

Il y a moins d'originalité et d'audace que *chez* Nina Companeez et Pascal Thomas dans *la Pitié dangereuse* d'Edouard Molinaro. Nous retrouvons ici l'adaptation littéraire « de qualité » qui fut chère au cinéma français.

Le roman de Stefan Zweig — un lieutenant de uhlans, en garnison près de la frontière hongroise, en 1913, est *introduit dans une riche* famille juive dont la fille, paralysée des jambes, prend pour de l'amour la pitié qu'il manifeste en allant lui rendre visite chaque jour — a été suivi à la lettre et illustré avec un *fignolage* esthétique qu'on ne trouve pas dans les téléfilms plus ou moins bâclés qui ont remplacé les grandes « dramatiques » d'autrefois.

Tourné en Autriche, ce film n'a qu'une couleur locale de surface. Il y *manque* le climat « viennois » morbide, les arrière-plans freudiens que Max Ophuls avait admirable*ment* fait passer, jadis, dans son adaptation de *Lettre d'une inconnue,* du même Stefan Zweig. Le drame semble avoir *été* étiré, avec des scènes *répétitives*, pour donner plus d'importance à Marie-Hélène Breillat, peu convaincante dans un rôle tenu, en 1945, de façon vraie et douloureuse, par Lilli Palmer, dans un *film* anglais de Maurice Elvey, par ailleurs inférieur à celui de Molinaro.

L'intérêt de cette œuvre, un peu trop « jolie », tient à l'interprétation de Mathieu Carrière. Il traduit subtilement les hésitations, l'orgueil, la lâcheté et les sentiments contradictoires de ce jeune homme pauvre admis dans la caste militaire, attiré par la richesse et le luxe de ce milieu juif, mais ne dominant pas un sourd préjugé raciste et jouant un *jeu dangereux qui* fait une victime innocente.

(1) Chaque samedi, à 20 h. 30, à partir du 22 décembre.
(2) Lundi 24 décembre, à 21 h. 30.
(3) Mercredis 26 décembre et 2 janvier, à 20 h. 35.



GERARD MATHIEU.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

L'Arbre de Noël

DE TERENCE YOUNG

Lundi 24 décembre

A 2, 15 heures

Fête perpétuelle pour les derniers mois d'un enfant leucémique dont le père est milliardaire. Des procédés plus que suspects pour tirer les larmes. Bourvil égaré dans ce mélo pour riches.

Le Roi des rois

DE NICHOLAS RAY

Lundi 24 décembre

FR 3, 20 h 35

Rien de nouveau dans la vie de Jésus, mais un grand réalisateur américain a été victime, ici, de « l'art sacré » sulpicien revu par Hollywood, et de Samuel Bronston.

Les Voyages de Gulliver

DE MAX ET DAVE FLEISCHER

Mardi 25 décembre

TF 1, 13 h 30

★ *Dessin animé de long métrage, d'après les contes de Swift, réalisé par les frères Fleischer pour faire concurrence à* Blanche-Neige et les Sept Nains *de Disney. Pas mal.*

Cadet Rousselle

D'ANDRE HUNEBELLE

Mardi 25 décembre

TF 1, 17 h 10

Fantaisie historique autour d'un personnage de chanson populaire. Imitation ratée de Fanfan-la-Tulipe. *Vedette François Périer. C'est Bourvil, second rôle, qu'on remarque.*

Ivanhoé

DE RICHARD THORPE

Mardi 25 décembre

FR 3, 20 h 30

★ *Aventures historiques, tournoi, prise d'un château, combat final. Thorpe bien inspiré par le roman de Walter Scott. Liz Taylor divine en Rébecca. Taylor (Robert), qui est Ivanhoé, lui préfère Joan Fontaine. Pas nous.*

Cent dollars pour un sherif

D'HENRY HATHAWAY

Mardi 25 décembre

A2, 20 h 35

Même si c'est amusant de voir John Wayne, vieux shérif alcoolique aux prises avec une gamine malicieuse (Kim Darby), on ne tient pas le parcours.

Notre-Dame de Paris

DE JEAN DELANNOY

Mercredi 26 décembre

TF 1, 18 h 40

Le romantisme de Victor Hugo perdu dans les illustrations académiques d'un cinéaste qui cherche à peindre psychologiquement Esméralda, Quasimodo, Frollo, etc. Pas de quoi en faire une cathédrale.

Géant

DE GEORGE STEVENS

Mercredi 26 décembre

FR 3, 20 h 30

★ *Liz Taylor et Rock Hudson dans la saga familiale d'Edna Ferber, où James Dean (ce fut son dernier rôle) jette le trouble après avoir découvert du pétrole. James Dean, sans son mythe d'adolescent, compose et se grime comme Pierre Fresnay dans la deuxième partie.*

Xica Da Silva

DE CARLOS DIEGUES

Mercredi 26 décembre

A2, 22 h 15

★ *Restauration du « cinema novo » brésilien par un de ses créateurs qui avait fini par le contester comme « cinéma de lamentation ». La vie d'une esclave noire devenue au XVIII[e] siècle la favorite d'un dignitaire portugais. Libération féminine et subversion d'un mythe populaire dans un lyrisme baroque et barbare. Pas toujours convaincant mais souvent fascinant.*

François Ier

DE CHRISTIAN-JAQUE

Jeudi 27 décembre

FR 3, 20 h 30

★ *Propulsé du XX[e] siècle sous le règne de François Ier, Fernandel prédit l'avenir avec le Petit Larousse, enseigne les lapalissades à M. de La Palice, apprend la java et la belote au roi et à sa cour. La franche rigolade du samedi soir façon années 30. Un classique !*

Un drôle de paroissien

DE JEAN-PIERRE MOCKY

Jeudi 27 décembre

TF 1, 22 h 5

★ *Voir Bourvil, honorable bourgeois, piller les troncs d'église plutôt que de travailler est un régal, même si, dans la dérision et la caricature de la bourgeoisie, la religion et la police, le comique grinçant de Mocky glisse parfois aux facilités du théâtre de Boulevard.*

Le Masque de fer

D'HENRI DECOIN

Vendredi 28 décembre

TF 1, 16 h 30

Cecil Saint-Laurent scénariste a renchéri sur Alexandre Dumas ; mais Decoin n'a pas réussi à le suivre dans ses fantaisies historiques. Vive Jean Marais, tout de même ; quel d'Artagnan !

Les Cheyennes

DE JOHN FORD

Vendredi 28 décembre

A 2, 23 heures

★★ *La longue marche vers la liberté ou la mort d'une tribu cheyenne sortant d'une réserve de l'Oklahoma pour rejoindre la terre des ancêtres. Dans son dernier western, Ford portait, sur l'histoire de l'Ouest et le génocide de la nation indienne, un regard lucide et critique. Un film douloureux, poignant, admirable.*

La Vie parisienne

DE CHRISTIAN-JAQUE

Dimanche 30 décembre

TF 1, 17 h 45

L'opérette de Meilhac, Halévy et Offenbach fait naufrage dans un chahut débraillé et lourd. Pour comble, la musique a été « arrangée ».

Le Tracassin

D'ALEX JOFFE

Dimanche 30 décembre

TF 1, 20 h 30

★ *Bourvil et sa 2 CV dans les embarras de Paris, en 1962... Cette satire souriante serait, aujourd'hui, un drame du « ras-le-bol ». Sa drôlerie et son côté rétro ont leurs charmes.*

Au fond de mon cœur

DE STANLEY DONEN

Dimanche 30 décembre

FR 3, 23 h 20

★ *La vie du compositeur d'opérettes Sigmund Romberg telle qu'elle est racontée ici paraît bien insipide. Mais il faut voir le ballet du* Chant du désert *par Cyd Charisse, que suit une caméra inspirée, et quelques numéros dansés et chantés, dont un où Gene Kelly apparaît avec son frère Fred.*

A VOIR

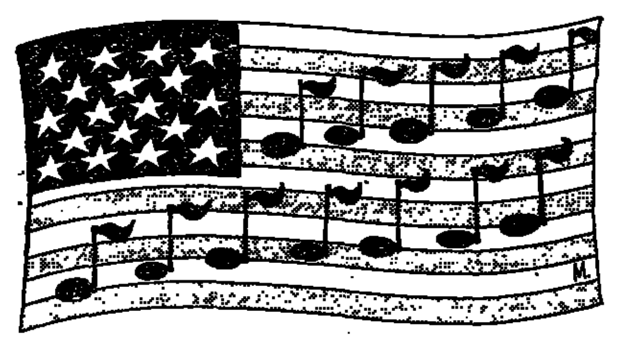
Partitions pour petit écran

JACQUES LONCHAMPT

Dans un programme musical très honorable pour cette dernière semaine de l'année à la télévision, il ne faudra surtout pas manquer les deux concerts de Leonard Bernstein avec l'Orchestre national, qui, subjugué par son chef, s'égale aux plus grands.

Bernstein, au piano d'abord, joue et dirige le *Concerto en sol majeur* de Ravel, qu'il interprète avec le parfum même de l'époque et avec cette irrésistible pointe d'accent jazz dont le compositeur avait pimenté cette œuvre éblouissante. Et puis *Tzigane*, du même Ravel, où il accompagne un étonnant violoniste russo-israélien, Boris Belkin, dont la sonorité creusée de l'intérieur, les phrasés durcis, les accents déplacés, traduisent si prodigieusement l'esprit tzigane (Antenne 2, 30 décembre, 11 heures).

Mais c'est surtout dans son « show » de l'après-midi (Antenne 2, 30 décembre, 15 h.) qu'il faut voir « Lenny » présentant, pour la première fois « dans la langue de Racine, Mallarmé, Valéry et Sartre », la *Fête de chansons (Songfest)* qu'il a composée pour le bicentenaire des Etats-Unis. Il éclaire chaque pièce de remarques pleines de cœur et d'humour, juste ce qu'il faut pour déclencher la sympathie et la compréhension d'une œuvre inconnue, avant d'interpréter avec de merveilleux chanteurs américains et un orchestre « in love » cette guirlande de douze pièces qui célèbre « *la gloire des poètes américains* » ; gaieté, humour, mais aussi nostalgie, révolte, désespoir secret, le paysage est riche et contrasté, mais « *cela reste une fête* » presque intime, rapide et pétillante, où Bernstein a mis le meilleur de lui-même.



De « Tom Jones » au « Petit Ramoneur »

Les autres spectacles de cette semaine nous mènent à travers *tous les étages du lyrique*. Une comédie musicale du dix-huitième siècle d'abord où *Tom Jones*, moins étincelant certes que le héros de Fielding ou celui du film de Richardson, est *décoré d'une jolie musique de* Philidor, qui se souvient parfois de Rameau ou fait pressentir quelque chose de Gluck et de Mozart. Mais c'est surtout un spectacle truculent, un peu gros *parfois*, de *Jacques Fabbri, qui* double cette série d'aquarelles colorées de sa propre partition riche en gags, en quiproquos et en péripéties bouffonnes. Très bonne distribution avec Michèle Pena, Léonard *Pezzino*, Jean-Philippe Lafont et l'Ensemble orchestral de Paris, dirigé par Jean-Pierre Wallez, au Festival d'Albi (TF 1, 25 décembre, 20 h. 35).

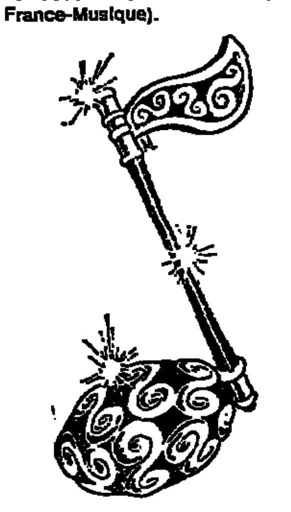
Une véritable opérette ensuite, et l'une des plus exquises, *les P'tites Michu*, d'André Messager, deux jumelles d'un boutiquier des Halles, dont l'une est en réalité la fille d'un général ; une intrigue que ne désavouerait peut-être pas Marivaux, non plus *que cette musique d'un raffinement*, d'une grâce de gentilhomme. Dans Mme Michu, on retrouva la regrettée Denise Benoît, avec Eliane Varon, Marguerite Cassan, Claude Cales et *l'Orchestre radio-lyrique, sous la* direction de Serge Baudo (Antenne 2, 28 décembre, à 15 heures).

Benjamin Britten avait écrit un opéra pour l'initiation des *enfants ; c'est celui-ci qu'ont* choisi cette année le Carré Silvia Monfort et l'Association parisienne pour le théâtre comme objet d'un travail d'animation mené auprès de plus de deux mille enfants, dont on verra le résultat à la télévision : en première partie, les enfants décident de faire un opéra, l'écrivent, le montent, le répètent ; en seconde partie, ils jouent l'histoire touchante du *Petit Ramoneur*. Mise en scène par Jean-Luc Tardieu au Jardin d'acclimatation du *bois* de Boulogne, direction Patrick Juzeau (Antenne 2, 28 décembre, 17 h. 25).

Place au grand opéra

Il y a cent ans, Charles Garnier *édifiait (après l'Opéra de* Paris) la salle de l'Opéra de Monte-Carlo ; Nicolas Ribowski saisit l'occasion pour présenter « l'opéra d'un Opéra » en jouant sur les voûtes baroques, les *escaliers, les lustres, les fresques*, les sculptures, avec une pléiade de vedettes : Edda Moser, Franco Bonisolli, Serge Lifar, Michaël Denard, Pierre Amoyal, Krystian Zimerman, sans *oublier la* princesse Grâce de Monaco (Antenne 2, 30 décembre, 20 h. 35).

Place au grand opéra enfin avec l'*Aida* de Verdi, filmé en direct par Louis Jourdan au Théâtre antique d'Orange lors du Festival 1976, et qui a déjà fait carrière dans les cinémas. Un décor monumental, une mise en scène un peu schématique, une très belle distribution avec Gilda Cruz-Romo (Aïda), Grace Bumbry (Amnéris), Peter Gougalov (Radamès), surtout l'extraordinaire Amonasro d'Ingvar *Wixell, et les chœurs et l'orchestre de Turin* sous la direction de Thomas Schippers (FR 3, 30 décembre, à 20 h. 30, et France-Musique).



Lundi 24 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 35 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Feuilleton : l'île au trésor (dernier épisode).**
14 h 30 **Les visiteurs de Noël.**
Avec les marionnettes Sibor et Bora, F. Thibault, M. Myriam ; Dessin animé : Vick le Viking ; Le Grand Cirque à Flake ; Dessin animé ; Feuilleton : le Club des Cinq (1re partie).
15 h 45 D'hier et d'aujourd'hui.
G. Béart ; 16 h., Marseille en ma Provence (long métrage de R. Portiche).
17 h 15 **Pluk, naufragé de l'espace.**
Film d'animation de J. Image.
18 h 30 **1, rue Sésame.**
18 h 55 **Un jour, un enfant.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Festival de Noël.**
Emission de G. Bontempelli. Avec Mireille Mathieu, Tino et Laurent Rossi, Michel Legrand, P.-J. Vaillard, Ch. Goya, La Bande à Basile, G. Brassens, L'illusionniste Jan Madd. 21 h. 50, Petite Suite sur glace ; 22 h., Etoile sur Bethléem (Mondovision) : veillée de Noël sous le signe de l'Année de l'enfant, depuis Israël, France, Nouvelle-Zélande, Canada, Bethléem, Norvège, Etats-Unis, Grande-Bretagne.
23 h **Le Grand-Père volant.**
Téléfilm de D. Vilson. Réal. L. Elikann. Avec J. Albertson, A. Barbeau, M. Drier.
23 h 55 **Messe de minuit (en Eurovision)**
Célébrée par Sa Sainteté le pape Jean-Paul II. Commentaires du Père Dagonet.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : les Amours de la Belle Epoque.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui, madame : l'univers des poupées.**
15 h **Cinéma : l'Arbre de Noël.**
Film français de T. Young (1969), avec W. Holden, Bourvil (rediffusion).
Un milliardaire dont le fils de onze ans est condamné à mourir de leucémie, lui donne une fête permanente pour ses derniers mois de vie.
16 h 50 **Cirque Grüss à l'ancienne.**
17 h 40 **Variétés : Voulez-vous chanter grand-mère ?**
Des chansons de 1900 à 1945, et Gérard Lenorman.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Tour du monde du dessin animé.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Jean Le Poulain.**
O gai Noël.
21 h 40 **La Fabrique, un conte de Noël.**
Dramatique de Pascal Thomas.
(Lire notre article page IX.)
22 h 20 **Veillée : Noël dans la lumière.**
En direct de l'abbaye du Bec-Hellouin, avec la schola des moines et moniales. Avec la Chorale Saint-Ignace de Loyola, de Pampelune ; la Maîtrise de la Résurrection, d'Asnières ; les enfants de la Chorale camerounaise Oyenga Beti ; R. Hossein, D. Manuel, M. Piccoli, A. Lagoya, F. Lodéon, A. Kremsky, F. Rabbath, M. Nordmann, Y. Uyama, B. Merlino ; le Groupe Ayacucho, J.-P. Leroy et B. Soustrot, le Quatuor des trombones de Paris, le Quintette de cuivres G. Touvron, M. Murholz.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h **FR 3 Jeunesse.**
Aglaë et Sidonie ; Les aventures de Peter ; 16 h. 10, Lassie : un bon gardien ; 16 h. 40, Mon ami Guignol : la belle automobile ; *16 h. 55*, TV *labyrinthe ; Concert*, violon et orchestre : *le Cygne*, de Saint-Saëns ; 17 h., Une étoile sur la neige, d'après G. Perrault ; 17 h. 30, Le petit bourricot brun ; 18 h., Elephant boy ; 18 h. 30, Il était une fois l'homme : les premiers empires.
18 h 55 **Tribune libre.**
Le Comité national d'entraide pour les réfugiés.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les petits papiers de Noël : à Toulon.**
20 h 30 **Dessin animé.**
Les Shadoks.
20 h 35 **Cinéma public : « le Roi des rois ».**
Film américain de N. Ray (1960), avec J. Hunter, S. McKenna, H. Hatfield.
La vie de Jésus, son message d'amour et de fraternité, son arrestation, son procès, sa mort sur la croix du Golgotha.
23 h **Une prière qui danse.**
Texte de H. Bleskine ; réal. F. Rossif ; avec la participation de S. Panigrahi, les chœurs de la Croix d'ébène de Yaoundé et M. Dupeley.
24 h **Journal.**

Mardi 25 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **Orthodoxie.**
9 h 30 **Foi et tradition des chrétiens orientaux.**
Les Arméniens à Bucarest.
10 h **Présence protestante.**
11 h **Messe du Jour de Noël.**
En direct de Courchevel (Savoie). Prédication du Père A. Ponsar. Commentaires du Père P. Abeberry. Chorale et musique par le Groupe du Bachal.
12 h **Bénédiction urbi et orbi.**
Par sa Sainteté le pape Jean-Paul II, en direct de Rome. Commentaires du Père Ph. Dagonet.
12 h 30 Midi première.
13 h **Journal.**
13 h 30 **Cinéma : « les Voyages de Gulliver ».**
Film américain de D. et M. Fleischer (1939).
Les aventures de Gulliver, héros du roman de Swift, aux pays des nains et des géants.
14 h 50 Les visiteurs de Noël.
Emission de Ch. Izard. Avec les marionnettes Sibor et Bora ; Petula Clark et des enfants britanniques ; 14 h. 55, Raggedy Ann (dessin animé) ; 15 h. 25, Les bons, les drôles et les méchants, avec J. Trémolin (le monde de Walt Disney) ; 15 h. 40, Daffy Duck (dessin animé) ; 15 h. 50, Feuilleton : Le Club des cinq (2e partie).
16 h 15 **Bonjour M. Courteline.**
Emission de Cl. Dufresne ; réal. P. Paviot. Hommage à Courteline, avec J. Marin, G. Tréjean, M. Simon, J.-C. Brialy, C. Cellier, J. Charon, C. Piéplu, J. Maillan, L. Badie, A. Mottet, Ch. Marin, etc.
17 h 10 **Cinéma (cycle Bourvil) : « Cadet Rousselle ».**
Film français de A. Hunebelle (1954) ; avec F. Périer, D. Robin, M. Lebeau, Bourvil, N. Roquevert (rediffusion).
Sous la Révolution, le Consulat et l'Empire, les aventures d'un bon garçon, courageux, et coureur de jupons.
18 h 50 **Un jour, un enfant.**
19 h 5 **Le gala des galas : Trente millions de Noël.**
Emission de J.-P. Hutin à l'Espace Cardin. Réal. P.-R. Benhaloum. Avec M. Mathieu, E. *Macias, S. Distel, M.-P. Belle, Ch. Goya*, les Charlots, L. Voulzy, A. Sapritch, J. Legras, M. Dadi, l'Orchestre d'enfants Loewenguth, la Chorale des Petits Chanteurs de Chaillot, l'Orchestre d'accordéons de Paris et le concours exceptionnel de la Fanfare de la Cavalerie de la Garde Républicaine.
20 h **Journal.**
20 h 30 **Tom Jones (en différé du Festival d'Albi 1979).**
(Lire notre sélection.)
22 h 20 **Les enfants du Proche-Orient.**
Documentaire de R. Pic.
23 h 20 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Les amours de la Belle Epoque.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Si tous les enfants du monde.**
14 h 35 **Dessin animé : le Jeune Meunier et les Trois Chatons.**
15 h 40 **Théâtre : le Tour du monde en 80 jours.**
De Pavel Kohout, d'après le roman de Jules Verne. Avec D. Ceccaldi, R. Pierre, J.-P. Darras.
17 h 55 **S.V.P. Disney.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Le Noël de la panthère rose.**
19 h 45 **Tour du monde du dessin animé.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : Cent dollars pour un shérif.**
Film américain de H. Hathaway (1969). Avec J. Wayne, G. Campbell.
En 1880, une gamine de quatorze ans loue les services d'un vieux shérif pour rechercher l'assassin de son père.
22 h 35 **L'Opéra sauvage.**
Série documentaire de Frédéric Rossif.
23 h 35 **Journal.**
23 h 50 **Des compagnons pour vos songes.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h **FR 3 Jeunesse.**
Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter ; 16 h. 10, Lassie : les lapins ; 16 h. 40, Mon ami Guignol ; les campeurs ; 16 h. 55, TV labyrinthe ; 17 h., Le jardin des Vaucker ; 17 h. 30, Une nuit de Noël à Storichehaim ; 18 h., Les amis de nos amis ; les enfants de Chypre ; 18 h. 30, Il était une fois l'homme :
18 h 55 **Tribune libre.**
Le Secours catholique.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Document : Dix pour vivre.**
Un film de l'UNICEF consacré à la définition d'une charte des enfants et produit par dix pays différents.
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les petits papiers de Noël : à Narbonne.**
20 h 25 **Dessin animé.**
Les Shadoks.
20 h 30 **Cinéma pour tous : « Ivanhoé ».**
Film américain de R. Thorpe (1952), avec R. Taylor, E. Taylor, J. Fontaine, G. Sanders, F. Currie, N. Wooland, G. Rolfe. *(Rediffusion.)*
Un chevalier saxon lutte contre le prince Jean et ses amis normands pour faire rendre le trône d'Angleterre à Richard Cœur de Lion.
22 h 10 **Journal.**

Mercredi 26 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Capitaine Courageux.**
Téléfilm d'après R. Kipling. Réal. H. Hart.
15 h 15 **Les visiteurs de Noël.**
Emission de Ch. Izard. F. Thibault reçoit des enfants polonais.
Variétés : H. Majdaniec ; J.-M. Caradec. 15 h. 20, Heidi (dessin animé) ; 15 h. 50, Les bons, les drôles et les méchants : le monde de Walt Disney, avec J. Trémolin ; 16 h., Speedy Gonzalès (dessin animé) ; *16 h. 10*, Le club des cinq *(feuilleton)*.
16 h 40 **Cinéma : Notre-Dame de Paris.**
Film français de J. Delannoy (1956) avec G. Lollobrigida, A. Quinn, J. Danet, A. Cuny, P. Clay, R. Hirsch (rediffusion).
A Paris, sous le règne de Louis XI, une bohémienne, convoitée par les hommes, inspire un amour pur au monstrueux sonneur de cloches de Notre-Dame de Paris, qui la protège.
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **Un jour, un enfant.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Feuilleton : Joséphine ou la Comédie des ambitions.**
De R. Mazoyer. Troisième époque : l'Aventure italienne ; avec D. Lebrun, D. Mesguich, C. Vernet, J.-L. Moreau, J. Destoop, A. Bourseiller, etc.
22 h 5 **Erté ou un magicien au XXe siècle.**
Avec Erté, Zizi Jeanmaire, P. Bergé, P. Spivakoff, Y. Roussel, Y. Baillon.
23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 **Série : les Amours de la Belle Epoque.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Les mercredis d'aujourd'hui, madame.**
Evocation de Luis Mariano.
15 h 15 **Télé-club : *David Copperfield*.**
De Cl. Santelli et M. Cravenne. Avec D. Haudepin, B. Verley, M. Duchaussoy.
17 h 40 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Tour du monde du dessin animé.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **La Pitié dangereuse (1re partie).**
D'E. Molinaro.
(Lire notre article page IX.)
22 h 15 **Cinéma : Xica da Silva.**
Film brésilien de C. Diegues (1976), avec Z. Motta, W. Chagas (v.o.).
Au dix-huitième siècle, au Brésil, une esclave noire devient la maîtresse d'un dignitaire portugais et se venge des humiliations qu'elle a subies.
0 h 5 **Journal.**
0 h 25 **Des compagnons pour vos songes.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h **FR 3 Jeunesse.**
Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter : Peter et son chien ; 16 h. 10, Lassie : le pont ; 16 h. 40, Mon ami Guignol : les baladins ; 16 h. 55, TV labyrinthe ; 17 h., Les mystères de la Tamise ; 17 h. 30, Les aventures de Thomas Gordon : Une si jolie crevasse ; 18 h., Les amis de nos amis : les enfants de l'Ile ; 18 h. 30, Il était une fois l'homme :
18 h 55 **Tribune libre.**
Le Secours populaire.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les petits papiers de Noël : à Carcassonne.**
20 h 25 **Dessin animé.**
Les Shadoks.
20 h 30 **Cinéma (un film, un auteur) : « Geant ».**
Film américain de G. Stevens (1955), avec E. Taylor, R. Hudson, J. Dean, J. Withers, C. Wills, M. McCambridge. *(Rediffusion.)*
Un ouvrier agricole du Texas devient un magnat du pétrole et se dresse contre une famille de propriétaires terriens dont il a été l'employé.
23 h 40 **Journal.**

Jeudi 27 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Le Dernier des Mohicans.**
Téléfilm de J. Conway, d'après J.-P. Cooper.
15 h **Les visiteurs de Noël.**
Emission de Ch. Izard, avec F. Thibault, qui reçoit des enfants norvégiens.
Variétés : M. Lund, L. Voulzy ; Heidi ; les Bons, les drôles et les méchants : le monde de Walt Disney, avec J. Trémolin ; Daffy Duck ; Feuilleton : le Club des cinq.
16 h 50 **Etoiles sur glace.**
17 h **La Grande Traversée.**
Téléfilm de G. Peck, réal. Ch. Jarrott.
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **Un jour, un enfant.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
19 h 55 Tirage du loto.
20 h **Journal.**
20 h 30 **Paris-Chamonix.**
(Lire notre sélection.)
22 h 5 **Cinéma (cycle Bourvil) : « Un drôle de paroissien ».**
Film français de J.-P. Mocky (1965), avec Bourvil, J. Poiret, F. Blanche, J. Yanne, J. Tissier, V. Nordey (n. rediffusion).
Un bourgeois, pour qui le travail est une déchéance sociale, pille les troncs d'église afin de faire vivre sa famille ruinée.
23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : les Amours de la Belle Epoque.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui, madame.**
15 h **Télé-club : Le violon de Vincent.**
De Jean-Pierre Gallo. Avec C. Vanel, H. Marteau, F. Prévost.
16 h 20 **L'invité du jeudi : Pierre Perret.**
17 h 35 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Tour du monde du dessin animé.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Le grand échiquier : Thierry le Luron.**
23 h 30 **Journal.**
23 h 50 **Des compagnons pour vos songes.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h **FR 3 Jeunesse.**
Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter : Peter et les contes de fées ; 16 h. 10, Lassie : la mouffette ; 16 h. 40, Mon ami Guignol : les élections ; 16 h. 55, TV labyrinthe ; 17 h., Les mystères de la Tamise ; 17 h. 30, Les aventures de Thomas Gordon : N.E.S.S.I.E. ; 18 h., Les amis de nos amis ; 18 h. 30, Il était une fois l'homme : les conquêtes de l'Islam.
18 h 55 **Tribune libre.**
La Croix-Rouge.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 Dessin animé.
20 h **Les petits papiers de Noël : à Agen.**
20 h 25 **Dessin animé.**
Les Shadoks.
20 h 30 **Cinéma (un film, un auteur) : « François Ier ».**
Film français de Christian-Jaque (1937), avec Fernandel, M. Goya, H. Bosc, A. Tissot, René Génin, A. Simon-Girard. (N). *(Rediffusion.)*
Le régisseur d'un théâtre de foire, hypnotisé par un magicien, est transporté à la cour de François Ier.
22 h **Journal.**

هكذا من الأصل

Vendredi 28 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Le Chasseur de daims.
Téléfilm d'après James Fenimore Cooper.
15 h Les visiteurs de Noël.
Emission de C. Izard, avec F. Thibault, qui reçoit des enfants algériens.
Variétés : Djurdjura et D. Guichard ; Heidi (dessin animé) : Les bons, les drôles et les méchants : le monde de Walt Disney, avec J. Trémolin ; Speedy Gonzalès (dessin animé) ; Le club des cinq (feuilleton).
16 h 30 *Cinéma : le Masque de fer.*
Film français de H. Decoin (1962), avec J. Marais, J.-F. Poron, C. Auger, G. Pascal, G. Montero (rediffusion).
En 1659 Mazarin, craignant la mort de Louis XIV, envoie d'Artagnan à l'île Sainte-Marguerite chercher le frère jumeau du roi, dissimulé sous un masque de fer. Le prisonnier s'est évadé.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 Un jour, un enfant.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : *Nina.*
Comédie en trois actes d'A. Roussin. Avec J. Sereys, L. Velle, R. Varte, Y. Marchand, G. Pollet.
22 h 35 La traversée du XXe siècle.
Emission d'E. Pagès. Réal. K. Prokop. Portrait de Jean Nobain. Avec R. Castans, la maréchale Leclerc, Th. Le Luron, M. Schumann, Y. Germain, Sim, J. Faizant, G. Tabet, Mme F. Raynaud, G. Monnerville, Mireille, G. Brassens et J. Sablon.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : les Amours de la Belle Epoque.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Les premières chances.
15 h Télé-club : les P'tites Michu.
(Lire notre sélection.)
16 h 25 Quatre saisons.
17 h 25 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour du monde du dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Orient-Express.
21 h 40 Apostrophes.
Fascinants personnages.
Avec Mmes E. Charles-Roux *(le Temps Chanel)* ; M. Lange *(Histoire de Piaf)* ; MM. J. Borgé et N. Viasnoff *(De Gaulle et les photographes)* ; A. Le Vot *(Scott Fitzgerald)*, P. et F. de Saint-Chéron *(Notre Malraux)*.
22 h 55 Journal.
23 h Ciné-club : les Cheyennes.
Film américain de J. Ford (1964), avec R. Widmark, C. Baker, J. Stewart (rediffusion).
En 1878, trois cents Cheyennes, parqués comme des bêtes dans une réserve de l'Oklahoma, décident de regagner leur terre natale du Wyoming. Un détachement de cavalerie est chargé de les ramener, par tous les moyens.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h FR 3 Jeunesse.
Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter : la voiture miraculeuse ; 16 h. 10, Lassie : Clémentine ; 16 h. 40, Mon ami Guignol : le tournoi ; 16 h. 55 TV labyrinthe ; concert ; 17 h., Les mystères de la Tamise : 17 h. 30, Les aventures de Thomas Gordon : le temps ; 18 h., Les amis de nos amis : les enfants du Péloponnèse ; 18 h. 30, Il était une fois l'homme
18 h 55 Tribune libre.
Amnesty International.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les petits papiers de Noël : à Dole.
20 h 25 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi.
Elton John en Russie. Réal. Mac Keown.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Si Hollywood nous était conté.
Emission de C. Druhot.
(Lire notre sélection.)
22 h 55 Journal.

Samedi 29 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère.
12 h 45 Devenir.
13 h Journal.
13 h 30 La Folle course à travers les rocheuses.
Téléfilm réalisé par James Conway.
15 h 10 Au plaisir du samedi.
15 h. 14, Les Mystères de l'Ouest ; 16 h. 2, Plume d'élan ; 16 h. 7, Découvertes ; 16 h. 22, Télé troc ; 16 h. 30, L'Homme du « Picardie » ; 17 h. 15, Science-fiction : temps X ; 17 h. 55, Avec des idées...
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto moto 1.
19 h 20 Actualités régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h 30 Numéro un spécial fin d'année.
Variétés de M. et J. Carpentier.
Avec M. Freeman, C. Goya, K. Cheryll, L. Mallet, Zizi Jeanmaire, M. Schuman, S. Vartan, G. Marchand.
21 h 35 Les quatre cents coups de Virginie.
22 h 25 Cinquante ans de cinéma avec le journal « Life ».
Présentation H. Fonda.
Emission d'A. Halimi.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Samedi et demi.
13 h 35 Monsieur Cinéma.
14 h 20 Les jeux du stade.
17 h 10 Les moins d'vingt et les autres.
17 h 55 Course autour du monde.
18 h 50 Jeu : Des chiffre et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour du monde du dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Les dames de la côte.
(Lire notre article page IX.)
22 h 10 Variétés : Show Régine.
23 h 5 Journal.
23 h 25 Des compagnons pour vos songes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h FR 3 Jeunesse.
Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter : Peter et la course de trottinette ; 18 h. 10, Lassie : le feu de forêt ; *18 h. 40, Mon ami* Guignol : les photographes ; 18 h. 55, TV labyrinthe : concert ; 17 h., Les mystères de la Tamise ; 17 h. 30, Les aventures de Thomas Gordon : ping-pong ; 18 h., Les amis de nos amis : les enfants de la rue ; *18 h. 30*, Il était une fois l'homme : l'âge des Vikings ; 18 h. 55, Festival mondial de marionnettes.
18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h *Les petits papiers de Noël : à Tours.*
20 h 25 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 30 Le roman du samedi : « le Comte de Monte-Cristo » (la Vengeance).
D'après A. Dumas, adapt. J. Chatenet, dial. A. Castelot, réal. D. de *La Patellière* ; avec Jean Weber, O. Romanelli, M. Tejeda, J.-F. Poron, etc.
22 h Retransmission chorégraphique : « la Chauve-Souris ».
Opérette de Johan Strauss, par la Compagnie des ballets de Marseille Roland Petit, avec Zizi Jeanmaire, D. Ganio et L. Bonino.
23 h 50 Journal.

Dimanche 30 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Judaïca.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
10 h. 30, Magazine du dimanche : du fond de l'enfance ; 11 h., Messe de la Sainte Famille avec les enfants du quart-monde, à Pierrelaye (Val-d'Oise), prédicateur Père J. Wresinski.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
Emission de M. Drucker.
15 h 30 Tiercé à Vincennes.
15 h 40 Sports première.
16 h 45 Découvertes de Noël.
17 h 45 Cinéma : « La Vie parisienne ».
Film français de Christian-Jaque (1977). Avec B. Alane, J.-P. Darras, G. Croce, C. Vernet, M. Sarcey, G. Aminel.
En 1867, les stratagèmes imaginés par un jeune « viveur » pour séduire une baronne suédoise, en visite à Paris avec son mari.
19 h 30 Les animaux du monde.
20 h 30 Cinéma (cycle Bourvil) : « le Tracassin ».
Film français d'A. Joffé (1961). Avec Bourvil, P. Bruno, A. Mestral, M. Pacome, R. Varte, J. Clech. (N.)
La journée épuisante d'un Parisien contrarié dans ses affaires professionnelles et sentimentales par les embarras de la circulation.
22 h 15 Les grands pas classiques : « Don Quichotte ».
Musique de Minkus, chorégraphie de M. Petipa.
22 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h Concert.
dir. L. Bernstein.
(Lire notre sélection.)
11 h 45 Chorus.
12 h 25 Variétés : Tremplin 80.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Wonder woman.
Le dernier billet de deux dollars.
14 h 10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
15 h Concert : Songfest.
En liaison avec France-Musique.
(Lire notre sélection.)
17 h 10 Cirque Barnum.
18 h 5 *Dessine-moi un mouton.*
18 h 45 Tour du monde du dessin animé.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Musique : L'opéra d'un opéra.
(Lire notre sélection.)
22 h 5 Document de création : Journal de Californie.
23 h 5 Journal.
23 h 25 Des compagnons pour vos songes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés.
Images de Tunisie.
10 h 30 Mosaïque.
Emission du Nouvel An. Variétés : A. Bel-Khayat (Maroc), J. Pisa (Espagne), le Groupe Calque (Brésil), le Groupe Asia Minor (Turquie), E. Kibaro (France), U. Bella (Afrique noire), R. Djuricin (Yougoslavie).
18 h FR 3 Jeunesse.
16 h 15 Rue de l'Opérette.
17 h 10 Azouk.
Scénaro d'A. Rivemale ; réal. pour l'électronique J.-C Averty.
18 h 45 Téléfilm : « le Train de nuit ».
De M. G. Barness, réal. O. Rady.
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Les petits papiers de Noël : à Caen.
20 h 25 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 30 Opéra : « Aïda ».
En liaison avec France-Musique.
(Lire notre sélection.)
23 h Journal.
23 h 20 Cinéma de minuit : « Au fond de mon cœur ».
Film américain de .. Donen (1954), avec J. Ferrer M. Oberon, H. Traubel, D. Avedon, W. Pidgeon, P Henreid, G Kelly, C. Charisse.
Dans les années 1910-1920, la vie du compositeur d'opérettes Sigmund Romberg (d'origine autrichienne).
23 h 50 Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 24 DÉCEMBRE
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jacques et le haricot rouge (dessin animé) ; 21 h., *Millie*, film de G. Roy Hill ; 23 h., *les Crèches du monde*, film documentaire de F. Rossif ; 23 h. 30, Concert de jeunes dans l'esprit de Noël ; 23 h. 55, Messe de minuit (abbaye de Clervaux).
- TELE MONTE-CARLO : 20 h. 5, Revue du Lido ; 21 h. 15, *Un pyjama pour deux*, film de D. Mann ; 23 h., Festival de danses russes (enregistré à Las Vegas) ; 23 h. 55, Messe de minuit en direct de la basilique Saint-Pierre de Rome.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Ouverture de la soirée de réveillon : Jeux de Noël (en différé de Cortina-d'Ampezo) ; 21 h., *la Gaieté parisienne*, film de Christian-Jaque ; 22 h. 35, Show Annie Cordy ; 23 h. 35, Concert de jeunes dans l'esprit de Noël ; 23 h. 55, Messe de minuit en direct de la basilique Saint-Pierre de Rome.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Alice au pays des merveilles, de J.-Ch. Averty, d'après le roman de Lewis Carroll ; 22 h. 15, Holyday on ice ; 23 h. 15, Gospel Caravan ; 23 h. 55, Messe de minuit en direct de la basilique Saint-Pierre de Rome.

MARDI 25 DÉCEMBRE
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *les Vingt-Cinq Ans de l'Olympia*, film de F. Reichenbach ; 21 h., *La moutarde me monte au nez*, film de C. Zidi ; 22 h. 45, Jazz, avec P. Mac Cartney.
- TELE MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Cinq à sec ; 21 h. 5, *La vie est belle*, film de F. Capra.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *la Bohème*, opéra de Puccini (eurovision depuis la Scala de Milan) ; 21 h. 50, Images de la nuit des temps. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, *Formule 2* (variétés) ; 22 h. 15, Le monde du cinéma.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, *les Dents de la baleine*, film de M. Polednakova ; 21 h. 30, *Casse-Noisette*, chorégraphie de J.-M. Grigorowitsch, musique de Tchaïkovski (en différé du Bolchoï de Moscou) : 22 h. 55, Le cinéma des années folles : Rudolph Valentino, dans *le Fils du cheik*, de G. Fitzmaurice.

MERCREDI 26 DÉCEMBRE
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade : 21 h., *Catlow*, film de S. Wanamaker.
- TELE MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Le temps des as ; 21 h. 5, *Max et les ferrailleurs*, film de C. Sautet.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *le Bourgeois gentilhomme*, comédie-ballet de Molière, musique de Lully ; 22 h. 15, Variétés : Pierre Rapsaet. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, *les Idoles du rock'n roll*, film de Malcolm, Léo et Andrew Solt ; 21 h. 35, That's Hollywood (chansons et danses) ; 22 h. 15, Actualités de Flandres.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Histoire d'O...pérette ; 21 h. 25, *Véronique*, opérette de Messager ; 23 h. 15, La soirée ne fait que commencer.

JEUDI 27 DÉCEMBRE
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Série : Opération-Trafics* : 21 h., *Disco Fever*, film de L. Card.
- TELE MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Sam et Sally ; 21 h. 5, *Intelligence Service*, film de W. Powell.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Nos plus belles années*, film de S. Pollack ; 22 h. 10, *Le carrousel aux images.* — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, *Casse-Noisette*, ballet de R. Petit sur la musique de Tchaïkovski ; 21 h. 30, Bruxelles d'enfer (documentaire).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, La dernière répétition (la fin de la grande époque du muet) : 21 h. 50, Jazz, avec P. Mac Cartney.

VENDREDI 28 DÉCEMBRE
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Quand la vie s'arrête ; 21 h., *Poussière d'étoile*, film d'A. Sordi ; 22 h. 30, Jeu-concours, avec A. Lear.
- TELE MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La vie de Shakespeare ; 21 h. 5, *Diaboliquement vôtre, film de J. Duvivier.*
- TELEVISION BELGE : 20 h. 55, La bride sur le cou (variétés) ; 21 h. 45, *Cousin, cousine*, film de J.-Ch. Tacchella. — *R.T.B. bis* : 20 h. 15, Trésor des cinémathèques : *Goodbye India*, film de J.-M. Leblon ; 21 h. 10, Feuilleton : La légende irlandaise ; 22 h. 15, Inter-Wallonie : la communauté arabe de Belgique.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *le Bourgeois gentilhomme*, de Molière ; 22 h. 30, *la Traversée de l'Atlantique à la rame*, film d'animation de J.-F. Laguionie ;

SAMEDI 29 DÉCEMBRE
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *F. comme Flint, film de G. Douglas* ; 21 h. 30, Ciné-Sélection ; 22 h., *le Chant du Missouri*, film de V. Minelli.
- TELE MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Kojak ; 21 h. 5, *Le coup d'Etat du 2 décembre* (VI : *les Grandes Conjurations)*, film de J. Delannoy.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 25, *Irma la Douce, film de* B. Wilder ; 22 h. 40, Anne-Marie Carrière.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Série : Fantomas ; 21 h. 55, Courts métrages ; 22 h. 20, *les Mondes perdus*, film de science-fiction d'après C. Doyle.

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : L'homme invisible ; 21 h., *Il faut vivre dangereusement*, film de C. Makovski.
- TELE MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Histoire des trains ; 21 h. 10, *Un homme traqué*, film de R. Milland.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés : Johnny Hallyday ; 20 h. 50, Variétés : « Bon an - Mille ans » (millénaire de Bruxelles) ; 21 h. 30, Feuilleton : le Saint.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, *la Panthère rose*, film de B. Edwards ; 22 h., Tommy Steele and a show (variétés) ; 22 h. 35, Hockey sur glace ; 22 h. 50, La soirée ne fait que commencer.

A VOIR

Une comédie musicale



PARIS-CHAMONIX
Jeudi 27 décembre
TF 1, 20 h 35

Pas facile de réaliser en France une comédie musicale à l'américaine. On n'a pas les ingrédients pour ça, les chanteurs-danseurs-acteurs capables d'enlever et le texte et la partition, de donner l'impression continuelle d'inventer, d'improviser.

Anne Revel, qui se défend d'ailleurs d'avoir voulu imiter un genre inimitable, a quand même pris ses précautions. Le compositeur, le chorégraphe et la plupart des interprètes viennent des Etats-Unis. Résultat ? Pas mal du tout. Le charme vieillot de cartes postales et de photos prises dans les robes, les complets-vestons et les manteaux de fourrure d'époque, la Belle Epoque, à 2 000 mètres d'altitude.

Contée avec *fantaisie et une* assez solide légèreté, cette épopée montagnarde du début du siècle qui se réfère aux premières ascensions de la Meije par Mrs Brevoort est fermement menée et se laisse suivre sans trop d'ennui.

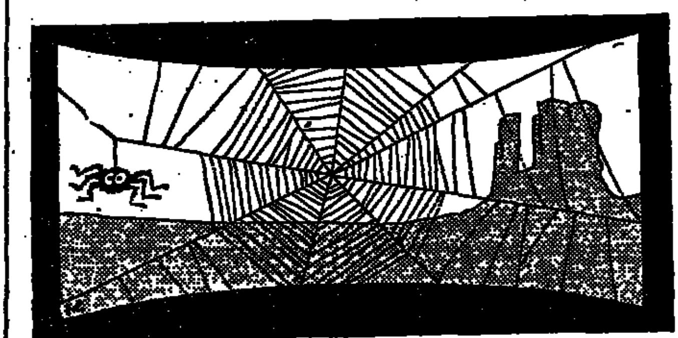
Elton chez les Russes

MAGAZINE V3
Vendredi 28 décembre
FR 3, 20 h. 30

Au mois de mai 1979, Elton John, accompagné du percussionniste Ray Cooper, a donné une série de huit concerts en U.R.S.S., du 21 au 24 à Leningrad au Concert hall du Bolchoï, et du 27 au 30 à Moscou. Là où les Rolling Stones et tant d'autres se sont toujours heurtés à un refus, le rock étant considéré en U.R.S.S. comme l'un des exemples les plus nocifs de la culture capitaliste pour la jeunesse, Elton John a eu le privilège d'être le premier musicien de rock anglo-saxon qui se soit produit devant le public soviétique.

Après s'être imposé comme l'une des plus grandes stars du rock à l'échelle internationale, il est certain que le fait d'avoir abandonné l'apport de l'électricité sur scène a facilité les choses pour Elton John. Il est intéressant de noter que les disques du chanteur — comme tout autre disque de rock — ne sont pas distribués officiellement en Union soviétique, le rock faisant l'objet d'un circuit qui fonctionne par le biais de cassettes enregistrées sur les *postes périphériques*. A Leningrad certaines se sont vendues au marché noir jusqu'à 700 F, les billets ayant été distribués essentiellement aux officiels, les concerts qui ont rassemblé plus de vingt-quatre mille personnes ont été filmés par la télévision anglaise en accord avec les autorités soviétiques. Ce film, émaillé d'interviews, où l'on peut voir Elton John évoluer sur la scène et dans la rue, est un document d'un grand intérêt pour l'histoire du rock que l'on peut classer dans la lignée des « Beatles au Shea Stadium ».

Ce vieux cinéma



SI HOLLYWOOD NOUS ÉTAIT CONTÉ
Vendredi 28 décembre
FR 3, 21 h 30

Le début de cette énième évocation de la Mecque du cinéma — on en voit régulièrement à l'écran — est à pleurer d'ennui. Il faut vraiment se cramponner à son fauteuil, mais ça s'arrange petit à petit.

Il faut d'abord avaler un hachis de souvenirs recueillis au cours *d'entretiens découpés en fines* lamelles avec de vieux acteurs, Henry Fonda, Walter Pidgeon, Gregory Peck, blanchis sous les *sunlights*. A de rares exceptions près, les acteurs n'ont rien à *dire. Ils ressassent toujours la* même histoire de leurs débuts à Broadway, de leur départ pour la Californie, de leur *retour* de la guerre (la dernière) et des grands producteurs qui ont fondé une industrie bientôt centenaire.

C'est à partir de là, à partir des *réflexions* des uns ou des *autres sur Selznick* ou *Mayer*, que ça démarre vraiment, qu'on quitte Sunset Boulevard, qu'on entre dans le *vif du sujet*. En quoi est-ce différent là-bas, depuis que les grandes sociétés *anonymes ont pris la relève* des hommes à tout faire d'autrefois ? Est-ce *mieux*, est-ce pis ? Plutôt mieux, dans la mesure où les recettes fabuleuses des films à grand spectacle *autorisent des œuvres de création* souvent assez sensationnelles.



ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● *FRANCE-INTER (informations* toutes les heures ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas et J.-M. Brosseau ; 7 h. 25, Bloc-note économique de B. Harteman ; 7 h. 40 L'humeur du jour, de *P. Poivre d'Arvor ;* 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, La chronique *d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri* et B Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, *par R. Pujol ; 11 h.,* Est-ce bien raisonnable ? de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h., Le Luron de *midi; 12 h. 45, Le jeu des 1.000 F.*

13 h. 30, Visas, de C. Villers et M. Desbarbat ; 15 h., La vie d'artiste, d'A. Halimi, avec R. Pierre et M.-P. Carretier ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie Muriel Cerf (lundi) ; Katia M. de Queiros-Mattoso, historienne brésilienne (mercredi) ; Cavanna (jeudi) ; Maurice Rheims (vendredi) ; 19 h. 10, Face au public) ; Mgr Poupard (le 28).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feedback, de B. Lenoir; 22 h. 10, Y'a d' la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Allô, Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE I (informations toutes les heures) : 5 h., C. Barbier ; 6 h., G. Schneider et F. Rivière ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 45, C. Barbier et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., C. Morin ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal de J.-C. Dassier ;

19 h. 30, Disco 1000, de F. Diwo; 20 h. 30, Chlorophylle ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 40, *Top à Wall Street ;* 22 h. 50, Un livre, un succès, de P. Kramer ; 23 h., Séance de nuit, avec J.-C. Laval ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 9 h. 10, Tapis Rouge, de M. Clerc ; 11 h., La grande parade, de Michel Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro ;

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus ;

18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax, Max ; 22 h., R.T.L. Digest, avec G. Pellet ; 0 h., Station de nuit.

● RM.C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 6 h. 30, J.-R. Cherfils et Sylvie ; 8 h. 40, J.-P. Foucault et Léon ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h. 10, Le coffre au trésor, avec F. Gérard ; 12 h. 40, Quitte ou double ;

13 h. 20, Méridienne, avec N. Cimadore ; 16 h., Cherchez le *disque,* avec F. Fernandel et C. Chabrier ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Ray ; 19 h. *M. Toesca et C. Borde ;* à 21 h. Demain 2000.

LE WEEK-END

SAMEDI

● FRANCE - INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; *8 h. 45, Chronique de* M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambours et trompettes, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu *des 1 000 F; 13 h.,* Samedi actualités magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin; 18 h. 5, *Les étoiles de France - Inter ;* 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : *Tito (le 22) ; Charles le* Téméraire (le 29) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. *Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux* de la nuit ; 23 h. 3, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h. 5, *José Arthur et M. Hees ;* 1 h., Allô ; Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas et Brigitte ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs, de F. Diwo ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, de E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec Y. Hégann.

● R.T.L. : 5 h. 30, *J.-P. Imbach ;* 9 h., Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu ; 18 h., Le journal de J.-P. Tison ; 18 h. 30, W.R.T.L., Disco-show de B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran ; 0 h., Station de nuit.

● R.M.C. : 5 h., Max La Fontaine ; 6 h. 30, J. Meledo ; *8 h. 15, M. Ullmann et P. Cordelier ;* 9 h., La grille musicale ; 12 h., Télé-Match.

13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; *18 h. 30, Le* journal de P. Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h., M. Cotet.

DIMANCHE

● *FRANCE - INTER* : 5 h., L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine; 18 h. 5, Spectacle Inter ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam-parade, d'A. Francis; 23 h. 5, Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter danse, de Jo Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

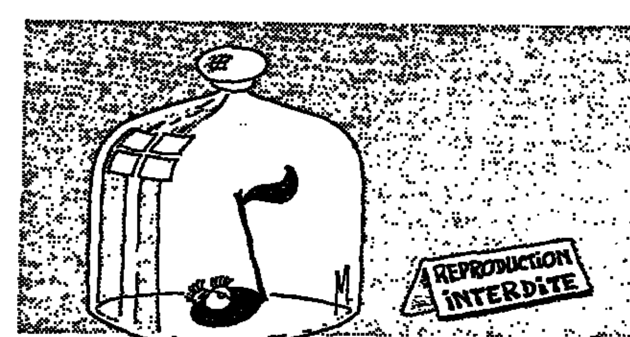
● EUROPE 1 : 8 h. 35, C'est dimanche, de C. Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe midi ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h. Dr Jingle et Mr. Yann, de Y. Hegann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30, Europe-soir ; 19 h., Club de la presse : Jean Elleinstein; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec Y. Hégann.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h., Stop ou encore ; 13 h. (et 18 h.). Le journal de J.-P. Tison ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B Hebey ; 16 h. 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre, de P Riegel ; 22 h. 15, W.R.T.L. Hit-parade des clubs, avec B. Schu ; 0 h., Station de nuit.

● R.M.C. : 9 h. 30, J. Amadou; 10 h., Banco, avec P. Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h 50, Le hit-parade des 45-tours, avec J. Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B. Spindler et P Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33-tours ; 20 h. 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire de P. Saint-Germain.

ENTENDU

Les pirates



LE mardi 11 décembre, je ne sais dans quel embouteillage, mon doigt est tombé sur le poste de ma voiture en plein milieu d'une émission de France-Culture sur la piraterie en matière de disques et de bandes magnétiques.

Des messieurs fort compétents s'y livraient à un étrange amalgame entre l'enregistrement privé de cassettes et la contrefaçon commerciale.

Quelles que soient mes sympathies ataviques pour les corsaires et les boucaniers, je suis bien d'accord qu'il faut sévèrement punir les pirates. Mais est-ce de la piraterie que de profiter du progrès de la technique pour enrichir sa discothèque ? Même s'il est vrai que cette pratique (et il faudrait le démontrer) est génératrice d'un manque à gagner pour les industriels du son, faut-il y voir un vol ?

Après tout, la musique est faite pour être entendue plutôt que pour être vendue. Et il faut que ceux qu'elle fait vivre s'accommodent des inconvénients que présente pour eux le progrès de sa diffusion. On n'a pas pris tant de précautions quand le machinisme, si souvent depuis deux siècles, a condamné des travailleurs au chômage.

Les éditeurs de livres ont naguère mené contre la reprographie un combat analogue à celui des éditeurs de disques contre la cassette. On les comprend. Mais faut-il pour autant pendre haut et court ceux qui veulent lire et écouter, surtout quand les chiffres semblent prouver que les facilités nouvelles dont ils jouissent les conduisent finalement à rester de bons acheteurs ?

ROBERT ESCARPIT.

Lundi 24 décembre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales : Noël vu par le cinéma.
8 h., *Les chemins de la connaissance :* Métamorphoses de Siegfried.
8 h. 32, Les empires du froid.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Maîtres et servantes, la domesticité féminine aux XIXe et XXe siècles.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora : *Ph. de Saint-Robert.*
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale.
14 h., Un livre, des voix : Julien Green et Jacques Maritain (correspondance 1926-1972).
14 h. 42, Bureau de contact (et à 16 h. 40 et 17 h. 25).
15 h., Centre de gravité : Les nouvelles voies du christianisme.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un charpentier.
16 h. 50, Actualité : L'onomastique.
17 h. 32, Le don de l'enfance (Mozart).
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Présence des arts : Exposition Géricault à la Villa Médicis à Rome.
20 h., « le Retour d'Iphigénie », d'Y. Ritsos, avec *E. Weisz et D. Berlioux.*
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Chair d'incarnation et chair de résurrection, la *théologie du jour de* Noël.
22 h. 30, Nuits magnétiques.
24 h., Messe de minuit, à la cathédrale de Nouméa, *chants* par divers ensembles locaux, prédication du R.P. Bro.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Noëls d'Europe et du monde méditerranéen (toute la semaine) : polyphonies sardes et corses ; groupes polonais ; musique traditionnelle d'Allemagne ; Auroros de Murcie ; la Marchoise du Poitou.
10 h., Le matin des musiciens : Beethoven, autour de la « Neuvième Symphonie » : le texte de Romain Rolland ; l'interprétation de la « Neuvième » (enregistrement de F. Weingartner, E. Kleiber, O. Klemperer, K. Böhm et *F. Fricsay) ;* la postérité : « Symphonie en ut mineur » (Brahms) ; « la Symphonie des mille » (Mahler) ; la « Neuvième *Symphonie* », avec l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. W. Furtwängler (mai 1953).
12 h., Musique de table, musique de charme : « Deuxième Sonate » (Bartok), avec C. Ivaldi et E. Krivine ; « Toccata n° 11 » (Scarlatti), avec O. Pierre ; *12 h. 35,* Jazz classique (en direct de l'Auditorium 105) : le Trio de saxophones J.-P. Debarbat ; 13 h., Le métier *d'arrangeur ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la* parole.
14 h., Musiques : Microcosmos, musiques d'enfants d'aujourd'hui et d'ailleurs : *15 h.,* Scherzando : « Deux Sonates » (Scarlatti), avec *H. Dreyfus ;* « Octuor », extraits (Mendelssohn) ; *« le Songe d'une nuit d'été »,* extraits (Mendelssohn) ; « Scherzo de la reine Mab » (Berlioz) ; « Jeux d'enfants » *(Bizet) ; « Casse - Noisette » (Tchaïkovski) ;* 16 h. 30, Office grégorien de Noël, « Première Vêpre » : préludes profanes (J. Alain), avec *M.-C. Alain ; 17 h., Charles Ive : Fête et* nature aux U.S.A.
18 h. 2, Six - Huit : *Jazz - time ;* 18 h. 30, La *mémoire et l'espérance,* par C. Santelli, en direct de l'Auditorium 106 : « les Rameau », pièces pour clavecin, première suite (Rameau) ; *Cantate « Orphée » (Rameau) ;* Quatuor « Parisien » (Telemann).
20 h. 30, Semaines internationales de Lucerne 1979 : *Ouverture de « Médée » (Cherubini) ;* « Concerto pour piano n° 1 » (Brahms) ; « Symphonie n° 6 » (Chostakovitch), par l'Orchestre *du Festival, dir. Kiril Kondrachine,* avec K. Zimerman, piano.
22 h. 30, La mémoire et l'espérance, par C. Santelli : *Michel Bouquet écoute Mozart ;* 23 h. 15, Office grégorien de Noël : Invitatoire ; Troisième Nocturne, généalogie ; Te Deum *de l'office de nuit ; 0 h., Carillon ;* Musique vivante ; Ephémérides ; 1 h., La nuit écoute : pianistes en liberté (Mozart, Ravel, *Chopin).*

Mardi 25 décembre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales : *Noël vu par le cinéma.*
8 h., Les chemins de la connaissance : Métamorphoses de Siegfried
8 h. 32, Les empires du froid.
8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres.
9 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
9 h. 30, Protestantisme.
10 h., Messe à la chapelle de l'hôpital Notre-Dame-du-Bon-Secours à Paris.
11 h., Le don de l'enfance (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : Yves Duteil.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Un livre, des voix : « les Contes de Poindi », de J. Mariotti.
14 h. 42, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Un conte en faveur des réfugiés d'Indochine : « Coucou la fourmi ».
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Sciences et défense.
20 h., Dialogues avec... B. Heuvelmans et J.-P. Clebert : les dragons, histoire et mythologie.
21 h. 15, Musiques de notre temps : « la Mer », de Debussy ; « Tout un monde lointain », de Dutilleux; andante du « Premier concerto pour piano » (Bartok).
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien - Musique ; 8 h., *Office grégorien de Noël,* « Laudes » ; Kiosque.
9 h. 2, Noëls d'Europe et du monde méditerranéen.
10 h. 15, Le matin des musiciens : Il va naître, Il est né. Alleluia. Ensemble Venance Fortuna (grégorien et musique ancienne) ; Esther Lamandier ; Groupe An Debrufezed Skouarn ; Ensemble faux-bourdon, avec Claude Flagel : œuvres de Dandrieu, Barozai, Scheidt, Chedeville, Balbastre, Saboly et Noëls traditionnels : Chant de la Sibylle (Traditionnel Majorque), par l'Escolania de l'abbaye de Lluc ; Neuf Noëls (M.-A. Charpentier), dir. J.-C. Malgoire : 12 h., Office grégorien de Noël, « Sexte »
12 h. 15, Musique de table, musique de charme 13 h., Le métier d'arrangeur ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Office grégorien de Noël, « None ».
14 h. 15, Musiques : « Microkosmos », extraits (Bartok), avec C. Helffer ; « Children's corner », extraits (Debussy), avec N Lee ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Harmonies de Noël ; 16 h. 30, Office grégorien de Noël, « Secondes Vêpres » : Musica notturna di Madrid (Boccherini) ; « Oratorio de Noël » (Saint-Saëns), dir. Dichter Hellmann ; « Aria » (J. Alain), avec M.-C. Alain
18 h. 2, Six - Huit : Jazz - time ; 18 h. 30, La mémoire et l'espérance.
20 h. 30, Concert : « Ouverture du directeur de théâtre » (Mozart) ; « Concerto pour trompette et orchestre n° 2 » (Haydn); « Concerto pour trompette et orchestre » (Jolivet) ; « Symphonie n° 1 » (Dutilleux), par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus, avec G Touvron.
22 h. 30, La mémoire et l'espérance : Michel Bouquet écoute Mozart ; 0 h. 5, Musique vivante, Mozart : « Quatuor en sol mineur K 478 » ; « Adagio pour deux clarinettes et trois cors de basset K 411 en si bémol » ; 1 h., La nuit *écoute (Schubert, Mozart).*

Mercredi 26 décembre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales : Noël vu par le cinéma.
8 h., *Les chemins de la connaissance :* Métamorphoses de Siegfried.
8 h. 32, Les empires du froid.
8 h. 50, *Echec au hasard.*
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « le Feu *aux poudres », de J. Cervon.*
11 h. 2, Le don de l'enfance (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : Actualité du cirque.
12 h. 45, *Panorama :* La Chine.
13 h. 30, Soliste : T. Koerner, piano (Chopin, Paderewski, Szligowski, Moniuszko, Szymanowski).
14 h., Un livre, des voix : « Tous les chemins mènent à soi », de J. Lanzmann.
14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs.
14 h. 57, Point d'interrogation : Civilisations.
16 h., Contact (et à 17 h 25).
16 h. 15, Les travaux et les jours... d'un physicien.
16 h. 45, Actualité : Les religions dans les traditions populaires.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, *La science en marche.*
20 h., La musique et les hommes : « Faisons un opéra », de B Britten
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien - Musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Noëls d'Europe et du monde méditerranéen.
10 h., Le matin des musiciens : « Cantate BWV 36 » ; *« Cantate BWV 1 » ; « Cantate* de Kuhnau » et « Chorals » (Bach), par le Consentus Musicus de Vienne.
12 h., *Musique de table, musique de charme :* « Troisième Symphonie » (Martinu), dir. V. Neumann ; 12 h. 35, Jazz classique (en *direct de l'Auditorium 105)* : J.-C. Fohrenbach saxo - ténor, et M. Valéra, guitare ; 13 h., Le métier d'arrangeur ; 13 h. 30, Les *auditeurs ont la parole.*
14 h., Musiques : Microcosmos : Jeux d'enfants chantés ; Berceuses pour enfants ; Musiques traditionnelles d'Afrique et d'Europe ; 15 h., Jardins d'hiver (œuvres de Purcell, Lassus, Schubert, Schumann, Mendelssohn, Chopin, Chostakovitch, Janacek, Bartok, Tchaïkovski, Roussel, Alain, Liszt, Debussy, Poulenc).
20 h. 30, Festival de Lille : Eclats et échos de Venise : motets de Lassus, Gabrielli, Monteverdi et des œuvres de Scheidt par le Collegium Vocale de Gand, l'Ensemble Hesperion XX et l'Ensemble de la chapelle royale de Paris.
22 h. 30, La mémoire et l'espérance : Michel Bouquet écoute Mozart ; 0 h. 5, Musique vivante : les Fontanarosa en liberté (Fauré, Debussy) ; 1 h., La nuit écoute : « Andantino pour violoncelle et piano » et « Trio en mi majeur K 542 » (Mozart) ; « Premier livre de clavecin » (Rameau).

Jeudi 27 décembre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales : Noël vu par le cinéma.
8 h., Les chemins de la connaissance : Métamorphoses de Siegfried (Siegfried contre Astérix).
8 h. 32, Les empires du froid : Les blancheurs de l'hiver.
8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : au colonel Remy.
11 h. 2, Le don de l'enfance (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Biologie et liberté », avec le professeur Hamburger.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France.
14 h., Un livre, des voix : « Une solitude effrénée », de R. Seignez-Rousseau.
14 h. 42, Départementale : en Bourgogne.
16 h. 40, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Les applications thérapeutiques de l'interféron.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La pathologie infectieuse.
20 h., « le Sénat des fous », de J. Korczak, adapt. Z. Bobowicz, avec B. Allouf, E. Bierry, J.-P. Coquelin, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien - Musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h. 2, Noëls d'Europe et du monde méditerranéen.
10 h., Le matin des musiciens : Debussy : « Quatuor », « la Mer », « Prélude à l'après-midi d'un faune », « Jeux » ; « Neuf Pièces opus 3 pour piano » (Kodaly) ; « l'Oiseau de feu » (Stravinsky) ; « Nuits dans les jardins d'Espagne » (Falla).
12 h., Musique de table, musique de charme : « Trio opus 40 pour piano, violon et cor » (Brahms), avec M. Dalberto, P. Amoyal et P. del Vescovo ; 12 h. 35, Jazz classique : Trio P. Jalas, piano, P.-Y Sorin, contrebasse, et G. Hayat, batterie ; 13 h., Le métier d'arrangeur ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Microcosmos : « Mirobolis » (S Warring) ; « la Pêche à la baleine » (Prévert) ; « les Clowns » (N. Rota) ; « Music in twelves parts » (P Glass) ; « Fantasmes ou l'histoire de Blanche - Neige » (J Le Jeune) ; « Des pas sur la neige » (Debussy) ; 15 h., Grave, Ballade, Andante, J. Alain, avec *M.-C. Alain ;* Eglogues (Tomasek) ; 15 h. 30, Opéra pour Noël, « Esclarmonde » (Massenet), avec J. Sutherland, H Tourangeau, G. Aragall, dir. Richard Bonynge.
18 h. 2, Six - Huit : Jazz - time ; 18 h. 30, La mémoire et l'espérance.
20 h. 30, Concert : « Symphonie n° 2 en ut mineur « Résurrection » (Mahler), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Sir Georg *Solti, et les chœurs de la cathédrale* Sainte-Hedwige, avec L. Popp, soprano, et M. Zakai, alto.
22 h. 30, La *mémoire et l'espérance :* Michel Bouquet écoute Mozart ; 0 h. 5, Musique vivante (en direct du Studio 119) ; « Sonate *pour violon et violoncelle* » (Ravel); Onzième ordre : « les Fastes de la grande et ancienne ménestrandise » (Couperin), avec R. Pasquier, *F. Lodéon et B. Haudebourg ;* 1 h., La nuit écoute.

Vendredi 28 décembre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales : *Noël vu par le cinéma*
8 h., Les chemins de la connaissance : Métamorphoses de Siegfried.
8 h 32, *Les empires du froid.*
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « *les Fils du* Japon éternel », de D. et Y Mabuzier.
11 h. 2, Le don de l'enfance.
12 h. 5, *Agora : Réalités méconnues* du conflit israélo-arabe, avec P. Mercillon.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Jeu-thème et variations.
14 h., Un livre, des voix : « le Lion et le Marabout », de M. Droit.
14 h. 42, Une femme, une ville : Sarah Bernhardt
15 h. 50, Contact.
16 h., Libre parcours récital ; libre parcours variétés.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les grandes aventures de la science moderne : La lutte contre les champignons.
20 h., Etienne Gilson et la philosophie, par J.-L Marion, avec H. Gouhier, J.-F. Courtine et E. Martineau.
21 h. 30, Libre parcours jazz : avec le grand orchestre Extrapolation.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Noëls d'Europe et du monde méditerranéen ; 10 h., Le matin des musiciens : H. Schutz.
12 h., Musique de table, musique de charme : « Concerto pour violon n° 6 » (Mozart), avec J. Suk, dir. L. Hlavacek ; « Led » (Schumann), avec *D. Fischer-Dieskau ;* 12 h. 35, Jazz classique : Le trio « Not much noise » ; 13 h., Le métier d'arrangeur ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Microcosmos. — « Dressur » (M. Kagel) ; « Dans la rue où personne *ne passe...* » (d'après P. Bevardy) ; 15 h., Châteaux en fête.
18 h. 2, Six-Huit ; Jazz time ; 18 h. 30, La *mémoire* et l'espérance : Fauré.
20 h. 20, Concert : « Danses concertantes » (Stravinski) ; « Concerto pour piano et *orchestre en fa majeur K 459* » *(Mozart) ;* « Symphonie n° 4 » (Schumann), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, *dir. Neville Marriner,* avec A. Brendel, piano.
22 h. 15, La mémoire et l'espérance : Michel Bouquet écoute Mozart ; 0 h. 15, Musique vivante : « Concert royal » (Couperin) ; « Chaconne » (Clérambault) ; Cantate « Noël » (Telemann) ; Cantate « Orphée » (Clérambault) ; 1 h., La nuit écoute : « Morceau de lecture à vue » (Fauré) ; « Tzigane » (Ravel).

Samedi 29 décembre

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : L'édition.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches, avec A.-M. Schcot et J. Alvarez.
11 h. 2, La musique prend la parole : 1979-1980 : « *les Maîtres chanteurs* », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., « le Voyage d'hiver » au Festival mondial du théâtre à Nancy.
16 h. 20, Livre d'or : Alfred Deller (Purcell).
17 h. 30, Hommage à Marcel L'Herbier.
20 h., « David et Saül », de M. Deforpoyx, avec R. Bret, J. Topart, Y. Arcanel, etc.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques.
7 h. 40, Musiciens pour demain : Jeunes *compositeurs : I. Nodaira ; jeunes solistes :* B. Daugereil, Y. Henri, S. Dusseau-Brunlet, J.-B. Brunier, P. Broutin (Ravel, Mozart, Chopin).
9 h., Samedi ; 10 h. 30, Les rééditions de G. Zeitsel ; 11 h. 30, Musique ancienne *(J. Meriot) ; 12 h., Jazz (J. Delmas) ; 13 h.,* Idées... (C. Hermann) ; 13 h. 30, Haute fidélité (G. Cantagrel) ; 15 h., Enquêtes de *P.-L. Asselineau.*
16 h. Matinée lyrique : « Don Carlos », opéra de Verdi.
19 h. 30, Après-concert.
20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Hommage à Nadia Boulanger : « O sing unto the lord a new song », psaume 96, antienne à versets (Purcell) ; « Cantate BWV 4 : Christ lag in Todesbanden » *(Bach) ; « Dixit Dominus, psaume 109 »,* pour soli, chœur et orchestre (Haendel).
22 h. 30, La mémoire et l'espérance : Michel *Bouquet écoute Mozart ;* 0 h. 5, Musique vivante : « Rue Hamelin », quatuor (Chausson), par le Quatuor intercontemporain ; *« Introduction et allegro »* (Ravel), avec C Lardé, flûte, M.-C. Jamet, harpe, et M. Arrignon, clarinette ; 1 h., La nuit écoute : *« Sonate pour violoncelle et piano »* (Saint-Saëns), avec F. Lodéon et P. Rogé ; « Et la lune descend sur le temple qui fut » *(Debussy),* avec P. Rogé, piano.

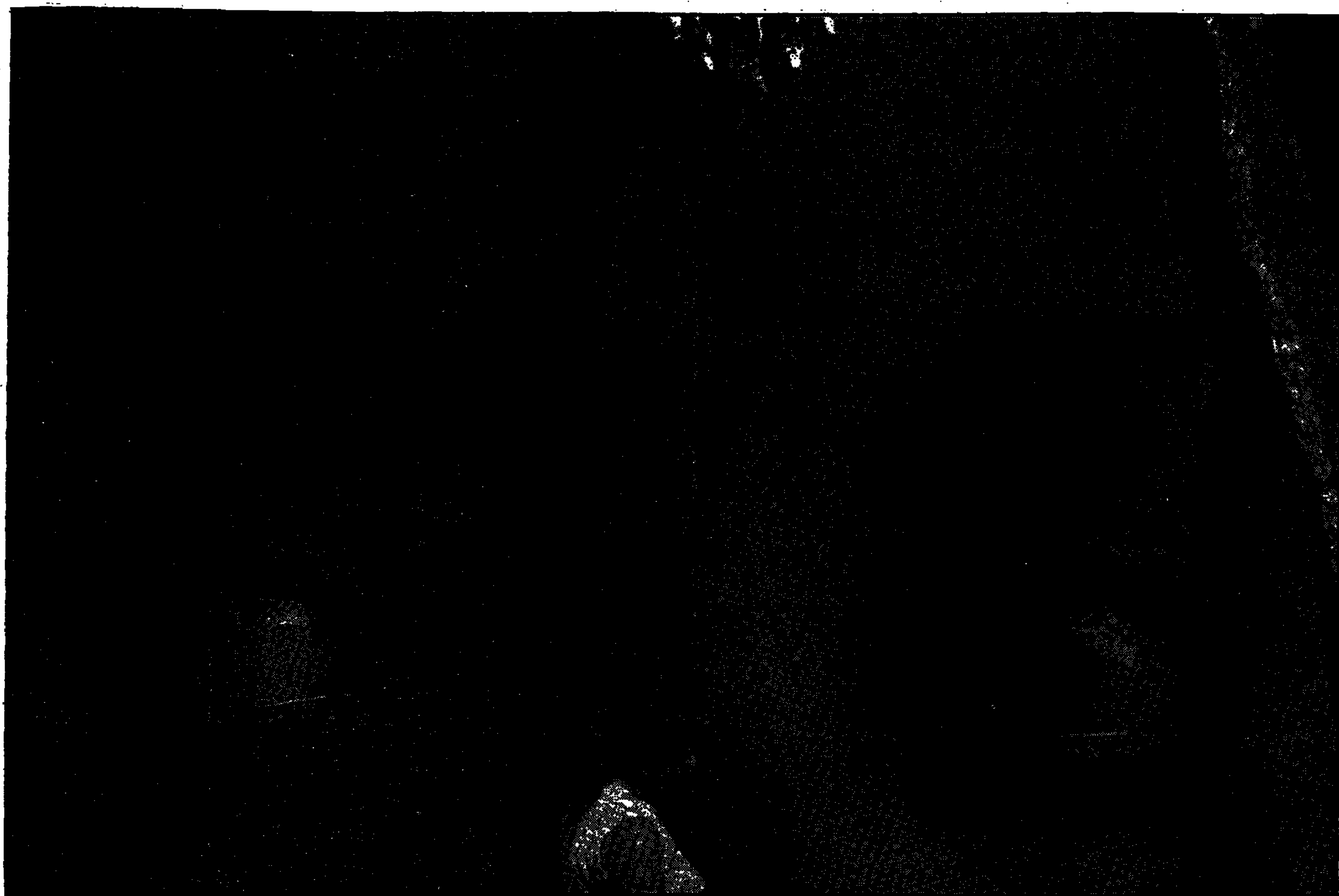
Dimanche 30 décembre

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française du droit humain.
10 h., Messe à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire.
11 h., Regards sur la musique : Ars Nova du XIVe siècle.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Musique de chambre : Quintette Ars Nova (Loucheur) ; Musique à découvrir *(rediffusion d'un concert donné à Radio-France).*
14 h., « les Marchands », de C. Goldoni, avec B. Agenin, B. Allouf, F. Caillaud, etc.
15 h. 54, Au 7e Festival de Nice : Récital de negro spirituals, avec Virginia Vee.
17 h. 30, Rencontre avec... Peter Townsend.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : le relation baroque.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Il treno di John Cage (rediff.).
23 h., Musique de chambre : A.-M. Barat, orgue (Tournemire) ; J. Martin, piano, et P. Boufil, violoncelle (« Allegro », de Lalo) ; D. Wurzner-August (« Sonate », de Lekeu).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique-Chantilly : œuvres de Rossini, Liszt, Eulenberg, Addinsel, Robert, Ziehrer, Schmitt, *Scharfenberger et Strauss.*
8 h., Cantate « BWV 190 pour le Jour de l'An »
9 h. 5, Vocalises : spécial opérettes.
11 h., Harmonia *Sacra : œuvres de Mendelssohn,* Schubert, Bach et Patterson ; 12 h. 5, Equivalences : œuvre de Mondonville, Stanley, Guignon ; 12 h 35, Ballet : La boutique fantasque (Respighi) ; « Pétrouchka » (Stravinski).
14 h. Concert : Récital de clavecin donné à l'ambassade du Venezuela, œuvres de d'Anglebert, Couperin et Scarlatti.
15 h. « Songfest », Léonard Bernstein : Cycle de poèmes américains pour six chanteurs et orchestre, avec l'Orchestre national de France, dir L Bernstein, et Clamma Dale, soprano, Rosalind Elias, mezzo-soprano, Nancy Williams, mezzo-soprano, Gwynn Howell, basse, Benjamin Luxon, baryton, Neil Rosenshein, ténor, et Régis Pasquier, violon solo (En liaison avec Antenne 2.)
17 h. 10, Concert d'archives : « Concerto empereur » et « Huitième Symphonie » (Beethoven), par l'Orchestre de la Norddeutscher Rundfunk, dir H. Knappertsbusch, avec P. Badura-Skoda, piano (Hambourg, 14 mars 1960).
18 h. 30, La mémoire et l'espérance : Mozart.
19 h. 30, Jazz vivant : Ray Charles au Festival de Juan-les-Pins en 1978 et 1979.
20 h. 30, Aïda, opéra de Verdi *(Festival d'Orange* 1976), avec Gilda Cruz Romo, soprano, Grace Bumbry, mezzo-soprano, Peter Gougalov, ténor, Ingvar Wixell, baryton, Agostino Ferrin, baryton, Luigi Roni, basse, et l'Orchestre et les chœurs Lirico di Torino, dir. *Thomas Schippers (en liaison avec* PR 3).
22 h., La mémoire et l'espérance : Michel Bouquet *écoute Mozart ; 0 h. 5, Musique* vivante.



ESAIAS BAITEL/VIVA

PLUMES

Les nouveaux « voyants »

Roger Garaudy, Raoul Vaneigem, Philippe Sallé : le spiritualiste, l'hédoniste, l'utopiste. Trois manières d'aborder la dernière ligne droite avant le troisième millénaire.

PIERRE DROUIN

LES soldats de l'an 2000 se mettent en place. 1980 fait déjà une belle charnière. Deux petites décennies, et puis s'en vont les marionnettes d'une histoire usée jusqu'à la corde. Ne sentez-vous pas le vent nouveau se lever à l'horizon du troisième millénaire ?

L'appel est *irrésistible*, comme dans ces films de l'intersidéral où l'on voit, en combinaison d'astronaute, la vierge de l'espace attirée vers cet azur mallarméen. Les plumes glissent sur le papier immaculé. Celles qui décrivaient l'apocalypse commencent, dirait-on, à se rouiller. Elles avancent moins vite et grincent de façon désagréable. Peu à peu d'autres les remplacent qui manifestent une certaine ébriété. *Elles ont bu l'encre* du prophète, pour pousser au grand chambardement des consciences, mais non à la révolution qui seulement change les casquettes du pouvoir.

Les nouveaux « voyants » n'obtiennent pas leur don, comme le poète de Rimbaud, par « *un long, immense et raisonné dérèglement de tous les sens* », mais par l'absorption des poisons d'une société malade, qu'ils analysent et recrachent à leur façon, avant de prendre la truelle de l'avenir.

La crise consiste « *dans le fait que le vieux meurt et que le nouveau ne peut naître* », écrivait Gramsci. L'étouffement d'aujourd'hui, c'est bien cela. Poussée en avant, à grand renfort de courbes et de tableaux, l'économie bouche la vue. Ce qui devrait percer notre sol gelé, ce n'est pas l'arbre chargé des marchandises retrouvées et des gadgets de la télématique. Sans doute pousse-t-il un peu plus difficilement aujourd'hui, parce que la *machine industrielle s'est* essoufflée. Mais combien plus attendue est la sève spirituelle, à partir de laquelle jaillira un autre monde, ou bien cette fibre qui redonnera à chacun une chance d'épanouissement.

Selon son tempérament, tel auteur insiste ces temps derniers sur ce renouveau indispensable de la conscience des finalités ou sur la liberté individuelle de faire craquer les contraintes. *L'Appel aux vivants* de Roger Garaudy (1) appartient au premier genre. Ce maître ouvrage, qui vibre d'un bout à l'autre d'une saine colère contre la manière dont nous nous servons de nos richesses et qui fustige les partis englués dans leurs querelles de village, a été chercher aux sources mêmes des grandes religions cet air des cimes qui manque tellement à nos jours.

Ce qui ne l'empêche pas de redescendre des sommets pour proposer un « projet politique concret ». On peut discuter tel ou tel de ses points, mais comment ne pas souscrire à des affirmations aussi simples que celle-ci : « *L'inégalité est le principal moteur de la croissance.* » ; comment ne pas s'indigner avec lui de tant de gaspillage, à l'heure où des enfants meurent de faim par millions ; comment ne pas souscrire à cette ambition de créer un nouveau tissu social à travers des « communautés de base », une décentralisation des pouvoirs, et *d'abord celui d'informer ?*

Plaisirs

Exactement à l'opposé de cette recherche spiritualiste, voici celle de Raoul Vaneigem, dans son son *Livre des plaisirs* (2). Un « *voyant* » aussi *pourtant*, ce situationniste, qui publiait en 1967 sont *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations* (3), où l'on perçoit tous les thèmes qui, un an plus tard, fleuriront en slogans sur les murs de la Sorbonne et d'ailleurs.

Le « renversement de perspective » qu'il souhaite, cette fois-ci, doit d'abord jouer en faveur de l'individu. Ce prêtre d'un nouvel hédonisme s'écrie : « *Au cœur des plaisirs marchands, il n'y a que l'impuissance à jouir... Le travail est l'inversion de la créativité... Sans l'émancipation individuelle, la lutte des classes est le moteur de l'autodestruction marchande... L'échange est le plus court chemin d'un piège à un autre. Je n'y suis ni pour rien ni pour personne... Tant pis si le goût des plaisirs est source d'erreurs. Nous n'en commettrons jamais autant qu'en témoigne la tache de sang intellectuelle que toute révolution passée porte au cœur. Je préfère une erreur spontanée à une vérité imposée. Plutôt les tâtonnements du créateur que la cohérence du chef.* »

Après Hölderlin, les surréalistes, Herbert Marcuse (4), *qui tous* préconisaient le grand refus, à l'écoute du Rousseau des *Rêveries* (« *Me voici seul sur la terre...* »), le romantisme des nouveaux « voyants » de Raoul Vaneigem va bien au-delà de celui de M. Gonzague Saint-Bris. Il est radical.

C'est plutôt à Charles Fourier que fait penser le dernier venu sur la scène futuriste. Il se nomme Philippe Sallé et vient *de pondre un livre de 380 pages* sous le titre assez peu heureux : *L'Homo anti-atomicus (5)*, mais qui a du moins l'avantage d'annoncer doublement la couleur. Comme Garaudy, l'auteur se range parmi les pourfendeurs de l'énergie nucléaire et, à l'inverse de Vaneigem, il prêche contre l'individualisme atomique.

Pourquoi y a-t-il du « fouriérisme » dans ce texte ? Parce que, comme son maître — qu'il ne nomme jamais — qui s'affirmait résolument « *à l'écart absolu* », cet auteur se situe en marge de la culture traditionnelle et du pouvoir, des étiquettes de partis, qu'il repousse la société d'aujourd'hui et entreprend de recréer un système précis où l'on ne parle pas de phalanstère peut-être, mais de « *crysalidéal* » (association des vraies valeurs spirituelles et sociales), de « *cantons expérimentaires* » de vingt-cinq *mille habitants recueillant* vingt-cinq mille volontaires venus d'ailleurs, construisant ensemble leurs maisons, leurs usines, leurs villes, leurs tracteurs, etc., cette cité devant au bout de deux ans acquérir son indépendance totale. Les dépenses sont chiffrées comme les recettes (cotisations des volontaires, aide de l'étranger, Banque mondiale, ONU, UNESCO, mécénat privé, participation des partis politiques et quêtes populaires, budget du ministère expérimental de l'épanouissement humain correspondant à 0,111 % du budget de l'Etat).

Provocation

« *C'est le pays de vos enfants que vous devez aimer, ce pays qui n'est pas encore défriché et qui reste à découvrir*, écrit Philippe Sallé. *La noblesse ne vient plus de la naissance. Elle vient d'où l'on va.* »

Comme Fourier, notre auteur paraît être un foisonnant autodidacte, il pratique la provocation, fabrique des mots qu'il cisèle comme un artisan (l'*humanière*, l'*Olympasse*, le *cadrome*, etc.), et sa prose se tord en formules ou en poèmes qui semblent lui échapper pour courir vers ce « *nouvel idéal occidental* » qu'il s'efforce de nous présenter.

A ceux qui l'accuseraient de brosser une nouvelle utopie, il répond : l'utopie présente n'est-elle pas de croire que nos comportements économiques et sociaux pourront se prolonger encore bien longtemps ? Il se prononce pour un « *minimum économique convenable* » afin de subvenir aux véritables besoins matériels des hommes, rejoignant ainsi sans le préciser — car il ne cite pratiquement personne — Lionel Stoléru et son « impôt négatif ».

Macédoine

Ici, il y a des relents de droite — *ancienne ou nouvelle*, — là des cris d'anarchiste, on trouve des traces de Freud lorsque Philippe Sallé entend canaliser l'agressivité humaine en magnifiant les arts et les sciences (mais le mot de sublimation n'est pas prononcé) et même la description d'exercices de méditation... En cherchant bien du côté du « *jardin gastrique* », *on trouverait*, pourquoi pas, des recettes de cuisine.

Cette macédoine étonnante sera goûtée par les uns comme un énorme canular, et par les autres, *qui apprécient Jean-François* Bizot (*Actuel*), Serge July (*Libération*) ou Jean-Edern Hallier comme une nouvelle façon de se projeter sans complexe à travers les écrans du langage, de la sociologie, de l'économie, de s'« éclater ».

Dans le chapelet des formules, on égrène des banalités et puis tinte une note claire : « *Le bonheur est une paix intérieure entre la contemplation et la participation* » ; « *La défense de la liberté est confiée à ceux qui ne savent que mettre en prison* » ; « *Puisque le présent ne plaît à personne et que le passé nous conduit au présent, il faut bien chercher la vérité ailleurs* », etc. A moins que ne commencent à danser les kaï-kaï sardoniques :

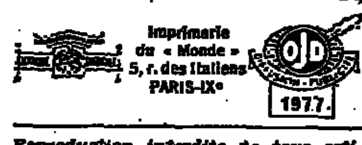
...Pendant que l'Orient
Crache du sang,
Et que les Indiens
Crèvent de faim
Les pays fastueux
Recherchent des pneus
Qui ne crèvent pas
Et un moteur lauréat
Qui ne crache plus
La fumée des résidus...

Les « voyants » des derniers mois secouent la poussière de leurs semelles de vent devant la dernière ligne droite qui mène au troisième millénaire. Droite ? Cela est une autre histoire. ■

(1) Editions du Seuil, 1979, *le Monde* du 4 octobre 1979.
(2) Editions Encre 1979, *le Monde* du 28 septembre 1979.
(3) Gallimard.
(4) Lire dans *France-Forum* de novembre-décembre 1979 : « Souvenir d'Herbert Marcuse », par François Fejtö.
(5) Alain Moreau.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire n° 57 437.

INFORMATION

Antiope et compagnie

Antiope-Bourse, Antiope-Poste, Antiope-Météo... La France expérimente des services d'informations transmises sur écran de télévision. Et espère battre les Anglais dans la concurrence internationale.

MAURICE ARVONNY

LE téléviseur, qui, dans bien des foyers, trône à la place d'honneur, est destiné à prendre place, dans les dix ou quinze prochaines années, dans un vaste réseau d'appareils électroniques. On commence déjà à lui adjoindre des magnétoscopes, qui enregistrent un programme de télévision et permettent de le regarder plus tard. Le vidéodisque offrira encore plus de souplesse, puisque chacun pourra voir ce qu'il veut, quand il veut, indépendamment de ce que proposent les différentes chaînes ; il sera bientôt commercialisé. L'ordinateur individuel l'est déjà, qui utilise généralement le téléviseur comme organe d'affichage. Ne parlons pas des jeux électroniques largement répandus. Enfin une autre utilisation apparaît, où le téléviseur sert à l'affichage de textes, ceux-ci pouvant être captés par l'antenne ou transmis par le fil du téléphone. Il se nomme... Ici commence la difficulté, car une multitude de noms sont utilisés suivant les cas. Disons qu'en France le nom le plus connu est *Antiope*. C'est théoriquement un sigle, dont la « *formule développée* » est sans intérêt, visiblement fabriquée pour fournir ce nom mythologique.

En toute rigueur, *Antiope* désigne uniquement le langage utilisé pour convertir en caractères affichables sur l'écran des informations binaires issues d'un ordinateur. Les services ainsi fournis sont globalement désignés, de façon internationale, par les termes *Vidéotex* et *Téléterte*. Les noms commerciaux sont en France *Antiope-Service* pour la transmission par ondes hertziennes, et *Télétel* pour la transmission téléphonique.

Sept magazines

Antiope-Service propose actuellement sept magazines. Le plus important, *Antiope-Bourse*, vient d'être mis en exploitation commerciale. Il comporte plus de trois cents pages qui donnent les diverses cotations, les tendances, les indices, des informations pratiques...

Diffusé de 10 heures à 18 heures par des émetteurs spéciaux à Paris et à Lyon, *Antiope-Bourse* fournit une information en temps réel pendant les heures d'ouverture de la Bourse : les cotes sont transmises dès qu'elles sont affichées en séance. Au début de 1980, le magazine contiendra aussi, en très léger différé, les cotes des principales bourses étrangères. L'abonnement, qui comprend la fourniture d'un récepteur couleur, d'une électronique de décodage et d'un clavier de commande, est proposé à 1 450 francs hors taxes.

Un autre magazine, *Antiope-Poste*, est en expérimentation à Paris depuis octobre. C'est un service d'informations pratiques, destiné, dans un premier temps, au personnel des bureaux de poste. Il sera ensuite étendu aux usagers. A long terme, il devrait être diffusé sur tout le territoire et permettre aux bureaux des P.T.T. de jouer en zone rurale un rôle de pôle d'animation.

Antiope-Météo est un troisième service d'informations spécialisées qui s'adresse à la fois au grand public et à tous les professionnels de l'agriculture, du tourisme, du transport... pour qui la prévision du temps est importante. Contrairement aux deux services précédents, limités à Paris ou à Lyon, on peut le recevoir presque partout, car il est diffusé par le réseau d'Antenne 2 : les quarante pages du magazine occupent quelques « lignes » qui correspondent à l'intervalle entre deux images de télévision et ne sont donc pas normalement visibles sur l'écran. Cette utilisation des temps morts entre images évite d'avoir recours à des émetteurs spécialisés ; en revanche, la capacité de transmission est limitée à cent ou deux cents pages.

Les régions

Antenne 2 émet aussi un magazine d'informations de trente pages (bientôt soixante) préparé par une petite équipe de journalistes de cette chaîne. On y trouve des nouvelles de caractère général, des informations pratiques (dates de vacances scolaires, encombrement des routes...) et des informations propres à la chaîne, comme la recette de cuisine proposée dans l'émission culinaire du samedi.

Il y a aussi des services de caractère régional : l'office de l'éducation permanente de Pau fait transmettre quelques pages par l'émetteur du pic du Midi pour informer sur les stages et cours. Une opération analogue est faite dans les Alpes-de-Haute-Provence. Et à Marseille est diffusé un magazine d'informations routières ; des magazines similaires sont en préparation dans les autres régions.

Les possibilités d'un tel système sont très vastes et les responsables d'*Antiope-Service* à Télédiffusion de France sont en contact avec des éditeurs potentiels de magazines. Tout possesseur d'informations peut éditer un magazin- *Antiope* : des systèmes d'édition sont disponibles sur le marché, et, pour amorcer les séries, Télédiffusion de France en a acheté quelques-uns et loue des tranches horaires. Une fois le magazine fabriqué, il est transmis vers un centre Télédiffusion de France qui le mémorise et le diffuse suivant les règles fixées par l'éditeur. Globalement le budget annuel d'un magazine comme celui que fabrique Antenne-2 est d'environ 600 000 F.

Côté réception, il faut disposer d'un adaptateur qui convertit le langage *Antiope* en images télévisées. Il en existe depuis deux ans, mais ils sont encore coûteux (10 000 F). Télédiffusion et la direction générale des télécommunications ont passé des marchés d'étude pour la fabrication de circuits intégrés spéciaux qui, en 1981, devraient diviser les coûts par quatre. L'objectif est d'atteindre quelques centaines de francs vers 1984. L'adaptateur pourra alors être incorporé dans le poste de télévision et les services *Antiope*, que leur coût réserve encore aux professionnels, atteindront le grand public.

La multiplication des magazines aura alors saturé les possibilités de transmission entre les images des trois chaînes de télévision, et il faudra, si l'on veut couvrir toute la France, un réseau d'émetteurs spécialisés. Mais la « coloration » de TF 1 va libérer le réseau 819 lignes noir et blanc (1) ; la direction de Télédiffusion de France a annoncé, en octobre, que ce réseau serait progressivement abandonné pour la diffusion de TF 1 à partir de 1980. Les émetteurs libérés seront reconvertis en 625 lignes pour diffuser les magazines *Antiope*. Si le développement de ces services se fait au rythme actuellement prévu, ce réseau pourrait être saturé vers 1990. Mais, à cette date, les satellites de télévision directe seront disponibles.

Avec un peu de retard sur la diffusion par ondes hertziennes devrait aussi se généraliser l'autre type de service, *Télétel*, qui transmet le langage *Antiope* par voie téléphonique. Actuellement, une première expérience est prévue, à Vélizy, où deux à trois mille foyers devraient être équipés, en 1981, de systèmes permettant de faire apparaître sur un téléviseur des textes transmis par téléphone. La liaison téléphonique ne permet qu'un faible débit d'information si on la compare à la transmission par voie hertzienne ; en revanche, l'utilisateur peut rappeler un renseignement spécifique — il pourrait par exemple demander le montant de son compte en banque, qu'il n'est pas question de diffuser à toute la France.

Une autre expérience doit voir le jour en Ille-et-Vilaine : l'annuaire électronique. Ici ce n'est pas le poste de télévision qui sera utilisé, mais un petit terminal spécifique — donc moins coûteux — permettant l'affichage du numéro de téléphone recherché. L'installation de ce terminal chez les abonnés devrait rapidement être plus économique que l'impression des annuaires ; l'augmentation du nombre des abonnés rend ceux-ci de plus en plus volumineux, donc lourds à transporter et à manipuler.

Unité du langage

Les deux modes de transmission, émission hertzienne et téléphone, ont des qualités qui les rendent plus complémentaires que concurrents. Ils peuvent d'ailleurs être couplés : on peut imaginer qu'une information comme l'état de la circulation routière soit constamment accessible par téléphone, mais que lorsque la demande est forte et que de nombreux appels n'aboutissent pas, cette information soit automatiquement diffusée par voie hertzienne. Comme le langage *Antiope* est commun aux deux modes de transmission, ce basculement est très facile.

Cette unité du langage est le gros argument des français dans les négociations internationales qui fixeront les normes de ces nouveaux services. C'est le point faible des Britanniques, qui sont partis plus tôt (*le Monde* du 24 septembre 1975), mais ont créé deux systèmes incompatibles ; le premier (*Téléterte*) utilise la transmission hertzienne. Il est diffusé depuis plusieurs années par la B.B.C. et l'I.T.V. (chaîne privée) sous les noms *Ceefax* et *Oracle* respectivement. Le second (*Viewdata*), adapté à la seule transmission téléphonique, est proposé aux abonnés sous le nom de marque *Prestel* depuis mars dernier.

Ces deux langages sont aussi plus sommaires qu'Antiope ; au départ ils ne connaissaient que les lettres sans accent, et l'élargissement à des alphabètes plus complexes est difficile. *Antiope* est, au contraire, facilement adaptable, et peut facilement « écrire » sur l'écran des textes en caractères cyrilliques. Cela passionne les techniciens — mais laisse froids les industriels.

Les autres pays n'en sont encore qu'aux études. La R.F.A. étudie un système, *Bildschirmtext*, dérivé de *Viewdata*. La Suisse et la Suède suivent des voies analogues. Quant au Canada, il est engagé dans le développement d'un système, *Telidon*, qui est encore plus puissant qu'*Antiope*.

Les Etats-Unis sont dans une situation particulière : le développement de la télévision par câble et la réglementation contraignante à laquelle est soumise l'American Telegraph and Telephone freinent le développement des systèmes de *Vidéotex* ou *Téléterte*. Diverses expériences sont entreprises, qui offrent un vaste champ à la lutte franco-britannique.

Confiants

Le Japon, enfin, est hors du jeu. L'écriture en idéogrammes est incompatible avec les méthodes de codage qu'utilisent *Antiope* et ses rivaux. Il faut des procédés notablement plus compliqués, et qui exigent un système spécifique.

Ce tour d'horizon montre que la concurrence est essentiellement franco-britannique. Les Anglais ont tenté de profiter de leur avance pour imposer leur norme, bien qu'elle soit insuffisante. Les Français sont confiants dans la supériorité de leur produit, et se disent persuadés que les systèmes anglais, trop limités, seront rejetés et qu'Antiope s'imposera mondialement.

On trouve cependant des sceptiques qui rappellent que le système français SECAM de télévision en couleur était nettement supérieur au PAL allemand. Cela n'a pas empêché la majorité des pays européens de s'équiper en PAL. La prudence est donc de mise et peut-être vaut-il mieux remplacer la confrontation par la coopération. Il existe un projet, *Euroterte*, d'une telle voie médiane. ■

(1) Faute d'émetteurs adéquats, certaines parties du territoire français ne reçoivent pas encore les émissions couleurs diffusées par TF 1. Aussi est-il prévu, au fur et à mesure de la mise en service de nouveaux émetteurs couleurs, que les émetteurs noir et blanc soient libérés et « reconvertis » pour les besoins d'*Antiope*.



ANDRÉ BARBE.

REPÈRES

L'énergie des poubelles

Les ministres responsables de la recherche et du développement scientifique de la Communauté ont adopté récemment un programme de quatre ans destiné à améliorer le rendement du recyclage des déchets domestiques ou industriels. Des aides financières seront accordées pour stimuler la recherche de nouvelles techniques dans quatre secteurs principaux :

— Tri et récupération de matériaux et de sources d'énergie à partir des déchets domestiques ;

— Combustion des déchets en vue de la production d'énergie et de la récupération ;

— Fermentation des déchets ;

— Récupération des déchets de caoutchouc.

Ce programme représente une dépense de 53 millions de francs français — (Euroforum.)

L'ordinateur et les grandes surfaces

D'ici peu, on trouvera du matériel d'International Computers (I.C.L.), la première firme d'ordinateurs britanniques, dans les grands magasins. Première étape vers cette ouverture, la firme vient d'élargir sa politique de distribution. Alors que, jusqu'à présent, les ordinateurs étaient vendus directement aux utilisateurs, I.C.L. diffuse maintenant du matériel de mini-ordinateurs auprès des fabricants de systèmes informatiques qui ajoutent leur propre logiciel et commercialisent l'ensemble. — (The Times.)

Un appareil pour mesurer l'isolation thermique

Pour contribuer à la lutte contre le gaspillage d'énergie, une société d'étude suisse vient de mettre au point un appareil qui mesure la qualité de l'isolation thermique, détecte les points de froid, améliore les connaissances sur les matériaux et permet de déterminer les besoins en énergie de chauffage. D'utilisation simple, portatif et économique, le thermofluxmètre K-Therm est muni d'une petite sonde à transistors de faible épaisseur, non isolante et de constante de temps très faible, qui détecte rapidement le flux de chaleur traversant le mur, et de deux thermomètres mesurant les températures intérieures et extérieures. La différence de chaleur est indiquée sur l'appareil à l'aide d'un potentiomètre. Un affichage digital donne directement le coefficient d'isolation thermique. En déplaçant la sonde plaquée contre le mur, on décèle les points de froid et tous les défauts d'isolation. — (Nouvelles économiques de Suisse.)

Décentralisation par ordinateur

Les compagnies d'assurances américaines ont été parmi les premières à se doter d'ordinateurs pour gérer leurs dossiers, mais elles avaient jusque-là très peu investi dans les relations avec leurs agents. Sur soixante-dix mille agences, quelques centaines seulement disposaient d'un terminal.

C'est maintenant chose faite : au lieu d'envoyer des documents tapés à la machine par la poste, la communication s'établit par un réseau télématique spécial qui permet à chaque agent d'assurance de « parler » à l'ordinateur de sa compagnie. Résultat : pour la Continental, l'Aetna ou le Fireman's Fund, les polices sont mises au point en moins d'une journée. Non seulement les délais d'interrogation — réponse sur la spécificité de chaque contrat — sont extrêmement réduits, mais en plus les risques d'erreurs de transmission par recopiage des chiffres (numéro de voiture, par exemple) sont pratiquement supprimés.

Auparavant, on estimait chez Aetna à 17 % le nombre de contrats entachés d'erreurs. Et chaque correction coûtait 7 dollars. Autre résultat : face à une diminution constante des moyens (25 % de moins en cinq ans), ce système permet d'augmenter le volume des affaires — ou de diminuer le nombre d'employés qui y sont affectés... Au total, les économies réalisées atteignent par exemple dix millions de dollars par an à la compagnie Fireman's Fund. Reste que, par sécurité, on envoie quand même par la poste un double des contrats ainsi conclus. — (Business Week.)

URBANISME

Si Rome tombait...

Pollution, spéculation, faillite financière... Bien des menaces pèsent sur Rome. Pour l'historien de l'art Carlo Argan, qui en fut le maire pendant trois ans, seule la culture pourra l'arracher à la décadence.

JACQUES MICHEL



MORGAN.

GIULIO CARLO ARGAN, historien de l'art et de l'architecture, très attentif à la culture contemporaine, a été élu maire de Rome en 1976. Il vient de démissionner pour raisons de santé à soixante-douze ans. Politiquement apparenté aux communistes, il a entretenu des rapports « très amicaux » avec le Vatican.

« Comment un maire qui est historien de l'art envisage-t-il les problèmes d'une ville comme Rome, avec ses monuments et ses œuvres d'art, mais aussi la grave crise urbaine qu'elle traverse ?

— Je me suis aperçu très vite qu'il y avait à Rome un conflit mortel entre la ville moderne et la ville ancienne. Très précisément, la ville moderne tue la ville ancienne. Une circulation automobile insensée fait éclater les vieilles structures. La pollution de l'air, due à l'automobile, menace les façades sculptées des monuments. Une couche corrosive ronge le marbre et le fait tomber en poussière. Nous n'avons pas encore trouvé de remède chimique capable de préserver la pierre en profondeur ; nous pouvons seulement consolider ses surfaces. Le résultat est que l'épiderme des statues et des façades tombe en écailles au lieu de s'effriter.

» La circulation automobile dans le centre historique de Rome est maintenant limitée aux véhicules des hommes politiques, des diplomates et des riverains. Auparavant, nous avions décidé de procéder au nettoyage du *marbre et de la pierre de Rome*, mais avec une grande délicatesse.

— Un ravalement de la ville à la Malraux ?

— Sûrement pas. Si on intervient aussi *radicalement, la* pierre risque d'être entamée plus profondément et le processus de dégradation s'accélérera. Il faut opérer là où c'est nécessaire. Et seulement pour la conservation des monuments, pas pour l'esthétique. Je me souviens de Paris avant le ravalement : la lumière y était celle d'une perle. A mon goût, c'est mieux. Nous ne voulons pas blanchir Rome. Ce n'est pas dans l'intérêt du monument *qu'il faut intervenir*, mais dans celui de la ville. Car c'est en tant qu'entité architecturale qu'il convient de préserver le centre historique.

L'argent étranger

— La ville ancienne a d'autres prédateurs que la pollution atmosphérique. Il y a la spéculation immobilière qui s'empare des palais...

— Des *sociétés* qui disposent d'argent étranger ou de l'argent qui revient en Italie après avoir été à l'étranger cherchent à mettre la main sur le centre historique. Elles achètent et rénovent. La spéculation immobilière conserve les façades et détruit les intérieurs. Mais une architecture, ce n'est pas seulement une façade : c'est une structure, un ensemble d'espaces. La spéculation immobilière fait donc des habitations petites et coûteuses destinées à une population riche, parmi laquelle il y a de nombreux étrangers. Beaucoup d'Américains aimeraient bien avoir un pied-à-terre dans le centre historique. Nous les accueillerions volontiers. Mais il ne faut pas défigurer le centre de Rome. On doit, au contraire, chercher à le conserver avec sa population, fût-elle pauvre.

— C'est donc un changement de structure sociale qui provoque un changement d'esthétique architecturale ?

— Oui, et ces transformations sont illégales. Il faut un permis de construire qui n'est pas facile à obtenir. Car nous avons décidé d'appliquer la loi. En Italie, ce n'est pas la gauche qui légifère. *Certaines lois* du temps du fascisme sont toujours en vigueur. Mais la gauche a assez de conscience politique pour savoir qu'elle n'est pas là pour faire la révolution d'Octobre. Le maire de Rome n'est pas Lénine. Il ne peut pas changer les lois, mais il doit les faire respecter, même si on ne les aime pas.

» Ces mêmes classes qui font ces lois les violent. Il existe une frange de la bourgeoisie romaine qui n'accepte *pas* de respecter les lois, qui veut profiter, spéculer, exploiter jusqu'à la dernière goutte les valeurs de la cité.

— Elle a fait main basse sur la ville ?

— Elle le voudrait bien. Elle l'avait fait aux environs des années 50, au temps de la municipalité démocrate - chrétienne. C'est à ce moment qu'on avait construit le grand hôtel Hilton de Rome, sur le sommet d'une colline. *Un bâtiment affreux et* idiot qui change l'horizon de la ville. Comme tous les bâtiments idiots, il ne fonctionne pas. Il est en faillite. Alors ils ont pensé en faire un autre, sur le bas du Janicule, en face de Saint-Pierre. L'idée consiste toujours à faire de la plus-value sur la construction, pas sur le fonctionnement. J'ai refusé. Malgré tous les recours possibles et imaginables, nous n'avons pas cédé *d'un pouce*.

Jungle immobilière

» Il faut aussi citer le cas de cet entrepreneur qui s'était fait bâtir une villa moderne avec piscine, très élégante, entre le vieux jardin d'Arcadie et le jardin des Plantes. Il l'avait construite pour ainsi dire clandesti*nement, abritée derrière* une vieille caserne. Pour la première fois, la municipalité a fait détruire une construction nouvelle. Il nous avait proposé de la donner afin d'en faire un jardin d'enfants. Pour ne pas créer un précédent, nous avons préféré détruire.

— La spéculation sévit également dans la périphérie romaine ?

— C'est la spéculation même qui l'a *faite, cette périphérie*. Elle y a construit de grands bâtiments-dortoirs sans aucun critère de qualité, cyniquement, en occupant le terrain jusqu'au dernier centimètre carré. La première vague remonte à l'après-guerre mondiale. Peut-être avant. Ensuite, il y a eu le fascisme.

— Qui fut une période de spéculation ?

— Naturellement. Tout l'urbanisme du fascisme était fondé sur la prétendue intention de mettre en évidence les structures architecturales anciennes dans un décor de perspectives impériales... Dans la réalité, le petit peuple fut éloigné du centre pour y aménager de coûteuses maisons bourgeoises. On transportait les gens en camion, de force, pour les installer dans des bidonvilles. Les « borgates » sont des créations du fascisme.

» A Rome, une partie de la ville est une jungle immobilière. Le refus de la municipalité d'alimenter en électricité et en eau les immeubles neufs non conformes n'arrête pas les promoteurs, car ils espèrent qu'un jour l'administration sera gérée par des *gens plus enclins* à leur accorder des dérogations. Ces bâtiments une fois achevés, ils les font occuper. Ceux qui attendent patiemment sur une liste municipale un logement voient ceux qui passent devant eux *illégalement avec une haine* terrible. Le système de la spéculation suscite la guerre des pauvres. Il ne reste plus alors aux élus que le choix entre des expulsions impopulaires — mais ils pensent aux élections prochaines ! — et l'acquisition de ces immeubles pour les attribuer selon les règles. C'est la haine d'un côté, l'impuissance de l'autre !

» Il existe à Rome quatre-vingt-dix mille appartements vides et à côté un nombre équivalent de familles sans logement ou mal logées. Parce que les propriétaires ne veulent pas louer, mais vendre seulement, et à des prix que les gens ordinaires ne peuvent pas payer. D'où un mouvement de dépeuplement du centre historique, qui durant ces dernières années a perdu près de la moitié de ses habitants. Le *fait qu'à Rome* presque tous les logements aient été acquis en toute propriété a des conséquences énormes. D'abord la spéculation s'en trouve accrue ; ensuite beaucoup de savants qui viennent étudier et travailler ne trouvent pas à se loger. Les jeunes non plus.

» Et il y a toute cette population pauvre qui s'entasse dans les baraquements de la périphérie, où elle connaît un développement galopant. Le centre historique compte cent cinquante mille habitants, la périphérie trois millions. C'est là que déferle l'immigration venue du sud chercher un travail qui n'existe pas. L'accroissement démographique de Rome est comparable à celui d'une ville industrielle. Ce qu'elle n'est pas. Elle reste l'emporium où tout le monde vient d'ailleurs. Il y a aussi les vagues de touristes, comme autrefois les pèlerins. Alors nous *devons veiller à ce que tout* cela n'ait pas de conséquences négatives sur la culture.

L'art moderne

— Quel serait votre programme à long terme pour Rome ?

— Il faudrait assainir et équiper la périphérie afin de relâcher sa pression sur le centre historique, où il convient de développer *des* activités culturelles et politiques. Le centre des affaires se trouve dans l'ancienne cité : il faudrait les séparer pour réduire l'intensité de la circulation dommageable à l'existence physique du centre et *développer* des activités tranquilles par exemple un enseignement par télévision qui conviendrait très bien aux sciences sociales, à l'histoire de l'art, aux disciplines *juridiques*. La nouvelle université de Rome pourrait accueillir un centre de recherches scientifiques de haut niveau, qui concentrerait des informations et les diffuserait dans d'autres établissements à travers le pays. Enfin, il y a place à Rome pour une grande maison d'éditions universitaires qui soit rentable.

» D'un autre côté, la *Chambre* des députés, le Sénat, les grandes magistratures ont besoin de s'agrandir. Nous leur avons proposé — et ils ont accepté — d'acheter de petites maisons aux alentours et de les restaurer pour y installer leurs services auxiliaires.

— Et l'affaire du musée d'art moderne ?

— Il est bien difficile d'obtenir des crédits pour l'art moderne à Rome. Une aile nouvelle est en projet pour agrandir le vieux bâtiment construit en 1911 — à l'époque il n'était pas trop mal — mais nous avons d'énormes difficultés. Savez-vous que Rome ne possède pas de salle de concert plus récente que 1935 ? C'est une honte. La municipalité loue au Vatican une salle qui lui coûte la coquette somme de 300 millions de lires environ. Et vous n'imaginez pas quelles luttes il a fallu mener pour essayer de faire du musée une institution de stature internationale. Les gens en place voulaient en faire une simple galerie provinciale. Son ancienne directrice, Mme Palma Bucarelli, avait réussi, *à obtenir* des crédits du gouvernement pour l'acquisition de tableaux impressionnistes. Elle a enrichi la collection du musée d'un beau Monet de la série des *Nymphéas*, d'un petit Degas, d'un grand Modigliani, d'une merveilleuse aquarelle à double face de Cézanne... L'absence de tableaux de cette qualité est une des causes de la médiocrité culturelle dans la ville de Rome.

» Mais ce ministre illuminé, qui avait eu assez de lucidité pour payer ces tableaux, est tombé. Son successeur a aussitôt arrêté tous les achats du musée. « Vous voulez faire de Rome un Centre Pompidou », nous reprochait la droite. Mais la majorité du gouvernement a fini par être *convaincue que c'était l'intérêt* de la ville d'agrandir le musée pour lui donner une dimension internationale. A présent, les crédits sont attribués, bien qu'avec l'inflation on ignore s'ils suffiront à réaliser le projet. La politique de sauvetage de Rome doit passer par la culture. Jouons notre dernier argent sur la culture. C'est comme cela que Rome peut s'en sortir.

— Vous envisagez la culture *comme une partie de l'économie ?*

— Bien sûr ! Tous les problèmes de Rome peuvent être résolus par la culture. C'est par elle qu'on en fera une ville vraiment européenne. Rome est en équilibre entre *l'Europe et* l'Orient. Seul un développement culturel moderne peut la faire basculer du côté des capitales des sociétés industrielles occidentales. Sinon elle risque de tomber.

— Vous pensez vraiment que Rome peut « tomber » ?

— A vrai dire on prédit sa chute depuis la fin de l'empire romain. Mais Rome n'est pas tombée. Valery Larbaud disait que la France est le pays de la plus vieille bourgeoisie. Je dirai que Rome est la ville de la plus ancienne décadence. Et cela tient à beaucoup de choses. Les villes sont en crise partout, mais à Rome c'est plus grave. Tout le *monde* considère qu'il vaut la peine de conserver ces villes comme des accumulations culturelles, bien que cela revienne très cher. Heureusement l'État a pris en charge le déficit de la municipalité.

Tous des immigrés

— Quel est donc son mal spécifique ?

— Rome est malade de sa population. Le qualconquismo italien est l'expression de la désaffection des gens pour leur ville. Rome n'a pas de communauté homogène enracinée depuis des siècles, comme c'est le cas à Turin, Bologne ou Florence. A Rome, nous sommes à peu près tous des immigrés. Et tout différend peut dégénérer en conflit. Il y a là une expression *de désespoir, notamment chez* les jeunes sans avenir. Ce qualconquismo existe même dans la classe ouvrière. On peut l'extirper par des manifestations politiques, mais aussi par des manifestations culturelles d'avant-garde, dans les domaines du théâtre, de l'art... Les expériences que nous avons pu faire dans ce sens ont bien marché.

» Nous n'avons pas fait de grands investissements culturels, comme en France, le Centre Pompidou. Je l'envie à la France.

— Vous auriez souhaité pour Rome quelque chose d'équivalent ?

— Non, à Rome il faut faire autre chose.

» Il conviendrait de développer des centres pour établir des rapports culturels avec les autres pays. La France a fait cet incroyable effort financier pour la culture, mais elle n'a pas su l'exploiter. Ça n'est qu'un centre *d'attraction, alors qu'il faudrait* en faire aussi un centre de rayonnement. Nous aurions voulu qu'on nous prête des expositions, mais on ne semble pas aimer cela à Beaubourg.

» Mais en ce qui concerne l'équipement *culturel de Rome*, moi qui suis historien de l'art, je serais disposé à sacrifier l'art à la science. Ce qu'il nous faut, c'est un centre de recherche scientifique avancée. La culture moderne est liée au progrès industriel. La présence d'une industrie de haut niveau technologique à Rome serait aussi importante qu'une bibliothèque ou une pinacothèque. Parce que cela élève vraiment le niveau culturel d'une ville. D'un autre côté, l'art est en crise. La recherche scientifique peut aider la recherche artistique. Alors que le contraire, aujourd'hui, est impensable.

— Pensez-vous avoir fait tout ce qui était en votre pouvoir ?

— En vérité, j'ai le sentiment d'avoir peu fait pour le peuple de Rome. Mais, au moment où je me retire pour raison de santé, je peux dire que le peuple a besoin de culture comme on a besoin de soleil. » ■

ITALIE

Le juge et les fous

Un juge, Romano Canosa, publie une histoire de l'asile en Italie depuis le début du dix-neuvième siècle. C'est aussi une histoire de la société italienne.

CLAUDE AMBROISE

LA nouvelle législation italienne (mai 1978) interdit de construire des hôpitaux psychiatriques et d'utiliser les établissements déjà existants comme services psychiatriques spécialisés. Cette interdiction s'étend aux services neurologiques ou neuro-psychiatriques, qui ne doivent pas servir à camoufler un retour à la ségrégation. Le législateur italien entend ainsi éviter la reproduction de cet espace d'exclusion : l'hospitalisation obligatoire doit être exceptionnelle. La mise en application de cette loi nouvelle est en cours. Les difficultés ne manquent pas. *Ceux qui, ces dernières années, ont contesté la gestion institutionnelle de la folie se montrent souvent insatisfaits.* Néanmoins, comparée à la législation antérieure — à celle d'autres pays aussi, — cette loi marque un progrès.

En publiant chez Feltrinelli, à Milan, une histoire de l'asile en Italie, du début du dix-neuvième siècle à nos jours, Romano Canosa (1) donne à la situation actuelle sa dimension historique.

Législation tardive

Canosa n'est pas un psychiatre ; il est juge. Son point de vue n'est donc pas celui d'un expert de la folie. C'est pour cela *sans doute que, d'entrée de jeu,* il reconnaît dans l'asile une institution chargée du contrôle social. Le pouvoir politique a confié à la corporation des aliénistes la tâche de gérer les fous, de la même façon qu'il charge les juges de gérer les criminels. Dans cette perspective, la science psychiatrique apparaît dans son exacte fonction : elle ne guérit pas, mais elle est la caution du gardiennage.

La psychiatrie italienne est *organiciste : Canosa puise ses* premiers témoignages chez des auteurs de la fin du dix-huitième siècle. D'autres textes du dix-neuvième révèlent la même attitude, à laquelle le refus de toute métaphysique et un honnête matérialisme confèrent le prestige idéologique. A la même époque, les théories de Kraeplin sont accueillies avec faveur et tout psychologisme est banni. Par la suite, la psychanalyse sera prisée plus que modérément. En *revanche, les thérapeutiques chimiques de choc,* puis l'électrochoc, connaîtront un grand succès auprès des *praticiens italiens;* la chirurgie du cerveau également. A la fin des années 50, les neuroleptiques arrivent. S'ils suscitent plus que des réserves chez les psychiatres qui critiquent le système traditionnel, ces produits favorisent la revendication anti-asilaire, dans la mesure où ils réduisent l'état d'agitation du patient qui sert de justification à l'internement.

Depuis l'exemple italien, Canosa montre que l'organicisme est l'idéologie naturelle du médecin-aliéniste. C'est sur cette croyance que se fonde son pouvoir, *son droit à s'occuper des* fous et à exclure de cette tâche le reste de la société.

En 1904, une loi sur les asiles sanctionne le pouvoir des aliénistes italiens. Avec une patience de juriste, Canosa reconstitue l'élaboration parlementaire de cette nouvelle législation. Il s'agit là de plus de vingt-cinq ans de projets avortés puisque la première proposition de loi date de 1887. La législation est donc très tardive si on compare à la France (loi de 1838). *Le fait que l'unité politique de la Péninsule ne se réalise qu'autour de 1860 n'explique pas ce retard* puisque, selon notre auteur, les conditions rendant possible une législation unitaire sont réunies autour des années 50 du siècle dernier. Or, jusqu'au début du vingtième siècle, les asiles ont été gérés sur la base de règlements antérieurs à l'unification politique italienne. En lisant le chapitre V de la *Storia del manicomio...* on voit bien les conséquences de ce retard : l'idéologie médicale n'a cessé de faire des progrès, la corporation des psychiatres s'est nettement détachée des autres médecins ; elle a sa presse ; d'illustres cliniciens siègent au Parlement. désormais, la folie est une déviance spécifique, nettement distincte des autres, qu'un corps de spécialistes liés au pouvoir (les témoignages de conservatisme social des maîtres de la psychiatrie italienne ne manquent pas) peut prendre en charge. Ainsi se trouve gommée la signification de l'asile en tant que dispositif de répression sociale. Pour la loi de 1904, le pouvoir est tout entier dans les mains du directeur de l'asile : libération, soins, surveillance de la gestion financière, *discipline du personnel.*

Ce pouvoir s'exerce sur une masse d'internés en perpétuelle expansion. Canosa parle du grand internement asilaire de la fin du dix-neuvième siècle. Ils sont plus de vingt-deux mille en 1888 pour une population de plus de 30 millions d'habitants ; en 1914, la population globale dépasse les 35 millions, et les internés sont plus de cinquante-quatre mille. Evidemment, ils proviennent des classes défavorisées (paysans, *pour la plupart*).

L'histoire de l'asile est une histoire des classes subalternes. *Les conditions matérielles d'existence* peuvent jouer leur rôle dans la genèse de la « folie » (sous-alimentation, en particulier). Néanmoins, c'est à une autre hypothèse que se rallie Canosa : la « folie » est le coût que paie une société confrontée à une série de phénomènes, comme l'exode rural, l'émigration, une pauvreté endémique... L'asile assure l'ordre en isolant des perturbés - perturbateurs, qu'il soumet à une tutelle paternaliste et *humanitaire.*

Le pouvoir médical

Tout n'est pas rose : Canosa consacre tout un chapitre aux scandales des asiles jusqu'au vote de la loi de 1904 ; il rappelle les résistances aux innovations (*open door, no restraint...*). Un autre chapitre concerne les asiles réservés aux délinquants. C'est là un espace de chevauchement entre deux mécanismes d'exclusion : l'asile et la prison. Rien d'étonnant que Lombroso et son école se soient faits les défenseurs d'une pareille *institution qui, toutefois, ne sera* parfaitement codifiée que sous le fascisme. Quant au reste, le *régime mussolinien n'a pas eu* une grande influence sur le système asilaire qui, jusqu'aux années 60 de ce siècle, jouit d'une grande stabilité.

Cette histoire italienne est aussi nourrie de la littérature internationale sur la folie (Fréminville, Castel...). C'est pourquoi il n'est pas étonnant de voir Canosa se livrer, au terme de son travail, à quelques réflexions qui élargissent la perspective : si la loi italienne de 1978 est appliquée, le médecin cessera d'être un gardien. Mais le savoir psychiatrique demeure, *et le médecin en est le dépositaire.* Les choses seraient simples si l'asile n'avait été qu'une *barrière opposée à l'efficacité* d'un savoir véritable. L'enjeu, maintenant, c'est ce savoir : *sera-t-il* détruit, remanié ou conservé ? L'avenir du savoir psychiatrique et l'avenir de la profession *sont* un même problème : celui du pouvoir médical. La classe politique et la majorité des médecins restent convaincus que la folie n'est qu'une maladie, et que, de ce fait, seul le médecin est habilité à s'y intéresser. Le corps social continue à nier que la folie soit *son* problème, et non pas l'affaire d'une corporation, *même éclairée (le passé ne rend* pas optimiste sur l'avenir). Mais Canosa veut être optimiste : ayant montré que le pouvoir psychiatrique et l'asile sont nés ensemble, il parie sur l'affaiblissement de ce dernier du fait de la disparition de la structure asilaire. ■

(1) *Storia del manicomio in Italia dall'unità a oggi.* 254 pages.



PHILIPPE COUSIN.

ALLEMAGNE

Une grammaire des sentiments

Le récit d'une psychanalyse, qui est aussi l'histoire d'un amour retrouvé pour des parents perdus.

ERHARD FRIEDBERG

LA règle veut qu'une psychanalyse reste secrète. Dans la mesure où elle est tentative d'élucidation d'un souvenir et d'une histoire personnels oubliés et enfouis, sa mise en œuvre et ses résultats doivent rester confinés à l'intérieur des murs du cabinet où elle se déroule. Tilmann Moser, critique déjà connu des pratiques de la psychiatrie judiciaire allemande et psychanalysé lui-même, a pris un parti inverse : sa psychanalyse, il en parle ! Il en a fait même la base d'une œuvre personnelle qui commence à prendre *forme.*

Ce fut d'abord la publication de *Lehrjahre auf der Couch,* sorte de compte rendu fragmentaire de sa propre psychanalyse, selon les termes mêmes de Moser et traduit depuis en français (1). Ce livre, qui a fait scandale auprès d'une partie de l'*establishment* psychanalytique allemand, n'est pas à proprement parler une analyse de l'analyse. A travers la description de quelques phrases qui rétrospective*ment lui apparaissent comme* particulièrement importantes, Moser reconstitue pour le lecteur son vécu brut d'analysé, avec ses angoisses, ses découragements et aussi le sentiment de libération qu'il commence à ressentir vers la fin.

C'est le déroulement de l'analyse et les problèmes concrets auxquels il le confronte que Moser met au centre de ce livre. Il y parle peu, en revanche, du contenu de son analyse. C'est chose faite avec les deux livres ultérieurs, courts et extrêmement personnels, qu'il vient de publier coup sur coup en 1978 et 1979. Le premier, *Gottesvergiftung* (Empoisonnement de Dieu) (2), est un retour au Dieu de son enfance, dont il découvre peu à peu à quel point il avait continué à l'influencer, même après qu'il avait cru s'en être détaché pour toujours. *Le deuxième, Grammatik der Gefühle* (Une grammaire des sentiments), à coup sûr son plus beau livre, est une tentative d'élucider et d'exorciser le drame-clé qui a eu lieu au cours de sa première année et qui a durablement perturbé ses rap*ports avec sa mère et son* père.

Même si dans la postface le ton de Moser devient plus conciliant, *Gottesvergiftung* demeure un livre plein de haine. C'est le règlement de comptes impitoyable de quelqu'un qui s'est senti floué par Dieu et qui se rend compte à quel point *son existence a été* empoisonnée par l'ombre de celui qu'il appelle le « *bouche-trou rancunier de l'impuissance sociale et de l'ignorance* ». La perspective adoptée est celle de l'enfant Moser : il se rappelle — et nous fait comprendre — la force contraignante de l'omniprésence et de l'omniscience de Dieu, qui l'écrasaient d'autant plus qu'aucune *négociation* n'était possible avec une force aussi impersonnelle et insaisissable. *Il* revit la force et l'influence des chants religieux qu'on lui apprenait et dont les thèmes exploitaient en les amplifiant sa solitude et ses angoisses d'être perdu et sans valeur. Il restitue morceau par morceau la logique infernale et sans issue d'une relation totalement déséquilibrée dans laquelle il ne pouvait y avoir qu'un seul fautif, lui-même, puisque tout effort pour retrouver le contact avec la grâce de Dieu était déjà une preuve qu'on l'avait perdue et que donc on ne la méritait pas. C'est dans cette relation *faussée* au départ que Moser situe l'origine des angoisses qui ont pro*fondément empoisonné sa vie* d'enfant aussi bien que d'adulte : sa haine de lui-même, ses ten*dances autodestructrices* et dépressives, son sentiment d'être exclu, stigmatisé. Préoccupé par *Dieu, il* ne pouvait devenir humain.

Le père infirme

Grammatik der Gefühle est au contraire un livre d'amour, d'un *amour retrouvé pour* des *parents* perdus. Les faits sont simples : Moser a à peine six mois lorsque son père tombe très gravement malade. La mère doit se consacrer entièrement au malade et confie l'enfant à sa sœur, auprès de laquelle le nourrisson s'éveille sur le plan physique et surtout affectif dans une atmosphère pleine de tendresse et de chaleur *humaine. Mais cela ne peut* durer. Et le retour — lors de son premier anniversaire — auprès de parents durablement brisés (le père reste infirme et la mère pour toujours marquée et surtout durcie par ce qu'elle vient de vivre) est vécu comme une privation *insupportable : jamais Moser ne* retrouvera un contact vrai avec ses parents.

C'est le poids terrible de ces événements sur l'univers psychique et affectif d'un enfant de *moins d'un an que Moser* cherche à reconstituer ici : il appelle cela « suppositions sur les premières années de la vie », suggérant par là le caractère recomposé de ce qu'aucun souvenir humain ne peut se rappeler vraiment, mais que la compréhension et l'empathie créées par la psychanalyse peuvent permettre de revoir. Dans la perspective du nourris*son, il nous fait revivre* avec lui, dans une prose magnifique, les angoisses, le bonheur, l'amour *fusionnel, les déceptions et* les manques ressentis dans les rapports avec les trois personnages-*clés de sa première* année : la mère, soudainement durcie, distante sinon absente ; la tante, qui remplace si complètement sa mère qu'il refuse de reconnaître celle-ci lorsqu'il retourne auprès d'elle ; le père enfin, qui, avec ses béquilles et son invalidité, correspond si peu à l'image d'homme fort et protecteur que l'enfant Moser cherche alors dans ses *phantasmes.* Mais c'est pourtant à travers ce père infirme qu'il retrouve sa mère, qu'il arrive à résoudre la rupture entre les deux personnages de femmes qui ont marqué son enfance — la mère dure et distante, la tante proche et tendre — et à structurer ainsi sa grammaire des *sentiments.*

Grammatik der Gefühle — tout comme *Gottesvergiftung* — est *entièrement ancré dans une biographie* toute personnelle et par là même intransposable. Et pour*tant, la lecture de ces deux livres* nous oblige à nous interroger sur nous-mêmes, sur notre rapport à Dieu, à nos parents et à nos enfants. En suivant l'auteur dans la recomposition des dédales de ses premières expériences affectives, nous sommes poussés à nous situer nous-mêmes dans cette période de notre vie aux contours incertains que nous nous cachons et *qu'on nous sache.* ■

(1) Tilmann Moser : *Lehrjahre auf der Couch.* Francfort, Suhrkamp, 1976. Traduit en français sous le titre *Années d'apprentissage sur le divan,* PUF, 1978.

(2) Tilmann Moser : *Gottesvergiftung.* Francfort, Suhrkamp, 1978. *Grammatik der Gefühle.* Francfort, Suhrkamp, 1979.

TÉMOINS

Tillon le mutin

Le 26 juin 1919, un jeune quartier-maître de vingt-deux ans, Charles Tillon, participait activement à la révolte de l'équipage du croiseur « Guichen » sur les côtes grecques. Soixante ans après, il raconte.

PHILIPPE ROBRIEUX

SOIXANTE ans après, Charles Tillon est retourné au *port d'Itéa, sur les côtes* du *golfe de Corinthe*, où eut lieu, en 1919, la révolte de l'équipage du croiseur. Il était alors quartier-maître mécanicien. Cette mutinerie, qui lui valut d'être condamné au bagne par un tribunal militaire, demeura un des hauts faits de l'histoire révolutionnaire.

Rendu à sa vie d'ouvrier en 1923, Charles Tillon devient rapidement un dirigeant syndicaliste. Il entre au bureau politique du parti communiste en 1933, est élu député en 1936. Il est l'organisateur de la lutte armée des F.T.P. pendant la guerre et sera ministre de l'air et de l'armement du général de Gaulle en 1944. En 1952, il est, avec André Marty, la victime d'un procès de la part des dirigeants du parti communiste.

Pourquoi, soixante ans après, être retourné sur les lieux mêmes de cette révolte ?

— Oui. Quelle idée pour le vieil homme que je suis d'aller méditer, soixante après, sur la première aventure de sa vie et sur *une histoire enfouie dans l'oubli* : l'intervention de la France en 1919 contre la révolution russe. A moins qu'on ne la résume en un seul titre : la révolte de la mer Noire. De même que l'on raccourcit l'histoire de la révolution russe de 1905 avec un film : la révolte du « Potemkine », ou la révolution bolchevique d'Octobre 17 par le rôle attribué au croiseur « Aurore » qui de la Néva tira sur le palais d'Hiver. Je suppose même que, dans les rangs des communistes, *on ignore* que l'intervention française en mer Noire et le rôle des soldats et des équipages constituent autant d'événements indissociables de l'histoire de leur propre parti.

— Un parti qui fut longtemps le vôtre !...

— Oui. Mais il n'existait pas encore quand je me suis engagé aux côtés des révolutionnaires qui firent ces « dix jours qui ébranlèrent le monde », si bien *contés par l'Américain John* Reed, dans un livre pilonné sous Staline (1). C'est cet engagement qui m'a donné l'envie de revoir cet été la Grèce et le petit port d'Itéa où le croiseur « Guichen » se révolta le 26 juin 1919, peu après le retour en France de la flotte mutinée en mer Noire aux jours de Pâques... Tout simplement parce que le tortueux gouvernement de Clemenceau avait persisté dans sa volonté de continuer la guerre là-bas en *y expédiant des troupes par la* Grèce. C'était d'ailleurs le chemin suivi depuis 1917 par les soldats qui allaient sur le front du Vardar combattre les alliés de *l'Allemagne*.

Les quais du port d'Itéa ne comptaient, en 1919, qu'une dizaine de maisons et de rares chalands autour d'un marchand solitaire de café turc. C'est aujourd'hui une ville qui exporte la bauxite, elle accueille les touristes qui font la prospérité de l'orgueilleuse Delphes, gardienne des ruines par où commença la Grèce « mère de l'Europe ». Depuis ce creux sublime du Parnasse la nature offre un specta*cle d'une beauté qui vous coupe* le souffle, Itéa. J'allais revivre mes trois années de la guerre de 14-18 passées sur le « Guichen », un vieux croiseur à bord duquel j'ai appris à aimer la Grèce en courant la mer qui la baigne, cette mer que l'Allemagne de Guillaume II peuplait alors de sous-marins qui nous semblaient aussi nombreux que les îles de l'Egée. Privé des humanités qu'on dispense au lycée, ce fut pendant ces terribles années-là que je découvris l'histoire incomparable de l'Hellade et aussi son éternel amour de la liberté qu'évoquait chaque semaine notre passage devant Missolonghi...

— Mais, où était alors la flotte française ?

— Dans toutes les guerres modernes, les gouvernants pensent d'abord à préserver *leurs plus* puissants navires. La France avait enfermé les siens à Corfou et nos meilleurs amiraux s'y ennuyèrent jusqu'à la victoire du 11 novembre 1918. Mais la révolution russe les rendit à leur métier pour donner du canon sur *les ports de la mer Noire*. En ce printemps de 1919, vainqueurs et vaincus faisaient leurs bilans, comptaient leurs morts... Ceux qui avaient risqué leur peau *aussi. Je me souviens que j'écrivais* sur les cloisons du « Guichen » : « **La paix vaut un million sept cent mille Français morts.** » Ainsi, sur notre « Guichen » comme sur les navires envoyés en mer Noire, du fond des cales montait déjà le « plus jamais ça ».

Or, on retardait la démobilisation pour agresser un peuple qui avait mêlé ses morts aux nôtres et qui venait, aux yeux de la plupart des marins, issus *de l'école laïque d'avant 1914*, d'entreprendre une révolution dont nous ne savions presque rien, sinon qu'elle se devait de mettre fin pour le peuple au régime odieux du tsarisme. Pourquoi ne pas laisser les Russes disposer d'eux-mêmes comme le promettait une Société des Nations en gésine. Nous n'étions pas nombreux à bord à avoir fait circuler un exemplaire du journal *l'Humanité*, révolté par l'acquittement du meurtrier de Jaurès. *Nous savions à peine*, en avril 1919, qu'on avait jeté quarante mille hommes et le meilleur de la flotte en mer Noire pour briser la révolution. Mais la nouvelle nous parvint que là-bas la révolte avait gagné les équipages. Le cuirassé « France » et d'autres unités avaient imposé leur retour au pays. On apprenait enfin qu'un officier, André Marty, avait voulu fraterniser avec les révolutionnaires. Ça ne s'était jamais vu dans la Royale...

— Que se passa-t-il sur le « Guichen » ?

— Le « Guichen »... J'avais son âge : vingt-deux ans, la vieillesse pour un *croiseur de 8 000 tonnes* qui avait fait les beaux jours de la politique de la canonnière. Il se traînait maintenant et continuait en ce mois de mai 1919, avec trois autres navires, à entasser, pour les rapatrier, des soldats de l'ex-front d'Orient. L'alerte commença lorsqu'on nous chargea au retour des soldats noirs.

Ça ne pouvait être que pour une nouvelle intervention en mer Noire. Je compris qu'il me fallait, *avec une poignée de copains*, alerter l'équipage.

Une mêlée générale

— Là, en somme, ça commence comme sur le « Potemkine » ?

— Ah non ! Le « Potemkine » c'était la Russie tsariste vaincue par le Japon, toute l'histoire de la révolution de 1905. Nous, nous sortions en vainqueur de la guerre mondiale : trois ans de mer vécus dans la hantise des sous-marins. En France, c'était la démobilisation, la jeunesse courait danser le charleston. On en avait assez. On voulait ren*trer nous aussi. C'était une for*midable aspiration, c'est pourquoi j'écrivis une lettre qui fut signée de tous les marins, à une quinzaine près (soit environ deux cent *soixante* sur deux cent soixante-dix-sept), exigeant du commandant qu'il mette le cap sur Toulon. Si j'avais seulement invoqué la solidarité avec la révolution russe, je n'aurais intéressé qu'une cinquantaine de marins ; en exigeant le retour immédiat en France, c'est tout l'équipage qui suivait et l'intervention qui devenait impossible.

— C'est déjà le réflexe réaliste du futur militant syndicaliste que vous alliez devenir.

— Si vous voulez. Le refus du commandant suscita la colère de l'équipage et ce fut l'arrêt total du service à bord. Le 26 juin 1919 à midi, nous étions maîtres du navire. A 16 heures, les militaires de la base d'Itéa envoyaient contre nous des chalands chargés de soldats sénégalais. Ce fut une mêlée générale ; mais dépourvus d'armes, à la nuit, nous étions vaincus. Le commandant faisait jeter à terre vingt-cinq mutins qui, en novembre, devant le *conseil* de guerre de Brest, se partageront soixante-neuf ans de bagne militaire ou de prison (2). Contrairement à ce qui se passa en mer Noire, où la *flotte, en face* des ports d'un pays en révolution, ne pouvait compter *recevoir* de terre des *moyens pour rétablir l'ordre*, à Itéa, nous fûmes vaincus par les baïonnettes de malheureux Sénégalais que nous avions amenés la veille. Mais la perfide seconde *intervention contre* la Russie avait été brisée. Le « Guichen » et les autres transports de troupes regagnaient la France. Le gouvernement imposa le silence sur la révolte d'Itéa.

— Voilà qui explique la révolte et l'arrêt de l'intervention. Mais ce pays en révolution que repré*sentait-il pour vous à l'époque* ?

— Pour nous qui étions des enfants de l'école laïque, avec ce que nous savions de l'histoire, *une révolution soutenue par le* peuple, c'était déjà la réalisation d'une partie de l'espérance humaine ! C'était donc pour nous, à la fois, la continuation de la Révolution française dans un pays où jusque-là on brimait durement les moujiks qui voulaient apprendre à lire, et la première réalisation de l'espoir que portait en lui le socialisme du début du siècle.

— En revivant l'odyssée du « Guichen » sur le port d'Itéa, c'est sans doute à ce qui a changé depuis soixante ans, en cette Russie pour laquelle vous aviez sacrifié votre liberté et votre *jeunesse, que vous pensiez* ?

— Il est vrai que si je suis allé rafraîchir des souvenirs à Delphes et à Itéa, ce n'était point seulement pour le plaisir de retrouver la Grèce, mais pour conforter en conscience une longue réflexion par des certitudes, car « vivre c'est lourd », nous dit le poète Nokos Korousos. Cependant, je reste fier d'avoir travaillé à rassembler dans la révolte l'équipage du « Guichen » quand il s'agissait de défendre la liberté d'une nation à disposer de son sort, alors que sa révolution était menacée de coups mortels. C'est un lieu commun de dire combien, depuis, le monde a follement changé. C'est puéril aussi de rappeler qu'on a fait deux guerres comme tant d'autres. Mais comment ne pas ressentir humiliation et tourments devant le risque d'une troisième *conflagration*, *ou en constatant ce qu'est de*venue cette révolution soviétique qui avait promis la liberté à tous les hommes. Mais nous entrons là dans une autre histoire.

— C'est la remise en question de votre vie de militant ?

— Ce fut d'abord celle de mon entrée dans la foi qui vous enferme *en religion. Je reçus ma* première carte du P.C. à la fin de 1922, en revenant du bagne militaire.

— Vous deveniez ainsi avec André Marty le plus ancien adhérent du parti puisque l'Internationale avait décidé de faire remonter votre adhésion au mo*ment de votre révolte... Alors* que le P.C. n'existait pas encore.

— C'est vrai... J'ignorais à peu près tout du drame de Tours, de la scission du parti socialiste unifié d'avant-guerre. La section communiste de Rennes m'apprenait donc que j'étais devenu avant tout membre de cette *Troisième Internationale*, dont chacun devait respecter les conditions imprescriptibles pour demeurer digne du pouvoir soviétique, qui régnait alors sur un sixième du monde, en nous promettant la révolution universelle. C'est par cette discipline que l'Internationale va *créer des partis communistes* qui vont devenir très vite des bastions avancés pour la défense de l'Union soviétique. Ce furent alors les débuts de l'unité d'action à la base, assortie de la dénonciation véhémente des « chefs socialistes » « sociaux-traîtres » ou même « sociaux fascistes ». Une tactique qui, depuis lors, devait resurgir périodiquement à intervalles hélas trop rapprochés.

Ce qui n'a cessé de nous ramener à une politique de scission du monde du travail, au nom de l'unité de la classe ouvrière « qui doit se réaliser autour du parti du prolétariat ». Mais n'était-ce pas aussi pour conduire au parti unique le moment venu... L'unité d'action autour et plus exactement derrière le parti communiste, c'était enfin l'installation dans les rangs de l'esprit missionnaire dû à la *mystique du camp* socialiste *et* de ses réalisations.

Portée mondiale

— Pourtant, dans les premières années, la politique du P.C. ne se ramenait pas à cette seule dénonciation des socialistes.

— Non. Pendant toute la formation du P.C., les communistes apprenaient à se battre de front : *grèves, rue, lutte* contre la guerre coloniale du Rif, manifestations de toute sorte, agitation et travail de masse. Jusqu'en 1935, la révolte de 1919 fut exaltée comme l'exemple type de la fraternisation nécessaire de l'armée capitaliste avec les travailleurs. La troisième Internationale avait donné la note en intégrant Marty à son secrétariat... Le fait que pour la première fois un officier de marine se fût rangé aux côtés d'une révolution avait pris pour *elle* une *portée mondiale*. En France, durant les années d'après-guerre, Marty avait été associé à tous les tumultes révolutionnaires et électoraux. Cette popularité de l'officier antimilitariste était insupportable pour l'armée et pour la réaction fascisante. Il faut dire aussi que, à partir de 1931, l'appareil mis en place à Paris par Staline s'efforçait de maintenir le plus possible les activités de Marty dans le cadre du Komintern à Moscou, avant de le laisser accuser par la réaction de tous les crimes commis par d'autres dans cette Espagne où s'activait aussi, hélas ! la Guépéou.

Ce fut la première affaire Marty, celle de la haine de classe qui se donnait alors libre *cours — et qui d'ailleurs conti*nue à s'exercer — contre un homme sur lequel la vérité devra être dite tout entière. Le second procès Marty, ce sera celui que j'ai partagé avec *lui* en 1952. Nous fûmes placés sous le coup d'accusations semblables à celles qui accablèrent les victimes du procès de Prague. Avec cette chance pour nous de pouvoir mesurer la différence entre la démocratie qui régnait à Prague et celle dont les Français demeuraient comptables.

— C'était en 1952 et, depuis, la position du P.C.F. a évolué. Voyez les derniers numéros des cahiers de l'Institut Maurice-Thorez.

— En 1973, le P.C.F. a publié une histoire des marins de la mer Noire. Un ancien marin du « France » y conteste le rôle révolutionnaire d'André Marty sur le torpilleur « Le Protet ». Or, à l'époque ce marin fut acquitté. Mais André Marty lui, fut condamné à vingt ans de prison centrale. C'est ainsi que se poursuit d'une certaine manière dans le P.C.F. le procès commencé contre Marty et contre moi-même en 1952. Et puis, on ne peut l'oublier, l'affaire Marty n'est pas seulement du ressort des intellectuels militants ; le procès truqué de 1953 a été mené devant le parti et l'ensemble de l'opinion.

— Pourtant, même dans ces colonnes, il y a peu, de jeunes communistes sommaient leur *parti de procéder* à la *révision* de ce procès.

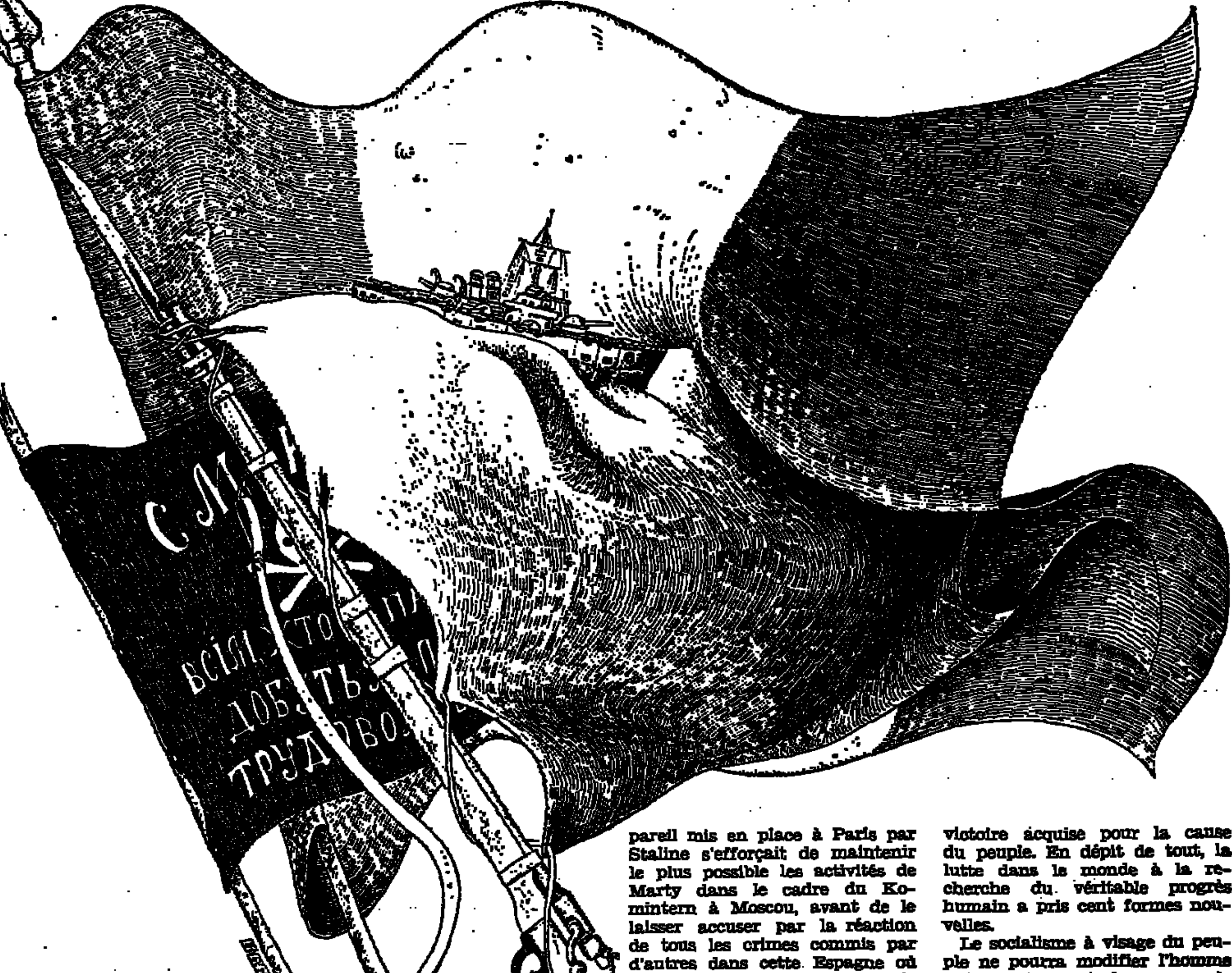
— J'ai été très sensible à ce geste des jeunes militants d'aujourd'hui, croyez-le bien. Mais qu'a donc répondu le P.C. à leur initiative ? Il y a soixante ans, enchaîné avec les camarades condamnés du « Guichen », je rêvais d'un socialisme qui accroîtrait les possibilités et les droits de l'homme. Soixante ans plus tard, il me faut constater l'incompatibilité de fait entre le *respect de la liberté humaine, la* véritable justice sociale et le système existant dans les pays de l'Est. J'ai défendu la jeune et faible Russie révolutionnaire en 1919. J'ai été aux côtés de l'U.R.S.S. quand elle était dangereusement menacée par les hitlériens. Ce qui n'est pas du tout la même chose que le soutien systématique des initiatives mondiales de la super-puissance thermonucléaire d'aujourd'hui.

— A partir de votre expérience, que diriez-vous aux jeunes d'aujourd'hui ?

— Grave question ! Je ne pourrais que reprendre la conclusion que j'ai donnée en 1970 à mon livre : *Un procès de Moscou à Paris* (publié avant mon exclusion de 1970) : refuser de se taire pour un communiste, c'est rester fidèle aux sentiments d'inquiétude mais d'inflexible espérance que partagèrent les résistants jusqu'au jour de leur victoire acquise pour la cause du peuple. En dépit de tout, la lutte dans le monde à la recherche du véritable progrès humain a pris cent formes nouvelles.

Le socialisme à visage du peuple ne pourra modifier l'homme qu'en se servant des armes de la vérité, de la liberté, de la justice, essuyées sans cesse de toute souillure, dans le respect de l'honneur et de la vie de tous les *hommes*.

Permettez-moi d'ajouter que je n'en suis plus au temps du militantisme, mais à l'âge où l'on peut encore tailler gaillardement sa haie pour regarder, par-dessus, la vie d'un monde qui m'échappe... Avec reconnaissance pour la part d'amour paisible et de joie qu'il m'a laissée. L'expérience de ma vie au milieu des hommes qui ne cillent pas, c'est qu'on n'accède avec eux au sommet de la côte que par les chemins du possible... A la jeunesse qui constitue aujourd'hui la majorité des Français d'inventer et d'accomplir. ■



MORGAN.

Les mutineries dans la marine en 1919

Le 16 avril 1919, une mutinerie éclatait au sein de l'escadre française mouillée depuis novembre 1918 devant Odessa. Partie du cuirassé France *à l'instigation du matelot mécanicien Virgile Vuillemin, un militant d'extrême gauche, elle devait gagner rapidement tous les bâtiments ; le torpilleur* Protet, *où se trouvait André Marty, alors officier mécanicien principal, est le dernier touché. Le mouvement avait pour objet l'amélioration de la nourriture et surtout la démobilisation immédiate.*

Bien qu'enfermé avec ses camarades officiers, André Marty réussit à se solidariser avec les marins, prenant une part active dans cette révolte qui devait être définitivement écrasée le 23 avril. Le 5 juillet, André Marty était condamné à la dégradation militaire et à vingt ans de travaux forcés. Entre-temps, devant les côtes de Grèce, les mêmes causes produisant les mêmes effets, excédés par trois ans de dangers, de privations et de brimades, les marins du croiseur Guichen *se révoltaient. A la tête des marins, un jeune quartier-maître mécanicien de vingt-deux ans : Charles Tillon.*

(1) *Dix jours qui ébranlèrent le monde*, John Reed, 10/18.

(2) *La révolte vient de loin*, Charles Tillon, « 10/18 », réédition en 1979.

(3) *Un procès de Moscou à Paris*, Charles Tillon, Editions du Seuil, 1970.

JEUX

L'électronique renforce la solitude

Jeux de société, la plupart des nouveaux jeux électroniques ? Tout au contraire, jeux de solitaires, face à la machine-adversaire.

BERNARD SPITZ

TOUT au long de l'histoire les jeux ont toujours été des témoins privilégiés de leur époque, reflétant au hasard de l'imagination des créateurs les évolutions techniques, économiques et sociales les plus importantes. Pour s'en tenir au seul vingtième siècle, tandis que le premier Meccano, en 1901, symbolisait la révolution industrielle, et que les trains électriques Hornby saluaient, dès la fin des années 30 la généralisation de l'électrification, l'invention du Monopoly par un chômeur pendant la grande crise consacrait le capitalisme comme système économique, et l'avènement des « poupées - mannequins » dans les années 60 manifestait le rejet de l'image de la « femme-mère de famille » au profit d'une « femme-objet » qui allait par la suite laisser la place à la « femme active » qui s'impose aujourd'hui.

Facteur essentiel de transformation de la société entrant de plus en plus dans notre vie quotidienne, il était inéluctable que l'électronique et ses applications soient tournées vers les jeux. Après quelques années décevantes marquées par l'éphémère succès des « jeux vidéo » et l'utilisation de l'électronique pour de simples effets spéciaux (notamment pour le bruitage des « batailles navales »), une nouvelle génération est arrivée sur le marché, bouleversant une industrie quelque peu léthargique. Avec, en particulier, le Merlin, de Miro, qui frôle les deux cent mille exemplaires vendus, les jeux électroniques ont rejoint en ce Noël 1979 le club extrêmement fermé des jeux les plus vendus en France (un « bon » jeu de société se vend à quinze mille exemplaires). Mais si une fois de plus l'évolution technologique conduit à une modification du jeu lui-même, on peut se demander si elle ne va pas s'accompagner de transformations profondes au niveau de l'esprit de jeu et du comportement des joueurs, et préfigurer ainsi d'une certaine façon les relations entre individus dans la société de demain.

Aujourd'hui, l'électronique dans le domaine des jeux « de société », conduit en effet à l'éviction de tout leur aspect social. Autrefois prétexte à réunions, rencontres, le jeu était un instrument de communication lié socialement à des espaces particuliers, ce que l'équivalent anglais *parlour games* — littéralement jeux de parloir — suggère bien. Historiquement, le salon de jeu aurait même été l'une des premières pièces à recevoir une fonction déterminée : au dix-septième siècle, il n'y avait pas de salles à manger (on dressait la table), mais déjà des salles de billard. Les jeux électroniques laissent l'homme face à la machine, voire face à lui-même.

L'électronique remplace en effet le plus souvent les adversaires, et le jeu devient alors un *combat où l'individu se retrouve face à un opposant patient*, compréhensif, peu bavard — bien qu'il puisse être doté de la voix comme le Voice Chess Challenger, qui rappelle à chaque partie qu'il est un « fidèle adversaire ». — en somme devant un instrument qui fonctionne au lieu d'un adversaire qui joue. Il lui arrive même d'ailleurs de fonctionner sans nous ou presque. Il a alors tout au plus besoin que nous assurions les tâches subalternes, comme distribuer des cartes ou avancer des pions : ainsi, le Chess Challenger et le tout nouveau Bridge Challenger peuvent jouer seuls, enchaînant successivement les coups de tous les joueurs. Le microprocesseur se fait alors microprofesseur.

Le jeu y perd beaucoup de ses charmes. Plus question d'essayer de tromper la vigilance de l'adversaire ; le mode d'emploi du Chess Challenger nous prévient : *« L'ordinateur ne vous permettra pas de transgresser les règles du jeu (...) Lui non plus ne les transgressera pas »*.

Plus question non plus d'appels subtils comme dans la célèbre partie de cartes de Pagnol : l'ordinateur restera insensible à tout bluff comme à toute tentative d'intimidation.

Victoire du réalisme ?

Vendus dans une petite mallette comme le Chess Challenger ou tenant dans la poche comme les petits modèles simulant une course automobile, toujours disponibles donc, les jeux *électroniques pourront bientôt* être partout pour éviter à leur propriétaire la tentation, dans une salle d'attente ou dans une queue au cinéma, de parler avec qui que ce soit. Enfonçant les individus dans leur isolement, ils les habitueront à entretenir des rapports conflictuels avec la machine : *« Si Merlin vous pile au morpion, il vous reste cinq jeux pour prendre votre revanche »*, dit la publicité.

Jean-Pierre Luc, rédacteur à *la Revue du jouet*, tout en considérant que le jouet électronique obéit avant tout à une logique commerciale, analyse cette évolution du jeu de société comme *une victoire du réalisme sur* l'hypocrisie traditionnelle du vendeur. Le jeu de société, estime-t-il, a toujours été destiné à des gens « seuls » qui espéraient acquérir du même coup la compagnie et les amis associés au jeu dans leur esprit par la publicité. Avec les jeux électroniques, ce subterfuge n'est plus nécessaire puisque l'on vend au consommateur non plus un simple jeu mais un « compagnon électronique ».

Une commodité

Toutefois, pour Agnès Bauche, chargée des relations publiques chez Miro, le fait que l'ordinateur permette de jouer seul n'est qu'une commodité supplémentaire offerte à l'acheteur. L'important est, sur le plan psychologique, l'introduction d'un adversaire abstrait grâce auquel on pourra notamment développer l'esprit d'équipe chez les joueurs en les associant dans leur lutte contre l'ennemi commun incarné par la machine. Le jeu électronique permet, en effet, de varier à l'infini la complexité et l'intérêt des parties en créant des situations aléatoires infiniment plus riches que les rituels lancers de dés ou tirages de cartes. En outre, l'existence de niveaux différents de difficulté permet de multiplier les manières de jouer, en s'adaptant à tous les joueurs susceptibles d'être opposés à l'appareil. Il ne s'agirait donc pas d'une suppression du caractère social de ces jeux mais d'une modification des situations habituelles de parties, l'électronique ouvrant de nouveaux horizons aux jeux de société sans pour autant les éliminer.

Si sur le plan pédagogique les jeux électroniques offrent des perspectives intéressantes — notamment par la médiation qu'ils offrent entre les enfants et une société informatisée, — il reste qu'ils incarnent également un appauvrissement culturel. Soumis aux exigences d'un vaste marché, les fabricants mondialisent leur produits, sacrifiant ainsi les particularismes nationaux sur l'autel du commerce, comme l'a montré, après Walt Disney, la mode des jeux et jouets tirés de *la Guerre des étoiles*. Venant pour la plupart des États-Unis, ils risquent donc d'offrir aux enfants du monde entier les mêmes raisonnements, les mêmes associations d'idées, le même langage « fruste, codificateur et sommaire » (1).

Cependant, il ne faut sous-estimer *ni la capacité* du jeu à intégrer l'histoire ni celle des enfants à apprivoiser à travers leurs jouets l'électronique comme ils ont autrefois apprivoisé l'électricité. Certes, le conformisme est un danger ; mais Barthes dénonçait déjà, il y plus de vingt ans, dans *Mythologies*, l'entreprise visant, par l'intermédiaire des jouets, à éliminer tout sens critique chez l'enfant, et par là même toute velléité de contestation ; c'était dix ans avant mai 68... Enfin, on assiste, heureusement, au développement, depuis quelques années, de ludothèques rassemblant parents et enfants, et de clubs de jeux où les adultes n'hésitent plus à se réunir pour s'affronter, sans craindre pour autant de paraître ridicules. Même s'il est lent, le changement des mentalités à l'égard des jeux est incontestable. Avec ou sans machines en face d'eux, les joueurs seront de plus en plus nombreux. ■

(1) A propos du langage informatique dans « L'informatisation de la société » (rapport Nora-Minc).

DOMINIQUE BILLOUT.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



NATHAËLE VOGEL

SOUFFLE

Vélo solo

On le pratique généralement en bande. Certains pourtant partent en solitaire, le guidon entre les dents.

JEAN CHOUTY

BEAU Désert, La Rose, Le Point du Jour, *Les Loges, La Suzelle*, La Chamarante : points de repère pour un slalom automnal à vélo. En solo. Comme pour voir si La Chamarante est bien au bout du monde. Adieu écureuils en maillots multicolores. Tristes pédaleurs des fins de semaine. Le chemin des écoliers ne passe ni par Vincennes ni par Boulogne. Et ça n'est jamais le dimanche que l'on fait l'école buissonnière. En vélo. Partir comme ça. Sans rien demander à personne. Un matin de la semaine, quand tout le monde dort encore.

Chaque jour, vingt-cinq mille coups de pédale au long de *150 kilomètres*. Huit heures en selle. Une journée de facteur de campagne à l'ancienne. Tous les tours de roues rapprochent La Chamarante de 6 mètres. A 200 mètres la route redresse sérieusement la tête. Changer de vitesse avant. Prévoir le coup. Le facteur n'avait pas quinze vitesses, lui. Bon Dieu, ça grimpe ! Plus que 300 mètres. La route bascule. Grand développement. Soixante à l'heure, attaché par les pieds. Du milieu d'un pré un *chat fonce droit sur le boulet.* Le salut ne tiendra qu'à un poil. Les chats aiment aussi à vivre dangereusement.

Le vent se lève. De face. Le rythme se casse. Pluie. Image du chat. Les escalades sont pénibles. Froid. Les champs et les bois deviennent monotones. Marre de la nature. Vision de néon et de café chaud. Villages fantômes *sans église et sans bistrot.* Quelle comédie se joue derrière les volets des maisons sans couleur ? *La fureur du monde parvient-elle* jusqu'ici ? Solitude. Angoisse. La pluie dans les yeux.

Le village n'a qu'un habitant. Un enfant. Il est au bord de la route, ruisselant, et regarde arriver un cycliste venu de nulle *part. Est-ce lui qui a mis fin* à l'orage ? On replie l'imperméable. Le coup de pédale retrouve sa *souplesse et sa vigueur. Les* nuages se dispersent. Soleil. Un panneau indique que l'arrivée de l'étape est à *8 kilomètres*. Un coup d'œil à la montre fait savoir que l'on est dans les temps. On se sait attendu dans une « Auberge de la poste ». Le bain réparateur. Peut-être une flambée dans la cheminée. Espoir. Allégresse.

« Ça vous plaît ? »

La halte sera joyeuse. Comme on l'avait rêvée. *Les autres, au* dîner, raconteront leur exode ou leurs vacances à vélo. *« Mais vous, partir comme ça, tout seul, ça vous plaît vraiment ? »* L'éternelle question. La traque gentille de l'asocial ou de l'original. *« Oui, ça me plaît vraiment. »* Que dire d'autre entre la poire et le fromage ? Comment expliquer à l'aimable représentant d'une grande marque d'engrais cette nécessité chronique de tout plaquer. De rompre, un temps, avec les choses, avec les gens. De renouer des liens avec soi-même. Avec le vent, avec la pluie, avec la forêt, avec la montagne. Besoin physique, besoin mental. Vérifier que le corps sait encore se colleter avec les éléments. Que l'esprit peut encore s'en moquer après deux heures d'orage glacé. Comment dire au cordial compagnon d'un soir, un cognac à la main, que vélo et voilier vous emmènent dans les *mêmes voyages solitaires au long* cours. Au-delà de la crête des monts et des vagues. Comment *dire tout ça sans faire des* phrases. Saurait-il le comprendre, ce brave homme qui sourit béatement, le plaisir équivoque à s'éclater jusqu'au bord des larmes et de la nausée comme un chien lâché soudain dans la nature ?

Comme sur la carte

Au fil des jours le voyage devient de plus en plus facile. Le coup de pédale est léger. La mesure est définitivement prise entre la route, le corps, la machine et les éléments. L'accident, seul, pourrait troubler cette harmonie. Dieu merci, il ne viendra pas.

Virage à gauche, virage à droite, un petit raidillon avalé en une bouchée, chemin vicinal à droite. Le calvaire est bien là. *Comme sur la carte*. Au *fond du* vallon trois maisons. La route s'arrête dans la cour de l'une d'elle.

« Vous cherchez quelque chose, monsieur ? »

— Oui madame, La Chamarante.

— C'est ici. »

Le bout du monde. ■

CHRONIQUES

GÉNÉALOGIE

Une classification en tableaux

PIERRE CALLERY

L'UNE des premières pierres d'achoppement sur laquelle le chercheur débutant risque de trébucher et à laquelle il ne songe généralement pas, c'est le *classement* systématique des découvertes.

Bien sûr, l'idée de donner *un numéro à chacun* des ascendants individuellement : 1 pour la personne cherchée, 2 et 3 pour ses père et mère, 4, 5, pour les aïeuls paternels, 6, 7, pour ceux maternels, 8..., pour les bisaïeuls, 16..., pour les trisaïeuls, etc., vient immédiatement à l'esprit. Beaucoup qui ne s'appelaient ni Sosa ni Stradonitz l'ont spontanément trouvée.

Toutefois, cette « panacée » n'en est pas une. Les inconvénients sont nombreux. Les parents et leurs enfants sont classés dans des dossiers différents. On ne sait que faire des frères et sœurs ni surtout des collatéraux.

La classification traditionnelle *de ces derniers*, celle d'Aboville, coule de source, elle aussi.

Mais il faut connaître l'ancêtre le *plus éloigné dans le temps* pour construire le classement. Ce n'est donc pas le cas en cours de recherche. *Si le néophyte s'obstine* à l'utiliser, il doit modifier toutes les cotes à chaque découverte d'un ascendant nouveau. De plus, lorsque la généalogie est très développée, les numéros attribués à chaque personne prennent une longueur démesurée, incompatible avec une utilisation pratique et habituelle.

Considérons le problème à partir *de sa solution souhaitée.* Que désirons-nous obtenir ?

Que le classement soit simple, facile à utiliser, aussi bien pour placer une personne ou un renseignement que pour retrouver comment ceux-ci sont liés à l'ensemble de la recherche.

Que chaque élément ait une position (et une cote) et une seule, l'un conduisant à l'autre et réciproquement, sans ambiguïté possible.

Que les différents membres d'une même famille patronymique soient présentés ensemble, par fratries successives, dans des tableaux montrant clairement les filiations.

Que tout puisse être réalisé au *fur et à mesure de la recherche*, sans que jamais aucun recopiage soit nécessaire.

Que l'encombrement de l'ensemble soit réduit au minimum et que tout document soit facilement transportable.

Que la longueur de chaque cote ne *dépasse pas quelques signes*, quatre ou cinq en général, jamais plus de huit dans les cas *les plus exceptionnels.*

Les différents désirs ainsi réunis, sont-ils réalisables ? Il semble que oui. Forgée pour lui-même au cours de ses propres recherches, la classification que nous proposons (1) ne paraît complexe qu'*a priori*.

De même que la connaissance de la numérotation décimale est plutôt un obstacle à la compréhension de celle en base deux, de même les méthodes de classement habituellement utilisées *doivent être totalement oubliées* lorsqu'on aborde cette classification.

Feuilles volantes

Tout d'abord l'idée maîtresse réside dans une présentation par tableaux. Ceux-ci sont écrits sur le recto des feuilles volantes d'un classeur courant du commerce. Au fur et à mesure des découvertes, des feuilles supplémentaires les agrandissent en amont ou en aval suivant les cas.

Un tableau d'ascendance indique la personne dont on cherche les ancêtres et ses frères et sœurs au bas de la première feuille. Au milieu de celle-ci, le père est relié par un trait à chacun de ses enfants. Tous les membres de *sa fratrie figurent à ses côtés.* L'aïeul, en haut de la feuille, est joint de façon analogue à ces *derniers.* Si le bisaïeul est alors découvert, une nouvelle feuille est ajoutée, et ainsi de suite.

Toutes les *indications banales* (naissance, mariage, décès, conjoint, profession, ou autre *information* très brève) sont inscrites sous chaque nom. Lorsque la justification de la filiation *nécessite* une *explication*, un raisonnement ou l'intervention d'une source inhabituelle, ou si le complément d'information est minime, le verso de la feuille est utilisé.

Si l'importance des renseignements recueillis et l'iconographie nécessitent l'ouverture d'un dossier, ou si l'existence d'une descendance motive la création d'un tableau de collatéraux, la cote personnelle de l'intéressé figure alors sous une petite flèche ou *non suivant les cas.*

L'existence d'une flèche indique qu'un tableau a été dressé. *Celui-ci, assez analogue dans sa* conception, répète l'oncle ou la tante en question, sur la ligne supérieure cette fois, tous ses enfants sur la deuxième, ses petits-enfants sur la troisième, etc. Des traits indiquent également les filiations. Les fratries sont toujours données au complet. Toutefois, dès que l'espace devient insuffisant, un nouveau tableau est dressé, sa cote étant celle qui l'ouvre.

Mais, justement, comment les tableaux, les *ascendants et* les collatéraux sont-ils numérotés ? Pour chaque lignée patronymique, une *cote générale est attribuée* (basée sur la dixième génération). Les ascendants s'y voient adjoindre de génération en *génération* les *minuscules* grecques, dans l'ordre de l'alphabet, depuis l'ancêtre le plus récent du nom jusqu'au plus ancien retrouvé ; les collatéraux, les minuscules françaises, mais cette *fois* à partir de l'oncle ou de la tante, d'un ascendant, jusqu'à l'époque actuelle.

Pour retrouver immédiatement la cote des tableaux, un ensemble de schémas synoptiques, le synopsis, a été créé. Il permet accessoirement d'avoir le résumé de son travail à jour en permanence, avec la filiation précise de tous les ancêtres retrouvés jusqu'à celui qui fait l'objet de la recherche. ■

(1) *La Généalogie, une science, un jeu*. Éditions du Seuil.

VARIATIONS

Cadeaux

FRÉDÉRIC GAUSSEN

LA crise frappera-t-elle le commerce des cadeaux ? Parions que non. Le superflu est devenu trop précieux pour qu'on songe à s'en passer.

Et puis, l'échange de cadeaux à l'occasion des fêtes a pris dans notre société une importance particulière. En offrant un jouet à son enfant, un cadeau à son conjoint ou à un parent, on ne fait pas que donner un objet : on manifeste son affection, son existence. On confirme un lien, on renouvelle un contrat. Offrir un cadeau, c'est procurer du plaisir, mais c'est aussi raffermir un attachement, ressouder une parenté.

Le cadeau rapproche. Il est occasion de visite, d'embrassades, de rires. Il abolit le travail insidieux du temps qui dissout les relations entre les êtres. En offrant on se tend les mains. On se regarde.

En offrant, on oblige l'autre à s'arrêter un instant dans sa course, à penser à vous. On se donne le plaisir d'être remercié. On devient important aux yeux d'autrui. Les timides ne savent pas donner.

Le cadeau est une occasion de se faire valoir. De faire montre de son goût, de son ingéniosité, de son habileté à surprendre, de sa richesse parfois. Mais c'est aussi une épreuve pour le donneur. Il doit montrer qu'il connaît intimement la personne qu'il honore, qu'il sait deviner ses désirs. Il y a de la cruauté dans le don. Le regard avec lequel il est accueilli peut procurer la joie ou la souffrance.

Si certains ne savent pas donner, d'autres craignent de recevoir. Soit que l'idée de devoir quelque chose à autrui leur répugne, soit que les objets les accablent. Recevoir suppose des désirs à satisfaire, des passions à combler. Heureux le collectionneur, le cupide, l'insatiable..., ceux-là ne seront jamais rassasiés de recevoir. L'ascète, ou simplement le sage, n'aime guère les fêtes, qui vont le contraindre à participer au gaspillage général.

Le don permet bien des esquives. Il peut se substituer à l'affection, ou simplement à l'attention. Les enfants ont moins besoin de cadeaux que de paroles et d'amour. On peut étouffer autrui sous les cadeaux. Le nombre et le prix des objets sont alors de pauvres substituts à la rareté de la présence. Le cadeau est une façon parfois encombrante de rappeler à l'autre qu'on est là, de se faire pardonner son absence.

Donner est une invite à recevoir. Un cadeau ne va jamais seul. Il s'échange. Donnant donnant. Il convient de bien évaluer les termes de l'échange. La disproportion créerait le malaise. On peut humilier par trop de munificence.

Les fêtes sont l'occasion de mêler le luxe à l'ordinaire. Le briquet, le sac à main, la cravate que l'on s'offre seront des objets quotidiens. Mais étant des cadeaux, ils auront ce raffinement supplémentaire qu'on n'oserait pas attendre d'un objet acheté un jour quelconque. Les fêtes autorisent une incursion dans l'univers de la richesse. Elles permettent d'accéder aux signes extérieurs de la noblesse.

C'est pourquoi les fêtes créent cette atmosphère de griserie. Le lendemain, on se montre ses cadeaux. On commence l'année chargé de nouvelles amulettes. Il y a un bonheur particulier qui s'attache aux objets. Une touche de gaieté et de poésie. Les fêtes laissent de bons souvenirs.

Le rite des cadeaux est décidément d'une rare subtilité. A lui seul, il est un condensé des ressorts profonds de notre société : honorer la famille, consommer, se montrer, jouir, rêver. ■



L'Arbre de Vie, de Tudor Banus